



# Bodleian Libraries

UNIVERSITY OF OXFORD

This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

For more information see:

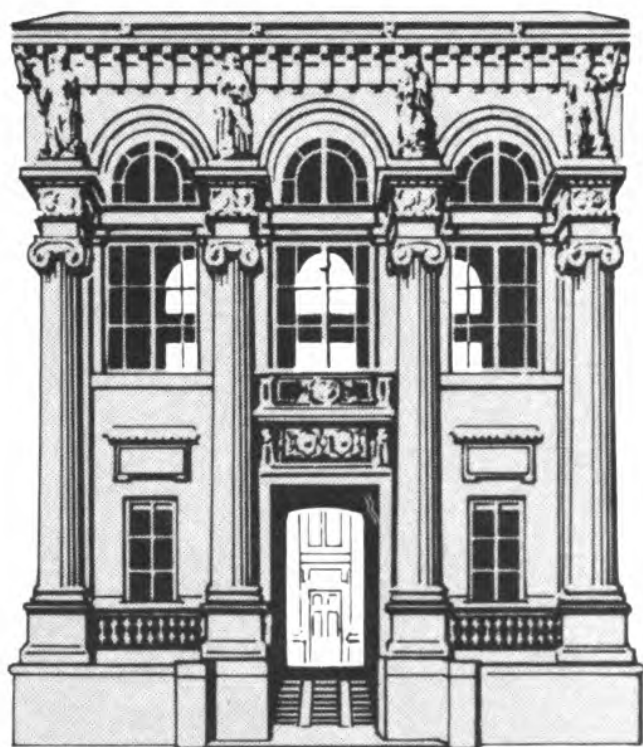
<http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks>



This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.



TAYLOR  
INSTITUTION  
LIBRARY

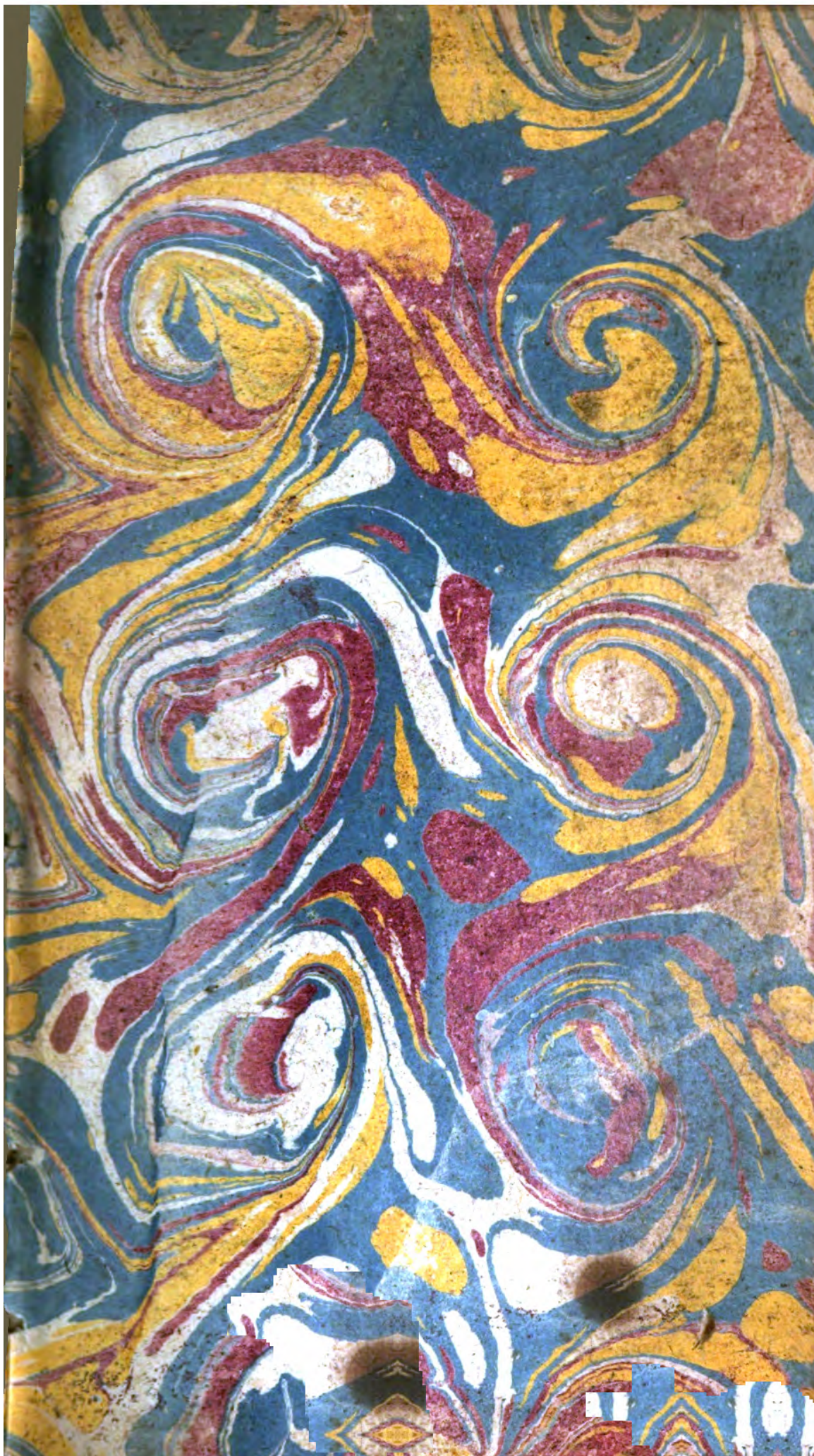


ST. GILES · OXFORD

Vet. Fr. II A. 2088

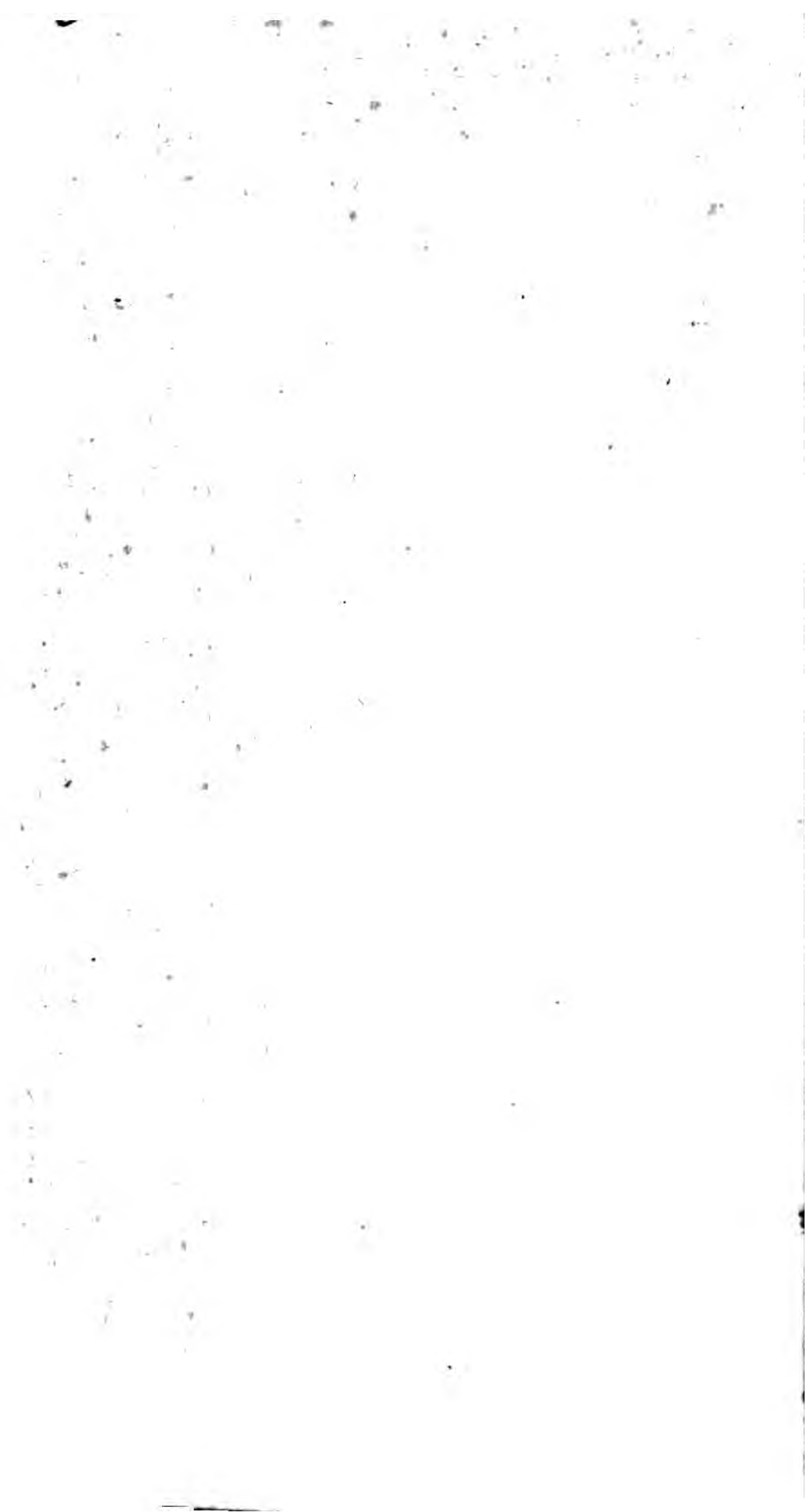
VOLTA

UND





9/5



MEMOIRES

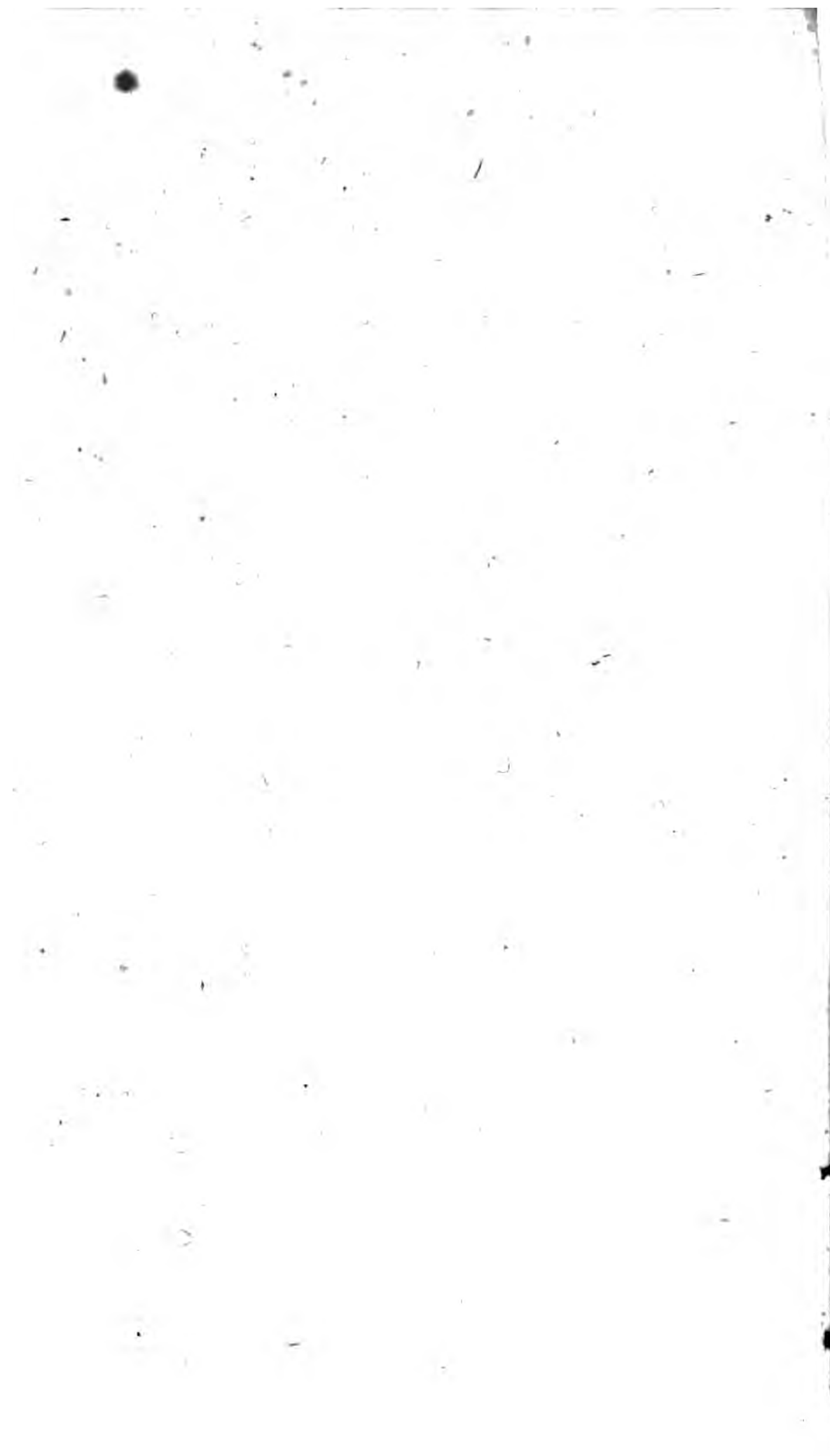
SECRETS

*DE*

LA RÉPUBLIQUE

DES LETTRES.





# MEMOIRES

SECRETS

DE

LA RÉPUBLIQUE

DES LETTRES,

OU

LE THÉÂTRE DE LA VÉRITÉ.

*Par l'Auteur des Lettres JUIVES,*

TOME SIXIEME.



A AMSTERDAM,

Chez NEAULME.

---

M. DCC. XLIV.





MÉMOIRES  
SECRETS  
DE  
LA RÉPUBLIQUE  
DES LETTRES.

---

LETTRE DIX-HUITIÈME.

§. I.

Zosime.

MONSIEUR,



**Z**OSIME (1) étoit comte & avocat du fisc. Nous avons déjà remarqué que cet emploi étoit une charge très-honorable. Le premier des six livres

(1) Legitur historicum opus libris sex Zosimi comitis, & ex advocato fisci. Phot. biblioth. art. 98.

## 2 MÉMOIRES SECRETS

de cet historien (1), qui est très-succinct, comprend la suite des empereurs depuis Auguste jusqu'à Probus, & alloit autrefois jusqu'à Dioclétien ; les cinq autres livres sont plus étendus, sur-tout quand il est question de ce qui s'est passé sous le regne de Théodose & de ses enfans, Arcadius & Honorius, tems auquel vivoit Zosime. Il parle alors des choses qu'il a vûes lui-même. Son histoire s'étend fort peu au-delà du second siège de Rome, par

(1) Incipiens autem historiam jam inde, ferme dixerim, ab Augusto, & imperatores omnes ad Diocletianum usque percurrens, nudam quasi designationem, successionemque eorum commemorat : dum latius tandem à Diocletiano, de iis qui imperio potiti sunt, libris quinque tractare pergit. Primus enim liber imperatores ab Augusto ad Diocletianum usque recenset, sextique finis in iis definit temporibus, quibus Alaricus Romam iterum obsidens, civibus ad inopinam redactis, obsidionem solvit, eisque imperatorem dedit Attalum, quem tamen deinde rursus abdicavit imperio, quod regnum sibi traditum minus rectè videretur administrare ; atque ad Honorium Augustum Ravennæ tum agentem fœdus cum eo initurum misit, Asarus verò, Gothus & ipse, simultates adversus Alaricum exercens, cum trecentis quibus præerat, Honorianis partibus adjunctus, bellique societatem pollicitus, Alarici rebus impedimentum objecit. Atque hunc sexti historiarum libri finem facit. *Id. ibid.*

Alaric ; mais elle alloit plus loin autrefois. Nous avons perdu la fin du sixième livre , & il ne nous en reste plus que le commencement.

Photius dit (1) que le style de Zosime est pur , & qu'il plaît par sa douceur & par sa clarté. On pourroit soupçonner , par ce que remarque le même Photius (2) , que l'histoire de Zosime avoit un grand rapport avec celle qu'Eunapius avoit écrite sur les Césars , & qu'il sembloit que Zosime l'eût simplement abrégée , tant l'une avoit de ressemblance avec l'autre , si l'on en excepte ce qui regardoit Stilicon , que

(1) Alioqui brevis est , dictione perspicuus ac purus , nec suavitatis expers. *Id. ibid.*

(2) Dixit autem aliquis hunc non suam historiam scripsisse , sed Eunapiam descripsisse , & partim brevitate dumtaxat ab illa differre , partim etiam quod Zosimus non , ut ille , Stilichonem convitiis præscindat. Cæterà propemodum idem est in historia , pios præsertim imperatores criminando. Arbitror autem duas hunc quoque , sicut & illum , editiones instituisse , etsi priorem hujus editionem non vidi ; conjicere tamen *ex editionis novæ* , quam nos legimus , inscriptione licet , etiam alteram hunc , sicut & Eunapium , publicasse. Vt magis hic planus est & brevior , uti diximus , quam Eunapius , figurisque nonnisi rarò utitur. *Id. ibid.*

Zosime ne diffamoit pas , ainsi que faisoit Eunapius. La Mothe-le-Vayer semble croire qu'il nous reste encore un manuscrit d'Eunapius ; & il prétend qu'on pourroit éclaircir ce que dit Photius , si les Vénitiens donnoient au public le manuscrit qu'on assure qu'ils ont de l'histoire d'Eunapius.

On accuse Zosime d'avoir marqué , dans son histoire , trop d'animosité contre les chrétiens. Evagrius , Nicéphore de Caliste , enfin presque tous les auteurs ecclésiastiques se sont élevés contre lui. Photius ( 1 ) dit qu'il abboye , comme un chien , après le christianisme ; il l'accuse d'avoir maltraité tous les empereurs qui suivoient cette sainte religion. Leunclavius , qui a donné une édition de Zosime , a placé à la tête une apologie de cet historien ; & il le justifie parfaitement de tous les reproches qu'on lui a faits. Il montre ( 2 ) que

( 1 ) *Impiam hic paganorum secutus religionem , in pluribus adversus pios sæpius latrat. Id. ibid.*

( 2 ) *Restat Photii patriarchæ Byzantini iudicium , quo Zosimum tradit instar canis pios allatrasse. Sed nos jam ante latratum illum minime fuisse noxium , nec morsum , velut rabiosi , pesti-*

c'est à tort que Photius le compare à un chien qui abboye ; & qu'ayant à parler de certains empereurs chrétiens , il ne pouvoit se dispenser d'en rapporter les défauts , ainsi qu'il faisoit mention de leurs bonnes qualités ; & que c'étoit

lentem ostendimus , quod uti paucis in conspectu quasi positum adpareat , ex tota Zosimi perspiciamus historia , reprehendi ab eo Constantinum ob exactio-  
num acerbitatem , parricidia , luxum , profusionem ; quæ in eo vitia professio christianæ religionis parum extinxerit. Ejus filii mutuas inter se cædes , & cognati sanguinis effusiones objicit. Joviani quæ fuerit ignavia , quam parum fortis in retinendis reipublicæ provinciis animus , ostendit. Valentiniani plusæ quo suscitantem naturam , ideò-  
que sævam in eos quibus diffideret , cum gravi vexatione subditorum , quos onera tributorum immense exhauriebant , conjunctam notat. In Gratiano nimium barbarorum amorem , suorum contemptum , & ipsi principi necis fuisse causam , & in republica mutationem adtulisse monstrat. Theodosio mutatos , auctos , venditos magistratus , immodicumque voluptariæ vitæ studium vitio dat : licet his exceptis , eum ingenue laudet. Ejus filios , Arcadium , non nisi pecus Arcadicum , quod ab eunuchis & mulierculis , summo cum detrimento reipublicæ , bonorumque luctu , regeretur ; Honorium , ignavia fratri parem fuisse declarat. Hi sunt illi , puto , pii principes , contra quos latrasse Zosimum Photius , ob eorum indicata vitia , queritur ; quum , si quid in iisdem prædicatione dignum reperiret , minime dissimularet. *Jo. Leunclavii apologia pro Zosimo , &c.*



## 6 MÉMOIRES SECRETS

avec raison, & selon les loix invariables de l'histoire, qu'il blâmoit Constantin des meutres & des parricides qu'il avoit commis, des impôts exorbitans qu'il avoit mis sur le peuple; que c'étoit avec la même justice qu'il condamnoit les cruautés des enfans de Constantin, la foiblesse de Jovien, les concussions & la dissimulation de Valentinien, l'amitié déplacée que Gratian portoit aux barbares, laquelle lui faisoit négliger ses propres sujets; les changemens fréquens que Théodose fit dans les magistrats, la vente des charges qu'il pratiqua, pour trouver de l'argent, afin de satisfaire à ses voluptés; l'imbécillité d'Honorius gouverné par des eunuques & des femmes; & la stupidité d'Arcadius. Voilà, dit Leunclavius, les défauts véritables que Zosime reproche à ces empereurs chrétiens; mais, puisqu'on convient qu'ils les avoient, pouvoit-il faire autrement que d'en parler, sur-tout rendant, dans toutes les occasions, justice à leurs bonnes qualités, & n'en passant aucune sous silence?

Les auteurs ecclésiastiques ont été révoltés contre Zosime , principalement par deux raisons. La première , parce qu'il loue l'empereur Julien ; la seconde , parce qu'il rapporte & condamne plusieurs actions horribles de Constantin. Ces auteurs ecclésiastiques , trompés par leurs préjugés , auroient voulu que Zosime , agissant ainsi qu'eux , se fût efforcé de changer en crimes les vertus de Julien , & en vertus les crimes de Constantin. Ce n'est point ici le lieu de justifier l'empereur Julien ; j'ai montré , dans la VIII<sup>e</sup> lettre , combien l'on devoit peu ajouter foi à ce qu'ont écrit de ce prince saint Gregoire de Nazianze , saint Cyrille & plusieurs autres. J'aurai , dans les lettres suivantes , occasion de parler encore plus amplement de cet empereur , en faisant mention des auteurs Grecs qui ont écrit des réflexions critiques , *les Césars* de Julien me paroissant devoir être placés dans les livres de ce genre.

Je viens donc actuellement à Constantin. Voici les principaux reproches que lui fait Zosime ; je les traduirai

8 MÉMOIRES SECRETS

très-exactement (1), pour que l'on puisse mieux en juger. » Constantin

(1) Κωνσταντίνου δὲ τὸν Λικίνιον καὶ ἐν τῇ Νικομηδείᾳ περιεκοῦντος, ἀπογνοῖς ταῖς ἐλπίσιν, ἐπιστάμνος τε ὡς, οὐδεμίᾳ δυνάμει ἐστὶν αὐτῷ πρὸς μάχην ἀρκοῦσα, τὴ πόλεως προσηλθὼν, ἰκέτης τῆς Κωνσταντίνου καλίσσας, καὶ τὴν ἀλυργίδα προσηλαγῶν, βασιλέα τε καὶ δεσπότην ἐθέει, συγγνώμην ἐπὶ τοῖς παραβοῦσων αὐτῶν. ἐθαύρει γὰρ ὡς βιάσειται, τὴ αὐτῷ γαμείης ἔρκους ἐπὶ τῆς παρὰ Κωνσταντίνου λαβούσης. ὁ δὲ Κωνσταντῖνος, Μαρτινιανὸν μὴν παρείδε τοῖς δορυφόροις ἐπὶ θανάτῳ, Λικίνιον δὲ εἰς τὴν Θεσσαλονίκην ἐπιπέμψας, ὡς βιωτόμνον αὐδοῦσι σὺ νᾶσφαλείᾳ, μετ' ἧ πολὺ τῆς ἔρκους παλιτάς (ἦν γὰρ τῆτο αὐτῷ συνήθης) ἀρχόνῃ τῆς ζῆν αὐτὴν ἀφαιρέσει. Περιστάτης δὲ τὴ πάσης εἰς μόνον Κωνσταντῖνον ἀρχῆς. οὐκέτι λοιπὸν τὴν κατὰ φύσιν ἐνοῦσαν αὐτῷ κακοήθειαν ἐκρυπτεν, ἀλλὰ ἐνεδίδου ὧν κατ' ἔξουσίαν ἀπαντα πράττειν. ἐχρήτο δὲ ἔτι καὶ τῆς παλιταῖς ἱερῆς, ἧ τιμῆς ἐνεκα μᾶλλον ἢ χείρας. ἢ καὶ μάντεσιν ἐπειθεῖτο πεπειραμένους, ὡς ἀληθῆ προειπέσιν ἐπὶ πᾶσι τοῖς κλιωρδομημένοις αὐτῷ. ἐπεὶ δὲ εἰς τὴν ῥώμην ἀφίκετο, μετὰ πάσης ἀλαζυνείας, ἀφ' ἐστίας ἀήθη δεῖν ἀξιαδοῦαι τὴ ἀσεβείας Κεῖσπον γὰρ παῖδα, τὴ τῆς Καίσαρος (ὡς εἰρητῆ μοι προτέρου) ἀξιαδένια τίμῆς, εἰς ὑπεψίαν ἐλθόντα τῆ Φαύση τῇ μαίρηᾳ συνείνα, τῆ τῆς φύσεως δεσπὸν μηδένα λόγον ποιησάμενος,

## DE LA RÉP. DES LETTRES.

» ayant assiégé Licinius, son beau-  
 » frere, dans Nicomédie, celui-ci,

ἀνεῖλε, τὸ δὲ Κωνσταντίνου μήτρας Ελένης ἐπὶ  
 τῷ τηλικοντῷ πάτρῃ δυσχεραίνουσης, καὶ ἀχίτως  
 τὴν ἀναιρέσιν ἔνεον φερύσης, παραμυθούμενος  
 ὡσπερ αὐτὴν ὁ Κωνσταντίνος, κακῶ τὸ κακὸν  
 εἰσαλο μείζανι. βαλάνειόν γὰρ ἕσθ' τὸ μείζον  
 ἐκπυρωθῆναι κελεύσας, καὶ τέτω τὸ Φαύσαν  
 ἐναποδέμεθ', ἐξήγαγε νέκρον γλυομένην,  
 ταῦτα συνεπισάμεθ', ἐαυτῷ, ἔπρῳετι γε  
 ἔρκων καλαφρονήσας, πρῳεῖ τοῖς ἱερεῦσι κα-  
 θάρσια τῶν ἡμῆμεθ' αἰτῶν. εἰπόντων δὲ ὡς ἔ-  
 παραδέδοται καθαρμοῦ ζῶσθ' διοσεδήμαλα  
 τηλικαῦτα καθῆραι δυνάμενος, Αἰγύπτιος τις  
 ἐξ Ἰθρηλαῶς εἰς τὴν Ρώμην ἐλθὼν, καὶ ταῖς εἰς  
 τὰ βασίλεια γυναίξιν συνήθης γλυομένης, ἐντυ-  
 χῶν ὧν Κωνσταντῖνα, πάσης ἀμαρτίας ἀναρε-  
 τικὴν εἶ) τὴν τῆς χεισιάνων διεδομάσα, δόξαν  
 καὶ τῆτο ἔχον ἐπάγγελμα, τὸ τῆς ἀσεβείας,  
 μελαλαμοδάνουσις αὐτῆς, πάσης ἀμαρτίας ἔξω  
 παραχρῆμα καθίσαθαι. δοξαμῆου δὲ ῥῶσα τῆ  
 Κωνσταντίνου τὸ λόγον, καὶ ἀφεμῆου μὴν τῆς παρ-  
 ρίων, μελαχόνιος ἢ ὧν ὁ Αἰγ. πλιος αὐτῷ μελε-  
 δίδου, τὸ ἀσεβείας τὴν ἀρχὴν ἐποίησαλο, τὴν  
 μαντικὴν ἔχον, ἐν ἕσπεψία, πολλῶν γὰρ αὐτῷ  
 ἀπὸ ταύτης πρῳρηθέντων εὐτυχῆμελα καὶ ἐκ-  
 θάντων εἰς ἔργον, ἐδεδίει μήποτε καὶ ἄλλοις κατ'  
 αὐτῷ τὶ πυνθανομῆοις τὸ ἐσόμενον πρῳρηθεῖη  
 καὶ ἐκ ταύτης τὸ πρῳμύρεσας πρὸς τὸ ταῦτα  
 καλαλίειν ἐτρέψῃ τὸ ἢ παλίου καλαλαβύσας

» voyant que les affaires étoient dé-  
 » sespérées, & qu'il ne lui restoit plus

ἑορτῆς, καθ' ἣν ἀνάγκη τὸ στρατόπεδον ἦν ἵνασι  
 εἰς τὸ καπέλευλιον, ἀνοδὸν ὀνειδίζων ἀναιδῆν,  
 καὶ τὴν ἱερᾶς ἀγιστείας καλαπαλήσας, εἰς μῖσος  
 τὴν γελοσίαν καὶ τὸ δῆμον ἀνέστησεν. ὅσα ἐνεγκῶν  
 δὲ τὰς παρὰ ταύτων ὡς εἰπεῖν βλασφημίας,  
 πόλιν ἀντήρροπον τῆς Ρώμης ἐζήτη, καθ' ἣν αὐτὸν  
 ἔδει βασιλεῖα καλασῆσασθαι. γηνομῆμος δὲ με-  
 ταξὺ Τρωάδος καὶ τῆς ἀρχαίας Ιλίου, καὶ τόπων  
 εὐρῶν εἰς πόλεως καλασκενὴν ἐπὶ τῆδεῖν, θεμε-  
 λίους τε ἐπέξαστο, καὶ τείχοις τὴν μέγαν εἰς ὕψος  
 ἀνέστησεν ὅσῃ ἀχρὶ (νῦν) ὄραν ἔνεσι τοῖς ἐπὶ  
 τὸν Ἑλλησπόντον πλέουσιν. ἐλθὼν δὲ εἰς μελά-  
 μελον, καὶ ἀτελὲς τὸ ἔργον καλαστικῶν, ἐπὶ τὸ  
 Βυζαντίον ἦεν θαύμασας δὲ τὴν τῆς πόλεως θέ-  
 τιν, ἔκρανε ταύτῃ ὅτι μάστιγα ἀυξήσασθαι, καὶ  
 ἔσα βασιλεὺς οἰκησιν ἀρμοδίαν καλασῆσασθαι. μὴν  
 γὰρ ἡ πόλις ἐπὶ λόφου, μέγαν ἐπέχουσα τῆ  
 ἰσθμῷ, ἔξ ἀφ' ἧς καλουμῆμος κέραιος καὶ τῆς  
 Προποντίδος ἐκλεουμῆμος. καὶ τὸ μὴν παλαμὸν  
 εἶχε τῆ πύλῃ ἐν τῇ συμπληρώσῃ τῆς εἰσῶν ἄς  
 Σεβῆρος ὁ βασιλεὺς ἀποδομήσαστο, πανσάρμμος  
 τῆς μετὰ Βυζαντίον ὀργῆς, ὅτι Νέγρον ὑποδέ-  
 ξαντο πολέμιον ἔντα.

Quum autem Constantinus etiam Nicomediae  
 Licinium obsideret, rebus ille desperatis, quod  
 sciret nullas sibi restare justas & satis amplas ad  
 dimicandum copias, egressus urbe, supplex Con-  
 stantino factus est; & adlata purpura, imperato-  
 rem ac dominum clamabat, veniamque præterito-

» assez de troupes pour pouvoir se dé-  
 » fendre, sortit de la ville & fut trou-

rum poscebat. Nam vitam sibi certo pollicebatur, cujus nomine jusjurandum uxori ejus à Constantino præstitum fuerat. Martinianum Constantinus sarellitibus suis occidendum tradidit, Licinio Thesaloniam ablegato, velut istic secure victuro. Neque multo post ei, violata jurisjurandi religione, quod quidem Constantino non insolens erat, laqueo vitam ademit. Posteaquàm universum imperium ad unius Constantini potestatem rediisset, non jam amplius insitam à natura malitiam tegebat: sed indulgens animi libidini, omnia pro imperio agebat. Et patris adhuc sacris utebatur, non tam honoris religionisve causa, quam necessitatis: quo fiebat, ut & hariolis, si qui essent experientes, fidem haberet; veluti qui vera ei de rebus omnibus, feliciter gestis, prædixissent. At ubi Romam venit, omnis adrogantiæ plenus, ab ipso lare sibi sumendum impietatis exordium putavit. Nam Crispum filium, Cæsaris ut ante dictum est ornatum titulo, quod in suspicionem venisset, quasi cum Fausta noverca consuesceret, nulla ratione juris naturalis habita, sustulit. Quinque Constantini mater Helena tantam calamitatem ægro ferret animo, & intolerabilem ex cæde juvenis dolorem perciperet; quasi consolans eam Constantinus, malum malo majori sanavit. Nam quum balneum accendi supra modum jussisset, eique Faustam inclusisset, mortuam inde extraxit. Horum ipse sibi conscius, & prætereà contemptæ sacramentorum religionis, ad flammam accedens, admissorum lustrationes poscebat. Illis respondentibus, non esse traditum lustrationis modum, qui tam fœda eluere piacula posset, Ægyptius quidam, ex Hispania Romam delatus, palatinisque

» ver Constantin en qualité de sup-  
 » pliant. Il se dépouilla de la pourpre,  
 » l'appella son seigneur & son empe-

mulierculis familiaris factus, & ad Constantini colloquium admissus, sententiam doctrinæ christianorum habere vim abolendi quodcumque peccatum confirmavit, & id ipsum ad eum polliceri, nimirum acceptantes eam homines impios, mox omni delicto liberari. Eam orationem quum non gravare Constantinus accepisset, ac patrita missa faceret, perceptis in quæ hic Ægyptius affererat, principium impietatis hoc dedit, ut divinationem suspectam haberet. Nam quod ei multæ res prosperæ per hanc prædictæ fuissent, quibus quidem re ipsa respondit eventus, verebatur ne itidem aliis adversus ipsum hanc consulentibus, id quod futurum esset prædiceretur. Atque hoc consilio impulsus, ad hujusmodi abolendam se convertit. Quum autem dies quidam more patrio festus adpetiisset, quo die in capitolium exercitui adscendendum erat: eum adscensum verbis contumeliosis impudenter infectans, & à ritu sacrorum recedens, senatus atque populi odium incurrit. Quumque profectas ab omnibus, propè dixerim, execrationes haud ferret; urbem quandam Romæ parem quærebat, in qua palatium ipse sibi conderet. Itaque cum venisset inter Troadem & priscum illud Ilium, invento loco ad urbem condendam idoneo, fundamenta jecit, & muri partem aliquam in altum egit: quam adhuc videre est, si qui versus Hellepontum navigent. Sed quod cum hujus operis instituti pœnituiisset, eo relicto, ut erat imperfectum, Byzantium concessit, cujus urbis situm admiratus, eam quam maximè statuit amplificandam, & efficiendam idoneam, ut principis in eo domicilium esset. *Zosimi hist. lib. 2. Constantinus. XLV. p. 56.*

» reur, & lui demanda pardon de  
» ce qui s'étoit passé autrefois. Conf-  
» tantin avoit juré à sa sœur de ne point  
» attenter à la vie de son mari ; sur ce  
» serment, Licinius croyoit sa vie assu-  
» rée. Il fut donc relegué à Theffalo-  
» nique, sous le prétexte qu'il pourroit  
» y vivre tranquillement & en sûreté ;  
» mais peu de tems après, Constan-  
» tin violant son serment, ainsi qu'il  
» étoit en usage de le faire, Licinius  
» fut étranglé par son ordre. Constan-  
» tin, étant devenu le seul maître de  
» l'empire, ne prit plus aucune mesure  
» pour cacher son mauvais naturel ;  
» mais contentant toutes ses passions,  
» il agit, dans tout ce qu'il fit, avec un  
» despotisme outré. Il participoit en-  
» core aux mysteres sacrés ; mais c'étoit  
» moins par religion, que pour appren-  
» dre par les devins les choses heu-  
» reuses qui devoient lui arriver. Lors-  
» qu'il fut revenu à Rome, son inso-  
» lence & sa cruauté parvinrent au plus  
» haut point ; car ayant conçu quelque  
» jalousie contre Crispus son fils, jeune  
» homme de grande espérance, qu'il



» avoit fait déclarer César peu de tems  
» auparavant, il le fit mourir. Helene,  
» mere de Constantin, fut accablée de  
» douleur par ce parricide. Cet em-  
» pereur, pour lui donner une espece  
» de consolation, ajouta un nouveau  
» crime au premier. Il avoit fait mourir  
» son fils Crispus, parce qu'il l'avoit  
» soupçonné d'être amoureux de Fauſta  
» sa belle-mere; il fit mourir cette mê-  
» me Fauſta, l'ayant fait étouffer dans  
» un bain chaud, & qu'on avoit chauffé  
» excessivement. Cependant Conſtan-  
» tin, déchiré par les remords de tant  
» de forfaits affreux, demanda aux  
» prêtres d'être purifié par les lustra-  
» tions; mais ceux-ci lui répondirent  
» que ses crimes étoient si grands, qu'ils  
» ne pouvoient jamais être effacés. Ce-  
» pendant un certain Egyptien, qui  
» étoit venu d'Espagne à Rome, &  
» qui avoit fait connoissance avec plu-  
» sieurs femmes du palais, eut, par  
» leur moyen, plusieurs conversations  
» avec Constantin, dans lesquelles il  
» lui persuada que la religion chré-  
» tienne pouvoit absoudre de plus

» grands crimes , & que les plus grands  
» scélérats qui l'embrassoient , étoient  
» entierement purgés de leurs fautes  
» passées. Constantin , séduit par les  
» discours de cet Egyptien , quitta la  
» religion de ses peres , & embrassa les  
» opinions des chrétiens. Il défendit  
» ensuite la divination , parce qu'ayant  
» éprouvé très-souvent sa certitude dans  
» les choses qui lui avoient été prédites,  
» il craignoit que les autres ne s'en ser-  
» vissent contre lui , & ne voulussent  
» connoître ce qui lui arriveroit. En-  
» fin , étant allé au capitolé un jour de  
» fête , il tint les discours les plus im-  
» pies , & il abandonna entierement le  
» culte des dieux. Cette conduite le  
» rendit l'horreur du sénat & du peu-  
» ple Romain ; & comme il connoissoit  
» lui-même combien il étoit haï , &  
» qu'il en étoit mortifié , il résolut d'a-  
» bandonner Rome , & de faire bâtir  
» une ville qui lui fût égale en gran-  
» deur & en magnificence. Il fit d'abord  
» faire une enceinte très-grande auprès  
» l'ancienne Troye , & jetta les fonde-  
» mens d'une grande ville ; mais il

» changea ensuite de dessein , & ayant  
 » laissé imparfait ce qu'il avoit entre-  
 » pris , il se retira à Bizance. Frappé  
 » de la beauté de la situation de cette  
 » ville , il travailla à l'augmenter & à  
 » l'orner ; & il en fit , pour ainsi dire ,  
 » la capitale de l'empire , en y fixant  
 » son séjour. «<sup>1</sup>

Voilà ce que dit Zosime de plus fort contre Constantin ; il reste maintenant à sçavoir si les reproches qu'il lui fait sont vrais ou faux. S'ils sont faux , il faut convenir que Zosime est un historien très-méprisable ; s'ils sont vrais , il faut aussi avouer de bonne foi qu'il n'a pû les déguiser ; & qu'en les rapportant , il a conservé le caractère d'un sage & véridique historien. Voyons d'abord les objections qu'on fait contre Zosime. Evagre & Nicéphore disent qu'en parlant de la mort du jeune Crispus , il a déguisé les véritables causes que Constantin avoit eues de le faire mourir. Leunclavius (1) a raison de dire que

(1) Jam quod indignum faciunt admisisse Zosimum clamitant Evagrius atque Nicephorus , qui Crispum Cæsarem , egregia virtute juvenem , & c'est

C'est démentir effrontément la vérité de l'histoire, que de faire une pareille objection. Il étoit si persuadé du peu de poids de cette accusation, qu'il n'a pas même daigné la réfuter, en faisant voir combien elle étoit détruite par le consentement de plusieurs historiens, qui disent la même chose que Zosime. Suidas même, quoique vivant dans un siècle où triomphoit la superstition, & où l'on croyoit que c'étoit une action pieuse de déguiser les crimes des premiers empereurs chrétiens (1), dit précisément la même chose que Zosime.

Quant à ceux qui ont été assez insen-

Faustam Augustam, à Constantino necatos scripserit, à calumnia profectum, vera crimina dissimulante; an à singulari dicam impudentia, negante factum, quod indubitata veritas historiarum, summo consensu scriptorum, ita prorsus gestum fuisse confirmat? *Leunclavii apologia pro Zosimo.*

(1) Κεῖσπος δὲ, ὄνομα τῆς ἡοῦ Κωνσταντινῆς ἡ μεγάλου, ὃν καλακλείνει ἀκριτον, ἤδη τῆς τῆς Καίσαρος ἀξιοθέλια τιμῆς, εἰς ὑποψίαν ἐλθόντα ἡ Φαύση μητρῆς συνέβαιναι· τῆς τῆς φύσεως θεσμοῦ μηδένα λόγον ποιησάμενος· τῆς ἡ Κωνσταντίνου μητρῆς Ελένης ἐπὶ ὧν τηλικούτων πάθει διχεραίνουσης, παραμυθούμενος αὐτὴν ὡσπερ ὁ Κωνσταντίνος, κακῶ τὸ κακὸν ἰάσατο

sés pour avancer que la mort de Crispus & celle de Fauste étoient incertaines, parce qu'Eusebe de Pamphilie, qui vivoit du tems de Constantin, n'en avoit pas fait mention, ils ne méritent aucune réponse; & je m'étonne que Leunclavius (1) ait fait quelque attention à une chose aussi ridicule. Rien n'est plus capable de montrer le peu de cas qu'on

μείζονι. βαλανειὸν γὰρ ἕως τὸ μέτρον ἐκπύρσας, τέτω τὴν Φαύσαν ἐναποδέμψας, ἐξήγαγε νεκρὴν. ζητήσασθαι δὲ, εἰ μετὰ τὸ βαπτισθῆναι ἐποίησε.

Crispus autem, nomen filii Constantini Magni, quem indicta causa occidit, jam Cæsaris dignitate præditum; ob suspicionem consuetudinis cum Fausta noverca: legis naturalis nulla habita ratione. Quem tantum casum matrem Helenam ægre ferentem, ut consolaretur scilicet Constantinus, malum malo majore est medicatus. Balneo enim supra modum calefacto, Faustam in eo collocatam eduxit mortuam. Quærendum autem, num post baptismum hoc fecerit? *Suidas in art. Constantini.*

(1) At non meminit, ajunt, eorum parricidiorum Eusebius ille Pamphilides, Constantini æqualis, & eidem jam mortuo superstes. Quid si etiam hunc ego non admisero? nam male genus hoc historicorum, antistites inquam, & monachi, solent audire; quod liberales in se principes & laudent prolixius, & studiosius à facinorum non modo culpa, sed etiam suspitione liberent; aliis,

DE LA RÉP. DES LETTRES. 19  
doit faire de Sozomene & d'Evagrius,

cæteroqui non contemnendis, quo jure, qua injuria, vel neglectis, vel etiam notatis. At ista sane contra scriptorem insignem exceptione non utamur. Demus id Eusebium vel non voluisse, vel non debuisse scribere; quod ita rationes & ipsius, & temporum sese darent. Aut enim vivo Constantino scripsit historiam, aut eo jam rebus humanis exempto. Vivum ostendere, relato in historiam hoc immani facinore, non nisi cum præsentis vitæ discrimine potuit: idem si eo fuisset extincto, ne à Constantio, qui patri & fratribus superstes fuit, graviora quoque perpeteretur, cautio erat. Nam cui, quæso, pepercisset, cognato qui sanguini non pepercit? Itane dicemus istæc parricidia falso conficta, quia patris, & patri mortuo filii longe crudelioris metu, nullus tum ea litteris prodere fuit ausus? At Crispum laudat Eusebius, inquiunt; quo fit, ut nullo modo simile veri videatur à patre fuisse necatum. Quasi vero furore concitus patris animus ex suspitione de nefaria filii cum noverca consuetudine, tantum in ipso calore iracundiæ imperare sibi potuerit, ne respectu præclaræ illius indolis juvenem occideret; aut non injuriam spectatæ illius virtuti factam ipsemet postea testatus sit, quum interfecti talis filii dolore ac desiderio Faustam conjugem, cujus illum causam suspectum habuerat, in balneo vitam extinxit. Eusebius ergo, si salvus esse volebat, aliter sibi consulere melius haud poterat, quam si totam necati Crispi mentionem de historia sua prorsus excluderet. Nam de duobus ut alterum faceret, necessarium erat: vel uti nocentem Crispum, vel innocentem periisse fateretur. Nocentem facere noluit, quod omnibus aliter videretur: innocentem jugulatum, dicere non potuit, ne patrem accusaret. *Apologia pro Zosimo.*

que de voir qu'ils ont osé accuser Zosime d'avoir inventé l'histoire de la mort de Crispus & de Fauste, parce qu'Eusebe n'en avoit pas parlé ; car tous les autres historiens, soit payens, soit chrétiens, en ont fait mention. Aurele Victor (1), Eutrope (2), Artemius, saint Jérôme, Zonare, Orose & plusieurs autres en ont dit à peu près la même chose que Zosime. Julien, qui vivoit peu de tems après Constantin, & qui étoit le successeur des fils de cet empereur, reproche, dans *les Césars*, à Constantin d'avoir répandu le sang de

(1) At Constantinus, obtento toto Romano imperio, mira bellorum felicitate, regimine, Fausta conjuge, ut putant, suggerente, Crispum filium necari jubet. Dehinc uxorem suam Faustam in balneas ardentis coniectam interemit, cum mater Helena dolore nimio nepotis increparet. *Aurelii Victor. epitome, pag. 130.*

(2) Constantin ne se contenta pas de faire mourir Licinius son beau-frere, Crispus son fils, Fauste son épouse, il fit aussi périr son neveu, prince d'un excellent naturel & d'une grande espérance. Il ôta aussi la vie à un grand nombre de ses amis. Voici comment s'explique Eutrope à ce sujet. „ Primum necessitudines persecutus, egregium virum & sororis filium commodæ indolis juvenem interfecit, mox uxorem, post numerosos amicos. « *Eutrop. breviarium, pag. 150.*

ses plus proches (1). Il dit que les démons le tourmenterent beaucoup, lui & ses fils, pour les punir de leur cruauté.

Venons actuellement aux raisons que Zosime rapporte du changement de religion de Constantin. Il veut qu'on l'attribue aux refus que firent les prêtres de le purifier par les lustrations, & à la facilité qu'il trouva d'avoir chez les chrétiens cette purification qu'il recherchoit. Il y a, dans *les Césars* de Julien, un passage qui fortifie ce que dit Zosime; voici ce passage (2). *Constantin se retira auprès de son fils, qui crioit à un*

(1) *Ἐπέτελλον δὲ αὐτὸν, καὶ κείνοις ὄσα ἤτιον, τῆς ἀθρότης οἱ παλαμναῖοι δαίμονοι, αἰμάτων σαυγενῶν τινύμφοι δίκας.*

Dii vero impietatis vindices ipsum, ut & ejus filios cruciabant, sanguinis cognatorum fusi pœnas exigentes. *Julian. Cesar. pag. 80.*

(2) *Ἰνα καὶ τὸν υἱὸν εὖρων ἀναστροφόμενον, καὶ παραγορεύοντα πᾶσιν, ὅστις φρογνέυς, ὅστις εὐαγῆς καθ'δελυρῆς, ἔτω θάρρων, λ'ποφάνω γὰρ αὐτὸν τοῦτωι ἂν ὑδάτι λεύσας, αὐτικὰ καθάρων· καὶ πάλιν ἔνοχος τοῖς αὐτοῖς γένηται, δώσο τὸ σῆθος πλήξαντι, καὶ τὴν κεφαλὴν πατάξαντι, καθαρὰ γένηται. Id. Ibid.*

Ce fut-là qu'il trouva son fils, qui crioit à un chacun: quiconque se sent coupable de violemens,



chacun : quiconque se sent coupable de violens , de meurtres , ou de quelque autre crime abominable , qu'il vienne ici hardiment. Dès que je l'aurai lavé avec cette eau , je le rendrai entierement net : s'il retombe désormais dans l'infamie des mêmes vices , je ferai qu'après s'être bien frappé la poitrine & battu la tête , il deviendra pur & net comme auparavant. On voit clairement , dans ce passage , le reproche des meurtres que Constantin avoit commis avant son baptême , tels que ceux de Crispus , de Fauste , de Licinius , & la condamnation des actions criminelles qu'il commit après avoir changé de religion. M. le baron de Spanheim convient , dans son *commentaire sur les Césars* de Julien , que cet empereur fait allusion à ce que Zosime raconta dans la suite du changement de

de meurtres , de sacrilèges , ou de quelque autre crime abominable , qu'il vienne ici hardiment. Dès que je l'aurai lavé avec cette eau , je le rendrai entierement net : s'il retombe désormais dans l'infamie des mêmes vices , je ferai qu'après s'être bien frappé la poitrine & battu la tête , il deviendra pur & net comme auparavant. ( Je place ici la traduction françoise de ce passage , parce que le pere Petau ne l'a pas traduit en latin. )

Constantin, qui s'étant, dit-il (1), adressé à un philosophe payen, pour l'expiation de ses crimes, & en ayant été rebuté, eut recours à un évêque Egyptien, qui lui fit cette expiation facile par le moyen du baptême, & par-là porta Constantin à embrasser le christianisme.

Je demande si Julien se fût expliqué aussi clairement & aussi hardiment, lui qui étoit si jaloux de sa gloire, & qui craignoit si fort de passer pour menteur, s'il n'eût pas été certain qu'on ne pouvoit pas démentir le fait qu'il avançoit ? Car, quant à ce que disent Sozomene & Evagrius pour le détruire, nous voyons le cas que nous devons faire de leur autorité, par l'impudence qu'ils montrent en niant que Constantin ait fait mourir son fils & sa femme ; & cela, sur la simple raison qu'un seul auteur n'a pas fait mention de ce meurtre, comme si tous les autres, qui en ont parlé, ne pouvoient être mis en balance avec un seul qui ne l'a point nié, mais qui s'est contenté de n'en

(1) Remarque du baron de Spanheim, dans sa traduction des *Césars de Julien*.

point parler. Il faudroit en vérité avoir bien peu de discernement pour ajouter foi à ce que disent des écrivains, tels qu'Evagrius & Sozomene, lorsqu'ils se trouvent en opposition avec un auteur de quelque considération.

Il reste encore, pour justifier Zosime, à prouver la mauvaise foi & le parjure de Constantin, dans la mort de Licinius son beau-frere. Le forfait de cet empereur est attesté par tous les historiens. *Après diverses guerres, dit Eutrope (1), après une paix faite & rompue, Licinius fut vaincu & battu également sur la terre & sur la mer; & s'étant rendu prisonnier à Nicomédie, il fut con-*

(1) Constantinus tamen, vir ingens & omnia efficere nitens quæ animo præparasset, simul principatum totius orbis affectans, Licinio bellum intulit, quamvis necessitudo illi & affinitas cum eo esset; nam soror ejus Constantia nupta Licinio erat, ac primò eum in Pannonia, secundò ingenti apparatu bellum apud Cibalas instruentem repentinus oppressit; omnique Dardania, Mœsia, Macedonia potitus, numerosas provincias occupavit.

Varia deinceps inter eos bella, & pax reconciliata ruptaque est: postremo Licinius navali & terrestri prælio victus apud Nicomediam se dedit, & contra religionem sacramenti Thessalonicae privatus occisus est. *Eutrop. breviar. pag. 151.*

duit,

duit, comme simple particulier, à Thessalonique, où, peu de tems après, il fut tué contre la foi des sermens. Aurele Victor dit à peu près la même chose qu'Eutrope.

Je ne sçais comment certains écrivains ecclésiastiques ont pû se figurer qu'en déguisant, ou en passant sous silence plusieurs crimes de Constantin, ils viendroient à bout de le faire passer à la postérité pour un prince pieux, lorsque ces mêmes écrivains ont rapporté plusieurs choses de lui, qui prouvent non-seulement son mauvais caractère, mais qui font voir clairement qu'après avoir embrassé le christianisme, il fut aussi mauvais chrétien, qu'il avoit été mauvais payen (1); car, quoique con-

(1) Quod si à Zosimo plena cum orationis libertate factum fuit, non magis idcirco reprehendimeretur, atque alii nonnulli, qui religionem non, ut ille, paganam, sed nostram sequentes, graviter pungere Constantinum non dubitarunt; quum alias ob causas, quas cum Zosimo communes habent, tum quod imperator veri numinis cultum præ se ferens, legem promulgarit, insertam Justiniano codici, qua ob usum magicarum artium eos accusari vetat, qui de nefariis illis ritibus ac disciplinis opem pro corporibus humanis, aut rerum vitæ necessariatum conservacione, quærunt,

verti, il permit l'usage de la magie, & défendit qu'on punit ceux qui se servoient du ministère des démons dans les choses qui pouvoient être nécessaires à la conservation de la vie & à l'utilité des hommes. Il publia, à ce sujet, une loi que nous voyons dans le *code Justinien*. Il rappella d'exil, pour plaire à sa sœur Constance, l'hérésiarque Arius, qui nioit que Jesus-Christ fût égal à son pere, & qui anéantissoit, pour ainsi dire, sa divinité: il relegua à Trêves saint Athanase, & porta par-là le coup le plus sensible à la foi catholique; il

hoc est, qui fonte honorum Deo deserto, quæ ab illo se habituros subsidia desperant, à malis geniis expectant: quasi aut divinis in litteris hoc expresse prohibitum non sit, aut impiæ rei, planeque damnable usus aliquis esse licitus possit. Idem non abs re Constantinum, ob consiliorum & voluntatis in senecta mutationem vituperant; qui Constantiæ sororis impulsu Arium, auctorem sectæ post homines natos impurissimæ, revocavit ab exilio; præclareque de religiosæ pietatis doctrina tam suo sæculo, quam omnem ad posteritatem meritum Athanasium, Trevirorum ad urbem deportari iusserit. Ea crimina quisnam istis à Zosimo indicatis esse graviora non videt? Hæc enim ad Dei gloriam, quietem ecclesiæ, salutem animorum spectabant: quum Zosimus in iis potissimum de Constantino quærat, quæ ad reipublicæ detrimentum pertinebant. *Leuchavii, apologia pro Zosimo, &c.*

prépara tous les maux qui déchirerent l'église sous le regne de ses enfans. Ce font-là des crimes , pour un prince chrétien , aussi grands que ceux que Zosime lui reproche comme historien payen.

Il me paroît que les auteurs ecclésiastiques auroient dû avouer naturellement que Constantin avoit été un très-mauvais prince , soit pendant qu'il avoit été payen , soit après qu'il s'étoit fait chrétien. Ce n'est point aux foibles mortels à vouloir pénétrer les profondeurs divines ; Dieu peut se servir , lorsqu'il lui plaît , des plus mauvais sujets , pour opérer les plus grandes & les plus saintes choses. C'est ainsi que Judas devint un instrument nécessaire au salut du genre humain. La réflexion que je fais , à ce sujet , est d'autant plus juste , qu'elle est fondée sur l'expérience ; & je vois , par l'histoire , que le premier empereur & le premier roi chrétien ont été également méchans , & doivent être placés au rang des plus mauvais princes. Ils se sont fouillés , tous les deux , du sang de leurs parens ; ils ont été les bourreaux de leur maison , &

n'ont eu aucun égard à la foi des fer-  
mens. Il me sera très-aisé de prouver ce  
que je dis ici , en rapportant quelques  
actions de Clovis ; c'est-à-dire , celles  
qu'il fit dans les dernières années de  
son regne , long-tems après être devenu  
chrétien. Je ne ferai que copier ce que  
dit Mézeray , & l'on verra que Néron  
ne fut pas plus méchant que Clovis , qui  
résolut d'exterminer tous les princes qui  
étoient de sa race , ou qui lui étoient  
alliés , pour s'emparer de leurs domai-  
nes ; il commença par Rancaire. Ecou-  
tons parler Mezeray ( 1 ). » Il ne fut pas  
» difficile à Clovis de corrompre ses  
» capitaines , auxquels il promit des  
» armes toutes d'or pour récompense.  
» Ils ne manquerent pas , le jour du  
» combat , de le livrer , lié pieds &  
» mains , au roi , qui le tua , lui & son  
» fils , à coups de hache , de sa propre  
» main , leur reprochant outrageuse-  
» ment qu'ils deshonorioient sa race , de  
» s'être laissé mettre à la chaîne comme  
» des coquins ; ingrat , en leur endroit ,

(1) Mezeray , hist. de France , tom. 1. pag. 37,  
édit. in-folio.

» de l'assistance qu'ils lui avoient prêtée  
 » au besoin contre les Soissonnois ; &  
 » plus juste envers les traîtres qui le  
 » lui avoient vendu , car il ne leur  
 » donna que des armes de léton doré ;  
 » & comme ils se plaignoient de sa  
 » tromperie , il les renvoya bien rude-  
 » ment. Après cela , il se faisit de Ca-  
 » raric & de son fils , prenant pour sujet  
 » qu'ils étoient demeurés neutres du-  
 » rant la guerre qu'il avoit eue contre  
 » Siagrius , & les fit raser , pour leur  
 » ôter la qualité de princes. Alors le  
 » fils , consolant son pere sur cet affront :  
 » *ces branches* , dit-il , *que l'on taille sur*  
 » *des arbres si verts & si pleins de sève ,*  
 » *repousseront , s'il plaît à Dieu , au dom-*  
 » *mage de celui qui les fait couper.* Mais  
 » les cellules du monastere , où ils  
 » étoient enfermés , ne furent pas sour-  
 » des , & rapporterent ce discours à  
 » Clovis , qui fit couper les arbres par  
 » les pieds ( c'est-à dire , qui fit mourir  
 » Cararic & son fils ). Sigebert , prince  
 » de Cologne , qui l'avoit si généreuse-  
 » ment servi dans toutes les affaires ,  
 » fut surpris , après les autres , par un



## 40 MÉMOIRES SECRETS

» étrange artifice. Le roi suborna un  
» flatteur, pour dire ces mots à Clo-  
» deric son fils : *ton pere Sigebert est*  
» *appesanti de vieillesse, & d'une blessure*  
» *à la cuisse, qui le fait clocher.* ( Il l'avoit  
» reçue à la journée de Tolbiac contre  
» les Allemans, dans laquelle il avoit  
» sauvé la vie & l'honneur à Clovis. )  
» *S'il venoit à décéder, je suis assuré de*  
» *bonne part que le roi Clovis te rendroit*  
» *amiablement le royaume.* Sur cette  
» créance, le fils, trompé par la con-  
» voitise de regner, fait assassiner son  
» pere, en donne avis au roi, & s'offre  
» à lui envoyer telle part qu'il lui plai-  
» roit avoir de ses trésors. Comme il  
» vit donc les députés du roi arrivés  
» exprès pour recevoir cet or : *voilà,*  
» leur dit-il en leur montrant un grand  
» coffre, *où mon pere tenoit ce qu'il avoit*  
» *de plus précieux.* Mettez-y la main  
» jusques au fond, lui répondirent les  
» députés. Et alors comme ils le virent  
» courbé, ils l'assommerent à coups de  
» hache. Clovis fit semblablement as-  
» sassiner Rignomeris, petit roitelet du  
» Mans, & beaucoup d'autres princes.

» les parens , afin de s'emparer de leurs  
 » terres & de leurs trésors ; & pour  
 » sçavoir finement s'il ne restoit point  
 » encore quelqu'un de sa race , dont il  
 » se pût délivrer , il avoit coutume de  
 » dire *qu'il s'estimoit malheureux d'être*  
 » *demeuré parmi des étrangers , & sans*  
 » *aucun parent qui l'assistât au besoin.*  
 » Aussi , à vrai dire , ce n'étoit pas sans  
 » raison , quoique ce ne fût pas sa pen-  
 » sée , qu'il se plaignoit de la sorte ; car  
 » Thierry , roi des Ostrogoths , jaloux  
 » de l'alliance qu'il avoit contractée  
 » avec les Grecs , & craignant qu'il  
 » ne vint ensuite s'attaquer à lui , mit  
 » sur pied quatre-vingt mille combat-  
 » tans , qu'il bailla au général Ilba ,  
 » comte des Gepides , pour aller réta-  
 » blir Amalaric , autrement Amalry ,  
 » son neveu , ( fils d'Alaric , tué à la ba-  
 » taille près de Poitiers ) dans le royau-  
 » me d'Aquitaine , tandis que lui-même  
 » demeuroid en Italie , pour contre-  
 » quarrer les desseins de l'empereur  
 » Grec , allié de Clovis. L'armée Go-  
 » thique entre dans la Provence , prend  
 » Antibes , assujettit le pays , & recon-

» quête le Languedoc. Clovis veut ar-  
 » rêter le cours de ces bons succès ;  
 » mais n'ayant plus son bonheur ac-  
 » coûtumé, ni aucuns princes du sang  
 » boucliers de l'état, il fut rudement  
 » battu, & contraint de s'enfuir, laif-  
 » fant la campagne couverte de trente  
 » mille des siens. Cet échec lui ôta la  
 » Provence, pour la mettre entre les  
 » mains des Ostrogoths ; l'Aquitaine  
 » retourna aux Visigoths, & la plus  
 » grande partie de la Bourgogne aux  
 » enfans de Gondebaud. Cette guerre  
 » est diversement narrée ; mais il est  
 » toujours constant que Clovis y reçut  
 » de grandes pertes, depuis lesquelles  
 » il ne vécut pas long-tems ; & n'osant  
 » plus rien entreprendre, il se retira à  
 » Paris, où il fit bâtir l'église des glo-  
 » rieux apôtres saint Pierre & saint  
 » Paul, qui est aujourd'hui sainte Ge-  
 » neviève du Mont ; & outre celle-ci,  
 » la cathédrale de Strasbourg. «

Après avoir lû ce passage de Meze-  
 ray, est-il quelqu'un qui ne soit forcé  
 de convenir que Clovis fut aussi mé-  
 chant que les Caligula & les Domitien ?

Peut-on rien faire de plus affreux que d'engager le fils à assassiner son pere, & de donner ensuite la mort à ce même fils par une trahison affreuse, quoiqu'on soit également redevable de la vie & de l'honneur à ce pere & à ce fils? Les crimes de Clovis se suivoient; & à peine en avoit-il commis un, qu'il en commettoit un autre. Prince sans foi, sans reconnoissance, sans pitié, enfin sans la moindre probité; cependant il a été excessivement loué par les auteurs ecclésiastiques. On ne doit pas en être surpris, puisqu'il bâtissoit des églises. N'a-t-on pas vû des papes, & qui pis est, des papes qui ont été saints, donner les plus grandes louanges, & faire les éloges les plus pompeux des princes, qui, par leurs forfaits, épouvan-toient l'univers? Que n'a pas dit un pape illustre, dans ses lettres, de la reine Brunehaud, la furie de la France? Mais revenons à Zosime, & convenons que les reproches que lui ont faits les auteurs ecclésiastiques, n'avoient aucun fondement.

Plusieurs modernes se sont aussi éle-

#### 54 MÉMOIRES SECRETS

vés contre Zosime ; & quelque impartial que soit la Mothe-le-Vayer, il semble que, cédant dans cette occasion au préjugé, il ait cru qu'il convenoit qu'il blâmât Zosime ; mais, en vérité, les choses qu'il lui reproche sont bien aisées à détruire. Je les parcourrai ici le plus succinctement qu'il me sera possible. *Ce n'est pas, dit-il (1), au seul sujet de Constantin que Zosime fait voir sa passion contre le christianisme ; il attribue la chute de l'empire Romain au mépris de l'ancienne religion du paganisme, & principalement à ce qu'on oublia, du tems de Dioclétien, la célébration des jeux tiulaires.* Lorsque Zosime dit que le christianisme fut la cause de la chute de l'empire Romain, il ne dit que ce dont tout homme, qui réfléchit, est persuadé. Car si Constantin n'eût point été chrétien, il n'auroit jamais abandonné Rome ; ce qui fut une des causes principales des malheurs où furent exposées dans la suite les provinces de l'occident. La haine & l'antipathie, qui se mit entre les chré-

(1) La Mothe-le-Vayer, tom. 1. pag. 344. édit. in folio.

tiens & les payens , acheva la destruction totale de l'empire d'occident. Qui doute qu'un état , dans lequel il y a deux religions , dont l'une persécute l'autre , & qui est avec cela attaqué par de puissans ennemis , ne soit tôt ou tard renversé ? Or il est certain que les chrétiens furent aussi persécuteurs que l'auroient été les payens. Ils firent même plus , ils se divisèrent & se persécutèrent entr'eux ; en sorte que les disputes des ariens & des catholiques ne nuirent guères moins à l'empire , que les divisions des payens & des chrétiens. Revenons à la Mothe-le-Vayer. » Les  
 » malheurs, dit-il (1), qui , selon Zo-  
 » sime (2), arriverent à Gratian, n'eurent point d'autre cause que le refus  
 » qu'il fit, comme chrétien , d'être sou-

(1) Idem , ibid.

(2) Τὸτο παραλαβό.ης ἀφ' Ἑλλήνων Ρωμαιοῖς, πρὸς πρώτην τὴν παρ' αὐτοῖς ἱερωτικὴν ἔχοντι τάξιν, ποτιφικὰς προσηγέρυσαν· οἷς συναειδημένοι τὸς βασιλέας, ἀπὸ τῆς ἀξίας ὑπερέχον, ἐνομοθέτησαν· ἔτυχε τῶτο Νεμῶς Πορταίλιος πρῶτος, ἔ πάντες ἐχῆς, οἱ τε λεγομένοι, Ρήγες, καὶ μετ' ἐκείνους Οκλαβιανός τε

### 36 MÉMOIRES SECRÈTS

» verain pontife des gentils; ce que

αὐτός, ἔοι μὲν ἐκείνον τὴν Ῥωμαίων δὲ παρσε-  
δεξαμένους μετὰρχίας ἅμα γὰρ τὰ παραλαβόντων  
ἕκαστον τὴν τῆς ὅλων ἀρχὴν, ἢ ἱερατικὴν εὐλογίαν  
παρὰ τῆς ποντιφικῶν αὐτῶν προσεφόρετο· καὶ  
παρὰ τὴν ποντιφικὴν μάξιμος ἀνεγράφετο, ὁ  
περὲς τὴν ἀρχιερεὺς μέγιστος· οἱ μὲν οὖν ἄλλοι  
πάντες αὐλοκαρτοί, ἀσκητάριαι φαίνονται δε-  
ξαμένοι τὴν τιμὴν, ἔοι τῆς ἐπιγραφῆς χρυσάμενοι  
ταύτη. ἐπεὶ δὲ εἰς Κωνσταντῖνον ἦλθεν ἡ βασι-  
λεία, καὶ ταῦτα τὴν ὁδοῦ περὶ τὰ θεῖα  
τραπέζας, ἔοι τὴν χερσιανῶν ἐλόμενος πίσι· καὶ  
μὲν ἐκείνον ἐξῆς οἱ ἄλλοι, καὶ Ἰαλεντινιανός τε  
ἔοι Ἰάλης. τῆς οὖν ποντιφικῶν, καὶ τὸ συνήθες,  
προσαγαγόντων Ῥωμαίων τὴν εὐλογίαν, ἀπεσεί-  
σατο τὴν αἴτησιν, ἀδέμιτον εἶναι χερσιανῶν τὸ  
ῥῆμα νομίζας· τοῖς τε ἱερεῦσι τὴν εὐλογίαν ἀναδο-  
δεῖσθαι, φασὶ τὸν πρῶτον ἐν αὐτοῖς τεταγμένον  
εἶπαι, εἰ μὴ βέλεται ποντιφικὸς ὁ βασιλεὺς ὀνο-  
μάζεσθαι, τάχιστα γινώσεται ποντιφικὸς μάξι-  
μος. ἢ μὲν οὖν Ῥωμαίων βασιλεία, τοιαύτη  
ἔχει τὴν τελευτήν.

Hoc à Græcis accepto, Romani eos, qui sa-  
cerdotum in collegiis apud ipsos locum principem  
obtinerent, pontifices adpellarunt; simulque sanxe-  
runt, ut eorum in numero reges etiam, propter  
dignitatis excellentiam, censerentur. Primus qui-  
dem Numa Pompilius hunc honorem adeptus est;  
omnesque deinceps, qui reges appellati sunt; ac  
post illos Octavianus ipse, quique post eum Ro-  
mano in imperio successerunt: simul enim atque  
summum imperium quisque consequeretur, amicus

» Constantin même n'avoit pas eu en  
» averfion. Quand Théodofe (1) ex-

tus ei sacerdotalis offerebatur à pontificibus , & continuo pontificis Maximi titulus ei tribuebatur. Ac cæteri quidem principes univerfi , lubentiffimis animis huic honorem accepiſſe , & hoc uſi titulo videntur ; adeoque Conſtantinus etiã , potitus imperio ; licet is à recta ſacris in rebus via deſixerit , & fidem chriſtianorum amplexus ſit ; itemque poſt illum reliqui ordine ſecuti , & Valentinianus & Valens. Quum ergo pontifices ex more , talem Gratiano amiſtum attuliſſent , averſatus eſt id quod petebant ; ratus non eſſe fas illiuſmodi habitu chriſtianum uti. Quumque ſtola flaminibus reddita fuiſſet , ajunt eum , qui dignitate princeps inter eos erat , dixiſſe : ſi princeps non vult adpellari pontifex , admodum brevi pontifex Maximus fiet. Igitur Gratiani principatus exitum huiuſmodi habuit. *Zofimi , hiſt. lib. 4. p. 200.*

(1) Τῶν δὲ πράγματα ὧδε τῷ βασιλεῖ Θεοδοσίῳ προχωρήσαντων, ἐπιδημήσας τῇ Ρώμῃ, τὸν υἱὸν Ονώριον ἀναδείκνυσι βασίλεια, Στελίχωνα στρατηγόντε δ' ἀποφίνας ἅμα τῆς αὐτοῦ ταγματῆρα καὶ ἐπιτρόπον καλαλιπῶν τῷ παιδί. συγκαλέσας δὲ τὴν γερουσίαν, τοῖς ἀνωθεν παραδεδομένοις ἐμμένους πατέροις καὶ ὅτι ἐλομύλι ἐτι συνεχθῆναι τοῖς περὶ τὸν τῆς Θεῶν ἀποκλινασὶ καλαφρόνησιν, λόγοις προήγε, παρακαλῶν ἀφίεναι μὴν ἢν προτέρῳ μετήε (ὡς αὐτὸς ἔλεγε) πλανῆν, ἐλάσσει δὲ τὴν τῆς Χριστιανῶν πίσιν, ἧς ἐπανεγγελία, παντὸς ἀμαρτήματι ἐ πάσης ἀσεβείας ἀπάλλαγι. μηδένοσ δὲ τῆ παρακλήσῃ πεισθέντοσ, μηδ' ἐλομύλιου τῆς ἀφ'



» horta le sénat Romain à quitter le  
» culte des idoles , lui déclarant qu'il

οὐδὲ ἡ πόλις ἀκίωτη παραδεδομένων αὐτοῖς πα-  
τριῶν ἀναχωρήσασθαι, ἔπειθ' ἰμῆσθαι τῶν ἄλλο-  
γων συγκατάθεσιν, (ἐκεῖνα μὲν γὰρ φυλά-  
ξάντας, ἤδη δεκάσι τοῖς καὶ χιλίοις χρόνοις ἔτεσιν  
ἀπορτήτον τὴν πόλιν οἶκιν· ἕτερον δ' ἄντι τῶν  
ἀλλοξομῶν τὸ ἐκδοσομῶν ἀγνοεῖν) τότε δὲ  
ὁ Θεοδοσίος βαρυνέσθαι τὸ δημόσιον ἔλεγε τῆ  
περὶ τὰ ἱερά καὶ τὰς θυσίας δαπάνη, βέβηλαί  
τε ταῦτα περιελεῖν, οὔτε τὸ τραπίζον ἐπα-  
νοῦντα, ἔτι ἄλλως δ' ἐρασιολικῆς χρείας πλείονων  
δεομῶν χρημάτων· τῆ δὲ ἀπὸ τῆς γροισίας  
μὴ κατὰ δεσμὸν εἰπόντων πρότερον τὰ τελέ-  
ματα, μὴ δημοσίου τῆ δαπανήματι ὄντι,  
διὰ τὸ τῆς θρησκείας δεσμοῦ λήξαντι,  
καὶ τῆς ἄλλων ὅσα τῆς πατρίδος παραδοσέως ἦν,  
ἐν ἀμελείᾳ κειμένων, ἡ Ρωμαίων ἐπικράτεια  
κατὰ μέρος ἐλάττω θεία, βαρβάρων οἰκη-  
ρίων γέγονε, ἢ καὶ τέλειον ἐκπεσοῦσα τῆ οἰκη-  
τόρων, εἰς τὸ κατὰ γῆματι, ὥστε μηδὲ τῶν  
τόπῳ ἐν οἷν γεγονόσιν αἱ πόλεις, ἐπιγινώσ-  
κειν. ἀλλὰ ταῦτα μὲν εἰς τὸ τῆς τύχης κατενεχ-  
θέντα, δείξει σαφῶς ἡ κατὰ μέρος τῆ πραγμάτων  
ἀφήγησις.

Quum hoc modo res Theodosio principi suc-  
cessissent, Romam ingressus, Honorium filium  
Imperatorem declarat, Sthelicone legionum in  
iis locis duce creato, & eodem filio suo tutor  
relictio. Cæterum advocato Senatu, qui patriis  
suntque ritibus inhærebat, nec adhuc permoveri

» ne vouloit plus faire la dépense des  
 » sacrifices , il met cette réponse dans  
 » la bouche de tous les sénateurs : qu'il  
 » n'y avoit point d'apparence de leur  
 » vouloir faire abandonner une religion  
 » où ils avoient prospéré douze cens

poterat , ut iis adfentiretur qui ad contemptum  
 deorum deflexerant ; orationem habuit , quâ eos  
 hortabatur , ut miſſum facerent errorem , ſic enim  
 appellabat ( quem haftenus ſecuti fuiſſent ; &  
 Chriſtianorum fidem amplecterentur ; quæ libera-  
 tionem ob omni delicto & impietate polliceatur.  
 Sed cum huic exhortationi nemo pareret , nec à  
 patris ritibus , quos inde uſque ab origine urbis  
 accepiſſent , diſcedere vellent , & his expertem  
 rationis aſſenſum præferre : quum dicerent , illis  
 obſervatis , ſed jam mille ducentis propemodum  
 annis urbem inviſtam incoluiſſe ; cum quibus ſi  
 commutarent alia , quid eventurum eſſet , igno-  
 rant ) tum vero Theodoſius , ſiſcum ſumtu gra-  
 vari , qui in ſacra & hoſtias fieret ; ſequè iſta velle  
 abolere dixit : qui neque probaret id quod agere-  
 tur , & alioqui ſciret penuriam militatem majores  
 pecunias poſcere. Quum Senatus reſpondiſſet non  
 rite fieri ſacrificia , niſi de publico fierent impen-  
 ſo ; nihiloque minus ob hæc ſacrorum lex abolita  
 ceſſarit , aliaque neglecta jaceant , quæcumque à  
 majoribus tradita fuerunt : diminutum particu-  
 latim Romanum Imperium , Barbarorum domi-  
 cilium factum eſt : aut potius incolis præſus amiſ-  
 ſis , ad eam redactum eſt formam , ut ne loca qui-  
 dem , in quibus urbes ſitæ fuerunt , adgnoſcantur.  
 Sed hæc ad iſtam conditionem deveniſſe , parti-  
 culatim inſtituta rerum narratio clare monſtrabit.

» ans durant , pour suivre une foi sans  
 » raison , à laquelle il sembloit qu'on  
 » eût intention de les contraindre. «  
 Cette réponse des sénateurs à Théodo-  
 dose , est une preuve manifeste de la  
 désunion qu'il y avoit entre les payens  
 & les chrétiens ; désunion qui ne tarda  
 pas à entraîner après elle la chute de  
 l'empire d'occident , qui commença sous  
 les fils de ce même Théodosé : & quant  
 à l'empereur Gratian , il est très-certain  
 que le mépris qu'il fit de la charge de  
 souverain pontife , dut entrer dans les  
 raisons qui lui aliénerent l'esprit des lé-  
 gions , & que les soldats payens furent  
 aussi piqués de ce mépris , que les chré-  
 tiens l'étoient des marques de distinc-  
 tion & d'amitié qu'il témoignoit aux  
 barbares , dont il avoit composé sa  
 garde. Voyons encore un reproche de  
 la Mothe-le-Vayer (1). » La descrip-

(1) Τῆ δὲ πλήθει ἐπὶ τῆτι συνλαραχθέν-  
 τος ( ἦν γὰρ ὁ ἄνθρωπος ἄλογον ὄχλον ὑπαγα-  
 γίασαι δέϊνος ) θορύβου μὲν ἦν πλήρης ἡ πόλις ,  
 ἀπειλήτων δὲ ἡ τῆς χριστιανῶν ἐκκλησία ὑπὸ  
 τῆς λεγόμενων μοναχῶν. οὗτοι δὲ γαμοῖς τοῖς  
 κατὰ νόμον ἀπαγορεύουσι , συσήμελα ἢ πολυάν-  
 » tion

» tion injurieuse de l'ordre monachal ,  
 » qu'il dit s'approprier presque tous les  
 » biens , sous prétexte d'en faire part  
 » aux pauvres , n'est pas une petite

Ἐργα κατὰ πόλεις καὶ κώμας πληροῦσιν ἀν-  
 Ἐρώπων (καὶ) οὔτε πρὸς πολεμῶν, οὔτε πρὸς  
 ἄλλω τίνᾳ χρειᾷ ἀναγκαίαν τῇ πολιτείᾳ· πλὴν  
 ὅτι προίοντες ὁδῶν, μέχρι ἔτι νῦν εἰς ἐκείνου,  
 τὸ πολὺ μέρος τῆς γῆς ἀκειώτατοι, προφάσει  
 ἔτι μελαδιδόνα πάντων πτωχοῖς πάντων (ὡς  
 εἶπεν) πτωχοῖς κτισθήσαντες· οὗτοι δὲ τὰς  
 ἐκκλησίας ἀπολάθουσι, ἐκάλουσι πλῆθη τῶν  
 συνήθεσιν εὐχὰς προσιέναι, πρὸς ὃ διχερροῦνον-  
 τες δημολικοί τε ὁμοῦ καὶ στρατιῶται, ἔτι τῆς  
 μοναχῶν ἢ τῶν ἀνακόψαι, θρασυτήτα.

Ob eam rem perturbata plebe quando vir hic  
 imperitæ plebis animos admirabili quadam arte  
 sibi subicere poterat plena tumultus urbs erat ;  
 jamque adeo fuerat intercepta Christianorum ab  
 iis Ecclesia, qui Monachi vocantur. Hi legitimis  
 nuptiis abstinere, & tam in urbibus quam vicis,  
 populosa collegia complent hominibus non ma-  
 ritatis, nec ad bellum, nec alium reipublicæ ne-  
 cessarium usum idoneis. Nisi quod via quadam  
 progressi, ab eo tempore in hunc usque diem,  
 magnam agrorum partem ad se transfulerunt ; &  
 sub prætextu, quasi cum pauperibus omnia com-  
 municent, omnes prope dixerim ad inopiam re-  
 degerunt. Hi cum ecclesias occupassent, quomi-  
 nus plebs ad consuetas preces accederet, prohi-  
 bent. Quod ægre ferentes, tam plebei quam mi-  
 lites ut Monachorum audacia retundere petuntur.

Id. lib. 5. pag. 304.

Tome VI.

D

» preuve de son animosité. « Comment est-ce qu'un écrivain, aussi sage que la Motte-le-Vayer, a pû faire une critique aussi insensée ? Et qui doute que l'ordre monachal, avant la réformation, n'eût absorbé, en Europe, la moitié des biens ; & dans les pays où elle n'a point été introduite, quelles richesses immenses ne possédait-il point encore ? Et quant aux charités des riches couvens & abbayes, je demande s'il est quelqu'un aujourd'hui assez effronté pour oser en parler, dans le tems qu'on voit les moines, à l'envi de leurs supérieurs, & leurs supérieurs, à l'envi de leurs abbés, faire bonne-chère, avoir des maisons & des jardins superbes, & employer, pour eux seuls, des biens dont ils se sont emparés sur le faux prétexte que leur reproche Zosime ? Mais je crois qu'en voilà assez pour le justifier.

Après avoir pris la défense de Zosime, lorsque j'ai cru qu'on l'accusoit injustement, je remarquerai actuellement qu'il a rapporté plusieurs prodiges qui sembleroient devoir rendre son his-

toire méprisable , si je n'avois pas re-  
 marqué que dans tous les historiens  
 qui l'ont précédé, il se trouve de pa-  
 reils contes, & en plus grande quantité  
 que dans les ouvrages de Zosime. Je  
 placerai ici quelques-uns de ces pré-  
 tendus miracles dont cet historien fait  
 mention. Il rapporte plusieurs oracles  
 qui prédirent la prise de Zénobie par  
 l'empereur Aurélien, & raconte les  
 prodiges qui précédèrent la ruine des  
 Palmyriens, sujets de cette reine. Il  
 dit (1) que les légions de l'empereur

(1) Ενισκιδίου δὲ τῷ πολέμου, καὶ λιμοῦ  
 πᾶσι τοῖς αὐτόθι τοποῖς εὐσκή ψάλλει, ἀπλε-  
 τος ἔμερος κατάρραγεις συκαλήγαγε ταῖς ψέ-  
 κασι καὶ σίλον, ὡσε καὶ σωροῖς αὐτόμαλος ἐν  
 τοποῖς τισὶ συνέθηναι. πάντων ἢ ὧν παραδόξω  
 κατὰ πλαγευέτων, τὸ μὲν ἀρχὴν ἀψαθαι, καὶ  
 τέτω θεραπεύσαι τὸ μὲν λιμὸν ὅση ἐθάρρουν,  
 ἔπει δὲ πάντος δέοις ἢ ἀνάγκη καρτερώτερον,  
 σέψαστες ἄρτοις καὶ μεταλαβόντες, ἅμα καὶ τὸ  
 λιμὸν ἀπεσεύσαντο, καὶ τῷ πολέμου ῥᾶστα τῇ τῷ  
 βασιλείῳ περιγέγονασι τύχη.

Accepto bello, quum fames in omnibus iis lo-  
 cis ingruisset, immensus imber delapsus, una cum  
 guttis frumentum quoque detulit; adeo quidem  
 ut ejus acervi quibusdam in locis, per se structi,  
 extiterint. Omnibus ad rem novam & incredibi-

Probus ayant à combattre, dans un tems de famine, les ennemis de l'empire qui habitoient les bords du Rhin, il plut assez de bled pour en cuire du pain; ce qui donna le moyen aux soldats, exténués par la faim, de prendre des forces & d'être victorieux. Selon Zofime (1), la ville d'Athènes, sous le

lem obstupefactis, initio quidem adringere frumentum, eoque famis uti remedio non audebant: sed quum necessitas omni sit metu valentior, panibus inde coctis vescentes, simul & famem pepulerunt; & Imperatoris fortuna, nullo prope negotio, superiores eo bello discesserunt. *Id. lib. I. pag. 30.*

(1) Terræ motus quoque nonnullis in locis accederunt; Cræta vehementius succussa, cum Peloponneso, reliquaque Græcia; ita ut oppida complura collaberentur, exceptis Athenis & Attica regione: quam ex hujusmodi causa conservatam perhibent. Nestorius, id temporis Sacrorum Antistes constitutus, somnium vidit, quod publicis honoribus Achillem heroa juberet adfici; hoc enim urbi salutare futurum. Quum autem visum hoc cum Magistratibus communicasset, atque illi, rati eum delirare, qui jam senex decrepitus esset, nihil, quod dictum fuerat, fecissent: ipse secum ratiocinatus quid agendum esset, divinisque cogitationibus edoctus, imaginem heroïs, exigam in domo fabricatam, sub Minervæ simulacro, quod in virgineo conclavi collocatum est, posuit. Quoties autem perageret consueta huic Dææ sacra, pariter & illa quæ sciret heroï debita, rite faciebat. Atque hoc modo quum ipsa re somnium con-

regne de Valentinien , fut garantie , ainsi que toute l'Attique , d'un grand tremblement de terre , parce qu'un certain Nestorius fit des sacrifices à Achille. Dans un incendie , qui arriva à Constantinople du tems d'Arcadius , deux statues , l'une de Jupiter & l'autre de Minerve , qui se trouvoient au milieu du feu , n'en furent point endommagées. S'il faut en croire encore le même historien ( 1 ) , les malheurs qui accable-

*filio satisfactum esset , terræque motu passim grassato , solos Athenienses salvos evadere contigit , hisce beneficiis heroïs tota pariter Attica fruente. Hoc autem verum esse , licet ex illis cognoscere quæ Syrianus philosophus , hymnum in hunc heroa scribens , commemoravit. Et hæc quidem à propositis rebus haud aliena , libuit adjicere. Id. lib. IV.*

( 1 ) Quum jam Alaricus prope Romam esset , & inclusos obsidione cinxisset , Serenam Senatus suspectam habere cepit , quasi quæ barbaros adversus urbem adtraxisset. Censuitque & pariter & universus Senatus , & Placidia , Principis uterina soror , Serenam esse necandam , quæ præsentium malorum auctor existeret. Nam & Alaricum ipsum , Serena de medio sublata , discessurum ab urbe , quod nemo superaturus esset , à quo ille sibi proditum iri urbem sperare posset. Erat autem quæ quidem suspicio reapse falsa. Nam nihil hujusmodi Serenæ ad animum acciderat. Verum meritas violatarum rerum divinarum pœnas luebat ; velut hoc ipso jam loco narrare lubet. Quæ



rent Stilicon & son épouse, furent causés par les imprécations d'une vestale.

tempore Theodosius major, oppressa Eugenii tyrannide, Romam venit, & contemptum sacri cultus in animis omnium excitavit, publicum sumpsum ad sacrificia se suppeditaturum inficiatus: expellebantur utriusque sexus Sacerdotes, & fana sacrificiis omnibus destituta jacebant. Tunc igitur his illudens Serena Matris Deum ædem videre voluit. Conspicata verò mundum, collo simulacri Rheæ circumjectum, illo divino cultu dignum: hunc ipsum simulacro ademptum, collo suo adhibuit. Quumque vetula quædam, ex virginibus reliqua Vestalibus, hanc impietatem in os ei exprobrasset: tam contumeliis illi gravibus illudit, quam abigi per Comites eam pedissequos iussit. Tum ea descendens, quidquid illa dignum impietate foret, ut & ipsi Serenæ & marito ejus, & liberis eveniret, imprecatur. Illa vero nullius horum ratione habita, quum mundo isto sibi placens, è fano exisset: sæpenumero quiddam ei fetum quiescenti, tum vigilantanti offerebat, quod mortem imminentem denunciaret. Alii quoque complures similia conspexerunt. Et quidem persecutrix impiorum Vindicta, tantopere suo satisfacit officio, ut etiam eo Serena cognita quod de se futurum esset, non tamen sibi caveret; sed laqueo cervices illas præberet elidendas, quibus Divæ mundum injecerat. Fertur & Stilicho, propter aliam quandam, non absimilem huic impietatem, arcana vindictæ supplicia non effugisse. Nam & is mandasse perhibetur, ut fores Capitolii Romani, quæ auro magni ponderis erant abductæ, laminis istis aureis spoliarentur. Eos autem, qui hoc facere iussi fuissent, in parte quadam forium perscriptum reperisse, MISERO REGI SERVAN-

Serena , femme de ce fameux général , s'étant parée des ornemens de Rhéa , le crime de Serena fut puni , selon Zosime , par un supplice qui lui étoit convenable ; car ayant pris le collet de cette déesse , & en ayant orné son cou , elle fut dans la suite étranglée , & reçut la mort par l'endroit qui avoit servi à profaner les ornemens de la Déesse.

Il faut convenir que voilà des contes indignes de la majesté de l'histoire ; mais je viens de remarquer que la faute , que commet Zosime , avoit été faite par tous ceux qui l'avoient précédé. C'étoit le défaut de l'antiquité , qui aimoit les fables & les prodiges ; & non pas le sien. J'ajoute actuellement à ce que j'ai dit pour excuser cet historien , que nous avons parmi les modernes , & même parmi les écrivains de notre siècle , plusieurs auteurs qui se sont acquis de la réputation , & qui ont raconté des prodiges encore plus étonnans que ceux dont parle Zosime. C'est

TUR. Atque huic scripturæ respondit eventus.  
Nam misere simul & miserabiliter vitam finit.  
*Id. lib. V.*

ce que je démontrerai clairement dans mes *Lettres sur les Historiens modernes*. Ainsi il y auroit de la ridicule à vouloir déprimer le mérite d'un écrivain pour avoir fait précisément la même chose que plusieurs autres, auxquels on ne feroit aucun reproche, & qui ne perdroient rien de leur prix par cette même chose qu'on voudroit employer contre lui.

## §. II.

*Procope.*

PROCOPE étoit de Césarée. Il vivoit du tems de l'empereur Justinien, & il fut secrétaire de Belisaire pendant toutes les guerres que ce général fit en Perse, en Afrique & en Italie; ainsi il a écrit des choses dont il avoit été le témoin oculaire. Photius (1) dit qu'il

(1) Leguntur Procopii Rhetoris historiarum libri octo. Narrat quæ sub Justiniano imperatore Romano cum Persis, Vandalis ac Gothis gesserunt, ductu potissimum Bellisarii, belli Imperatoris: cum quo Rhetor hic diu multumque familiariter versabatur, quæ oculis spectaverat, memoriæ mandavit. *Phot. Biblioth. art. 63.*

eut beaucoup de part à la confiance & à l'amitié de Belisaire. Il devint dans la suite sénateur , & enfin préfet de Constantinople , qui étoit , après l'empereur , la seconde personne de l'empire. On ne fait si Procope a été chrétien ou païen. Je croirois assez volontiers qu'il ne professa point le christianisme , & les raisons de la Mothe-le-Vayer à ce sujet me paroissent très-vraisemblables. » Sans s'arrêter , dit-  
 » il , à ce que Procope semble recon-  
 » noître en beaucoup de lieux la for-  
 » tune pour une grande Déesse , &  
 » sans avoir égard à cette étrange  
 » animosité qu'il a fait paroître contre  
 » Justinien , qu'on fonde en partie sur  
 » l'intérêt de la religion , le seul en-  
 » droit du premier *Livre de la Guerre*  
 » *des Gots* , où il parle des ambassa-  
 » deurs qu'envoya ce prince à l'évêque  
 » de Rome pour accommoder les dif-  
 » férentes opinions des chrétiens , n'est-  
 » il pas capable de détromper ceux  
 » qui ont voulu considérer Procope  
 » comme un Historien catholique ? Je

» ne m'amuserois pas, dit-il (1), à rap-  
 » porter le sujet de ces controverses, ep-

(1) Πρέσβεις ἐκ βυζαντίου παρὰ τῆς Ρώμης  
 Αρχιερέα ἦκον, ὃς, τε τῆς Εφέσου ἱερεὺς Ἰωά-  
 ννης καὶ Δημήτριος τῶν ἐν Μακεδόσι Φιλίππων  
 δόξης ἐνεκεν ἦν χριστιανοὶ ἐν σφίσιν αὐτοῖς ἀν-  
 τιλέγουσιν ἀμφιγνοῦντες. τὰ δὲ ἀντιλέγορμα  
 ἐγὼ ἔξεπιστάμενος ὡς ἠκιστα ἐπιμονηθήσομαι  
 ἀπονοίας γὰρ μακρόδοξος τινὸς ἠγούμαι (ἔ) διε-  
 ρευνᾶσθαι τὴν τοῦ Θεοῦ φύσιν ὅποια ποτε ἔστιν.  
 Ἀνθρώπων γὰρ οὐδὲ τὰ ἀνθρώπεια εἰς, τὸ ἀκρε-  
 βὲς οἶμαι κατηληπτὰ, μὴ τί γε δὴ τὰ εἰς Θεοῦ  
 φύσιν ἦκοντα. ἐμοὶ μὲν ταῦτα ἀκινδύνους σεσια-  
 πείδαι μόνον τὰ μὴ ἀπιστῆσαι τέλει κηρύγμα ἐγὼ  
 γὰρ ἂν οὐδὲν ἄλλο περὶ Θεοῦ ὁτιοῦν εἴποιμι, ἢ  
 ὅτι ἀγαθὸς τε πάντοτε εἶη. καὶ σύμπαντα  
 οὐ τῆ ἑκάστος γενώσκειν ἰσθὶ ὑπερὶ οἴεται καὶ  
 ἱερεῖς, καὶ ἰδιώτης.

Legati ad Romanum Pontificem Byzantio ve-  
 nerunt Hypatius Ephesiorum Antistes, ac Deme-  
 trius Philippenum, qui sunt in Macedonia; ni-  
 mirum de ea quaestione acturi, in qua dubiis sen-  
 tentiis inter se Christiani dissentiunt. Eam con-  
 troversiam, etsi probe ipse teneam, minimè ta-  
 men commemorabo, quod vesanam esse putem  
 insaniam, Dei quæ sit natura disquirere: nam  
 humana hæc ipsa, nedum Dei naturam, perfecte  
 assequi mortales haud quaquam existimo. Quare  
 tutius hæc ego silentio præteribo, sola tantum  
 credulitate veneratus. Si quidem de Deo nihil ipse  
 præterea affirmaverim, nisi quod bonus omni ex

» core qu'il ne me soit pas inconnu , parce  
 » que je tiens que c'est une folie de vou-  
 » loir comprendre la nature divine , &  
 » sçavoir ce que c'est que Dieu. L'esprit  
 » humain ne connoît pas seulement les  
 » choses d'ici bas , comment pourroit-il  
 » satisfaire dans la recherche de la Divi-  
 » nité ? Je laisse donc là de si vaines ma-  
 » tieres , & que la crédulité des hommes  
 » sait respecter , me contentant d'avouer  
 » qu'il y a un Dieu plein de bonté , qui  
 » nous gouverne , & dont la puissance s'é-  
 » tend sur tout cet univers. Que chacun  
 » croie la dessus ce que bon lui semblera,  
 » soit qu'il se trouve prêtre & attaché au  
 » culte divin , ou homme de condition  
 » privée & séculière. En vérité il ne  
 » pouvoit pas se moquer plus nette-  
 » ment de toute notre théologie , &  
 » du zele des peres de l'église , qui  
 » s'occupoient pour lors à combattre  
 » l'héresie des Ariens en ce qui touche  
 » la seconde personne de la Trinité.

parte sit , resque universas sua potentia complec-  
 tatur. De hisce verò controversiis ita quisque vel  
 Sacerdos , vel privatus homo loquatur , quemad-  
 modum ille sentire libuerit. Procop. hist. lib. 5.

» Son discours est celui d'un pur déiste,  
» qui pensoit, comme assez de philo-  
» sophes ont fait, & ce Melissus entre  
» autres dans Hesy chius, qu'on ne  
» pouvoit rien déterminer de Dieu que  
» témérairement, & qu'il étoit impos-  
» sible d'en avoir nulle sorte de con-  
» noissance. Comment peut-on s'ima-  
» giner qu'un homme fût chrétien, qui  
» fondeoit sur de semblables maximies  
» tout ce qu'il croiroit du ciel? Que  
» si nous joignons à cela les marques  
» de superstition païenne qui paroif-  
» sent dans tous ses livres, nous au-  
» rons bien de la peine à le distinguer  
» des plus profanes Gentils. Le conte  
» qu'il fait, au premier *Livre de la*  
» *Guerre Persique*, de l'artifice dont se  
» servirent les Mages pour faire con-  
» fesser à Arsace la vérité, est de cette  
» nature. Ils couvrirent la moitié d'un  
» plancher de terre de Perse, & l'au-  
» tre de terre d'Armenie, toutes deux  
» conjurées de sorte que quand Arsace  
» étoit sur celle-ci, qui étoit de son  
» país, il avouoit tout ce qu'il avoit  
» nié sur la premiere. Il veut, au *Livre*

» suivant que des *signes militaires* ( puis-  
 » què nous n'avons point d'autre mot  
 » pour expliquer ce qui tenoit lieu  
 » d'enseigne aux gens de guerre de ce  
 » tems-là ) se tournerent d'eux-mêmes  
 » du couchant au levant, par un pré-  
 » sagede la calamité où tomberent ceux  
 » d'Antioche. Le roi Genseric, recon-  
 » noit dans le premier *livre de la guerre*  
 » des *Vandales*, au vol que fit une ai-  
 » gle sur la tête de Martianus, qu'il  
 » seroit un jour empereur. Attila, prêt  
 » de lever le siège, s'arrêta devant  
 » Aquilée, voyant une cicogne qui  
 » emportoit ses petits hors de la ville,  
 » & il rapporte un de ces songes au  
 » même *livre*, qui témoigne assez  
 » combien il y déferoit, puisqu'il con-  
 » fesse que rien ne le fit résoudre à  
 » s'embarquer avec Belisaire, que ce  
 » même songe, le plus vain qu'il pou-  
 » voit faire. Ce qu'il écrit de la guer-  
 » re des Gots n'est pas plus exempt  
 » de semblables superstitions. Un juif  
 » y prédit avec trente pourceaux la  
 » ruine des Gots en Italie, & Conf-  
 » tantin y fait enterrer dans le princi-



## 14 MÉMOIRES SECRETS

» pal marché de la ville qui porte son  
 » nom, ce renommé palladium d'E-  
 » née, transporté là de Rome expref-  
 » sément. Y a-t-il rien en tous ces con-  
 » tes qui se ressent de la pureté du  
 » christianisme (1) ? « J'ai rapporté en  
 entier ce passage de la Mothe-le-  
 Vayer, parce qu'il me semble prou-  
 ver évidemment que Procope ne fut  
 jamais chrétien. Cependant plusieurs  
 auteurs modernes assurent le contraire ;  
 & Nicolas Alemannus, qui le premier  
 nous a donné une traduction latine de  
 cet Historien, prétend qu'il faisoit (2)

(1) La Mothe-le-Vayer, tom. 1. pag. 341. édit.  
*in-folio.*

(2) Certè Justinianus de sacris à se excitatis æ-  
 dificiis historiam Procopio gentili nunquam com-  
 mississet. Hæreticos autem & Samaritas, qui Cæ-  
 sariæ Palestinæ frequentes admodum erant, prorsus  
 averfatur. Demum in libris Ædificiorum Jus-  
 tiani aperte Christianorum fidem non semel pro-  
 fitetur. Quamobrem ad eos se composuisse vide-  
 tur, quod POLITICOS appellant: sed longe verius  
 hæresum omnium sentinas, prorsusque atheos  
 appellarent, qui licet in speciem catholici videan-  
 tur, nullique sectæ nominatim addicti sint, pri-  
 vatis tamen rationibus, vel reipublicæ commodis  
 christianam religionem pietatem metiuntur, ne-  
 que de Deo, quid sentias, quidve doceas, si res  
 ita ferat, vehementer laborant; hæreticos autem

profession du christianisme , mais qu'il étoit au nombre de ceux qu'on appelle politiques en matière de religion , qui sont non seulement plus dangereux que les hérétiques , qui sont presque aussi pernicious que les Athées. Ils restent attachés à la religion chrétienne , parce qu'ils croient que leur intérêt le demande. D'ailleurs ils s'embarrassent fort peu de ce que les hommes pensent de Dieu , & ils protègent , ou ils abandonnent les hérétiques , les Astrologues & plusieurs autres gens semblables , qui sont les pestes de la religion chrétienne , selon qu'ils pensent que le demande la situation des tems & la tranquillité de la société. C'est ainsi que Procope a parlé d'une manière indifférente dans les anecdotes des hérétiques &

& astrologos , aliasque ejusmodi catholicæ fidei pestes , prout è re ac tranquillitate publica esse illis videtur , ita recipiunt & infectantur. Quod de hæreticis & astrologis dico , habes hic in *Alexandrotis*. De Deo autem, libro Gothorum primo , hæc est Procopii sententia , cuique pro libidine de Deo credere permittendum potius existimat , quam reipublicæ procellas videre , quibus tum Romanum imperium ob nonnullas de fide quæstiones jactabatur. *Alemannus ; Præf. Procop. pag. 11.*

## 16 MÉMOIRES SECRETS

*des astrologues, & de Dieu dans son premier livre de la guerre des Gots, permettant à chacun d'en croire ce qu'il jugeroit à propos, plutôt que de prendre parti dans les disputes de religion, qui dans ce tems-là agitoient l'Empire & préparoient sa destruction totale. Ces raisons de Nicolaus Alemannus me paroissent très-foibles ; car pour montrer que Procope a été chrétien, il ne s'agit pas de prouver qu'il a parlé comme auroit pû le faire un homme à qui toutes les religions étoient indifférentes ; il faut montrer qu'il a parlé comme un chrétien, & que lorsque l'occasion s'est présentée, quoique mauvais chrétien, il s'est cependant expliqué en chrétien. Or c'est ce qu'on ne voit point dans les ouvrages de Procope ; ainsi il faut convenir de bonne foi qu'il étoit païen. Un zele mal entendu a été la cause des efforts que plusieurs écrivains ont faits dans ces derniers tems pour établir le christianisme de Procope. Ils ont pensé qu'il étoit dangereux de convenir que jusques à l'entière destruction du paganisme, qui ne fut causée*

que par une violente persécution, & par des édits qui punissoient ceux qui y étoient attachés; il y avoit eu des personnes d'un grand génie & d'un mérite tel qu'étoit celui de Procope, qui avoient suivi les opinions des païens. Ces écrivains n'ont pas assez réfléchi sur la force des préjugés & de la coutume. C'étoit à cela qu'il falloit recourir, pour prouver qu'il n'étoit pas surprenant de voir des gens d'esprit attachés au paganisme jusques au dernier moment de sa chute, & non point à des raisons frivoles pour établir que ceux, qu'on disoit avoir été païens, ne l'avoient point été. L'expérience nous montre évidemment aujourd'hui combien il est possible que des gens, qui ont du mérite, de l'esprit, de la science, restent unis à des sectes & à des opinions dont ils voyent eux-mêmes la ruine entière. Le moment, où le jansenisme va expirer, est arrivé; cependant ne voyons-nous pas des personnes qui lui sont fortement attachées, & qui, voyant à S. Medard les honneurs de Saint Pâris aussi détruits que

ceux de Jupiter l'étoient au Capitole dans le tems de Procope, font, avec de l'esprit & de la science, jansenistes comme Procope fut païen, avec les mêmes qualités? Il est vrai que cet historien paroît beaucoup plus modéré, lorsqu'il parle des disputes de religion, que ne le sont les écrivains jansenistes; mais cela ne vient que de la différence des préjugés des païens & des chrétiens. Il est certain que les premiers, malgré les persécutions que leur firent quelques empereurs, ont toujours été plus vifs & plus emportés dans les disputes de religion que les derniers. Les païens n'eurent jamais la moindre idée de faire la guerre & de se détruire les uns & les autres, pour savoir si l'on offriroit à Cérès du pain & du vin, ou simplement du pain, & pour décider si Minerve, sortie du cerveau de Jupiter, avoit été formée uniquement de la substance de ce Dieu. Combien de millions d'hommes n'ont pas péri, pour recevoir le terme de *consubstantialité*? A peine les chrétiens eurent-ils un prince de leur

religion, qu'ils commencèrent à se persécuter & à se détruire. Ils ont gardé jusqu'aujourd'hui une conduite aussi insensée, & l'on ne peut gueres se promettre qu'ils agiront à l'avenir plus humainement & d'une maniere plus conforme à l'esprit de leur sainte religion, qu'ils abandonnent & qu'ils détruisent, sous le prétexte de la servir.

Venons aux ouvrages de Procope. Nous avons de lui une histoire, divisée en huit livres. Les deux premiers contiennent la guerre des Perles, le troisième & le quatrième celle des Vandales, & les quatre derniers celle des Gots. Toutes ces différentes guerres avoient été faites, sous le regne de Justinien, par Belisaire, grand général & favori de cet empereur, qui dans la suite en fut pourtant disgracié, & mourut dans une extrême pauvreté. Dans la guerre des Gots, Belisaire reprit sur ces peuples barbares l'Italie dont ils s'étoient emparés, après que les Hérules qui les avoient précédés dans cette conquête, eurent entièrement détruit l'empire d'occident sous

Augustule. Ainsi les Hérules soumièrent les Romains, les Gots vainquirent les Hérules, & cinquante ans après leur victoire, furent eux-mêmes détruits par les Grecs, commandés par Belisaire, qui prit possession de l'Italie pour l'empereur d'orient. Mais les Lombards reprirent peu à peu aux Grecs les conquêtes de Belisaire, & fonderent en Italie le royaume de Lombardie, qui dura environ deux cens ans, jusques à ce que Charlemagne, roi de France, délivra Rome & l'Italie de la servitude où elle gemissoit depuis trois siècles, prit le titre d'empereur, & rétablit l'empire d'occident, l'an 800. de notre Seigneur.

Dans les huit livres d'histoire que Procope a écrits, il a toujours parlé fort honorablement de Justinien & de sa femme Théodora. Dans le second *livre de la guerre des Perses* il loue le premier d'une grande prévoyance, jointe à une piété singulière, au sujet d'une peste qui ravagea Constantinople. Dans plusieurs autres endroits de son ouvrage, il parle encore du coura-

ge , de la libéralité , de la douceur , de la magnificence de ce prince. Il donne aussi de grandes louanges à Theodora , & fait mention plusieurs fois de son zele & de sa charité. Il lui attribue tout l'honneur de ce qui se passa , lorsqu'Hipatius , voulant détrôner Justinien , s'étoit fait proclamer empereur à Constantinople. Elle opina , selon Procope , avec tant de fermeté , qu'elle ranima le courage abattu de tous ceux qui étoient dans le conseil. Ce même historien dit que Jean de Cappadoce fut démis justement de sa charge ; parce qu'il calomnioit l'impératrice Theodora , princesse vertueuse. Après des éloges si grands & si souvent répétés dans tout le cours de l'histoire de Procope , n'est-il pas surprenant que dans un ouvrage , qu'il a intitulé *Anecdotes* , il ait déchiré sans aucun ménagement le mémoire de Justinien & de l'impératrice son épouse ? Cette contrariété de sentimens est seule capable de détruire toute la croyance qu'on pourroit ajouter au discours de Procope ; car quel cas peut-on faire



d'un historien qui écrit sur le même sujet, sur les mêmes personnes & dans le même tems, pour ainsi dire, deux ouvrages directement opposés ? Un homme de bon sens doit conclure que l'un de ses ouvrages est un panégyrique que la basse flatterie a fait écrire, & l'autre une satire dictée par quelque mécontentement. Aussi assure-t-on que Procope a laissé ses *Anecdotes* imparfaites, & ne les a pas continuées, parce qu'il se repentit de s'être laissé emporter à sa passion, & qu'ayant reçu ses appointemens dans le tems qu'il travailloit à cet ouvrage, il ne voulut plus le finir; car il paroît en plus d'un lieu que c'étoit le défaut du paiement de ses pensions, qui avoit mis Procope de mauvaise humeur. Il étoit aussi très-fâché d'avoir été près de trente ans, sans pouvoir parvenir aux grandes charges; mais enfin il fut reçu au nombre des sénateurs. Il obtint la qualité d'*Illustre*; titre qui ne se donnoit qu'à peu de personnes, & parvint même à être préfet de Constantinople, qui étoit, après l'empereur, la première person-

ne de l'empire. Cependant ces *Anecdotes* sont restées, & le tort qu'elles font à la mémoire de Justinien & de son épouse, est irréparable. Premièrement, parce que les hommes croient plutôt le mal que le bien; secondement, parce qu'il est peu de gens qui veuillent entrer dans une discussion littéraire, qui seule peut décharger Justinien de tous les crimes qui lui sont imputés dans cet ouvrage satyrique. Quant à moi, qui suis persuadé que quoique Justinien n'ait pas été un Prince comparable à des empereurs comme Titus, Marc-Aurele, Trajan, il a eu cependant de très-grandes qualités. Je dirai naturellement ce que je pense à son sujet, & j'examinerai non seulement ce que Procope en a dit dans ses *Anecdotes*, mais encore ce que plusieurs auteurs en ont écrit.

Je pourrois, si je voulois, ici m'élever contre l'autencité des *Anecdotes*. Elles ont été rejetées par plusieurs savans comme un ouvrage supposé; & la Mothe-le-Vayer (1) les a regardées

(1) Si j'osois suivre le jugement d'un des hom.

## 74 MÉMOIRES SECRETS

comme indignes ; non seulement par la matière , mais même par le style , d'être attribuées à Procope. J'avoue , malgré tout cela , que je ne doute pas un seul instant que ces ouvrages ne

mes de ce siècle qui a le plus de connoissance de la langue grecque , je croirois volontiers avec lui que le livre des *Anecdotes* est un ouvrage supposé , & qu'on attribue faussement à l'historien Procope. Ce qui est véritablement de lui , se voit écrit d'un style beaucoup différent de celui de cette satire , & qui a bien plus l'air de l'ancienne Grèce. Mais parce que ceux mêmes qui ont travaillé contre les *Anecdotes* , semblent demeurer d'accord qu'elles sont de celui à qui on les donne , j'ai été contraint d'y faire les réflexions précédentes , & de traiter Procope sur ce fondement plus désavantageusement que je n'eusse fait sans cela. Il est vrai qu'au même tems que j'acheve cette section , une épître de Balthazar Boniface au clarissime Molini , dont je viens de faire lecture , m'empêche de me repentir d'en avoir usé de la sorte. Elle est imprimée à la fin de ses jugemens sur ceux qui ont écrit l'histoire Romaine. Et parce qu'il n'avoit point parlé des *Anecdotes* au chapitre de Procope , il prend sujet d'en déclarer son sentiment à ce Seigneur vénitien dans la lettre que je dis. Certes il n'a pas moins été touché que moi par une si insolente invective , & il s'étonne , comme je viens de faire , que Rivius & ceux qui ont entrepris d'y répondre , ne se soient point avisés de la considérer comme une pièce supposée , bien qu'il ne détermine rien pour ce regard , se contentant de déclarer combien elle lui est suspecte. *La Mothe-le-Vayer* , tom. I. pag. 348. édit. in-folio.

soient

soient de lui. Tous les auteurs anciens qui en ont parlé, le lui ont donné. Suidas est si clair & si précis sur cet article, qu'on ne sauroit l'être davantage. Procope, dit-il ( 1 ), Orateur & Sophiste, écrivit les guerres que Belisaire fit en Italie & en Afrique. Il étoit secrétaire de ce général, & l'accompagna dans toutes les expéditions dont il fait le récit. Il écrivit ensuite un autre ouvrage sur les actions de Justinien, qu'il intitula *Anecdotes*, & qui fait le neuvième livre de son histoire. Il s'y déchaîne horriblement contre Justinien & Théodora son épouse, contre Belisaire & sa femme. Nicéphore Caliste est aussi précis que Suidas; & il dit ( 2 ) que le dernier ouvrage de

(1) Procopius, illustris Cæsariensis Palæstinus, Orator & Sophista, scripsit historiam Romanam, bella scilicet Belizarii, res Romæ & in Africa gestas. Fuit temporibus Justiniani imperatoris, à secretis Belizarii dictus, & Comes in omnibus bellis; dicitur de rebus Justiniani ut ejus libri omnes sint novem. In hoc opere vituperationes & insectationes Justiniani & Theodoræ ejus conjugis, atque etiam Belizarii & uxoris ejus continentur. *Suidas, in Collectaneis.*

(2) Facta Justiniani à Procopio Cæsariensi eleganter admodum & docte in temporum suorum historia sunt conscripta. Quatuor autem volumi-

Procopé est une rétractation des louanges qu'il avoit données à Justinien. Enfin il l'accuse d'avoir chanté la palinodie ; ce sont ces propres termes. Il faut donc convenir de bonne foi que les *Anecdotes* ont été écrites par Procope ; mais c'est une raison pour qu'elles soient moins dignes de foi que si elles étoient d'un autre auteur ; & nous avons déjà remarqué combien un historien , qui se contredit entièrement dans deux ouvrages qu'il écrit sur le même sujet , est méprisable. Cependant en abandonnant cette objection qui est d'un très-grand poids , & en ne considérant que les *Anecdotes* par rap-

na is ad antiquitatis stylum accidentia composuit : quorum unum *Persica* nominavit , in quatuor partes divisum opus : secundum pari divisione *Gothica* ; quæ scripta , bella ab ipso Justiniano & Belizario in orbe Romano feliciter gesta completuntur. Tertium *Ædificia* inscripsit , magnifice admodum commemorans quæ opera Justinianus construxerit ; templa scilicet regia , oppida & urbes , pontes , atque alia ad publicum usum spectantia. Quartum opus retractatio est orationum quas apud Justinianum laudibus cum vehens habuit ; quasi quædam palinodia , seu recantatio minus recte ab eo dictorum. *Nicephor. Calist. lib. 17. cap. 10.*

port à elles-mêmes , on trouve qu'elles sont indignes de foi par les choses ridicules , & j'ose dire insensées , qu'elles contiennent contre Justinien , & surtout contre Theodora & son épouse.

Commençons à examiner certains reproches que Procope fait à Justinien. Il veut que cet empereur (1) fût le fils d'un démon , & il assure que sa mere avoit avoué très-souvent qu'elle l'avoit eu d'un Incube qui couchoit avec elle , qui ne se rendoit pas visible , mais qui cependant n'en étoit pas moins propre à la génération & à remplir tous les devoirs du mariage. Après avoir fait naître l'empe-

(1) Λέγουσι ἡ αὐτὸ καὶ τὴν μήτηρα φάσαι ἃ ἐπιτηδεύων τισιν , ὡς ἔ Σαββατίου τῆς αὐτῆς ἀνδρός , οὐδὲ ἀνθρώπων τινὸς υἱὸς εἶη. ἦνικα γὰρ αὐτὸν κύειν ἔμελλεν ἐπιφοιτᾶν αὐτῇ δαίμόνιον οὐχ' ὄραμαίον , ἀλλ' αἴσθησιν τίνα ὅτι ἴδῃ παρῆσιν αὐτῇ παρεχόν , ἄτε ἄνδρα γυναίκε. πλησιάσαντα , καθάπερ ἐν ὄνειρα ἀφανισθῆναι.

Certè Justiniani matrem nonnulli ex necessariis narraſſe ferunt , hunc non Sabbatii conjugis , aut hominum cujusciam eſſe ſobolem ; ſed eo grvida antequam eſſet , quandam genii ſpeciem ad ſe ventitaſſe , quæ non ad viſum , ſed ad contactum ſepræberet , accubaretque ſibi , & quaſi maritus ſe conjugem iniret , denique veluti per inſomnium evaneſceret. Procop. Anecdor. p. 59.

reur d'un démon, Procope rend l'im-  
pératrice Theodora son épouse la con-  
cubine de tous les diables. S'il faut en  
croire cet historien (1), ces intelligen-  
ces infernales alloient très-souvent chez  
elle lorsqu'elle étoit encore fille, chassoient  
les amans qu'ils y trouvoient, pour pren-  
dre leur place dans son lit. Voilà des  
diables qui ressembloient fort aux jeu-  
nes mousquetaires & aux lieutenans  
d'infanterie. En vérité n'est-il pas hon-  
teux qu'un auteur, qui n'est pas privé  
du sens commun, rapporte de pareils  
contes? C'est pourtant sur ces mêmes  
contes que Procope établit qu'il y avoit  
apparence que Justinien & son épouse  
étoient des démons incarnés. Il dit (2)

(1) Λέγουσι δὲ καὶ τῆ Θεωδώρας ἐρασῶν τινες  
ἦνικα ἐπὶ τῆ σκηνῆς ἦν, νύκτωρ τὶ αὐλοῖς ἐπισ-  
κῆψαν δαίμονιον, ἔξελάσαν τῆ δωμαλίου, ἵνα  
δὴ σὺν αὐτῇ ἐνυκτέρευον.

De Theodora, cum adhuc erat in scena, ejus  
amasi ferunt, nocturnos lemures in fornicem ir-  
rumpentes, inde se abegisse, ubi multam noctem  
cum illa traherent. *Id.* pag. 57.

(2) Διὸ δὴ ἐμοί τε ἐ τοῖς πολλοῖς ἡμῶν ἐδὲ  
πρώποτε ἔδοξαν οὔτι ἄνθρωποι εἶναι, ἀλλὰ δαί-  
μονες παλαμναῖοι τινες, καὶ ἄσπετος τῆ ποιηταί

que ceux qui les connoissoient comme lui, ne doutoient point qu'ils ne fussent de véritables diables qui avoient pris la figure humaine, afin de perdre plus commodément le genre humain. Il ajoute (1) que

λέγουσι βροτολοιγοὶ ἕστην. οἱ δὲ ἐπὶ κοινῆς βουλευσάμενοι ὅπως ἅπαντα ἀνθρώπεια γένητε. καὶ ἔργα ὡς ῥῆσα; καὶ τάχιστα διαφείρειν ἱκανοὶ εἶεν, ἀνθρώπειόν τε ἠμπέροχοντο σῶμα, καὶ ἀνθρωποδάμνες γεγνημένοι τῷ τρόπῳ τέταξιμπασαν τὸ οἰκουμένῳ καλέσεισαν.

Quamobrem & mihi, & mei-ordinis plerisque hi nunquam homines visi sunt, sed perniciosi daemones, & funestæ hominum pestes, qui in commune consuluerint, ut omnes hominum nationes, atque negocia facile, citoque perditum irent, eoque humanas induti formas, quasi semi-homines furia, sic universum terrarum orbem convulserint. *Id. pag. 56.*

(1) Ὡν δὲ καὶ ἡ τύχη ὑπουργεῖ τῇ γνώμῃ συγκατεργαζομένη τῶν ἀνθρώπων διαφθοράν, σεισμῶν τε γὰρ καὶ λοιμοῖς, καὶ ὑδῶν ἐν ὑδαίων ποταμῶν ἐπιρροαῖς, ἀπὸ τὸν χρόνον τέταν πλείστα διολωλέναμ τετύχηκεν, ὡς μοι αὐτικὰ λελεξεται. ἰὺτως σὺν ἀνθρωπείῳ, ἀλλ' ἑτέρῳ θένει τὰ δεινὰ ἔπρασον.

In quorum sane consiliis ministram se præbuit fortuna ad mortalium perniciem; quandoquidem sub id tempus, ut statim narrabo, & terræ motibus, & pestilentibus, & fluminum eluvionibus tot acciderunt vastationes, ut illa etiam ab his non humana vi facta videantur. *Id. pag. 56.*



l'événement justifia cette croyance par les tremblemens de terre, les pestes & les inondations qui arriverent pendant le regne de Justinien. Toutes les Anecdotes font écrites dans le même goût, il y regne par tout un esprit, je ne dirai pas de satyre, mais de fureur & de rage. Justinien y est dépeint comme un homme (1) qui se laissoit transpor-

( ) Οὐ μὲν τι ἠρυθεία τινὰ ἔπρὸς αὐτὴν ἀπολουρῶν. οὐμὴν τῆς ὀργῆς πάποτε τι, ἢ ἀκροχολίας ὑπεφαίνων ἐς τὴν προσηκεκροχότας ἐνδηλος γέγονεν. ἀλλὰ πρῶτος μὴν τὰ προση-  
 πα, καθειδῶν δὲ ταῖς ὀφρυσίν, ἐφειμένη ἢ τῇ φωνῇ ἐκέλευε ἠδικήτων ἀνθρώπων; πόλεις ἢ καθελεῖν, χρήματά τε ἀνάγκαστα ἐς τὸ δημόσιον πάντα ποιεῖσθαι· εἴκασεν ἂν τις ἐκ τῆς ἡτοῖς προσητιοῦ γνώμην τῶν ἀνθρώπων ἔχειν.

Nihil commovebatur exitio quod aliis pararet. In infestos nunquam iracundia, nedum ita concitari visus est; sed fronte placida, demisso supercilio, summissa voce imperabat infinitæ innoxiorum hominum multitudinis interuersionem, devastationes urbium, bonorum publicationes, ex quo quidem habitu mansuetissimum hominis ingenium interpretare. Si quis autem ejus implorare clementiam supplex niteretur, misereque afflictis patrocinarî, tum enim vero turbati ac ringere, itaque tumescere in subditorum caput. Id. pag. 52.

ter par la passion qu'il avoit pour les femmes, qui ordonnoit avec le plus grand-sang froid la mort de plusieurs personnes, la destruction des villes, & qui ne se mettoit en colere que lorsqu'on vouloit tâcher de le fléchir. Procope (1) représente cet empereur comme un imbécille, & le compare à un âne, non seulement à cause de la pesanteur de son esprit, mais encore par rapport à ses oreilles mobiles, qui lui firent donner en plein théâtre le nom de *Maître Baudet*, γάνδαρε. Il y a dans les *Anecdotes* des choses si honteuses, qu'on n'a pas osé les donner au public, & qu'elles ont été supprimées dans la plupart des manuscrits; elles sont cependant dans celui du Vatican. Voici ce que dit la Mothe à ce sujet (2).

(1) Καί περ αὐτὸν ἢ τῶν δρωμένων ἐν τοῖς ἰστωδραμάσι αἰεὶ γινόμενον ἡλιθιὸς τε καὶ ὑπερφυσῆς ἦν, καὶ νοθεῖ ὄντι ἐμφερῆς μάλισσα. καὶ οἷος τῷ χαλινὸν ἔλκοντι ἐπεσθαι συχνὰ οἱ σειομένων τῶν ὄτων.

Nam mire stolidus fuit, & lento quam simillimus asino, capistro facile trahendus, cui & aures subinde agitantur. *Id.* pag. 36.

(2) La Mothe-le-Vayer, tom. I. pag. 306. *édit. in-folio.*

» L'on m'a envoyé de Rome ce que  
 » la honte a fait retrancher de la page  
 » quarante - unième & quarante - deu-  
 » xième des Anecdotes imprimées ,  
 » où Procope a fait faire à l'impéra-  
 » trice Theodore des actions de lubri-  
 » cité si étranges , sur-tout quand les  
 » oisons alloient en plein théâtre cher-  
 » cher des grains de bled , où ils de-  
 » voient le moins être , que je ne crois  
 » pas que personne envie là-dessus  
 » l'original entier à la bibliothèque  
 » du Vatican , ni qu'on ait jamais oui  
 » parler de semblables abomina-  
 » tions. «

Un homme seroit aussi imprudent ,  
 que Procope a été peu modéré , si ,  
 ayant lû de pareilles impertinences à  
 celles que je viens d'extraire des *Anec-*  
*dotes* , il jugeoit du mérite de Justinien.  
 Il faut , pour décider des qualités de  
 cet empereur , consulter d'autres histo-  
 riens que Procope ; il faut encore se  
 défier des auteurs ecclésiastiques qui  
 en ont parlé , parce qu'ils doivent être  
 regardés comme suspects sur ce qui le  
 concerne. Les démêlés que cet empe-  
 reur

reur eut avec le pape (1), qu'il menaça d'envoyer en exil s'il n'obéissoit à ses ordres, ont révolté contre lui les écrivains attachés au saint siége. L'opposition que Theodora apporta au concile de Calcedoine, & la protection qu'elle accorda aux évêques qui y étoient opposés, le zele avec lequel elle soutint l'opinion qui n'admettoit qu'une nature en Jesus-Christ, ont rendu Théodora ( qui d'ailleurs avoit de très-grandes qualités, comme nous avons déjà remarqué que Procope en étoit convenu dans ses huit *livres d'histoire* ) odieuse aux auteurs qui ont favorisé la cour de Rome. Voici les portraits que Baronius a faits de Justinien & de son épouse. Commençons par celui de l'impératrice. » Theodora (2), la plus mé-

(1) Agapeto Romano pontifici duas in Christo naturas asserendi contra Monophysitas, quibuscum Justinianus sensit, ita minatus est: aut consenti nobis, aut exilio te deportari faciam. *Anast. in Agap. in notis Alemanni, in hist. Procop. pag. 89.*

(2) Tanta hæc mala ordita est pessima fœmina Theodora quæ altera Eva serpenti obediens facta est viro malorum omnium causa, novaque Dalila Sampsoni ejus vires dolosa arte enervare laborans,

» chante des femmes, fit des maux  
 » inexprimables. Semblable à Eve,  
 » ou à Dalila, elle profita de la foi-  
 » ble de son mari pour exécuter tous  
 » ses crimes. Comme une autre Hé-  
 » rodias, elle fut altérée du sang des  
 » justes, & comme la servante de Pi-  
 » late, elle tâcha de faire mentir Pier-  
 » re ; mais il seroit impossible de trou-  
 » ver des termes pour exprimer tous  
 » les forfaits de cette méchante fem-  
 » me. Il vaut mieux la désigner sim-  
 » plement par les noms de tout ce que  
 » l'enfer a produit de plus pernicieux.  
 » Elle eut toutes les qualités d'Alec-  
 » to, de Megere, de Tisiphone, &  
 » égala ces furies. Elle fut citoyenne

Herodias altera sanctissimorum virorum siriens  
 sanguinem, petulanque summi sacerdotis ancilla  
 Petri negationem sollicitans : sed parum sit ip-  
 sam hujusmodi fugillasse nominibus, quæ reli-  
 quas impietate feminas antecelluit : accipiat po-  
 tius nomen ab inferis, quod furiis fabulæ indi-  
 derunt, femina furens Alecto potius, vel Me-  
 gæra, aut Tisiphone nuncupanda, civis inferni,  
 amica dæmonum, satanico agitata spiritu, æstro  
 percita diabolico, iniquæque summo labore ini-  
 mica concordie, pacisque redemptæ sanguine  
 Martyrum, & sudoribus confessorum parte fuga-  
 tix. *Baronius, ad ann. Justinian. pag 4.*

» de l'enfer, amie intime des démons,  
 » possédée par satan; émue & piquée  
 » par l'aiguillon du diable. Elle s'op-  
 » posa toujours à la concorde, & trou-  
 » bla la tranquillité de l'église, qui  
 » avoit été achetée par le sang des  
 » martyrs, & par les travaux des  
 confesseurs. « Voilà précisément le  
 style de Procope; il sent également la  
 haine & la vengeance. Ce n'est point  
 ainsi qu'un historien impartial s'expli-  
 que. Quel est l'homme qui ait quelque  
 teinture des belles-lettres, qui ne sen-  
 te d'abord que Baronius fait ici le per-  
 sonnage d'un déclamateur? Il n'a pas  
 mieux traité Justinien que Théodora  
 (1). Il l'accuse d'avoir persécuté à ou-

(1) Opera ipsa quæ hinc abeuntem secuta sunt  
 Justinianum, adversus eum hætenus clamant in  
 chartis, nempe jure bellum ecclesiasticum, quod  
 (exule facta, quam repetit, pace) jugiter enu-  
 trivit, discedensque reliquit ascensum; sacrile-  
 giorum immensitas, cum sæpe in Christi Domini  
 sanctos episcopos violentas manus injecit, ut in-  
 ter alios in Vigilium Romanum pontificem, &  
 Eutychium sanctissimum Constantinopolitanum  
 antistitem; crudelitas insuper in cives innoxios ab  
 Evagrio superius deplorata, & avaritia ab eodem  
 pressius fugillata, ut omittamus reliqua. Quam  
 autem mortuus ante horrendum majestatis divinæ

trance les plus saints personnages , tels que Vigilius & Eutychius , d'avoir été excessivement cruel envers ses citoïens , d'avoir commis les plus grands crimes pour contenter son avarice. Enfin il adopte tout ce que Procope a dit dans ses *Anecdotes* contre cet empereur , & cite ce livre pour appuyer le jugement qu'il en porte. Il y a encore quelques historiens Grecs , beaucoup plus anciens que Baronius , qui , poussés d'un zele aussi indiscret que celui de ce cardinal , & fâchés que Justinien eût favorisé un parti qu'ils n'aimoient point , en ont assez mal parlé , quoique beaucoup plus modestement que Procope

tribunal sententiam acceperit , etsi non sit hominis judicare ; opinari tamen si cui licet , facilius est invenire , qui Evagrii de ejus condemnatione velit sequi sententiam , quem jure sciat prærogativa temporis , cum quæ scripsit , inspexerit , historicis reliquis esse præferendum , qui longe post Justiniani tempora , res ab eo gestas scripsere : cum præsertim in eandem procul dubio abiisse sententiam Procopius ejusdem temporis luculentus historicus visus sit , dum quem ante sæpe laudarat , postea scripto volumine , tam ipsum quam Theodoram conjugem , recantans palinodiam , magnopere vituperavit , ut apud Suidam notatum habetur. *Baronius , ad ann. Justinian.*

dans ses *Anecdotes*, & que Baronius dans son *histoire*. Evagre (1) reproche à Justinien qu'il chargea le peuple d'impôts exorbitans; qu'il se laissa conduire par les femmes, & même par les courtisanes; que la fureur de bâtir des temples lui fit employer mille moyens illicites pour avoir de l'argent. Il l'ac-

(1) In Justiniano tam inexplebilis fuit pecuniæ cupiditas, & tam turpis, atque adeò absurda rerum alienarum appetitio, ut omnia subjectorum bona his qui magistratus administrabant, qui tributa colligebant, qui nulla de causa insidias hominibus struere volebant, ob auri amorem venderit. Complures, imò verò innumerabiles qui multa bona possidebant, causa falsa commentitiæque conficta omnibus fortunis multavit. Quod si quæ meretrix oculos cupiditatis ad alicujus bona adjiciens, consuetudinem se ullam cum eo, vel conjunctionem habuisse simularet, statim omnia jura ac leges, modo Justinianum turpis lucri socium constitueret, ejus causâ eversæ jacuerunt, facultatesque omnes illius qui falso in crimen adductus erat, fuerunt in ejus donam translatae. Erat porro tam largus in pecunia eroganda, ut multa & magna templa in diversis locis extrueret, magnamque sortum colligeret à suis pecuniarum vim, unde ista perficerentur, quæ sancta deoque accepta essent, si modo vel ille, vel alii qui talia moluntur, de suis ipsorum bonis efficienda curarent, suæque vitæ actiones vacuas à sceleris labe tanquam hostiam Deo offerrent.

Evagr. lib. 4. cap. 29.

G 3





euse (1) aussi d'avoir favorisé la faction bleue, jusqu'à faire punir de mort plu-

(1) De alio item Justiniani factō mihi dicendum est, quod quidem sive ex naturæ vitio, sive ex formidine & timore ortum sit, non habeo dicere; ejus tamen generis fuit, ut omnem belluinam immanitatem longe superaret. Duxit autem initium ab ea seditione populari, quam NICA, hoc est VINCE, vocant. Placuit Justiniano ita vehementer in alteram factionem in eorum qui Veneti dicuntur, animo propendere, ut impunè possent ipso meridie in media civitate adversarios trucidare, & non modo non pœnas metuerent, verum etiam dignarentur honoribus: adeò ut inde multi homicidæ existerent. Licebat autem illis in ædes alienas irrumpere, thesauros diripere in illis reconditos, hominibus suam ipsorum salutem ac vitam divendere: & si quis magistratos illos cohibere moliretur, suo ipsius capiti creavit periculum. Unde certè vir quidam qui gessit in oriente magistratum, quoniam nonnullos eorum qui rebus novis studebant, nervis coercere voluit, quo modestiores efficerentur, per mediam urbem circumductus fuit, nervisque graviter cæsus. Callicus porro, præfectus Ciliciæ, cum duo Cilices Paulus & Faustinus homicida uterque in eum impetum facerent, occidereque in animo haberent, quoniam pœna ex legibus constituta eos multavit, in crucem actus est, hocque supplicio pro recta conscientia & legum observatione affectus. Inde factum est, ut qui alterius erant factionis, cum à domiciliis suis fugissent, & à nemine usquam exciperentur, tendere insidias viatoribus, compilare, cædes facere cœperint, usque eò ut omnia loca nece immatura, direptione, & reliquis id genus maleficiis redundarent. Interdum

seurs juges qui avoient condamné au dernier supplice quelques personnes de ce parti qui avoient tué dans les rues des gens de la faction verte. Je crois devoir dire ici que ces deux factions , qui partageoient l'empire sous Justinien , avoient pris naissance au théâtre & dans la Cirque. Elles étoient appellées *bleue* & *verte* , à cause des livrées que portoient dans les courses de chars ceux qui étoient attachés à ces différentes factions.

Après avoir rapporté tout ce qu'on a dit pour placer Justinien dans le nombre des démons , voyons ce qu'on écrit d'autres historiens pour le mettre parmi les bienheureux. Nicéphore , Barthole , Jean Faber , Gennadius , & plusieurs autres ont écrit que Justinien avoit été mis au rang des saints ;

animo in contrariam sententiam muto , ejus generis homines interfecit , legumque permisit potestati , etiam eos quos ante passus fuisset more Barbarorum in civitatibus impia scelera consciscere , sed ad ista sigillarim persequenda mihi nec tempus suppetit , nec facultas dicendi. Atque ea que diximus , satis esse poterunt ad conjecturam de reliquis ejus facinoribus faciendam. *Id. pag. 31.*

ils ont même assigné les calendes d'août pour sa fête. N'est-il pas surprenant que le même homme soit mis dans divers tems, par divers historiens, mais cependant tous d'une même religion, au rang des saints & au rang des diables? Ho ! foibles mortels, serez vous toujours le joüet de vos préjugés, & ne verrez-vous jamais les choses qu'à travers le voile de vos passions, qui change à vos yeux tous les objets, & vous les fait toujours paroître, ou trop beaux, ou trop laids ! & dans cette opposition marquée entre des écrivains connus, comment faire pour savoir quel fut le véritable caractère de Justinien ? Il faut chercher à le découvrir dans les principales actions de sa vie.

On lui fait un crime énorme d'avoir fait rendre à l'empereur Justin, son prédécesseur, un édit qui permettoit aux sénateurs & aux personnes de l'empire d'épouser des Comédiennes lorsqu'elles quittoient le théâtre. On peut voir cet édit au bas de la page,

(1) & je le rapporte en entier, parce qu'il me paroît très-sensé, & non-

(1) Imperiali benevolentia proprium hoc esse judicantes, ut omni tempore subjectorum commoda tam investigare, quam eis mederi procuremus : lapsus quoque mulierum, per quos indignam honore conversationem imbecillitate sexus elegerint, competenti moderatione sublevandas esse censemus : minimeque eis spem melioris conditionis adimere, ut ad eam respicientes, improvidam & minus honestam electionem facilius derelinquant. Nam ita credimus Dei benevolentiam, & circa genus humanum nimiam clementiam quantum nostræ naturæ possibile est, imitari, qui quotidianis hominum peccatis semper ignoscere dignatur, & pœnitentiam suspicere nostram, & ad meliorem eam deducere statum. Quod si circa nostros subjectos imperio nos etiam facere differamus, nulla venia digni esse videbimur. Itaque cum injustum sit servos quidem libertate donatos, posse per divinum indulgentium natalibus suis restitui, postquam hujusmodi principale beneficium ita degere, quasi scenicis quidem ludis sese ante immiscuerunt, postea vero spreta mala conditione ad meliorem migravere sententiam, & inhonestam professionem effugerunt, nullam spem principalis habere beneficii, quod eas ad illum statum reduceret, in quo si nihil inhonesti peccatum esset, commorari potuerunt. Præsenti sanctione clementissima principale beneficium eis sub ea lege condonamus, ut si derelicta mala & inhonesta conversatione, commodiorem vitam amplexæ fuerint, honestatique sese dederint; liceat eis nostro supplicare numini, ut divinos afflatus sine dubio mereantur, ad matrimonium eas venire permittentes legitimum : iis, qui eis conjun-

## 82 MÉMOIRES SECRETS

seulement digne d'un Empereur philosophe , mais digne d'un Empereur

gendi sunt , nulla timore tenendis , ne scitis præteritarum legum infirmum esse videatur tale conjugium , sed ita validum hujusmodi permanere matrimonium confidentibus , quasi nulla præcedente inhonesta vita uxores eas duxerint : sive dignitate prædicti sint , sive alio modo scenicas in matrimonium ducere prohibeantur ; dum tamen dotalibus omni modo instrumentis non sine scriptis tale probetur conjugium. Nam omni macula penitus direpta , & quasi suis natalibus hujusmodi mulieribus redditis , neque vocabulum inhonestum eis inhære de cætero volumus ; neque differentiam aliquam eas habere cum iis , quæ nihil simile peccaverunt. Sed & liberos ex tali matrimonio procreandos , suos & legitimos patri esse : licet alios ex priore matrimonio legitimos habeat : ut bona ejus tam ab intestato , quam ex testamento , isti quoque sine ullo impedimento percipere possint. Sed & si tales mulieres post divinum rescriptum ad preces earum datum ad matrimonium venire distulerint , salvam eis nihilominus existimationem servari præcipimus , tam in aliis omnibus , quam ad transmittendum quibus voluerint suam substantiam , & suscipiendam competentem sibi legibus ab aliis relictam , vel ab intestato delatam hæreditatem. Simile vero tale merentibus ab imperatore beneficium mulieribus , illas etiam esse volumus , quæ dignitatem aliquam habent , & si non serenissimo principi supplicaverint , ultro-neam tamen donationem ante matrimonium meruerint , ex qua dignitate , & aliam etiam omnem maculam , per quam certis hominibus legitime conjungi mulieres prohibentur , aboleri penitus oportet. His illud adjungimus , ut & filiæ hujus-

chrétien ; en sorte que Trajan & Théodose auroient pû également le don-

modi mulierum, si quidem post expurgationem prioris vitæ matris suæ natæ sint, non videantur Scenicarum esse filia, nec subjacere legibus quæ prohibuerunt filias Scenicarum certos homines in matrimonium ducere. Si vero ante procreatæ sint, liceat eis preces offerentibus invictissimo principi sacrum sine obstaculo ullo mereri rescriptum, per quod eis ita nubere permittatur, quasi non sint Scenicæ matris filia : nec jam prohibeantur illis copulari, quibus Scenicæ filias, vel dignitatis, vel alterius causæ gratiâ uxores ducere interdicitur, ut tamen omnimodò dotalia inter eos etiam instrumenta conficiantur. Sed & si à Scenica matre procreata, quæ usque ad mortem suam in eadem professione duraverit, post ejus obitum preces imperatoriæ clementiæ obtulerit, & divinam indulgentiam meruerit, liberationem maternæ injuriæ, & nubendi licentiam sibi condonantem : istam quoque posse sine metu priorum legum in matrimonio illis copulari, quid dudum Scenicæ filiam uxorem ducere prohibeantur. Imo etiam illud removendum esse censemus, quod in priscis legibus licet obscurius constitutum est, ut matrimonio inter impares honestate personas contrahenda, non aliter quidem valeant, nisi dotalia instrumenta confecta fuerint. His vero etiam non intercedentibus, omnimodò firma sint sine aliqua distinctione personarum ; si modo liberæ sint & ingenuæ mulieres, nullaque nefararium, vel incertarum conjunctionum suberit suspicio : nam nefarios & incestos coitus omnibus modis amputamus, sicut & illos qui præteritarum legum sanctione specialiter vetiti sunt, exceptis videlicet iis, quos præsentī legi permittimus, legitimique

ner , fans préjudicier à leur gloire. Justin dit dans son édit qu'il est injuste de vouloir priver des avantages de la société des personnes qui ne font plus la profession qui les excluait de ces avantages , d'autant plus que la naissance , le besoin , ou quelque autre nécessité presque invincible les avoit engagées dans un métier auquel elles

marrimonii jute muniri præcipimus. His itaque per hanc generalem legem ita constitutis , & de cætero conservandis , præteritas etiam hujusmodi conjunctiones ex subjecto tempore factas secundum prædictam dispositionem judicari præcipimus , ut si quis talem uxorem ab initio nostri imperii prout dictum est jam duxerit , & liberos ab ea procreaverit , justos eos & legitimos , & tam ab intestato quam ex testamento successores habeat , & legitima in posterum nihilominus , ea uxore permanente , procreati quoque liberi legitimi sint.

Hanc legem Justinianus sæpius deinde confirmavit , *novell. 89. cap. 15. & novell. 117. cap. 6.* sed in primis celebri illa constitutione , quæ , ut idem affirmat , olim erat in quinto libri codicis ; sed plane ab hac Justinii diversa ; nam illa rescripta fuit *πρὸς τὰς πολιτικὰς ἀρχὰς* , ad civiles magistratus ; hæc vero Justinii ad Demosthenem præfectum Prætorii. Deinde ad matrimonia Scenicarum mulierum dotalia quidem instrumenta requisivit in illa Justinianus , non autem imperatoris rescriptum ; in hac vero contra Justinus fancivit.

renonçoient librement. Je crois devoir remarquer ici que dans les tems de la Grece florissante l'état de comédien , qui avoit été avili dans la suite , fut regardé comme noble. Euripide & Sophocle jouerent plusieurs fois un rôle dans leurs pièces ; peut-on condamner Justinien pour avoir persuadé à Justin de protéger , autant qu'il pouvoit , un art qui dans la postérité n'a pas moins illustré la Grece que les victoires qu'elle remporta sur les barbares ? Louis XIV. ce grand Roi , qui porta si loin la gloire de son nom , qui protégea les arts , qui aima les sciences , & qui les fit fleurir dans son Royaume avec autant d'éclat qu'elles avoient fleuri à Rome sous Auguste , crut devoir ordonner qu'un homme noble pouvoit , sans déroger , chanter & danser à l'opéra. Il donna même à ce spectacle le titre honorable d'académie royale de musique.

Plusieurs auteurs se sont récriés sur ce que Justinien persécutoit ceux qu'il croyoit n'être point orthodoxes. Ils ont eu raison ; rien n'est si odieux que



la persécution ; mais ceux , qui ont pris ce prétexte pour noircir sa mémoire & le faire passer pour plus méchant que les autres empereurs chrétiens qui l'avoient précédé , devoient songer que depuis Constantin , tous les empereurs avoient persécuté ceux qu'ils avoient regardés comme hérétiques. Constance persécuta les catholiques , Théodose les Ariens & les Payens , ainsi des autres. Les Grecs portoient si loin la haine contre ceux qu'ils appelloient hérétiques , qu'ils s'efforçoient de les couvrir d'infamie , même après leur mort , & qu'ils faisoient à leurs portraits les injures les plus sanglantes , dans l'impossibilité où ils se trouvoient d'outrager leurs personnes. Les historiens ( 1 ) nous apprennent qu'ils avoient fait faire en marbre la statue d'Arius & de quel-

(1) Eo in loco , ubi Arius abominandam mortem subivit , à piissimo Theodosio sculptus est in marmore humi hærens , & una cum illo Macedonius & Eunomius ad improperium , ut prætereuntes sputis , urina ac stercore eos deturparent. In παρρησις , C. P. apud Alemann. in not. hist. Procop.

ques autres hérétiques , & qu'ils les avoient placées dans les latrines , pour qu'elles fussent couvertes des ordures de ceux qui y alloient.

Quant aux autres défauts qu'on reproche à Justinien , je me contenterai de rapporter ici ce que dit la Mothe-le-Vayer pour le justifier ; voici ses propres termes. Les lecteurs , qui aimeront la vérité , seront charmés des sages réflexions de ce judicieux auteur. (1). » Sans entreprendre de réfuter tant de calomnies , quelle apparence y a-t-il d'accuser cet empereur de cruauté , après avoir montré avec quelle clémence il traite , outre les rois Vandales , Vitigès & Gilismer , & ceux même de ses sujets qui avoient conspiré contre sa personne & son état ? Jean de Capadoce son préfet , & le vaillant capitaine Artabane , convaincus de cette perfidie , en furent quittes pour la prison , & le dernier se vit en peu de tems rétabli dans ses char-

(1) La Mothe-le-Vayer , tom. 1. pag. 344.

» ges & dans les bonnes graces de  
» celui à qui il avoit voulu ôter la vie  
» & l'empire. Je fais bien qu'on lui  
» reproche d'avoir usé de trop de fé-  
» vérité envers Belifaire. Nous ne  
» lisons rien pourtant de cela dans  
» Procope, qui vraisemblablement ne  
» s'en fût pas tû. Agathias écrit sim-  
» plement que les envieux de ce grand  
» capitaine furent cause qu'il ne fut  
» pas dignement reconnu de ses ser-  
» vices, sans dire un seul mot, ni de  
» condamnation, ni de confiscation  
» de ses biens. Notre Gregoire de  
» Tours veut que Justinien ait été  
» contraint de lui substituer l'eunuque  
» Narsès en Italie, parce qu'il y étoit  
» trop souvent battu par les françois,  
» ajoutant que pour l'humilier, l'em-  
» pereur le remit à sa premiere char-  
» ge de connétable, qui ne devoit  
» pas être si considérable à Constan-  
» tinople qu'elle est présentement en  
» France; & puisqu'il n'y a que de  
» petits écrivains de nulle autorité qui  
» lui ont fait demander l'aumône dans  
» une misere extrême, il faut tenir  
» cela

» cela pour une fable , & tout au  
 » contraire reconnoître en sa personne  
 » la bonté de son prince , qui , l'ayant  
 » comblé de biens & d'honneur , ne  
 » le traita jamais plus mal , quoiqu'on  
 » le lui voulût rendre suspect jusqu'à  
 » trois fois , qu'il fut accusé de s'être  
 » voulu emparer de l'état. C'est aussi  
 » une étrange chose que Procope re-  
 » proche à Justinien ses bâtimens ,  
 » lui qui a fait un livre exprès à leur  
 » recommandation , & qui nous dé-  
 » crivant la superbe structure de tant  
 » d'églises , d'hôpitaux , de monaste-  
 » res , n'y a point admiré la piété plu-  
 » tôt que la magnificence de ce mo-  
 » narque. Il est vrai qu'Evagrius lui  
 » attribue la réparation ou le rétablif-  
 » sement entier de bien de cent cin-  
 » quante villes ; mais je ne vois pas  
 » avec quelle couleur on peut tourner  
 » cela à son désavantage. L'amour  
 » des femmes , dont on le diffame ,  
 » n'a pas plus de fondement. . . . .  
 » Son histoire , ni aucune autre , n'a  
 » jamais parlé des Dames dont il fût  
 » passionné , & qui se seroient sans

» doute prévalues de son affection ,  
 » s'il eût été aussi foible de ce côté-là  
 » que les *Anecdotes* voudroient le faire  
 » croire. Je n'ai pû m'empêcher de  
 » mettre en quelque évidence l'absur-  
 » dité de ces deux ou trois chefs d'ac-  
 » cusation , qui peuvent faire juger  
 » des autres , quand ils ne se réfute-  
 » roient pas , soit d'eux-mêmes , soit  
 » parce que nous avons déjà remar-  
 » qué , devant de les proposer « .

Après avoir rapporté le sentiment  
 de la Mothe-le-Vayer , bien opposé à  
 celui des écrivains , qui semblent s'être  
 complû à noircir la mémoire de  
 Justinien , je proposerai ici le mien.  
 Je crois qu'on doit rejeter toutes les  
 infamies dont Procope a rempli ses  
*Anecdotes* ; mais je pense aussi que Jus-  
 tinien avoit plusieurs défauts. La pas-  
 sion qu'il eut de bâtir des temples &  
 de réparer des villes , l'exposa à de  
 grandes dépenses ; & il n'employa pas  
 toujours des moyens bien légitimes  
 pour avoir de l'argent , afin de pouvoir  
 y suffire. Il est certain que Théodora  
 fut une femme d'un grand génie , d'u-

ne grande pénétration , dont la fermeté & les conseils furent souvent utiles à Justinien ; mais malgré cela , lorsqu'on considère que cette même Théodora étoit une comédienne , on ne peut s'empêcher de condamner un empereur , qui la place avec lui sur son trône. Quant à Procope , quelque chose que j'aye dit de lui , je conviens cependant qu'il est très-utile , parce qu'on ne trouve point ailleurs les faits qu'il rapporte dans les huit livres de son *histoire*.

## §. III.

*Agathias.*

Agathias nous apprend , dans la préface de son *histoire* , qu'il nâquit à Murine en Asie , qu'il distingue d'une autre ville de la Thrace , qui portoit le même nom. Il est donc assez singulier que quelques écrivains , s'inscrivant en faux contre ce qu'Agathias dit lui-même du lieu de sa naissance , ayent voulu qu'il fût né à Smyrne. Christophle

Persona est de ce sentiment : la cause de son erreur vient de ce qu'Agathias pendant sa jeunesse fréquenta long-tems le bareau à Smyrne , où son pere Men-nius s'étoit acquis beaucoup de réputation. Ce qui a achevé de tromper Christophle Persona , c'est le titre que Suidas donne à Agathias , faisant allusion non-seulement à la profession d'avocat qu'il avoit exercée long-tems à Smyrne ; mais encore aux études qu'il avoit faites dans la même ville , dans une de ces académies de droit , qu'on appelloit *Ecoles*. Il le nomme *Scholastique* , ou *avocat de Smyrne*. Σχολαστικὸν Σμυρναῖον.

Agathias vivoit sous l'empire de Justinien ; mais il ne commença à écrire son histoire qu'après la mort de cet empereur , & ce fut sous son successeur Justin II. qu'il la composa ; il commença où Procope avoit fini. Il dit (1) , dans le commencement de son ouvra-

(1) Cum omnia fere quæ Justiniani temporibus gesta sunt , à Procopio Cæsariensi Causidico summa sint diligentia narrata , prætermittenda à me sunt , quippe quæ satis jam explicata. *Agathias scholasticus* , &c. lib. 1.

ge, que tout ce qui étoit arrivé pendant la vie de Justinien, avoit été écrit avec tant de soin par Procope, qu'il croyoit ne devoir faire aucune mention des choses qui avoient été déjà si parfaitement expliquées. Cependant la Mothe-le-Vayer a judicieusement remarqué que dans quelques endroits Agathias a relevé certaines fautes de Procope, malgré la grande estime qu'il témoignoit avoir pour lui. Rapportons les propres paroles de la Mothe-le-Vayer, elles plairont à tous les bons françois qui s'intéressent à la gloire de leurs ancêtres. » Encore (1) qu'Agathias donne de grandes louanges à Procope, il ne laisse pas de suivre des sentimens bien contraires aux siens, & même de les reprendre par fois, pour avoir fait des jugemens peu raisonnables. Nous en pouvons donner divers exemples, dont le plus illustre sera pris de ce qu'il dit à notre avantage, dans son premier livre, contre l'infâme reproche que

(1) La Mothe-le-Vayer, tom. 1. pag. 350. édit. in-folio.



» Procope avoit fait à ceux de notre  
» nation d'être les plus infidèles des  
» hommes. Agathias tout au rebours ,  
» après avoir montré que les françois  
» sont très-polis & très-civils, comme  
» ceux qui se servoient déjà presque  
» en toute chose des loix Romaines ,  
» il ajoute qu'on ne les doit de rien  
» tant estimer que de l'exacte justice  
» qu'ils observent sans exception, puis-  
» que leurs Rois même n'en étoient  
» pas exempts ; ce qui les faisoit vivre  
» dans une concorde pleine d'admira-  
» tion. Certainement outre que la jus-  
» tice est une vertu transcendante, &  
» qui, comprenant en soi toutes les  
» autres, ne peut par conséquent sub-  
» sister sans la fidélité, on peut dire  
» encore qu'elle n'a rien qui lui soit plus  
» contraire que le manquement de pa-  
» role ou de foi, & par conséquent  
» qu'Agathias ne pouvoit pas mieux  
» démentir Procope, ni réparer plus  
» avantageusement le tort qu'il nous  
» avoit fait. Il faut que je remarque ici  
» comme, nonobstant que ces deux  
» historiens eussent des pensées si op-

» posées pour ce qui nous concerne ,  
» ils n'ont pas laissé de convenir en ce  
» qui touchoit la grandeur & l'indé-  
» pendance de nos rois. Procope re-  
» connoît , dans le troisiéme livre de  
» la guerre gothique ; qu'il n'y avoit  
» qu'eux de monarques au monde avec  
» les empereurs romains , qui eussent  
» le droit de faire empreindre leur  
» image dans la monnoye d'or ; de for-  
» te que le roi de Perse même , qui  
» prenoit de si glorieux titres , n'eût  
» osé entreprendre d'en faire autant.  
» Agathias aussi , parlant du roi Théo-  
» debert , dit qu'il fut tellement indi-  
» gné de voir que l'empereur Justinien  
» prenoit entre autres qualités celle de  
» *Francicus* , comme s'il eut dompté les  
» françois , & qu'il eut possédé quel-  
» que droit de supériorité sur eux , que  
» par cette considération il se résolut  
» d'aller subjuguier la Thrace , mettre  
» le siège devant Constantinople , &  
» renverser l'empire Romain , dont cet-  
» te ville étoit pour lors la capitale. Je  
» fais bien que le même Agathias ap-  
» pelle ce dessein téméraire , présup-

» posant que Théodebert fût péri  
 » dans une si hardie, ou pour user de  
 » son terme, dans une si furieuse en-  
 » treprise. Il avoue pourtant que le roi  
 » l'avoit conduite à tel point, que sans  
 » sa mort, survenue dans la chasse d'un  
 » taureau sauvage, rien ne le pouvoit  
 » plus retarder ; & Dieu fait si l'évène-  
 » ment eut été conforme aux conjec-  
 » tures de notre historien. Tant y a que  
 » ce sont des témoignages authentiques  
 » & irréprochables du pouvoir absolu  
 » de notre monarchie, qui n'a jamais  
 » reconnu que Dieu pour supérieur,  
 » & selon le mot d'un bon Gaulois à  
 » Alexandre, que le ciel seul au-des-  
 » sus d'elle «.

L'histoire d'Agathias est divisée en  
 cinq livres. Son style est agréable, fleu-  
 ri, coulant, & toujours égal, quoi-  
 qu'il n'approche pas de l'élégance des  
 anciens historiens Grecs. Sigonius &  
 Verderius ont eus tort de soutenir qu'il  
 étoit bas & rampant.

Il est assez particulier que Photius,  
 qui a parlé de tant d'auteurs dans sa  
*Bibliothèque*, n'ait pas dit un seul mot  
 d'Agathias ;

d'Agathias, sur-tout ayant fait mention de Procope, dont cet historien est comme le continuateur. Je ne fais pourquoi M. Rollin n'en a rien dit dans le petit traité sur les historiens Grecs, qu'il a placé dans le douzième tome de son *histoire ancienne*, non plus que de Procope. J'avoue que je ne saurois comprendre quelle a été la raison du silence de M. Rollin, sur-tout ayant parlé, comme il a fait dans son traité sur les historiens latins (inséré également dans le même tome de son *histoire ancienne*), de Marcellin, d'Eutrope, d'Aurele Victor, de Spartien, de Lampride, de Vulcace, de Capitolin, de Pollion, de Vospisque, enfin de tous les plus chétifs historiens latins, & qui sont bien inférieurs, soit pour l'utilité, soit pour le mérite, à Procope & à Agathias. Bellarmin, dans sa *chronologie*, a commis la même faute, car l'on ne peut nier qu'un pareil oubli n'en soit pas une; mais il n'a point omis Procope, ainsi qu'a fait M. Rollin. On dira peut être que Bellarmin dans sa *chronologie* n'a placé presque que des écrivains qui ont

écrit sur des matières qui avoient rapport avec l'histoire de l'église ; mais dès qu'il fait mention de Procope , pourquoi oublier le continuateur de son histoire ?

Agathias peut être considéré comme le dernier des auteurs payens qui nous restent , & qui sont de quelque considération. Quoique certains écrivains dans ces derniers siècles ayent paru croire qu'Agathias avoit été chrétien , parce qu'on ne trouvoit dans son ouvrage aucune invective contre le christianisme , il n'en est pas moins certain cependant qu'il a été payen. Il n'est pas surprenant qu'Agathias , qui vivoit dans un tems où le paganisme étoit arrivé au point total de sa destruction , où l'on sévissoit par les édits des empereurs contre ceux qui le défendoient , ait écrit avec cette modération , & n'ait point osé attaquer le christianisme. La Mothe-le-Vayer ( 1 ) , & plusieurs autres sçavans ont remarqué judicieusement que la maniere , dont Agathias s'explique sur la raison pourquoi la forteresse d'Onogoris dans la Colchide s'appelloit

le Fort S. Estienne , est une preuve évidente qu'Agathias étoit payen. Cet historien , rapportant comment ce saint fut lapidé dans ce lieu , se sert du terme *φασιν* , qui signifie , *à ce qu'ils disent*. Est-ce là la maniere dont un historien chrétien se seroit expliqué , sur-tout dans le tems où Agathias écrivoit ?

Monfieur ,

Votre très-humble &  
très-obéissant , &c.

## LETTRE DIX-NEUVIÈME.

## §. I.

PHILON, *juif.*

MONSIEUR,

**J**E n'ai pas cru devoir interrompre la suite des historiens païens pour placer parmi eux les auteurs chrétiens qui, depuis l'établissement de notre sainte religion, ont écrit l'histoire ecclésiastique en grec. J'en ferois donc actuellement mention dans cette *lettre*, & je commencerai par Philon, qui vivoit sous Caius Caligula. Quoique juif, je ne ferai point difficulté de le placer à la tête de tous les historiens chrétiens. Puisque S. Jérôme (1) l'a nom-

(1) Idcirco à nobis inter scriptores ecclesiasticos ponitur, quia librum de prima Marci evangelistæ apud Alexandriam scribens ecclesia, in nostrorum laude versatus est: non solum eos ibi, sed in multis quoque provinciis esse memorans,

mé parmi les écrivains ecclésiastiques, à cause des louanges qu'il a données aux chrétiens qui vivoient en Egypte sous la direction de S. Marc l'évangéliste, cette même raison a engagé dans ces derniers tems le cardinal Bellarmin (1) de le mettre aussi au nombre des écrivains ecclésiastiques.

Philon nâquit à (2) Alexandrie, sous l'empire de Tibere. Il étoit de la race sacerdotale, & son frere Alexandre étoit prince de la synagogue d'Alexandrie. Il fleurit (3) principalement, sous le regne de Caligula; & il fut le chef de la députation que les juifs envoye-

& habitacula eorum dicens monasteria. *Bellarmin. catalog. scriptorum ecclesiast. art. 21.*

(1) Hic (Philo) ponitur à sancto Hieronymo inter scriptores ecclesiasticos, quia scripsit in laudem christianorum, qui sub imperio Augusti & Tiberii in Ægypto religiosissime vivebant, & præterea jure numeratur inter scriptores ecclesiasticos. *Bellarmin. de scriptor. ecclesiast. lib. pag. 25.*

(2) Duxit autem Philo genus à sacerdotibus, patria Alexandrinus, de genere sacerdotum. *Hieronym. catalog. scriptor. ecclesiast. art. 21.*

(3) Floruit Cæsarum temporibus, ad quem & pro sua gente Hebræa legationem se suscepisse scribit, regnante in Judæa Agrippa. *Phot. Bibliot. art. 4.*



rent à ce prince. Agrippa regnoit alors en Judée. Le principal sujet de l'ambassade de Philon, étoit pour porter des plaintes à l'empereur, contre les habitans de la ville d'Alexandrie. Caligula ne voulut point donner audience à Philon, ni aux Juifs qui l'avoient accompagné ; il les fit chasser hors de sa présence. Cet auteur a écrit lui même une relation de son ambassade, sous le titre de *Discours contre Flaccus*.

Les Alexandrins avoient envoyé, pour soutenir leur cause, Appion, contre lequel Josephe écrivit dans la suite. Cet homme, animé de toute la haine que les Egyptiens conservoient depuis un tems immémorial contre la nation judaïque, accusa les juifs de plusieurs crimes, & insista principalement sur ce qui pouvoit irriter le plus l'esprit de Caligula ; c'est que les juifs ne vouloient pas lui consacrer des images, ni jurer par son nom, pendant que tous les peuples de l'empire lui élevoient des temples & des autels. Aussi Caligula fit il lui-même des plaintes à Philon, & les juifs étoient les seuls

qui refusoient de l'honorer comme un Dieu.

S. Jérôme (1) dit que Philon fit un second voyage à Rome sous l'empire de Claude ; mais ce fait est fort incertain. Cependant Photius remarque qu'on disoit que Philon avoit été chrétien ; mais qu'il avoit cessé de l'être par quelque sujet de chagrin , & par un mouvement de colere. Il raconte aussi que (2) Philon , étant allé à Rome sous

(1) Aiunt hunc sub Caio Caligula Romæ periclitatum , quo legatus gentis suæ missus fuerat : cum secunda vice venisset ad Claudium , in eadem urbe locutum esse cum apostolo Petro , ejusque habuisse amicitias , & ob hanc causam etiam ecclesiam Marci discipuli Petri apud Alexandriam ut sectatorem ornasse laudibus. *Catalog. ecclesiast. Hieronym. art. 21.*

(2) Ferunt eundem (Philonem) Christianis etiam sacris initiatum , ab his tandem dolore quodam atque iracundia descivisse , verum antea Claudio August. imperante , adita Roma , in Beatum Petrum apostolorum principem incidisse , eoque usum familiariter , atque hinc etiam factum esse , ut & discipulorum beati Marci evangelistæ & sancti Petri auditoribus mentionem laudationemque posuerit. Hos enim aiunt , apud Judæos , philosophicam duxisse vitam iste commemorat horum domicilia , monasteria appellat , eosdemque meditationi deditam vitam jejunio , atque precatione degere , nihil interim opum possidendo , prædicat. *Photii biblioth. art. 105.*

l'empire de Claude , il y eut des conférences avec S. Pierre , & vécut avec lui familièrement ; ce qui fut cause que Philon parla d'une maniere très honorable des disciples de Marc & de Saint Pierre. Il dit qu'ils vivoient en philosophes , qu'ils pratiquoient les jeûnes , qu'ils étoient adonnés à la méditation , & qu'ils méprisoient les richesses.

Photius ( 1 ) croit que Philon est la cause qu'on a pris la coutume dans l'église d'expliquer l'écriture allégoriquement. Bellarmin est du même sentiment , & dit ( 2 ) que cet auteur est le premier qui ait expliqué les écritures. Quant à son style , il est si beau & si coulant , qu'on a dit ; *ou Platon imite Philon , ou Philon imite Platon* , pour montrer la grande ressemblance qu'il y a entre le style de ces deux auteurs ( 3 )

(1) Et vero ab hoc (Philone) arbitror omnem allegoricum sacrae scripturae sermonem promanasse. *Photii biblioth. art. 105.*

(2) Et praeterea jure numeratur inter scriptores ecclesiasticos testamenti veteris ; quoniam scripturas divinas testamenti veteris primus exposuit. *Bellarmin. de scriptor. ecclesiast. lib. . . . pag. 25.*

(3) Phot. *biblioth. art. 105.*

ἢ Πλάτων φιλονίζει, ἢ Φίλων πλατωνίζει.  
*Aut Plato philonizat, aut Philo platonizat*; ce sont les propres termes de Photius. Ce savant critique nous apprend encore (1) que Philon s'étoit fait, parmi les Grecs, une grande réputation par son éloquence.

Il ne nous reste qu'une partie des ouvrages que Philon avoit composés; on peut en voir le catalogue dans l'histoire d'Eusebe, liv. 2. chap. 17. Je place au bas de la page la liste de ceux qui nous restent, tels qu'ils sont imprimés (2) dans l'édition de Bâle de 1560.

(1) *Tantum quesibi apud Græcos artis dicendi peritia celebritatem peperit, ut vulgo etiam sermone illud usurparetur ἢ Πλάτων φιλονίζει, ἢ Φίλων πλατωνίζει Id. ibid.*

(2) De Mundi opificio, lib. 1. De Allegoriis legis. De Cherubim. 1. de sacrificiis Abel & Cain. 1. Quod deterius potiori insidietur.. 1. de Agricultura. 1. De Plantatione Noe. 1. in illud resipuit Noe. 1. de Gigantibus. 1. Quod Deus sit immutabilis. 1. de Confusione linguarum. 1. de Abrahamo. 1. de Profugis 1. Qui rerum divinarum sit hæres. 1. de Joseph. 1. de Mosis vita. 3. de Charitate. 1. de Creatione Principis. 1. de Fortitudine. 1. de Decalogo. 1. de specialibus Legibus. 1. de Circumcisione. 1. de Monarchia. 2. de Sacerdotum Honoribus. 1. de Victimis. 1. de Offeren-

## 106 MÉMOIRES SECRETS

On attribue à Philon un bréviaire historique, & quelques autres histoires qui ont été imprimées ensemble, & qui ne sont point de lui, comme l'a judicieusement remarqué Bellarmin (1).

### §. II.

*Eusebe de Césarée, & Synesius.*

EUSEBE, évêque de Césarée, fut ordonné prêtre par Agapius, évêque de la même ville. La persécution de Dioclétien étant survenue, il exhorta les chrétiens à supporter courageusement les plus grands tourmens pour la foi de Jesus-Christ; & il donna ses

tibus victimas. 1. de meretricis mercede. 1. Quod omnis probus liber 1. de Vita contemplativa. 1. de Nobilitate. 1. de Præmiis & Pænis, de Execratione. 1. Quod Mundis fit incorruptibilis. 1. in Flaccum. 1. de Legatione ad Caium. 1. *Le Cardinal Bellarmin assure que tous ces traités différens sont sans contredit de Philon. Voici les propres mots de ce Cardinal : De his libris non est controversia.*

(1) Circumfertur nomine Philonis breviarium temporum, sed ab omnibus rejicitur, ut etiam alii historici, qui cum eo breviario simul editi sunt. Bellarm. *de script. ecclesiast. lib. . . . pag. 26.*

plus tendres soins à son ami Pamphile, qui souffrit le martyre. L'amitié qu'il avoit eue pour ce saint, & le respect qu'il avoit pour sa mémoire, l'engagerent, à ce qu'ont rapporté quelques auteurs (1), de prendre son nom. Les ennemis d'Eusebe lui ont reproché d'avoir, pendant la persécution, offert de l'encens aux idoles pour sortir de prison; mais les écrivains les plus impartiaux (2) conviennent que cette ac-

(1) Ob amicitiam Pamphili martyris ab eo cognomentum sortitus est. Hieronym. Catal. Script. ecclesiast. art. 91. Photius dit la même chose que S. Jérôme. *Fuisse sancti martyris Pamphili virtutis ardentem amatorem, unde & Pamphili cognomentum adeptum esse quidem affirmant.* Phot. biblioth. art. 13.

(2) Voici ce que dit M. Dupin à ce sujet: » On a reproché à Eusebe d'avoir offert de l'encens aux idoles pendant cette persécution. Ce reproche lui fut fait par Potamon, confesseur & évêque d'Egypte, dans le Synode de Tyr; car si nous en croyons S. Epiphane dans l'héresie 68. cet évêque, ayant apperçu Eusebe de Césarée, commença à s'écrier: *Quoi! Eusebe, tu es assis en qualité de juge de l'innocent Athanase? Qui pourroit le souffrir? Dis-moi, n'avons-nous pas été ensemble en prison durant la persécution? J'y ai perdu un œil pour la défense de la vérité; & toi, tu n'as perdu aucune partie de ton corps, tu n'as point souffert; comment donc es-tu sorti de prison?*

cusation n'a aucun fondement. En effet à peine la persécution fut-elle finie, qu'Eusebe fut élu évêque de Césarée à la place d'Agapius, l'an 314. de no-

» S. Epiphane ajoute qu'Eusebe, ayant entendu  
 » cela, se leva & rompit l'assemblée, disant, *Si*  
 » *étant de votre pays, vous dites des choses de cette*  
 » *nature contre nous, il faut que vos accusateurs ayent*  
 » *raison; car si vous exercez ici votre tyrannie, vous*  
 » *le faites à plus forte raison dans votre patrie. Ce*  
 » fait est confirmé par les évêques du concile d'A-  
 » *lexandrie, qui disent dans leur lettre qu'Euse-*  
 » *be de Césarée a été accusé par leur confesseur d'a-*  
 » *voir immolé aux idoles?* « Cependant le repro-  
 che de Potamon est sans fondement; car quand bien même il seroit vrai qu'Eusebe eût été mis en prison pour la foi, il ne s'ensuit pas qu'il eût sacrifié pour en sortir, parce qu'il n'avoit pas perdu aucune partie de son corps. Il pouvoit avoir été délivré de la persécution, sans souffrir la perte de ses membres pour plusieurs autres raisons; & c'étoit juger témérairement de son prochain, que d'accuser, comme fit Potamon, un évêque d'un très-grand crime, sur une conjecture aussi foible que celle-là. Mais ce bon homme avoit plus de zele que de prudence. Il y a plus d'apparence qu'Eusebe demeura ferme dans la foi de Jesus-Christ, premièrement parce qu'il faut toujours juger bien de son prochain quand on n'a point de preuves évidentes qu'il a mal fait; secondement parce qu'il n'y a pas d'apparence que s'il eût commis ce crime étant prêtre, il eût ensuite été élu évêque de Césarée. *Nouvelle bibliothèque des auteurs ecclésiastiques, &c. par Ellies Dupin, docteur en théologie, &c. tom. 1. pag. 12.*

tre Seigneur. Est-il vraisemblable qu'on eût choisi, pour succéder à un saint prélat comme Agapius, un homme, qui, peu de jours auparavant, auroit idolâtré, & que ce fussent des chrétiens, qui, après avoir essuyé une persécution, eussent fait ce choix? La mauvaise volonté des ennemis d'Eusebe paroît trop à découvert dans cette fausse imputation, & doit servir à ceux qui veulent juger du mérite de cet évêque, pour ne pas se laisser séduire par ce qu'en ont écrit plusieurs auteurs qui ne l'aimoient pas à cause de ses sentimens. On l'a soupçonné d'avoir favorisé le parti des Ariens; en voilà assez pour le rendre odieux à tous les évêques qui suivoient le parti de S. Athanase. Ne voyons-nous pas aujourd'hui l'acharnement, que nos auteurs, même ceux qui passent pour les meilleurs, ont contre ceux qui ne sont pas de leur communion, & sur-tout contre les gens qu'ils regardent comme chefs d'une nouvelle secte?

Saint Jérôme appelle (1) Eusebe le

(1) Dans un autre endroit S. Jérôme appelle



## 110 MÉMOIRES SECRETS

porte enseigne de la faction Arienne : saint Athanase lui fait le même reproche dans le livre *des Décrets du Synode de Nicée*. Le septième Concile, dans l'acte cinquième, rejette l'autorité d'Eusebe, comme étant hérétique & Arien; Bellarmin, qui rapporte les sentimens de tous ces peres (1), s'étonne à ce sujet qu'il y ait eu des modernes, qui, après une condamnation aussi authentique, ayent voulu justifier absolument Eusebe. Photius (2) convient que cet

appelle Eusebe le *Prince des Ariens*. Referens enim de apologia Pamphili martyris, quam nos Eusebii, Arianorum principis, probavimus. Hieronym. *Apolog. advers. Ruffinum*. pag. 73. tom. 2. *edic. Basileæ*.

(1) Porro Eusebium hunc Cæsariensem Arianum hæreticum fuisse testatur sanctus Athanasius in libro de *decretis Nicenæ synodi* : testatur sanctus Hieronymus in utroque libro *adversus Ruffinum*, ubi Eusebium hunc non solum hæreticum Arianum, sed nunc *Signiferum*, nunc principem Arianum vocat : testatur septima synodus act. 5. ubi primum rejiciunt auctoritatem Eusebii Pamphili, tanquam hæretici Ariani. Quare mirum est cur aliqui moderni Eusebium hunc tanto ardore defendere velint. Bellarmin. *de scriptor. ecclesiast. lib. pag. 10.*

(2) Homo tamen mulræ doctrinæ est : tametsi mentis acumine, affectuumque constantia, quantum in dogmatum accurata tractatione est opus

évêque étoit un homme d'une grande doctrine ; mais il ajoute qu'il manque quelquefois de pénétration & de justesse dans l'explication de certains dogmes ; qu'il profère en plusieurs endroits des blasphèmes contre le Fils de Dieu, l'appellant la seconde cause, le souverain empereur, & se servant de plusieurs expressions dans lesquelles on découvre le germe de la fureur Arienne.

Malgré les autorités que je viens de citer, & sur lesquelles on vient de fonder la condamnation d'Eusebe, on peut bien soutenir, sans qu'on doive s'en étonner (ainsi que le fait Bellarmin), qu'Eusebe n'a point mérité les reproches qu'on lui a faits ; car il y a plusieurs auteurs anciens, Grecs & Romains, qui ont pris sa défense. Parmi les Grecs, les principaux sont Socrate, Sozomene, Gellasse de Cyziquez. Ce dernier écrivain qui vivoit dans le cinquième siècle, & qui avoit presque été contemporain d'Euse-

indigeat. Etenim & hic compluribus in locis blasphemum in *filium* videas, eundemque *secundum causam* appellantem, ac *summum imperatorem* ; aliaque ut genus Arianici furoris germina apparent. *Phoiii biblioth. art. 13.*

be, non-seulement soutient qu'il n'a voit point été Arien, mais il le place avec les plus grands saints, & l'égle à saint Athanase & à saint Gregoire de Naziance. Bellarmin convient (1) lui-même de cefait; comment donc peut-il lui sembler si étrange qu'Eusebe ne paroisse point aux yeux de certains modernes aussi coupable que le fait saint Jerôme? Parmi les latins, Victorius & plusieurs autres ont défendu Eusebe; (2) quelques-

(1) Gelasius in *historia Nicanae synodi lib. 2.* mirifice laudat Eusebium Cæsariensem, eumque affirmat nunquam adhæsisse Arianis. Sic etiam autor libri de *duabus naturis Christi* ponit eundem Eusebium Cæsariensem inter sanctos probatissimos patres Athanasium, Nazianzenum & alios ejusdem gloriæ. Bellarmin. de *scriptor. ecclesiast. lib. pag. 259.*

(2) Écoutons parler le savant M. Dupin. » L'auteur de la vie de S. Valerien l'appelle Eusebe de sainte mémoire: Usuard, au 21. Juin, *Palestina S. Eusebii episcopi & confessoris, viri excellentissimi ingenii & historiographi*: Notkerus au 21 Juin, *in Cæsarea depositione sancti Eusebii.* Outre ces deux martyrologes, où il est mis au nombre des saints, Manecharius, dans la lettre à Ceraunius évêque de Paris, qui est à la tête de la passion du martyrologe de Speusippe, Elásipe & Melusipe, l'appelle *Saint*. Il y a dans un brévjaire manuscrit de Limoges trois leçons à sa louange. Dans un ancien bréviaire de la même église, imprimé en 1587. il y a

uns

uns même l'ont invoqué comme saint. Quant aux modernes, ils sont partagés à son sujet, ainsi que les anciens. Baronius & Bellarmin le condamnent. M. de Valois l'abandonne jusqu'au Concile de Nicée, & soutient qu'il a été ensuite très orthodoxe. Messieurs Hermant & Tillemont le traitent durement & avec la dernière sévérité ; les peres Bénédictins de saint Vanne le justifient ; le pere Dom Bernard, dans la *Préface des Commentaires* de cet écrivain sur les psaumes, rapporte plusieurs autorités, pour prouver qu'il étoit

» au 27. Juin une oraison à la louange d'Eusebe,  
 » dans le missel imprimé en 1484. une messe de  
 » S. Eusebe. Dans un ancien manuscrit de l'é-  
 » glise de Paris, de la version de l'histoire d'Eusebe,  
 » ou lui donne la qualité de *Saint*. Le cardinal  
 » Baronius dit que tout cela n'est arrivé  
 » que par erreur, qu'on a pris Eusebe de Césarée  
 » pour Eusebe de Samosate, & sur cette con-  
 » jecture il a fait effacer le nom du premier du mar-  
 » tyrologe romain : mais Baronius avance cela  
 » sans fondement, & contre le témoignage for-  
 » mel des martyrologes, qui font nettement  
 » mention d'Eusebe évêque de Césarée, & le di-  
 » stinguent de tout autre par des caractères très-  
 » évidens, & auxquels on ne pouvoit pas se trom-  
 » per. « *Nouv. biblioth. des auteurs ecclesiast. &c.*  
 » par Ellies Dupin, &c. tom. 2. pag. 13.

Arien ; M. Dupin , dans sa *Bibliothèque des auteurs Ecclésiastiques* , tient un milieu entre ces sentimens opposés. Il prétend qu'Eusebe n'a jamais été un véritable Arien ; qu'il a enseigné que le Verbe étoit Dieu , & Fils de Dieu ; qu'il a rejeté l'erreur de ceux qui disoient que le Verbe avoit été tiré du néant , & qu'il devoit être mis au rang des créatures : mais qu'il étoit vrai qu'il avoit insinué en quelques endroits de ses ouvrages que la personne du Fils n'étoit point égale à celle du Pere ( 1 ) ,

( 1 ) Eusebe déclare en plusieurs endroits des trois livres de la théologie ecclésiastique que le verbe est Dieu & fils de Dieu. Il dit nettement qu'il n'est point tiré du néant , ni créé dans le tems ; mais qu'il est engendré de toute éternité de la substance du pere. Il rejette formellement l'erreur de ceux qui disent que le Verbe a été tiré du néant , & qui le mettent au nombre des créatures ; mais il semble insinuer en quelques endroits , & principalement au livre second , chapitre septième , que la personne du Fils n'est pas égale à celle du Pere , qu'on ne lui doit pas la même adoration. Ce n'est pas seulement dans ces livres qu'il parle ainsi ; il le fait aussi dans tous ses autres écrits , dans lesquels il rejette l'impiété de ceux qui diroient que le Fils est tiré du néant , qu'il n'est pas de la substance du Pere , qu'il y a eu un tems qu'il n'étoit point ; mais en même tems il semble admettre quelque inégalité entre le Pere

& qu'on ne lui devoit pas la même (1) adoration. M. Dupin ajoute que les expressions, dont s'est servi Eusebe, en admettant quelque inégalité entre le Pere & le Fils, sont très-favorables aux Ariens, & que les liaisons, qu'il a eues avec quelques évêques de leur communion, ont pû le rendre suspect d'Arianisme. Enfin M. Dupin finit par dire qu'il est certain qu'Eusebe n'a point reconnu la divinité (2) du saint Esprit.

& le Fils, & reconnoître dans le Fils quelque sorte de dépendance & d'infériorité. *Id. ibid. pag. 7.*

(1) Au chapitre second de son histoire, Eusebe appelle le Fils *le ministre de la volonté du Pere, & la seconde cause après lui*. Il dit que c'est le Pere qui ordonne, & que c'est le Fils qui exécute. Il assure que le Pere n'a pû prendre une forme humaine. Dans l'oraison sur la dédicace de l'église de Tyr, il appelle le Fils de Dieu *le second auteur de nos biens, l'ange du conseil, le chef des armées de Dieu*. Ces expressions sont toutefois plus tolérables que ce qu'il dit dans le livre cinquième de la préparation, chap. 4. que le Fils n'est adorable qu'à cause du Pere qui habite en lui, & au chap. 8. que le Fils est un Seigneur inférieur au Pere. Enfin on ne peut pas excuser ce qu'il dit au chap. 7. du livre 2. de la théologie, & en d'autres endroits, que la gloire du Fils est moins grande que celle du Pere; que le Fils ne mérite pas un honneur égal à celui du Pere. *Id. ibid. pag. 13.*

(2) Quand on pourroit justifier Eusebe sur la

## 116 MÉMOIRES SECRETS.

Quoi qu'il en soit d'une dispute qui dure depuis si long tems, & qui est si peu éclaircie, il n'en est pas moins certain qu'Eusebe a été un des plus sçavans hommes de l'antiquité, comme ses partisans (1) & ses adverfaires l'ont

doctrine de la divinité du Fils, il est plus difficile de le défendre sur ce qu'il a dit du Saint-Esprit; car il assure non-seulement dans ses livres de la préparation & de la démonstration évangélique; mais encore dans son troisième livre de la théologie ecclésiastique, qu'il n'est point véritablement Dieu. *Le Saint-Esprit*, dit-il, *n'est ni Dieu, ni Fils de Dieu, parce qu'il ne tire point son origine du Pere comme le Fils, étant au nombre des choses qui ont été faites par le Fils.* Ce que nous avons dit jusques ici du sentiment d'Eusebe sur la Trinité, fait voir d'un côté que c'est à tort que Socrate, Sozomene & quelques auteurs nouveaux l'excusent entièrement; & d'autre côté que c'est une grande injustice de l'appeller *Arien*, & même le chef des *Ariens*, comme le fait S. Jérôme, que plusieurs autres ont suivi, puisqu'il rejette formellement les principales d'Arius, qui sont que le Verbe a été fait de rien, qu'il n'est point de la substance du Pere, qu'il est dissemblable du Pere, qu'il y a eu un tems qu'il n'étoit point. *Id. ibid. pag. 7. tom. 2.*

(2) Je citerai encore le sage & savant M. Dupin. » Voici une partie des témoignages des auteurs anciens sur la science d'Eusebe. Constantin, dans son épitre à ceux d'Antioche, & dans une lettre qu'il lui écrit, loue sa doctrine & son livre du *Saint-Esprit*, chap. 29. l'appelle un auteur digne de foi, à cause de sa grande érudition.

également reconnu. Il fleurit principalement sous le regne de Constantin, de qui il fut très aimé. Il prononça même le panégyrique de cet empereur dans la réjouissance publique qu'il fit faire la trentième année de son empire, qui fut la dernière de sa vie. Eusebe ne

» tion sur toute sorte de matières. *Διὰ πολυ-*  
 » *πειρίαν ἀξιόπιστος.* S. Jérôme, le plus grand  
 » ennemi d'Eusebe, ne peut s'empêcher souvent  
 » de louer son érudition, d'avouer qu'il estime  
 » ses ouvrages, & de dire, dans son *second livre*  
 » *contre Ruffin*, que c'est un homme très-savant:  
 » *vir doctissimus Eusebius, doctissimum dico, non*  
 » *catholicum.* Il ne faut pas s'étonner que Ruffin,  
 » partisan d'Eusebe, lui donne le même titre.  
 » Antipater de Bostre, qui ne lui est pas favora-  
 » ble, lui donne le nom de *πολύισωρ*; c'est-à-  
 » dire de savant sur plusieurs matières, & il dit  
 » de lui qu'il avoit lû tous les livres des anciens,  
 » recherché & expliqué toutes leurs opinions, &  
 » composé lui-même des ouvrages très-utiles.  
 » Philostorge le loue à cause de son histoire, So-  
 » crate & Sozomene le défendent, Victorius l'ap-  
 » pelle un homme très-savant, le pape Gelase  
 » n'ose pas rejeter son histoire, à cause de l'é-  
 » rudition, qui s'y rencontre, & des choses qui  
 » peuvent servir d'instruction. Pelage assure qu'il  
 » n'y a point d'histoire qui soit plus estimable  
 » que celle d'Eusebe. Photius, qui reprend le  
 » style & la doctrine d'Eusebe, loue sa science  
 » & son érudition. Je passe sous silence le témoi-  
 » gnage des auteurs nouveaux. « *Id. ibid. pag.*  
 13. *tum. 2.*



survécut que peu de tems à cet empereur, & il mourut vers l'an 338.

Il y a peu eu de peres de l'église qui ayent montré autant de probité & de modération qu'Eusebe. Avant de parler de ses ouvrages, je crois devoir placer ici l'éloge que M. Dupin fait de sa personne; & cet éloge me fournira la matiere de quelques réflexions. (1)

» Eusebe a été un des plus sçavans  
 » hommes de l'antiquité, comme ses  
 » partisans & ses adversaires l'ont également reconnu; on peut même dire,  
 » sans craindre de se tromper, qu'il  
 » n'y en a point eu parmi nos auteurs  
 » Grecs, qui ayent eu tant de lecture  
 » & d'érudition. Presque tous les ouvrages qu'il a faits, sont d'un travail  
 » prodigieux, & d'une très-longue &  
 » très-laborieuse recherche. Il faut  
 » néanmoins avouer qu'il a été beaucoup soulagé par les mémoires de  
 » ceux qui avoient écrit avant lui sur  
 » les mêmes matieres, dont il ne fait  
 » point de difficulté de copier les ou-

(1) *Id. ibid. pag. 9. tom. 2.*

» vrages. Il ne s'est point appliqué à  
» polir son discours ; défaut ordinaire  
» à presque tous ceux qui font leur  
» capital de la science & de l'érudition.  
» Son style n'est ni éloquent, ni agréa-  
» ble, comme Photius l'a remarqué  
» plusieurs fois. Il est sec & stérile, &  
» n'a presque aucun agrément. Il est  
» fort propre pour ceux qui veulent  
» s'appliquer sérieusement à l'étude &  
» à la recherche de la vérité, & qui  
» aiment à la considérer toute nue &  
» dépouillée des ornemens du discours;  
» mais il n'est nullement propre à atti-  
» rer ceux qui se laissent prendre par  
» les manières de dire les choses, &  
» par la force de l'éloquence. Pour ce  
» qui regarde sa personne, il me sem-  
» ble avoir été fort désintéressé, fort  
» amateur de la paix, de la vérité  
» & de la religion. Quoiqu'il ait eu  
» des liaisons très-étroites avec les en-  
» nemis de saint Athanase, il ne paroît  
» pas qu'il ait été son ennemi, ni qu'il  
» ait pris beaucoup de part à la que-  
» relle des évêques de ce tems-là. Il  
» s'est trouvé dans les Conciles où l'on

» a fait des choses injustes contre **Eu-**  
 » stache & contre saint Athanase ; mais  
 » l'on ne voit point qu'il y ait donné  
 » des marques d'emportement , ni qu'il  
 » ait été le ministre de la passion des  
 » autres. Il n'a point été auteur de  
 » nouvelles formules de foi , il n'a  
 » point fait d'intrigue pour la perte  
 » d'Athanase , ni pour la ruine de ceux  
 » de son parti ; il eût seulement souhai-  
 » té pouvoir accommoder les deux  
 » partis. Il n'a point abusé du crédit  
 » qu'il avoit auprès de l'empereur pour  
 » s'élever , ni pour détruire ses enne-  
 » mis , comme a fait Eusebe de Nico-  
 » médie ; mais il s'en est servi utile-  
 » ment pour le bien & pour l'avantage  
 » de l'église. Je ne doute point que  
 » tant de bonnes qualités ne l'ayent  
 » fait mettre au nombre des saints dans  
 » les martyrologes d'Usard & d'Adon ,  
 » dans quelques anciens offices des  
 » églises de France. Il est vrai qu'il  
 » n'est pas demeuré en paisible posses-  
 » sion de cette qualité de saint ; mais ce  
 » seroit , à mon avis , une témérité de  
 » l'en juger absolument indigne « .

Faisons

**F**aisons actuellement quelques réflexions sur ce que vient de nous dire M. Dupin. Selon lui, Eusebe a eu des qualités assez bonnes pour mériter d'être mis au nombre des saints ; il dit qu'à son avis, ce seroit une témérité de l'en juger indigne : mais comment est-ce que M. Dupin accorde la possibilité de la sainteté d'Eusebe avec sa croyance sur les points les plus fondamentaux de la religion ? Est-il possible d'être saint, & de croire que *la gloire de Dieu le Fils est moins grande que celle de Dieu le Pere, & que le Fils ne mérite pas des honneurs à l'égal du Pere ?* Peut-on être encensé, invoqué, placé sur un autel après sa mort, lorsqu'on a cru pendant sa vie que *le saint Esprit n'est ni Dieu, ni Fils de Dieu, parce qu'il ne tire point son origine du Pere comme le Fils, étant au nombre des choses qui ont été faites par le Fils ?* Si en suivant une pareille croyance, qui détruit non-seulement le Mystere de la Trinité, mais qui même vise beaucoup à l'Arianisme, mettant une différence entre la gloire du Pere & du Fils, entre les honneurs qui doivent

leur être rendus , on peut être sanctifié , placé dans le martyrologe , je ne sçais pas à propos de quoi Mélancton ne pourroit pas y occuper une place ; car il a eu , ainsi qu'Eusebe , toutes les vertus morales , & quoiqu'il fût lié avec les ennemis de l'évêque de Rome , il n'étoit point son ennemi personnel. Il n'a jamais donné des marques d'emportement , & il n'a pas été le ministre de la passion des autres : il eût souhaité seulement réunir les deux partis , & pouvoir les accommoder. Quant à la différence de ses sentimens à ceux des catholiques Romains , elle étoit infiniment moins considérable que ne l'a été celle d'Eusebe. On dira peut-être que cet évêque n'a été placé dans le martyrologe , que parce qu'après le concile de Nicée il changea de sentiment , & souscrivit à la décision des peres ; mais on ne sçauroit se servir de ce prétexte , car Eusebe non seulement a persévéré dans ses opinions après le concile de Nicée , mais il a affecté dans toutes les occasions beaucoup de mépris pour ce concile. M. Dupin con-

vient de toutes ces choses ; voici les propres termes dont il se sert (1) : Ces expressions , qui pouvoient être innocentes auparavant , doivent être suspectes après la décision du concile de Nicée. On peut encore ajouter les liaisons qu'il a eues avec les évêques du parti d'Arius , les louanges qu'il leur a toujours données , le silence affecté dans son histoire sur ce qui regarde le concile de Nicée , & la manière peu avantageuse dont il en parle, dans ses livres de la vie de Constantin. Il faut encore ajouter à cela qu'Eusebe ayant été engagé à approuver par sa signature dans le concile de Nicée le terme de consubstantiel , il écrivit ensuite à son église une lettre , dans laquelle il donna un sens à ce mot , qui n'établit point l'égalité du Pere & du Fils. Ce sont encore les propres mots dont se sert M. Dupin. Ainsi il convient , & convient avec raison qu'après la décision du concile de Nicée , Eusebe , malgré cette décision , n'admit jamais l'égalité du Pere & du Fils. Ajoutons à cela qu'il ne chan-

14 Id. ibid. pag. 8. tom. κ.

gea point de sentiment sur le saint **Esprit**, & qu'il crut toujours qu'il n'étoit ni Dieu, ni Fils de Dieu, parce qu'il ne tiroit point son origine du Pere comme le Fils, étant au nombre des choses qui avoient été faites par le Fils. Comment donc **M. Dupin** a-t-il pû dire que ce seroit une témérité de juger Eusebe indigne d'être placé au nombre des saints ? Il faut donc convenir, en admettant ce principe, qu'après le concile de Nicée un évêque a pû être sanctifié, quoiqu'il n'ait pas cru l'égalité parfaite du Pere & du Fils, & la divinité du saint Esprit. On répondra peut-être à cela que le sentiment de **M. Dupin** est erroné; mais son livre a été approuvé par les docteurs, en qui la Faculté de Théologie de Paris avoit confié son autorité pour l'approbation des livres, & elle n'a révoqué leur approbation que dans ce que **M. Dupin** avoit dit de Nestorius & de saint Cyrille.

Je conclus de ceci qu'il est bien fâcheux, pour la réunion des chrétiens de l'Europe, que les théologiens Romains ne veuillent point avoir pour les

évêques d'Angleterre , de Suède & de Dannemarc la même complaisance qu'ils ont pour un évêque , mort depuis le quatrième siècle. Il semble que les dépositaires de la religion ayent affecté de devenir plus rigides , à mesure qu'ils auroient dû se prêter davantage aux opinions des différens partis qui ont si malheureusement divisé les chrétiens. Aujourd'hui , où l'on n'a plus rien à craindre des périls auxquels le paganisme exposoit le christianisme , on brulera un malheureux en Espagne & en Italie , on le mettra à la bastille en France , pour une opinion qui paroîtra opposée à la moindre décision du concile de Trente , tandis qu'on a invoqué , pendant près de douze cens ans , comme un saint évêque qui ne croyoit point au saint Esprit , ni à l'égalité du Pere & du Fils , malgré la décision du concile de Nicée , & tandis , s'il faut encore le dire , que dans les tems où l'on auroit dû être le plus rigide , & où le loup étoit au milieu de la bergerie , ( j'entends le paganisme , qui duroit encore ) les chrétiens faisoient un évêque



qui ne croyoit pas à la résurrection, & qui n'acceptoit l'évêché qu'à condition qu'on ne le forceroit pas à changer de sentiment. C'est de Synesius, dont je parle, qui, malgré une opinion aussi contraire aux principaux dogmes de la religion, fut cependant évêque. Photius dit qu'on lui passa cette erreur en faveur de sa probité, & qu'on espra qu'un homme, qui avoit autant de vertus que lui, seroit un jour plus éclairé, & viendrait à connoître cette vérité. Combien agissons-nous différemment aujourd'hui de ce qu'on faisoit au siècle de Synesius? Nous avons déposé M. de Senès, Prélat respectable par son grand âge, illustre par ses connoissances, célèbre par ses vertus, pour avoir voulu suivre les sentimens de S. Augustin sur la grace. Nous devenons toujours plus intolérans, & lorsque nos neveux viendront un jour à ouvrir les yeux & à suivre des maximes plus charitables que les nôtres, ils seront également étonnés, & de notre folie, & de notre dureté.

Ce Synésius, dont je parle, étoit

originaire de Cyrene, ville de la Pentapole. Il avoit été philosophe platonicien, & disciple de la célèbre Hypatie, l'honneur de son sexe & de la philosophie. Etant devenu chrétien, on l'élut évêque de Ptolémaïde, quoiqu'il ne crut point à la résurrection (1). Il gouverna son église avec beaucoup de sagesse, de piété sous le regne de Théodore le jeune. Ce fut l'an 410. qu'il fut fait évêque, voici ce que dit M. Dupin à ce sujet (2). *Synésius eut beaucoup de peine à accepter cette charge, qui lui paroissoit contraire à la vie philosophique qu'il avoit menée jusqu'alors. Il ne pouvoit pas non plus se résoudre à quitter sa femme, & il n'étoit pas encore persuadé de tous les dogmes de la religion*

(1) Prodiit Synesius à Gentilium philosophorum schola, quem aiunt ad divinam christianorum doctrinam inclinantem, alia quidem facile recepisse, sed (quod equidem haud scio an aliunde certe ex epistola ipsius Theophilum manifeste deprehenditur) de resurrectione dogma suscipere noluisse. Verum ita sentiens nostris tamen est dogmatibus initiatus, imo etiam summo sacerdoti dignus habitus. *Photii biblioth. art. 26.*

(2) Dupin, *nouv. biblioth. des auteurs ecclésiastiques*, &c. tom. 3. pag. 262.

## 128 MÉMOIRES SECRETS

chrétienne. Il croyoit que les ames avoient été créées avant les corps, il ne pouvoit concevoir que le monde dût finir, & il ne croyoit pas la résurrection des morts, comme on la croit dans l'église; mais il s'imaginait que ce qui est dit dans l'écriture avoit quelque sens mystique & caché. Ce sont les raisons dont il se sert lui-même dans sa lettre 105. pour empêcher qu'on ne l'ordonnât. Baronius croit qu'il n'étoit pas effectivement dans ces sentimens, & qu'il a feint d'y être pour éviter la charge de l'épiscopat; mais cette conjecture n'a aucune apparence, d'autant plus qu'il assure avec serment qu'il expose ses véritables sentimens. C'est pourquoi il vaut mieux dire avec les anciens que le mérite de Synésius, & le besoin que les églises d'Afrique avoient de sa protection dans un tems très-facile, avoient fait passer par-dessus ces considérations.

On voit deux choses dans ce passage de M Dupin. Dans la première on trouve trois opinions dans Synésius entièrement contraires à la religion catholique, & dans la seconde une réplique aux raisons que Baronius avoit

apportées pour l'élection de Synésius, & lui donner des sentimens plus orthodoxes. J'ajouterai à ce que dit M. Dupin, que, si ce qu'avance Baronius étoit véritable, Synésius auroit été l'homme du monde le plus méprisable ; car premièrement il n'est jamais permis de mentir, & sur-tout dans des choses qui vont à porter un préjudice considérable à la religion. Or les erreurs que Synésius assuroit de croire comme des vérités, étoient directement contraires à cette même religion. D'ailleurs il n'y a eu qu'un méchant homme sans honneur & sans foi qui puisse se parjurer & assurer par serment qu'il croit une chose qu'il ne croit pas ; cependant Synésius, dans sa *lettre*, affirme avec serment qu'il expose ses véritables sentimens. N'est-il pas étonnant, après cela, que Baronius, pour justifier l'élection de Synésius, ait si peu ménagé sa personne, & ait voulu faire passer un homme, qui a été respectable par ses mœurs, par sa probité & par sa science à tous ses contemporains, pour un fourbe & un par-

jure? David Hoefchelius, dans ses *notes sur Photius*, a commis la même faute que Baronius. Voici les termes dont il se sert. Il parle d'abord de l'épître de Synesius (1). *Epistola 108. quæ est ad Eutropium fratrem, inter alias opiniones philosophicas christianis dogmatibus adversantes Theophilo non ignorandum scribit longe se ab eo abesse, ut vulgari opinionibus de resurrectione consentiat.* Après cette note, voyez celle qui suit; *finxisse hanc opinionem sanctissimum virum, ad effugiendum hac arte onus episcopale demonstrat Baronius card. tom. 5. ad ann. chr. 410.*

Il paroît par un passage de la LVII. lettre de Synesius qu'il ne devoit pas croire davantage la présence réelle dans l'Eucharistie, que la résurrection des morts. Voici comment il s'explique dans cette lettre, je me servirai de la traduction de M. Dupin. (2) *Il faut bien distinguer, dit Synesius, la superstition de la vraie religion. La superstition est un*

(1) Photii, *biograph. art. 26. not. 2. & note b.*

(2) Dupin, *nouvelle biograph. des auteurs ecclésiastiques, &c. tom. 3. pag. 263.*

*vice qui se pare du nom de vertu ; mais la sagesse nous fait découvrir que c'est une troisième sorte d'impiété : ainsi je ne crus pas qu'il y eût rien de saint dans une chose qui avoit été entreprise injustement, & je ne fis aucun cas de la consécration qu'on m'alleguoit. Il n'en est pas des chrétiens comme des payens. Ils ne s'imaginent pas qu'ils font descendre leur Dieu par des paroles, ou par des cérémonies. Ils demandent un cœur pur & exempt de passions ; & quand c'est la colère & l'emportement qui fait agir les Ministres, ils ne croient pas que le saint Esprit suive leur mouvement. Ce sentiment de Synesius sur la présence réelle doit d'autant moins surprendre, que l'on trouve plusieurs peres de l'église qui lui sont antérieurs, & plusieurs postérieurs, qui ont parlé de la même manière. Tertulien ne doit point avoir cru la présence réelle, puisqu'il explique (1) ces mots, ceci est mon Corps, par ceux-*

(1) *Acceptum panem, & distributam discipulis Corpus suum illum fecit, hoc est Corpus meum dicendo, id est figura Corporis mei. Tertulian. contr. Marc. lib. 4. cap. 20.*

ci, c'est-à-dire, la figure de mon Corps; Saint Augustin parle de même que Tertulien, & ne peut avoir cru la transubstantiation, ou bien il faut avouer que les choses qu'il dit au sujet de l'Eucharistie, sont vuides de tout sens; car que peuvent alors signifier ces paroles, qui sont celles dont il sert: (1) *Le Seigneur n'a pas hésité à dire, ceci est mon Corps, lorsqu'il ne donnoit que le signe de son Corps.* Theodoret, qui étoit contemporain de Synesius, s'explique ainsi: (2) *Les Symboles mystiques, après la sanctification, ne changent point leur propre nature; mais ils demeurent en leur première substance & figure & forme.* Je pourrois aisément montrer qu'il s'est trouvé plusieurs auteurs, qui jusques dans le neuvième siècle se sont expliqués de la même manière que les peres de l'église que je viens de citer.

(1) Non enim Dominus dubitavit dicere, hoc est Corpus meum, cum signum daret Corporis sui. *August. contr. adim. cap. 12. tom. 6. fol. 39. A.*

(2) Οὐδὲ γὰρ μετὰ τὴν ἁγισμὸν τὰ μουσικὰ σύμβολα τῆς οἰκείας ἑξιστάται φύσεως, μενύει, γὰρ ἐπὶ τῆς προτέρας οὐσίας καὶ τῆς χημικῆς καὶ τῆς εἰδούς. *Theodoret. Dialog. 2. pag. 205.*

**Bertram**, qui vivoit sous l'empereur **Charles le Chauve**, il y a près de huit **cens cinquante ans**, parle ainsi dans le **livre** qu'il a intitulé : **du Corps & du Sang du Seigneur**. (1) *Il faut considérer*

(1) Considerandum quoque quod in pane illo non solum Corpus Christi, verum etiam, corpus in eum credentis populi figuretur: unde multis frumenti grans conficitur, quia corpus populi credentis multis per verbum Christi fidelibus augmentatur. Qua de re sicut mysterio panis ille Christi Corpus accipitur, sic etiam in mysterio membra populi credentis in Christum intimantur, & sicut non corporaliter, sed spiritualiter panis ille credentium corpus dicitur, sic quoque Christi Corpus non corporaliter, sed spiritualiter necesse est intelligatur. Sic & in vino, qui Sanguis Christi dicitur, aqua misceri jubetur, nec unum sine altero permittitur offerri, quia nec populus sine Christo, nec Christus sine populo, sic nec caput sine corpore, vel corpus sine capite valet existere. Aqua denique in Sacramento populi gestat imaginem. Igitur si vinum illud sanctificatur per ministrorum officium, in Christi sanguinem corporaliter convertitur aqua quoque, quæ pariter admixta est, in sanguinem populi credentis necesse est corporaliter convertatur, ubi namque una sanctificatio est, una consequenter operatio, & ubi par ratio, par quoque consequitur mysterio. At videmus in aqua secundum corpus nihil esse conversum, consequenter ergo & in vino nihil corporaliter ostensum. Accipitur spiritualiter quidquid in aqua de populi corpore significatur; accipiatur ergo necesse & spiritualiter quidquid in vino de Christi Sanguine intimatur. Item



## 134 MÉMOIRES SECRETS

*qu'en ce pain-là est signifié non-seulement le Corps de Christ , mais aussi le corps du peuple croyant en lui ; d'où vient qu'il est fait de plusieurs grains de froment , parce*

quæ à se differunt idem non sunt Corpus Christi quod mortuum est , & resurrexit , & immortale factum , jam non moritur , & mors illi ultra non minabitur ; æternum est , jam non passibile. Hoc autem quod in ecclesia celebratur , temporale est , non æternum , corruptibile , & non incorruptibile , in via est , non in patria. Differunt igitur à se ; quapropter non sunt idem , quomodo verum Corpus dicitur , & verus Sanguis ? Si enim Corpus Christi est , & hoc dicitur vere , quia Corpus Christi in veritate Corpus Christi est in veritate Corpus Christi incorruptibile est & impassibile est , ac per hoc æternum. Hoc igitur Corpus Christi quod agitur in ecclesia , necesse est ut incorruptibile sit , & æternum. Sed negari non potest corrumpi quod partes commutatum disparitur ad sumendum & dentibus commolitur in Corpus trajicitur. Lib. de Corpore & Sanguine Domini , pag. 140. » Ce Bertram , qu'on appelle aussi *Imtram* , & plus commodément *Ratramne* , vivoit dans le neuvième siècle. Il étoit moine de l'abbaye de Corbie , sous le regne de Charles le Chauve. Trithème le loue beaucoup , & dit qu'il étoit très-savant dans les lettres divines & humaines. Les théologiens catholiques ont eu mainte dispute dans les derniers tems avec les protestans pour prouver que Bertram avoit cru la présence réelle Le long passage , que je viens de rapporter , est une piece par laquelle tout homme desintéressé sera en état de juger de cette querelle théologique.

que ce même peuple s'accroît & s'assemble par la parole de Christ. Et comme c'est par un mystere que l'on prend ce pain pour le Corps de Jesus-Christ ; aussi est-ce pareillement par un mystere que les membres de peuple, croyant en Jesus-Christ, nous y sont signifiés : & comme ce pain-là est appelé le Corps des croyans, non corporellement, mais spirituellement ; ainsi il faut de nécessité que le Corps de Christ y soit étendu, non corporellement, mais spirituellement. Il en est de même du vin, qui est appelé sang de Christ, avec lequel il est ordonné de mettre de l'eau, sans permettre que l'un soit offert sans l'autre, d'autant que comme le chef ne peut subsister sans corps, ni le corps sans son chef, de même aussi le peuple ne peut être sans Christ, ni Christ sans le peuple ; de sorte qu'en ce Sacrement l'eau représente l'image du peuple. Or si le vin, sanctifié par le ministère des prêtres, étoit corporellement changé en Sang de Jesus-Christ, il faudroit aussi par nécessité que l'eau, qui y est mêlée, fût de même changée corporellement en sang du peuple, parce que

là où il n'y a qu'une seule & même *sanc-*  
*rification*, il n'y a non plus qu'une seule  
 & même opération, & où la raison est  
 égale, le ministère, qui s'ensuit, doit être  
 aussi égal. Nous voyons qu'il ne se fait  
 dans l'eau aucun changement corporel, il  
 faut donc que dans le vin il n'en arrive  
 aussi aucun corporel. Tout ce que l'eau nous  
 signifie du corps du peuple, est pris spiri-  
 tuellement; il est par conséquent absolu-  
 ment nécessaire que l'on prenne aussi spi-  
 rituellement, & non corporellement, tout  
 ce que le vin nous montre du Sang de Christ.  
 Ajoutons à ces raisons que les choses, qui  
 différent entre elles, ne sont point les mê-  
 mes. Le Corps de Christ mort & ressuscité  
 ne meurt plus désormais, ayant été rendu  
 immortel, & la mort n'ayant plus de  
 domination sur lui, il est éternel, & non  
 plus passible. Mais ce que l'on célèbre en  
 l'église est temporel, & non éternel, cor-  
 ruptible & non incorruptible, en la voye,  
 & non en la patrie. Ce sont des choses dif-  
 férentes l'une d'avec l'autre, & qui par  
 conséquent ne sont pas une même chose.  
 Qui, si ce n'est pas une même chose, com-  
 ment

*ment peut-on dire que ce soit le vrai corps & le vrai sang de Jesus-Christ? car si c'est le corps de Christ, si l'on peut dire vraiment que ce corps de Christ est le corps de Christ en vérité, puisque d'autre part ce qui est corps de Christ en vérité est incorruptible & impassible, & par conséquent éternel; il faudra de nécessité que ce corps de Christ, qui se fait & consacre à l'église; soit incorruptible & éternel. Or l'on ne peut nier qu'il ne se corrompe, puisqu'il se tranche par morceaux & se distribue en pieces pour être reçu, puisqu'il se mâche avec les dents, & s'avale ensuite, passant en dedans du corps. Voilà comme on pensoit, & comme on écrivoit encore il y a huit cens cinquante ans; c'est-à-dire, neuf cens ans après l'établissement du christianisme. Le concile de Trente a mis dans l'index des livres défendus le traité de Bertram, mais les censeurs des Pays-Bas se sont contentés de faire supprimer aux nouvelles éditions de ses ouvrages plusieurs morceaux, tels que celui que je viens de rapporter; ce qui a fait dire à un auteur Protestant qu'ils*

l'avoient traité comme l'avoit été l'infortuné Deiphobus.

— *lacerum crudeliter ora , ( 1 )*

*Ora manusque ambas , populataque tempora raptis*

*Auribus , & truncas inhonesto vulnere nares*

On pourroit encore justifier Synesius touchant la résurrection des corps , en montrant que presque tous les peres , qui l'avoient précédé , avoient eu sur cette résurrection des idées très-contraires à la doctrine de l'église d'aujourd'hui : sur cet article saint Justin martyr croyoit qu'après la résurrection générale les justes habiteroient pendant mille ans à Jerusalem. *Pour moi , (2) dit-il , & les autres qui sont vérita-*

(1) Virgil. *Æneïd. lib. 6.*

(2) Ego autem , & si qui rectæ per omnia sententiæ christiani sunt , & carnis resurrectionem futuram novimus , & mille annos in Hierusalem instaurata , & exornata & ditata ; sicut prophetæ Ezechiel , & Esaias & alii promulgant. *S. Justinii martyris dialog. cum Tryphone Judæo , pag. 307.*

blement chrétiens, nous ſçavons qu'il y a une réſurrección de la chair, & que l'on paſſera mille ans à Jeruſalem, qui ſera rétablie, enrichie & aggrandie, comme le proteſtent les prophètes Ezechiel, Iſaïe & autres.... Le même pere de l'églife dit enſuite, après avoir rapporté ce qui eſt écrit au LXV. chap. d'Eſaïe & dans la prédiction de l'Apocalypſe, (1) que ceux, qui auront cru à Notre Seigneur, paſſeront mille ans en Jeruſalem, & qu'après cela, ſe ſera pour une fois l'univerſelle & éternelle réſurrección & jugement. Tertulien a prétendu (2) que les ames reſteroient en dépôt dans un lieu deſtiné à leur demeure, juſques à

(1) Vir apud nos quidam, cui nomen erat Joannes è duodecim apoſtolis Chriſti unus, in ea quæ illi exhibitæ eſt revelatione, *Chriſti fideles noſtros annos mille Hieroſolimis peracturos eſſe*, præloquutus eſt: ac poſtea univerſalem (& ut ſemel dicam) ſempiternam omnium unanimiter ſimul reſurrecciónem & judicium futurum. *Id. ib. p. 108.*

(2) Nam & confitemur in terra nobis regnum repromiſſum poſt reſurrecciónem, in mille annos in civitate divini operis Hieruſalem cælo delata, inter quam ætatem 1000 annorum concluditur ſanctorum reſurrecciónis pro meritis maturius vel tardius reſurgentium, *Tertul. lib. 3. adverſ. Marc. cap. 24.*

ce que la ville de Jerusalem, toute bâtie de pierres précieuses, descende miraculeusement du ciel en terre, & y subsiste mille ans, les saints y vivant en une très grande gloire, & que durant cet espace s'effectuera peu à peu la résurrection des fidèles, les uns resuscitant plutôt, les autres plus tard, selon la diversité de leurs mérites. Tertulien s'explique ailleurs plus clairement sur la cause de cette résurrection, plus ou moins prompte. *Les petits péchés, (1) dit-il, seront châtiés par le retardement de la résurrection, & dans un autre endroit il dit encore, (1) après mille ans expiré, la destruction du monde & la conflagration du jugement étant passées, nous serons en un moment changés en la nature des Anges. Lactance, qui vivoit sous Constantin, & par consé-*

(1) Modicum quoque delictum morâ resurrectionis illic luendum. *Id. lib. de anima, cap. 58.*

(2) Post cujus mille annos &c. tunc & mundi destructione, & judicii conflagratione commissâ demutati in atomo in angelicam substantiam, scilicet per illud incorruptionis superindumentum transferemur in cæleste regnum. *Idem. lib. 3. advers. Marc. cap. 29.*

quent dans un tems où le christianisme jouissoit d'une grande tranquillité, soutient (1) que *Jesus-Christ viendra sur la terre avant la finale & derniere résurrection, & que ceux, qui pour lors seront en vie, ne mourront point, mais seront conservés, & engendreront une infinie quantité d'enfans durant l'espace de mille ans, qui vivront tous heureusement dans cette ville, abondante en tous biens, sous le regne de Jesus-Christ, & quelques saints ressuscités des morts.* Enfin, je ne finirois point, si je voulois rapporter les sentimens singuliers que tous les peres de l'église ont eus de la résurrection jusques vers le cinquième siècle. Athénagore, saint Irenée, saint Clément, ont pensé comme saint Justin. M. Dupin (2) dit, en parlant de l'opinion de

(1) Tum qui erunt in corporibus vivi non morientur, sed per eosdem mille annos infinitam multitudinem generabunt &c. qui autem ab inferis suscitabuntur, iis præibunt viventibus velut iudices. *Lactant. lib. 7. cap. 24.*

(2) C'est l'opinion, ou plutôt la fameuse rêverie de l'antiquité, c'est le sentiment de saint Justin, d'Athénagore, de S. Irenée, de S. Clément, de Tertulien, de Lactance, & de plusieurs autres anciens. *Dupin, nouvelle biblioth. des auteurs ecclésiast. tom. 1. pag. 54. remarq. C.*



la résurrection & du séjour de mille ans à Jerufalem, que *c'étoit le sentiment, ou plutôt la fameuse rêverie de l'antiquité*. Il prétend que Papius avoit été la cause que cette imagination, dont on est à présent désabusé, s'étoit établie parmi les chrétiens. Quoi qu'il en soit, puisque la doctrine des peres étoit si différente de celle que l'église a établie aujourd'hui, Synesius a bien pû avoir un dogme particulier sur la résurrection, & doit naturellement jouir de la même indulgence qu'on a pour les autres peres.

Parmi cette même raison, il me paroît qu'Eusebe n'auroit point dû être effacé dans ces derniers tems du martyrologe; car il n'a dit dans ses ouvrages que ce que les peres des trois premiers siècles avoient dit avant lui, & que ce que plusieurs de son tems ont écrit. Je ne veux pas apporter ici pour sa justification le sentiment de presque tous les évêques, qui sous Constance & sous Julien favoriserent l'opinion qu'avoit condamnée le concile de Nicée, & allèrent encore plus loin qu'Eusebe;

il me suffit de montrer que les peres des trois premiers siècles du christianisme, dont la plupart sont invoqués aujourd'hui comme des saints, n'ont pas cru que Dieu le Fils fut égal à son Pere. Commençons par saint Justin. Il dit que (1) Dieu, qui apparut à Moïse & aux Patriarches, étoit le Fils, &

(1) Tamen non conditor universitatis hujus Deus is fuerit, qui Mosæ dixit se Deum Abrahæ, & Deum Isaaci, & Deum Jacobi, quique factoris rerum omnium voluntati ministret, & in judicio Sodomorum, consilio & voluntati ejus itidem ministraverit: adeo ut quamvis sic, uti affirmatis, res habeat duas scilicet fuisse angelum & Deum, nemo tamen, cui vel minimum mentis sit, auctorem & parentem universi supercælestia omnia reliquisse, & in pusilla terræ parte sese exhibuisse, dicere sit ausurus: ac, Trypho, quando jam demonstratum est, eum qui Abrahæ apparuit, & Deus atque Dominus appellatus est, à Domino in cælis, quæ terræ Sodomitarum illata sunt, accepta intulisse, & nunc angelum se nuncium quoque fuisse, cum eo qui Mosæ exhibitus est, Deum & ipsum Deum, qui è rubo Mosen compellavit, non creatorem universitatis hujus Deum intelligimus fuisse; sed eum qui & Abrahæ, & Isaaco, & Jacobo, prout probasti, manifestatus est: & angelus sive nuncius rerum cunctarum conditoris Dei eo vocatur & intelligitur, quod res patris & factoris omnium mortalibus anunciet. *S. Justinii martyris dialog. cum Tryphone Judæo, pag. 283.*

## 144 MÉMOIRES SECRETS

non le Pere ; que le Pere ne change jamais de lieu , ne monte ni ne descend , & que personne ne vit le Pere , mais son Fils & son Ange , qui est aussi Dieu par la volonté du Pere. Le Pere est , selon saint Justin , ( 1 ) toujours in-

( 1 ) Non debere vos putare ipsam ingenitum Deum vel ascendisse , vel descendisse quopiam : nam ineffabilis ille Pater & Dominus universitatis hujus non venit in locum aliquem , neque deambulat , neque dormit , neque surgit , sed in regione sua , quæcumque ea tandem est , manet acutum cernens , & acutum audiens : non oculis certe quidem , nec auribus , verum virtute infinita ille inspectat & omnia noscit , neque nostrum quisquam illum latet ; neque mobilis est , neque loco ullo , atque adeo neque mundo universo comprehensibilis , ut qui ante existit , quam mundus est conditus. Quoniam igitur modo ille vel alloquatur aliquem , vel conspiciatur ulli , vel in minima terræ parte appareat ? quando ne ejus quidem , qui ab ea est missus , gloriam & majestatem populus in sinu intueri ; neque Moses ipse in tabernaculum quod fecit , nisi à Deo proveniente claritate repletus , ingredi valuit ? sed neque sacerdos pro templo stare sustinuit , quando salomon Arcam intulit in domum Hierosolitanam , ab ipso constructam. Itaque neque Abraham , neque Isaac , neque Jacob , neque hominum alius quisquam patrem & ineffabilem Dominum rerum omnino universarum , & ipsius Christi vidit : sed illum ipsum , qui juxta consilium ejus & voluntatem & Deus est Eilius ipsius , & angelus ex eo quod sententiæ illius est administer. Et qui de  
visible ,

visible, & sa Majesté est plus grande que celle du Fils. En admettant ce principe de saint Justin, il faut que la nature du Pere & celle du Fils soient entièrement diverses, & que l'une soit bien plus auguste, puisqu'elle a plus de majesté, & qu'elle est par sa grandeur toujours invisible.

Tatien, qui vécut dans le même tems que saint Justin, dont il fut le disciple, parle du Verbe, approchant de la même maniere que son maître. Il prétend (1) que le Verbe a été engendré

voluntate ejusdem homo ex virgine natus est, qui etiam aliquando ignis fuit, in suo cum Moſe è rubo colloquio. Quod niſi ad hunc modum ſacras intellexerimus litteras, eò res evadet, ut Pater & Dominus univerſorum non fuerit in cœlis cum per Moſen dictum eſt, & Dominus pluit ſuper Sodomam ignem & sulphur, à Domino de cœlis. *S. Juſtin. martyris dialog. cum Triphone Judæo, pag. 356. & 357.* » Voilà deux paſſages que j'ai » rapportés fort au long, pour que les lecteurs » voyent la doctrine que l'on avoit dans le ſecond » ſiècle.

(1) Et verbum non inaniter prolatum, primogenitum opus fit ipsius spiritus hoc ſcimus eſſe principium mundi. Natum eſt enim per diſiſionem, non avulſionem. Quòd enim avellitur à primo ſeparatur; quod vero dividitur, id functione datum propriâ, illi imminuit illum à quo

dans le tems de la Création ; il fait à ce sujet un discours très-obscur. Il dit que le Verbe n'a point été engendré par maniere de séparation , mais de la même maniere que le feu a été allumé d'un feu ; en sorte que Dieu n'est point demeuré sans Verbe , mais que le Verbe est sorti de lui , & est demeuré en lui tout ensemble. Il explique , au moins il veut expliquer cet énigme par l'exemple de la parole. Ces opinions & ces expressions ont fait dire à M. Dupin , que *Tatien parloit de la génération du Verbe dans des termes qui*

*vim suam sumpsit. Quemadmodum enim ab una face aliæ multæ accenduntur, nec tamen primæ facis lux minuitur propter plures inde succensas ; sic etiam verbum è patris potentia progressum non relinquit genitorem verbi expertem : nam & ego si loquar, & vos audiatis, non tamen propter transitum sermonis, ego qui vobiscum loquor sermone vocatus fio, sed vocem meam proferens incultam in vobis materiam excolere mihi propono : & quemadmodum verbum in principio genitum, mundum & nos vicissim genuit, cum sibi materiam produxisset ; sic ego quoque ad imitationem verbi regeneritus, & veritatis illustratus cognitione materiæ mihi cognatæ confusionem emendo. *Tatiani Assyrii oratio ad Græcos, &c. pag. 145.**

*ne s'accordent pas avec notre maniere de parler.*

Saint Irenée dit (1) que le Pere est plus grand que le Fils, qui a ignoré le jour du jugement; & dans un autre endroit il dit que le Pere est invisible, & le Fils visible. Il y a apparence que Photius a eu en vûe en partie ces sentimens de saint Irenée, lorsqu'il a dit de lui, qu'il affoiblit & qu'il obscurcit, pour ainsi dire, (2) les plus certaines vérités de la religion.

*Origene avance, dans son traité sur la priere, dit M. Dupin (3), que la priere ne doit jamais s'adresser qu'à Dieu le Pere, & non point à Jesus-Christ, parce que le Fils de Dieu étant différent du Pere, c'est une absurdité d'adresser ses prieres à ce dernier. On ne peut nier qu'il n'ait avancé en cet endroit plusieurs propositions favorables au sens des Ariens.*

(1) Iren. lib. 2. pag. 180.

(2) Plura vero ejusdem sancti Irenæi, ac varia scripta, & epistolæ circumferuntur; et si in aliquibus ecclesiasticorum dogmatum certa veritas spuriiis rationibus fucari videtur, quæ observasse convenit. Photii, biblioth. art. 120.

(3) Dupin, nouvelle biblioth. des auteurs ecclesiast. etc. tom. 1. pag. 141.

Tertulien dit ( 1 ) que le Pere est toute la substance , que le Fils est une portion & une dérivation de ce tout. On ne sçauroit mettre une plus grande inégalité entre Dieu le Pere & Dieu le Fils , que celle que met Tertulien.

Saint Denys Alexandrin , placé également par les anciens & par les modernes au rang des plus saints évêques , qui vivoit dans le milieu du troisième siècle , & qui étoit contemporain de saint Cyprien , appelle Dieu le Fils *l'ouvrage , ou la facture du Pere.*

Lactance , qui étoit contemporain des peres du concile de Nicée , non-seulement ne croyoit pas la parfaite égalité des personnes , mais il nioit absolument que le saint Esprit fût une personne subsistante en la divinité avec le Pere & le Fils ( 2 ). Saint Jérôme a

( 1 ) Pater tota substantia est , filius vero derivatio totius , & portio. *Tertullian. contr. prax. cap. 9.*

( 2 ) Lactantius in libris suis , ut maxime in epistolis ad Demetrianum , spiritus sancti omnino negat substantiam , & errore Judaico dicit eum vel ad patrem referri , vel ad filium , & sanctificationem utriusque personæ sub ejus nomine de-

remarqué cette erreur de Lactance.

Voilà quelle a été l'opinion des principaux peres de l'église sur le dogme de la Trinité dans les trois premiers siècles de l'église & au commencement du quatrième. On a cherché dans ces derniers tems à donner une tournure favorable a leurs expressions ; mais elles étoient trop fortes & trop claires pour pouvoir en venir à bout ; & tout ce qu'on a dit à ce sujet , ne peut tromper que les ignorans , ou que les personnes qui cherchent à être trompées , & qui seroient fâchées de ne l'être pas. Le pere Petau, Jésuite , un des plus sçavans hommes qu'il y ait eu , avoue naturellement que dans (1) cette question de la Trinité & dans plusieurs au-

monstrari. *Hieronym. epist. 68. ad Pam. & octav. tom. 2. pag. 284.*

(1) Quod idem plerisque veterum patrum cum in hoc negotio (Trinitatis) tum in aliis fidei christianæ capitibus usu venit, ut ante errorum, atque Hereseon quibus ea sigillatim oppugnabantur, originem nondum satis illustrata & patefacta rei veritate quædam scriptis suis asperferint quæ cum orthodoxæ fidei regula minima consentiant. *Dion. Petav. in panar. epiph. ad hæres. 69. quæ est arlan. pag. 285.*



tres il a été très-ordinaire à la plûpart des anciens peres, écrivant avant que certains dogmes eussent été condamnés, de semer dans leurs écrits des sentimens qui sont entierement contraires à la foi orthodoxe.

Il est arrivé au pere Petau une chose assez singuliere au sujet de la recherche qu'il avoit faite des sentimens des peres des trois premiers siècles. Je rapporterai ici ce que M. Bayle dit à ce sujet (1). » Monsieur de Meaux prétend que *la sçavante préface du pere Petau est le dénoûment de toute sa doctrine sur cette matiere*. Je crois que c'est un dénoûment aussi raisonnable qu'un très-habile homme le peut donner ; mais empêche-t-il qu'on ne voye que ce Jésuite s'est contredit, ou qu'il est tombé dans cet embarras de variations, qui ne manque point d'accabler ceux qui changent d'intérêts & de motifs pendant le cours de leurs écritures ? Il avoit eu pour but de représenter

(1) Bayle, *dictionnaire histor. & critiq.* tom. 3 art. Petau.

» naïvement la doctrine des trois pre-  
 » miers siècles ; il n'avoit point déguisé  
 » l'opinion des peres qui avoient eu  
 » de fausses notions sur le mystère des  
 » trois Personnes, il ne s'étoit piqué  
 » que de rapporter l'état des cho-  
 » ses, & d'y joindre les explications  
 » les plus naturelles que les mots pou-  
 » voient avoir. C'étoit apprendre au  
 » public que plusieurs peres de la pri-  
 » mitive église avoient débité des fauf-  
 » fetés bien absurdes sur la généra-  
 » tion du Verbe & sur les Mystères  
 » annexés à celui-là. Ceci donnoit une  
 » forte atteinte à l'autorité des canons  
 » du concile de Nicée. On en pou-  
 » voit conclure que l'article de la Tri-  
 » nité n'est pas un dogme fondamen-  
 » tal de la religion, puisque ceux,  
 » qui avoient erré sur cette matiere, n'a-  
 » voient pas laissé que d'être sauvés. Les  
 » nouveaux antitrinitaires pouvoient  
 » tirer de là plusieurs conséquences.  
 » Le pere Petau en fut averti, & se  
 » trouva obligé d'apporter quelque  
 » remede à ce mal. Il fit sa préface  
 » dans cette vue ; son but, ses motifs

## 152 MÉMOIRES SECRETS

» passerent du blanc au noir ; Il ne fut  
» plus question que de soutenir l'or-  
» thodoxie des peres, il fallut leur  
» faire amende honorable, en un mot  
» il fallut se contredire. M. Jurieu a  
» passé par la même preuve. Il fit une  
» lettre pastorale, où tous ses efforts  
» aboutirent à ruiner le fondement de  
» l'histoire des variations. Il avoit be-  
» soin pour cela que les peres eussent  
» erré dans les points les plus impor-  
» tans de la foi chrétienne. Il les mit le  
» plus bas qu'il put, il s'étendit sur les  
» idées absurdes qu'ils avoient de la  
» Trinité. Il ne songea qu'à son intérêt  
» présent, & il lui fut impossible de  
» se retenir ; mais quelque tems après  
» il eut à combattre ceux qui disent  
» que le dogme de la Trinité n'est  
» point nécessaire au salut, & qu'ainsi  
» on doit tolerer les Sociniens. Il eut  
» besoin alors que les peres eussent  
» été orthodoxes ; il soutint aussi qu'ils  
» l'avoient été, il les fit plus blancs  
» que neige ; il se déclara leur apolo-  
» giste, leur panégyriste, & enfin  
» l'accusateur de ceux qui les mépri-

» soient, & qui s'appuyoient sur son  
 » exemple. C'est se jouer du public,  
 » & s'exposer à être couvert de hon-  
 » te. «

Ajoutons, pour achever de justifier Eusebe, que les quatre-vingt peres, qui condamnerent Paul de Samosate, évêque d'Antioche, disent expressément que *le Fils n'est pas de même essence que le Pere*; c'est-à-dire, qu'ils nient formellement (1) *l'homoousion*, qui fut dans la suite établi dans le concile de Nicée. Mais ce que décidèrent ceux de Nicée, fut ensuite condamné à Rimini dans un concile composé de quatre cens évêques. Il n'y en eut que vingt qui tarderent à signer la confession de foi qui avoit d'abord été proposée par quatre-vingt évêques qui ne croyoient point que le Fils fût de la même essence que le Pere, & qui rejettoient le mot de *consubstantiel*. Tous les peres donc, excepté ces vingt, signerent la formule de foi arienne, & même ces vingt signerent enfin, com-

(1) *Octoginta episcopi olim respuerunt τὸ Ὁμοούσιον.* Hilar. *de Syn.* fol. 97. A. *ibid.* vol. 1.

me tous les autres , avant la sépara-  
tion du concile. Voici ce que dit M.  
Dupin des peres du concile de Rimī-  
ni ; c'est-à-dire , des quatre cens évê-  
ques. » Urface & Valens (1) (*c'étoient*  
» *deux évêques Ariens*) porterent à Ri-  
» mini une formule de foi , & l'em-  
» pereur manda au gouverneur de ne  
» laisser sortir aucun évêque qu'il ne  
» l'eût signé , avec ordre d'envoyer  
» en exil ceux qui demeureroient fer-  
» mes , quand ils ne feroient plus qu'au  
» nombre de quinze. D'abord ils té-  
» moignerent tous beaucoup de con-  
» stance ; mais peu à peu ils se laisse-  
» rent vaincre à l'ennui , & signerent  
» la plupart la formule de foi. Il n'y  
» en eut que vingt qui tinrent ferme  
» jusques au bout ; mais ils furent en-  
» fin surmontés & signerent comme les  
» autres. . . . Quand tous les évêques  
» eurent signé la formule de foi , ils  
» écrivirent à l'empereur qu'ils l'a-  
» voient pleinement satisfait , en s'ac-  
» cordant avec les Orientaux , & en

(1) Dupin , *nouvelle biblioth. ecclesiast. tom. 2.*  
*pag. 334.*

» rejetant le terme de *substance*; qu'ain-  
 » si ils le prioient instamment de don-  
 » ner ordre au gouverneur de les laif-  
 » ser aller à leurs églises. L'empereur  
 » le leur accorda : ainsi finit ce con-  
 » cile, dont le commencement fut glo-  
 » rieux, & la fin déplorable. «

Faisons actuellement quelques réflexions, & sur la conduite des peres du concile de Rimini, & sur ce qu'en dit M. Dupin, qui tâche, mais inutilement, de les excuser. Il est étonnant que tous les évêques catholiques aient signé une formule de foi, contraire à leur conscience, par laquelle ils établissoient une inégalité entre le Pere & le Fils, puisqu'ils déclaroient que le Fils n'étoit point de la même essence que le Pere, en rejetant les termes de *substance* & de *consubstantiel*, ainsi que l'avoient fait peu de tems auparavant les évêques d'Orient (1) au concile d'An-

(1) Les Ariens d'orient, voyant que ceux d'occident avoient nettement fait profession de leur erreur, se déclarerent aussi ouvertement dans un concile assemblé à Antioche l'an 357 Eudoxe, évêque de cette ville, protecteur d'Aetius, Arace, évêque de Césarée en Palestine, Urane de Tyr,

## 156 MÉMOIRES SECRETS

tioche, & à celui (1) de Sirmich, ville de la Pannonie. Que peut-on dire à cela ? Ou il faut convenir que pendant un tems presque tous les évêques de l'univers ont été Ariens, & par conséquent voilà Eusebe bien excusé ; ou il faut avouer que les seuls évêques, qui n'ayent pas agi contre leur conscience, & qui ne se soient point parjurés, ont été les Ariens. Voilà encore Eusebe justifié.

On ne sçauroit considérer sans mépris, & j'ose dire sans horreur, la conduite des évêques catholiques à Rimi-

& quelques autres y condamnerent les termes de *consubstantiel*, & de *semblable en substance*, & écrivirent à Ursace, à Valens, & à Germinius pour les remercier de ce que par leur moyen les occidentaux avoient embrassé leur doctrine. Dupin, *nouvelle biblioth. des auteurs ecclésiast. tom. 332. concil. d'Antioche.*

(1) La seconde formule de Sirmich fut faite dans cette ville l'an 357. par Potamius, évêque de Lisbonne, ville d'Espagne, en présence de Valens, d'Ursace, de Germinius & de quelques autres évêques. Cette formule est arienne. On y rejette le terme de *consubstantiel*, & l'on y déclare que le Pere est plus grand que le fils, & que celui-ci a eu un commencement. Dupin, *nouvelle biblioth. des auteurs ecclésiast. &c. tom. 2. pag. 332. troisième concile de Sirmich.*

ni ; car ils signèrent tous une formule de foi , qu'ils regardoient comme contraire au point le plus essentiel de la religion. Et quelle est la raison qui la leur fait signer contre leur conscience ? Est-ce la crainte des supplices ? est-ce la frayeur de la mort ? est-ce les mauvais traitemens qu'ils essuyoient ? Point du tout ; ils n'avoient rien à craindre de tout cela. A quoi se laisserent-ils donc vaincre ? *A l'ennui*, dit M. Dupin. Belle raison en vérité pour mentir à la face du ciel & des hommes , & pour devenir apostat , en déclarant qu'on regarde comme véritable une formule de foi qu'on croit fausse , erronée & hérétique dans le fond du cœur ! On me dira peut-être , pour excuser les évêques catholiques du concile de Rimini , qu'il y avoit ordre d'envoyer en exil ceux qui demeureroient fermes. Cette raison n'est d'aucun poids ; car un évêque doit-il balancer entre l'exil , ou une démarche qui le deshonne , qui le rend hérétique , & qui perd la religion ? Mais il y a quelque chose de plus ; c'est que l'ordre d'en-



voyer en exil ne devoit être exécuté que lorsqu'il n'y en auroit plus que quinze qui n'auroient pas signé. M. Dupin en convient de bonne foi. De quatre cens évêques qui composoient le concile de Rimini, il y en avoit peut-être cent d'Ariens, ou de demi-Ariens, par conséquent il y eut environ trois cens quatre-vingt évêques qui signerent une formule de foi Arienne, non par la crainte de l'exil, mais par *ennui*.

Il faut donc convenir, ou que les évêques Ariens, qui étoient à Rimini, furent les seuls qui agirent selon leur conscience, ou il faut avouer que les évêques catholiques ne regarderent pas la question, qui les séparoit des Ariens, comme assez importante pour qu'ils dussent, je ne dis pas risquer leur vie, & même la donner, comme avoient fait les chrétiens dans les persécutions des payens; mais qu'ils crurent que le simple *ennui* étoit une cause suffisante pour signer. Or quoiqu'Eusebe fût mort plusieurs années avant le concile de Rimini, cependant ce qui

se passa à ce concile ne sert pas moins à sa justification ; & pour sentir combien elle est aisée à établir, on doit seulement dire que presque tous les peres de l'église, qui avoient précédé Eusebe, avoient parlé comme lui dans leurs ouvrages, & que tous les évêques d'Orient & d'Occident signerent, après sa mort, qu'il falloit rejeter les termes de *substance* & de *consubstantiel*, que lui Eusebe avoit cru pendant sa vie ne devoir point admettre.

En voilà assez pour la justification d'Eusebe & de Synesius. Aujourd'hui ceux, qui penseroient comme eux, ne seroient point excusables ; parce que les points qui divisoient l'église alors, ont été enfin établis par l'autorité de cette même église, & reçus depuis plusieurs siècles dans tout le monde chrétien.

On sera peut-être étonné de voir combien dans les trois premiers siècles de l'église, & même dans le quatrième, les principaux dogmes de la religion étoient encore non-seulement peu éclaircis, mais même peu connus.

Je répondrai à cela que la sagesse divine vouloit que cela fût ainsi, pour que les Payens & les Juifs, qui embrassoient notre sainte religion, ne fussent point étonnés par certains dogmes qui auroient pû les en éloigner. Dans les premiers siècles le christianisme paroissoit le simple déisme. Au commencement on circoncisoit les Juifs, (1) pour ne pas les effaroucher; on ne circoncisoit point les Payens, pour ne pas les dégouter, en leur imposant une cérémonie pénible. Saint Justin dit, dans son *Apologie pour les chrétiens* (2), que Socrate, Héraclite

(1) Les apôtres n'ont point défendu la circoncision, & ont permis aux juifs, qui se faisoient chrétiens, de la pratiquer dans les premières années du christianisme.

(2) Quicumque cum ratione ac verbo vixere, christiani sunt, quamvis ἀθεοί, & nullius numinis cultores habiti sunt, quales inter Græcos fuere Socrates & Heraclitus atque iis similes: inter barbaros autem Abraham, & Ananias, & Azarias, & Mitaël, & Elias, & alii complures; quorum facta simul & nomina in præsentia recensere quia longum esse scimus supersedemus. Perinde atque ex veteribus, qui itidem tempore christum præcessere, & absque ratione ac verbo pietatem exegerunt ἀχρηστοί, hoc est incommodi,  
 &

& les autres philosophes qui avoient vécu  
 selon les loix de la probité , avoient été  
 chrétiens , & qu'ils étoient dans le même  
 cas qu'Abraham, Ananias, Azarias, Mi-  
 saël & Elie , quoiqu'ils passassent pour  
 n'avoir adoré aucune divinité ; & que ceux,  
 qui vivoient comme Socrate , étoient aussi  
 chrétiens. Le christianisme étoit une re-  
 ligion qu'ils pouvoient embrasser aisé-  
 ment , puisque Socrate & Héraclite  
 avoient été chrétiens. Saint Clément  
 d'Alexandrie , qui vivoit environ cin-  
 quante ans après saint Justin , dit au  
 commencement de ses *Stromates* , (1)  
 en parlant du dessein de son ouvrage ,  
 qu'il a passé certaines choses sous silence ,  
 craignant d'écrire ce qu'il faisoit même  
 difficulté de dire ; non par envie , mais  
 par l'apprehension qu'il avoit que les lec-  
 teurs ne s'y trompassent , & qu'il ne pa-  
 rût vouloir mettre un glaive entre les

& inimici Christo fuerunt, eorumque qui secun-  
 dum rationem & verbum vixerunt percursores.  
 Atqui cum ratione & verbo vixerunt, atque  
 etiam nunc vivunt, Christiani, & extra metunt  
 atque perturbatio em omnem sunt. *Sancti Justin  
 martyris pro christian. apolog. 2. pag. 83.*

(1) Clement Alexand. *Strom. 2. pag. 96. extr.*

## 162 MÉMOIRES SECRETS

*mains d'un enfant ; qu'au reste il traite quelque chose clairement , & toutes les autres obscurément , découvrant les unes , & enveloppant les autres d'énigmes. La maniere de tenir cachés plusieurs dogmes du christianisme a duré même encore après Constantin. » Ils ont, (1) » dit M. Daillé en parlant des peres , » notamment tenu cette maxime sur » quelques - unes des matieres , dont » nous sommes aujourd'hui en contes- » tation , à sçavoir sur les sacremens » de l'église. Car comme ils n'en cé- » lébroient les mysteres qu'en secret » & à part entre eux , sans admettre » à cette vûe ni les payens , ni les ca- » téchumènes , ni même , comme » quelques-uns l'assurent , aucune au- » tre personne que les communians ; » de même aussi en leurs traités , sur- » tout ceux qui avoient été récités » en assemblées publiques , ils n'en » parloient jamais qu'obscurément , » comme l'ont remarqué de l'Eucha- » ristie , le cardinal du Perron , Ca-*

(1) *Traité de l'usage & de l'emploi des saints peres , &c. par Jean Daillé , pag. 256.*

» faubon , Petau & autres , du Bap-  
 » tême & de la Confirmation , & des  
 » autres sacrées cérémonies des chré-  
 » tiens. Voyez comment Théodoret  
 » & Epiphane , & les autres pren-  
 » nent garde de nommer la matiere  
 » de l'Eucharistie , la désignant en  
 » paroles générales , intelligibles à  
 » ceux-là tant seulement qui avoient  
 » quelquefois participé à l'Eucharis-  
 » tie «.

Le dessein de justifier Eusebe & Sy-  
 nefius m'a fait faire une digression un  
 peu grande ; je viens actuellement à ce  
 qui regarde leurs écrits. Je commen-  
 cerai par Eusebe. Son *histoire ecclésiast-*  
*ique* est le plus considérable de tous  
 les ouvrages qui nous restent de lui.  
 Elle contient ce qui est arrivé de plus  
 mémorable dans l'église depuis Jesus-  
 Christ jusqu'à son tems. Il y parle des  
 écrivains ecclésiastiques & de leurs li-  
 vres. Il y fait l'histoire des hérésies ,  
 il y remarque ce qui concerne les Juifs ,  
 il décrit les persécutions des martyrs ,  
 les querelles & les disputes touchant  
 la discipline de l'église , il cite presque



par-tout les auteurs & les monumens d'où il tire les faits qu'il rapporte. On peut dire que sans l'histoire d'Eusebe, on auroit une connoissance très médiocre, non-seulement de l'histoire des premiers siècles de l'église, mais même de la plûpart des auteurs qui ont écrit dans ce tems là, leurs ouvrages s'étant perdus, & n'y ayant qu'Eusebe qui en ait parlé; car les historiens qui l'ont suivi, comme Socrate, Sozomene & Theodoret, ont commencé leur histoire où la sienne finit.

Photius, qui avoit lû les dix livres de l'histoire ecclésiastique d'Eusebe, les loue (1) beaucoup. Nous les avons encore tous les dix aujourd'hui; mais l'on a perdu un livre de la *préparation évangélique*: nous n'en avons plus que quatorze, & il y en avoit quinze autrefois, ainsi que nous l'apprend saint

(1) Lecti sunt Eusebii ecclesiasticæ historiæ libri decem. Auspicatur à nato Christo vero Deo nostro, & per tyrannorum tempora accurate progressus, ad Constantini Magni imperium pertingit, diligentius quæ in ecclesiis sub illo, & ab illo instituta, decretaque sunt, pertractans. *Phot. biblioth. art. 27.*

Jerôme (1). Nous avons aussi perdu dix livres de la *démonstration évangélique* ; il nous en reste encore dix. Ces deux ouvrages d'Eusebe sont infiniment estimés des Theologiens ; M. Dupin en a fait l'éloge. Nous avons encore une partie d'une chronique écrite par Eusebe, & qui a été louée par les sçavans, & quelques autres traités.

Quant à Synesius, ses ouvrages sont des discours philosophiques & des let-

(1) Eusebius Cæsareæ Palestinæ episcopus, in scripturis divinis studiosissimus, & bibliothecæ divinæ cum Pamphilo martyre diligentissimus per-  
 vestigator, edidit infinita volumina : de quibus hæc sunt *εὐαγγελικῶν δὲ περὶ ζῴων* libri viginti : *εὐαγγελικῶν παρασκευῆς* libri quindecim. Hieronim. *catalog. scriptor. ecclesiast. art. 91.* „ Ces „ livres n'étoient point encore perdus du tems de „ Photius. Il en parle comme les ayant lûs, & „ en dit son sentiment. “ *Lecti sunt evangelistæ præparationis Eusebii libri quindecim : quibus ut plurimum inanem gentium doctrinam vellicat ; quamque dissoni ipsi inter se perpetuo fuerint. Meminit vero initio libri decimi quinti, & in eodem extremo alterius operis, quod evangelicam demonstrationem nominat, quæ post evangelicam præparationem consequitur : quod hæc quidem reprehensio fere sit erroris gentium, illa vero confirmatio præconii evangelici. Lecti sunt etiam Eusebii evangelicæ demonstrationis libri viginti. Phot. biblioth. art. 9. & 10.*



tres. Cet auteur a écrit avec beaucoup de noblesse & d'élevation. Photius, qui lui accorde toutes ces qualités, dit (1) qu'il se sert quelquefois d'expressions un peu trop populaires. Bellarmin loue (2) l'élégance qui regne dans les lettres de Synesius.

Theodoret, évêque de Cyr, ville de Syrie, vivoit dans le cinquième siècle. Il avoit été disciple de saint Jean Chrisostôme. Il fut d'abord, ainsi que son primat Jean, patriarche d'Antioche, dans le parti de Nestorius; il écrivit même contre saint Cyrille, qui avoit prononcé, dans un synode d'Alexandrie, douze anathêmes contre

(1) *Lectæ sunt episcopi Cyrenes, cui Synesionomen, de providentia, & de regno, aliæque nonnullæ orationes. Stylus illi sublimis quidem & grandis, sed qui ad popularem simul dictionem aliquantum inclinat. Lectæ sunt, & ejusdem epistolæ variæ venustate ac dulcedine fluentes, cum sententiarum robore ac densitate. Phot. biblioth. art. 26.*

(2) *Sanctus Synesius, episcopus Prolemaidis, vir fuit admirandæ sanctitatis, & doctrinæ floruit tempore Theodosi Junioris, ad quem scripsit librum, ut Evagrius testatur libro suæ histor. cap. 15. scripsit etiam plurimas & elegantissimas epistolas. Bellarm, ad scriptor. ecclesiast. lib. pag. 136.*

**Nestorius.** Théodoret étoit convaincu, ainsi que Jean, patriarche d'Antioche, qu'on avoit agi avec trop de rigueur dans le concile d'Ephese, & qu'on avoit eu tort de déposer Nestorius, parce que le sens, dans lequel il soutenoit qu'on ne devoit point appeller la Vierge, la Mere de Dieu, étoit orthodoxe. Plusieurs modernes ont soutenu la même chose, & prétendent que le Nestorianisme ne fut jamais qu'une hérésie imaginaire. La haine & l'emportement de saint Cyrille (1), l'homme le plus violent de son siècle, ayant déterminé les évêques à condamner Nestorius, nous dirons ici quelque chose à ce sujet, pour qu'on ne nous accuse point d'avoir voulu justifier Nestorius, & accuser saint Cyrille, sans des preuves bien fortes.

Etablissons d'abord le sens dans lequel Nestorius refusoit à la Vierge le nom de Mere de Dieu. Voici com-

(1) Voyez ce que dit M. Dupin au sujet de la violence de S. Cyrille. Il raconte comment S. Cyrille fit chasser à coups de pierre les évêques du concile qui paroissoient portés pour Nestorius.

ment il expose son sentiment dans une lettre qu'il écrivit au pape Célestin : (1) Il dit qu'ayant trouvé dans Constantinople des personnes qui corrompoient la foi orthodoxe, il tâchoit de les guérir par la voye de douceur, quoique leur hérésie approchât de celle d'Arius & d'Appollinaire, parce qu'ils faisoient dégénérer l'union des deux natures en Jesus Christ en confusion & en mélange, faisant naître de Marie la nature divine, & changer la chair de Jesus Christ en sa divinité; que sur ce fondement ils donnoient à la Vierge, Mere de Christ, la qualité de Mere de Dieu, & que ce terme, quoiqu'il soit impropre, pourroit se souffrir à cause de l'union du Verbe & de l'humanité, si on ne l'entendoit pas de la divinité, & si on ne supposoit pas que la Vierge est Mere du Verbe de Dieu; ce qui est insoutenable.

Actuellement que nous sçavons par Nestorius lui-même le véritable sens dans lequel il rejettoit les termes de *Mere de Dieu*, voyons ce qu'a pensé

(1) Bayle, *Diction. hist. & crit. art Nestorius.*

UN fameux critique moderne de la dispute de saint Cyrille & de Nestorius.

(1) » Il est facile, dit-il, de comprendre qu'il n'y avoit qu'une dispute de  
 » mots entre eux ; car saint Cyrille ne  
 » prétendoit pas que le Verbe, en  
 » tant que Verbe, eût souffert la mort :  
 » il reconnoissoit que le Verbe est  
 » *d'une nature impassible* ; mais il vou-  
 » loit qu'à cause qu'un corps humain,  
 » uni au Verbe, étoit mort & ressuscité,  
 » on peut dire que le Verbe  
 » étoit mort & ressuscité. Il ne s'agissoit donc que d'un tour de phrase ; la dispute ne rouloit point sur la chose même : Nestorius & Cyrille convenoient tous deux que le Verbe, entant que tel, n'étoit point né de Marie, & n'étoit point mort sur la croix ; mais qu'il s'étoit uni avec une chair formée dans le sein de la sainte Vierge, qui avoit été crucifiée. Ils disputèrent donc, pour sçavoir si, en conséquence de ce dogme, on pouvoit user de certaines

(1) Id. *ibid.*  
 Tome VI.

» phrases. Nestorius ne le vouloit pas,  
 » parce qu'il craignoit les suites de ces  
 » expressions ; saint Cyrille le vouloit,  
 » parce qu'il craignoit les suites de la  
 » réjection de ces phrases. Ainsi , à  
 » juger charitablement , ils étoient  
 » tous les deux orthodoxes , & animés  
 » d'un bon zèle : mais ils avoient le  
 » malheur de s'expliquer mal & de  
 » ne s'entendre point l'un & l'autre.  
 » Quelque esprit , accoutumé à don-  
 » ner aux choses un mauvais tour ,  
 » diroit peut-être qu'ils s'entendoient  
 » l'un & l'autre : mais que se trouvant  
 » une fois dans la carrière , comme  
 » deux fameux champions , ils ne  
 » voulurent pas témoigner que leur  
 » querelle roulât sur une vetille ; ils  
 » auroient perdu l'avantage de se  
 » battre «.

Quoique la dispute, qui fut entre Nestorius & saint Cyrille , ne fût qu'une dispute de mots ; cependant Nestorius fut condamné & déposé dans le concile d'Ephese par les intrigues & les cabales de saint Cyrille. Les évêques de ce Synode , vendus & dévoués

entièrement à saint Cyrille , porterent contre son adverfaire un jugement précipité & rempli de passion. M. Dupin a fort bien dépeint toutes les injustices de ce concile ( 1 ) ; elles méritent d'être lûes avec attention , & elles font connoître quel a été l'esprit des assemblées ecclésiastiques dans les premiers siècles. On voit qu'il a parfaitement ressemblé à celui qui y regne aujourd'hui.

Comme cette hérésie de Nestorius n'étoit qu'une hérésie de nom , elle a toujours continué de même ; & les gens , qui connoissent les Nestoriens qui sont encore dans le levant , prétendent qu'ils ne sont pas plus hérétiques que l'étoient les anciens. Voici comment s'explique à ce sujet un auteur moderne. ( 2 ) *Le Nestorianisme d'aujourd'hui n'est qu'une hérésie imaginaire ; toute cette diversité ne consiste qu'en des équivoques , d'autant que les Nestoriens prennent le nom de personne d'une autre*

( 1 ) Dupin , *biblioth. des auteurs ecclesiast. &c.* tom. 3. art. Cyrill.

( 2 ) *Relation de la religion du Levant* , p. 107.

*façon que ne font les Latins.*

N'est-il pas bien malheureux que la division & la haine des ecclésiastiques aient causé dans tous les tems des maux infinis à la société ? Rien n'a tant contribué à la perte & à la ruine totale de l'empire d'Orient, que les disputes de religion ; il s'en élevoit une nouvelle tous les cinquante ou soixante ans. Les citoyens se partageoient en deux factions ; l'on étoit alors beaucoup plus occupé à disputer & à nuire au parti contraire , qu'à défendre la patrie , qu'on abandonnoit , pour ainsi dire , aux barbares. Une chose , qu'on aura peine à croire , c'est que pendant que les Turcs assiégeoient Constantinople , les ecclésiastiques y agitoient avec beaucoup d'aigreur des questions théologiques. Mahomet II. les décida par la prise de cette ville , à laquelle l'empire d'Orient , si vaste , avoit été réduit peu à peu.

Venons aux ouvrages de Théodoret. La meilleure édition de ses ouvrages en grec & en latin est faite par les soins du pere Sirmond ; elle est en

quatre volumes. Les deux premiers contiennent des commentaires sur divers livres de l'Écriture. Le troisième est composé d'une exposition sur les épîtres de saint Paul, de cinq livres de l'histoire ecclésiastique. Ce volume contient encore 147. épîtres, précédées d'une histoire religieuse, ou monastique des fameux Anachorettes de son tems. Il a intitulé cette histoire *Philotée*, ou *Théophile*; c'est-à-dire, comme l'explique Nicéphore, l'histoire de diverses personnes pieuses. Le quatrième volume contient quatre traités. Le premier est intitulé *Eranistes*, ou *Polymorphus*; il est divisé en trois dialogues. Le second est un ouvrage en cinq livres, où il traite des hérésies. Le troisième comprend dix oraisons, écrites élégamment sur la providence; le quatrième douze discours contre les Payens, dans lesquels il y a une érudition infinie. On ne sçauroit trop lire ses discours, lorsqu'on veut apprendre à bien connoître les dogmes des philosophes anciens; Théodoret les expose avec beaucoup de



clarté, & les réfute avec beaucoup de solidité.

Quant à l'histoire de Théodoret, il ne nous en reste que cinq livres. Cette histoire commence au tems d'Arius, & va jusqu'à Théodose le jeune. Bellarmin (1) remarque que Gennade dit que Théodoret l'avoit continuée jusqu'au regne de Léon en cinq autres livres, qui se sont perdus. Il falloit qu'ils le fussent déjà dès le tems de Photius (2); car cet habile critique n'en parle point. D'ailleurs il loue beaucoup le style & la clarté de Théodoret; mais il le blâme des trop grandes digressions, qu'il fait, dit-il, quelquefois très-mal à propos.

(1) Addit Gennadius (*Theodoretum*) continuasse historiam usque ad Leonem imperatorem, quinque aliis libris adjunctis; sed hi posteriores libri non extant. *Bellarmin. de scriptor. ecclesiast. lib. pag. 144.*

(2) Historiam inchoavit ab hæresi Arii, pertexitque & ipse ad Theodosii minoris tempora & usque ad Diodori excessum, quando Constanti-nopoli sacrorum antistes Silinius fuit. *Phot. bibliot. art. 31.*

§. IV.

*Socrate.*

**Socrate**, appelé le *Scholastique*, vivoit dans le cinquième siècle. Bellarmin le place à l'année 440. Il apprit à ( 1 ) Constantinople la Grammaire sous Ammonius & Helladius, qui y étoient venus d'Alexandrie. L'histoire de Socrate est divisée en sept livres ( 2 ) : elle commence où finit celle d'Eusebe, & continue jusqu'au tems de l'empereur Théodose. On l'accuse d'avoir été attaché aux Novatiens ( 3 ). Il

(1) Scriptor hic ( *Socrates* ) Ammonium & Helladium . Alexandrinos grammaticos frequentans, etiamdum puer grammaticam edoctus est ab Ethnicis doctoribus, & Constantinopoli agentibus. *Phot. biblioth. art. 28.*

(2) Eusebium proxime excipiens : ducto quidem initio Constantini imperio, & ad Theodosii minoris tempora perducendo . . . continet vero hoc opus centum quadraginta annorum res gestas, omnisque adeo historia septem est libris comprehensa. *Id. ibid.*

(3) Socrates & Sozomenus historiam ecclesiasticam scripserunt ab eo tempore in quo desinit historia Eusebii Cæsariensis, usque ad tempora Theodosii Junioris. Eodem tempore vixerunt, &c

## 176 MÉMOIRES SECRETS

est vrai qu'il loue assez volontiers les évêques de leur parti ; mais est-ce une raison pour être d'une secte , que de rendre justice aux vertus de ceux qui en sont ? En ce cas , Mézeray , de Thou auroient été Protestans , parce qu'ils les ont loués dans ce qu'ils les ont cru louables. Ce qu'il y a de certain , c'est que Photius (1) , qui blâme Socrate & l'accuse d'être peu exact non-seulement dans son style , mais encore dans l'exposition des faits , ne dit point qu'il ait été Novatien.

### §. V.

#### *Sozomene.*

Sozomene , dit le *Scholastique* , vivoit dans le cinquième siècle. Il (2) a

quod dolendum est , uterque novatianis erroribus fuisse dignoscitur. *Bellarmin. de script. ecclesiast. lib. pag. 148.*

(1) Stylus illi non admodum splendidus , sed nec in dogmatibus valde accuratus est. *Phot. biblioth. art. 28.*

(2) Lecta est Hermiæ Sozomeni Salamini Scholastici ecclesiastica historia libris novem : quam nuncupat Theodosio minori. Auspicatur à consu-

Écrit l'histoire ecclésiastique en neuf livres, & a commencé, ainsi que Socrate, sous Constantin, depuis le consulat de Crispe, fils de cet empereur, jusqu'au regne de Théodose le jeune. Sozomene étoit natif de Salamine, ville de Cypre. Il fréquenta long-tems le barreau à Constantinople (1). Photius le met au-dessus de Socrate pour le style, & remarque qu'il lui est quelquefois opposé dans les faits. Nous avons observé, dans une remarque de l'article précédent, qu'on l'accusoit d'avoir été Novatien.

§. V I.

*Evagre.*

Evagre, surnommé *l'Ecclésiastique*; natif d'Epiphane, ville de Syrie, vivoit dans le sixième siècle. Bellarmin

*latu Crispi, ejusque patris Constantini, & perducit ad Theodosii minoris imperium. Phot. biblioth. art. 30.*

(1) Hic Constantinopoli jus olim dicebat, estque Socrate in stylo præstantior: à quo etiam in narrationibus quibusdam dissentit. *Id. ibid.*

le place dans l'année 569. Il a écrit une histoire en six livres , qui commence où celle de Sozomene (1) , de Socrate & de Théodoret finit ; elle va jusqu'à la douzième année de l'empereur Maurice , qui fut l'an 597. Photius (2) dit que le style d'Evagre n'est point mauvais , mais qu'il est quelquefois trop enflé. Il loue aussi cet historien d'être plus exact que Socrate , Sozomene & Théodoret.

### §. V I I.

*Nicéphore.*

Nous avons de Nicéphore , qui fut

(1) Evagrius scholasticus scripsit historiam ecclesiasticam libris sex , ab eo tempore in quo deficit Sozomenus usque ad annum 12. Mauritiï imperatoris , id est annum Domini 597. Bellarm. de scriptor. ecclesiast. lib. pag. 96. » On voit par là » qu'Evagre a pu vivre encore au commencement » du septième siècle , puisque son histoire va jus- » qu'à l'année 597. trois ans avant le commence- » ment du septième siècle.

(2) Stylus huic non ingratus : tamen interdum redundare quodam modo videatur. Certe in doctrinæ veritate ceteris historicis accuratior est. Phot. biblioth. art. 29.

patriarche de Constantinople l'an 806° un abrégé historique depuis la mort de l'empereur Maurice jusqu'à Léon IV. que le pere Pétau a publié en 1616. Nous avons aussi du même patriarche (1) une chronique, qu'on a insérée dans la *Bibliothèque des peres*, & quatre petits ouvrages contre les Iconomaches. Cet évêque mourut (2) en exil, où il avoit été envoyé par l'empereur Léon l'Arménien, qui soutenoit les opinions des Iconomaches.

### §. VIII.

#### *Constantin Manassès.*

Constantin Manassès vivoit dans le milieu du douzième siècle, sous le regne de l'empereur Emmanuel Comnene. Il a écrit un abrégé de l'histoire en

(1) Scripsit etiam chronicum quoad extat in bibliotheca sanctorum patrum, tomo secundo, edit. secunda. Scripsit quoque quatuor opuscula contra Iconomachos, quæ extant apud Henricum Canisium, tomo quarto antiquæ lectionis. Bellarm. de scriptor. ecclesiast. lib. pag. 187.

(2) Tandem sanctissimus propter fidei confessionem in exilio obiit, anno Dom. 828. *Id. ibid.*

180 MÉMOIRES SECRETS

vers. C'est une espece de *chronique* depuis le commencement du monde jusques en l'année 1081. Merfius est le premier qui a publié cet ouvrage.

§. IX.

*Suidas.*

On ne sçauroit douter qu'il n'y ait eü deux Suidas , puisque Stephanus cite un Suidas , & que le Suidas du XI. siècle , dont nous parlons , fait mention d'Hermolaus , qui avoit fait un abrégé du même Stephanus. Le dictionnaire historique , que nous a laissé le Suidas , qui vivoit dans la fin du onzième siècle , est assez utile , mais cependant très-souvent fautif. Quelques auteurs prétendent que ce Suidas étoit moine.

§. X.

*Cedrenus.*

George Cedrenus , moine Grec ; vivoit dans le onzième siècle. Bellar-

min le place à l'année mille cinquante-sept. Il a écrit des annales, qui commencent à la création du monde, & vont jusqu'au regne de l'empereur Isaac Comnene, qui succéda en 1057. à Michel. Nous avons une édition des annales de Cedrenus, imprimées à Paris en grec & en latin l'an 1647. La traduction latine est de Guillaume Xylander. Cedrenus est un auteur très-médiocre, pour ne rien dire de plus.

§. X I.

*Zonare.*

Zonare, moine Grec, avoit exercé des charges considérables dans la cour des empereurs, avant d'être religieux. Il a écrit trois livres (1) d'annales, qui contiennent une histoire universelle depuis le commencement du monde jus-

(1) Joannes Zonaras, monachus græcus, scripsit libros tres annalium, quibus complexus est historiam universalem ab orbe condito, usque ad exitum Alexii Comneni imperatoris Græcorum, qui obiit anno domini millesimo centesimo octavo. Bellarm. de script. ecclesiast. lib. 216. p. 216.



## 182 MÉMOIRES SECRETS

qu'à la mort de l'empereur Alexis Comnène, arrivée l'an onze cent dix-huit. Le premier livre de l'histoire de Zonare contient les événemens arrivés depuis la création jusqu'à la prise de Jérusalem. Le second traite des Romains depuis la fondation de cette ville jusqu'au tems de Constantin le grand jusqu'à la mort d'Alexis Comnène. (1) Zonare a écrit encore quelques autres ouvrages.

### § XII.

#### *Nicéphore Caliste.*

Nicéphore fut appelé *Caliste*, parce qu'il étoit fils de Caliste & de Zanthopule. Il a vécu dans le quatorzième siècle, sous l'empire d'Andronic Paléologue l'*ancien*; de Michel, & d'Andronic le jeune. Il a composé une histoire en vingt-trois livres, dont il ne nous reste plus à présent que dix-huit. Cet historien commence son ouvrage à la naissance de Jésus-Christ, & finit à

(1) Scripsit etiam commentaria in Nomocanonem. Photii. Id. *ibid.*

La mort de Phocas, en l'année 610. Bellarmin (1) dit qu'il est croyable que Nicéphore avoit continué son histoire plus avant qu'elle ne l'est actuellement, & que, selon les apparences, on a perdu plusieurs livres. Les apparences, dont parle Bellarmin, sont des réalités; car nous avons encore les cinq argumens de cinq livres perdus, qui contenoient les faits arrivés depuis le commencement de l'empire d'Heraclius jusqu'à la fin de celui de Léon le philosophe, mort en l'an neuf cens onze; & il n'y a pas de doute que Zonare n'eût poussé son histoire encore plus loin, & ne l'eût conduite jusques au tems de l'empereur Andronic Paléologue l'ancien, à qui il l'avoit dédiée.

Bellarmin (2) accuse Zonare d'avoir

(1) Historia quæ nunc extat Nicephori Calisti, continetur libris octodecim: incipit à nativitate Christi, ac desinit in annum ejusdem 625. Credibile autem est multo plures ab eo libros scriptos fuisse, sed periisse. Bellarm. de scriptor. ecclesiast. lib. pag. 266.

(2) Porro in historia hujus auctoris, ut græci & schismatici, non mirum videri debet, si inveniuntur errores proprii græcorum, ut de proces-

semé dans son ouvrage toutes les erreurs des Grecs , entre autres celles sur la procellion du saint Esprit. Il le blâme aussi de son peu d'exactitude dans les faits historiques. Baronius a souvent relevé les fautes dans ses *annales* , & M. Dupin n'est pas plus favorable à Zonare que ces deux cardinaux. Voici ce qu'il dit au sujet de son peu d'exactitude. » Il (1) est à » remarquer que les historiens , qui » l'ont suivi , comme Socrate , Sozo- » mene & Théodoret , ont commencé » leur histoire où il a fini la sienne ; » soit qu'ils ayent cru qu'il avoit re- » cueilli tout ce qu'il y avoit de re- » marquable , soit qu'ils n'ayent eu de » connoissance que par son moyen de » ce qui s'étoit passé dans les premiers » siècles. Nicéphore Caliste , qui a » voulu faire dans le quatorzième siècle une nouvelle histoire , y a mêlé

*sione spiritûs sancti à solo patre , in ipsa præfatione : magis mirum est inventi non paucos errores in rebus historicis , ut ex annalibus Card. Baronii constat. Id. ibid.*

(1) Dupin , *bibliothèque des auteurs ecclesiast.* tom. 2. pag. 5.

» UN grand nombre de narrations in-  
 » certaines & fabuleuses , parce qu'el-  
 » les ne sont point tirées d'Eusebe ,  
 » ni établies sur l'autorité d'aucun an-  
 » cien «.

§. XIII.

*Nicetas Choniates, & Nicéphore Gré-  
 goras.*

J'aurois dû placer Nicétas Acomi-  
 nat , dit *Choniates* , parce qu'il étoit de  
 Chone (1) , avant Nicéphore Caliste ;  
 car celui-ci a vécu dans le quatorzié-  
 me siècle , & l'autre dans le treisième ;  
 mais j'ai cru ne pas le devoir séparer  
 de Nicéphore Grégoras , qui a écrit  
 sur les mêmes choses que lui , & qui  
 a été son continuateur. Cet article se-  
 ra donc commun à ces deux histo-  
 riens. Voyons d'abord ce qui regarde  
 Nicétas , nous viendrons ensuite à Ni-  
 céphore Grégoras.

Nicétas avoit eu des emplois con-  
 sidérables à la cour des empereurs

(1) Chone , ou Colosse , étoit une ville de  
 Phrygie.

Grecs; & quand cette ville fut prise par les François en douze cens quatre, il se retira à Nicée, ville de Bithynie, avec une fille qu'il avoit enlevée aux ennemis. Là il épousa cette fille, & composa une histoire (1) depuis la mort d'Alexis Comnene en 1118. jusques à celle de Baudouin en 1205. Juste Lipse a beaucoup loué Nicétas. Il dit (2) que, quoiqu'il soit

(1) Nicetas Acominatus, sive Choniates, floruit post annum 1200. Scripsit enim historiam quæ extat græce & latine, ab anno 1118. usque ad annum 1205. id est ab imperio Joannis Comneni, Alexii filii, usque ad obitum Balduini primi ex latinis, Imperatoris Constantinopolitani. *Bellarmin. de scriptor. ecclesiast. lib. pag. 241.*

(2) Jam inter infimos quoque græcos duo sunt quos non contemno ( *Nicetas Choniates & Nicephorus Gregoras* ) Prior est Nicetas Choniates, qui res Græcanici Imperii scripsit, orsus à Johanne Comneno Alexii f. ad urbem captam, sive ad Balduinum, Flandrum. Is parum adhuc vulgus notus, fateor, sed dignissimus notitia: purum rectumque ingenium, si aliud illo ævo. Stylus operosus Poetas & Homerum sæpe resipiens: at res & narratio ipsa distincta, composita, sine vanitate, sine ineptiis, brevis quod satis sit, & fida. Crebra apud eum & opportuna monita: judicia non libera solùm, sed sana. Ad summam legite vos, politici: gratiam mihi aliquis pro indicio habebit: certe debet. *Justi Lipsii politicorum libri sex, lib. 1. cap. 9. pag. 82.*

peu connu , il mérite cependant de l'être , & qu'il avoit un génie digne d'un meilleur siècle que le sien. Le même Juste Lipse , parlant de son style , remarque qu'il est trop guindé & trop poétique , mais qu'il est clair. Il observe encore que Nicéas est précis dans ses narrations , qu'il ne se permet aucun écart , ni aucune faillie , qu'il est rempli de maximes & de préceptes très-utiles ; enfin il exhorte tous les politiques à le lire , & il croit qu'ils lui auront obligation de leur avoir donné ce conseil.

Venons actuellement à Nicéphore Grégoras (1). Il florissoit dans le quatorzième siècle. Il a composé une histoire qui contient ce qui s'est passé depuis l'an 1204. que Constantinople fut

(1) Nicephorus Gregoras historicus græcus vivebat anno dom. millesimo trecentesimo quadragesimo quarto , ut ex fine operis intelligi potest. Scripsit libros undecim de rebus imperii orientalis , ab eo tempore quo imperium orientale devenit in potestatem latinorum , & perduxit historiam usque ad obitum Andronici Junioris , id est ab anno domini 1200. usque ad annum millesimum trecentimum quadragesimum quartum. *Bellarmin. de scriptor. ecclesiast. lib. pag. 240.*

pris par les François , jusqu'à la mort d'Andronic Paléologue en 1341. ainsi le fil de sa narration commence où finit celui de Nicéas. S'il faut en croire (1) Juste Lipse , il s'en faut bien que le continuateur ait acquis la même gloire que le premier historien. Selon lui, Nicéphore Grégoras est bien inférieur à Nicéas : il est diffus , peu châtié ; il a presque tous les défauts de son siècle. Il gâte sa narration par les petites choses , & même les ridicules qu'il raconte quelquefois ; cependant ses jugemens sont souvent très sensés. Il fait

(1) Alter est Nicephorus Gregoras qui historiam & filum narrationis ejus excipit, at non laudem. Scripsit enim ab urbe capta res ad Andronici Palæologi posterioris mortem : sed nequaquam pari castigatione, aut industria; & vitia plura traxit sui ævi. Superfluit, aut evagatur: & res orationesque proprias miscet, indecore, imo inepte. Judicia tamen ejus crebra, & plerumque recta: causæ eventuum curiosè positæ; pietas incultata, & multa importune ad primam illam causam relegata, id est Deum. Sane providentiam & fatum non alius scriptor asseruit magis. Legendus cum hoc nomine, tum etiam illo, quod pleraque ejus historia ab ævo nostro non dissidet: imo lites dissensusque in sacris reperies haud dissimiles hodiernis. *Justi Lipsii politicorum libri sex, lib. 1. cap. 9. pag. 82.*

mention de plusieurs événemens curieux, il parle fort sagement de la providence & de ses décrets, & il entre dans un détail intéressant sur les disputes ecclésiastiques, dans lesquelles on trouve bien de la ressemblance avec celles d'aujourd'hui. Enfin parmi tous les historiens Grecs modernes, Juste Lipse n'ordonne aux politiques la lecture que de Nicéas & de Nicéphore Grégoras; cependant Jean Cantacuzene parle très-mal de ce dernier.

Nous voilà parvenus aux derniers historiens Grecs qui méritent quelque considération. Constantinople passa quelques années après sous le pouvoir des Turcs, & l'empire des Grecs fut entièrement détruit. Ce fut l'an 1453. que Mahomet II. se rendit le maître de cette ville.

Je n'ai point mis Photius, qui vivoit dans le neuvième siècle, parmi les historiens, parce que sa *Bibliothèque*, qui contient un précis de presque tous les différens ouvrages Grecs, & des jugemens excellens sur ces ouvrages,



ges, doit plutôt le faire placer entre les critiques qu'entre les historiens. Je réserve donc à parler de ce sçavant patriarche de Constantinople dans la lettre, où je ferai mention des rhéteurs, des orateurs & des critiques Grecs. Je vais actuellement passer aux historiens Latins; mais je ferai ici auparavant une remarque, à laquelle je prie mes lecteurs de faire attention.

J'ai été obligé de parler quelquefois dans cet ouvrage avec assez de liberté sur certaines matieres que je n'ai pû m'empêcher de traiter, parce qu'elles étoient absolument nécessaires, & qu'il m'étoit impossible de les omettre, sans supprimer des choses essentielles. Ainsi ceux qui croiront que c'est un esprit d'irréligion qui m'a engagé d'en parler, ne me rendront point justice. J'espere que les lecteurs éclairés, & qui aiment la vérité, me sçauront gré de n'avoir point cherché à la déguiser. Quant aux superstitieux & aux dévots fanatiques, ils peuvent dire ce qu'ils veulent de mes écrits, il y a long-tems que j'ai déclaré que je ne demande

point leurs suffrages. J'en fais aussi peu de cas que de ceux du fade auteur d'*Angola*, misérable copiste des bons ouvrages de Crebillon, & qui, n'étant qu'un mauvais barbouilleur, voudroit imiter un excellent peintre. La critique d'un pareil personnage me paroît une louange, malgré l'approbation d'un bel esprit, grand partisan de l'ennuieux *Angola*, ayant la délicatesse d'un Béotien, la politesse d'un Scythe & l'érudition d'un Sarmathe. *Qui Bavium non odit, amet tua carmina, Mævi.* Je n'ajouterai rien à ce vers, & je crois en avoir trop dit. Un homme de lettres seroit bien malheureux s'il étoit obligé de perdre son tems à répondre à tous les crapuleux, qui dans le fond de leurs tavernes font quelques misérables satyres, auxquelles ils donnent le nom de Roman. C'est les suffrages des Mairan, des Falconets, des Frerets, des du Bosc, des sainte-Palaye, des Prevôts, des Saliers, qu'il faut ambitionner, & non ceux des Morlières, des la Chainaie, & d'autres in-

192 MÉMOIRES SECRETS, &c.  
sectes littéraires qui rampent sur le Par-  
nasse, & dont la morsure ne sçauroit  
faire aucun mal.

Je suis avec une considération infi-  
nie, Monsieur,

*Votre très-humble, &c.*

LETTRE VINGTIÈME. \*

§. I.

*Des historiens Latins qui vivoient avant  
Saluste, & dont on a perdu les ouvrages.*

MONSIEUR,

**L**A même raison qui fait regarder Hérodote comme le premier historien Grec, fait qu'on donne à Saluste la même place parmi les Latins. Il y avoit, chez les Romains, plusieurs historiens beaucoup plus anciens que lui ; mais nous en avons perdu les ouvrages.

Ennius, qui étoit né à Rudès en Calabre l'an 515 de Rome, & qui mourut âgé de 70 ans (1), sous le consulat de Cæpion & de Philippus, avoit composé dix-huit livres d'annales en vers héroïques (2). Cet auteur supporta avec

\* Supplément à toutes les éditions antérieures à celle-ci.

(1) Ille (Ennius) autem Cæpione & Philippo iterum consule mortuus est. *Cic. de senect. cap. 5.*

(2) Annos septuaginta natus, tot enim vixit Ennius, ita ferebat duo, quæ maxima putantur

courage les incommodités de la vieillesse & celle de la pauvreté. Cicéron dit qu'il sembloit les trouver douces.

Nevius, dans le même-tems, composa une histoire de la première guerre punique, en vers nommés saturniens. Ce Nevius avoit d'abord porté les armes; ensuite, de militaire, il devint poëte; il fit représenter une de ses comédies, pour la première fois, sous l'an 519 de Rome. Ses vers satiriques ayant offensé la famille de Metellus, qui étoit une des plus puissantes de la république, il fut chassé de la ville, & se retira à Utique en Afrique; où il mourut l'an 551 de Rome, trente-trois ans avant la mort d'Ennius.

Fabius Pictor fut le premier des Romains qui fit une histoire en prose latine. Il fut surnommé *pictor*, qui veut dire *peintre*. Ses ancêtres avoient porté le même nom; & ses descendans le prirent aussi, parce que le premier de cette famille avoit peint le temple de la Santé à Rome. Tite-Live loue cet

opera, paupertatem, & senectutem, ut eis ~~poterit~~ delectari videretur. *Id. ibid.*

Historien , qui vivoit l'an 538 de Rome.

Albinus Posthumius fut consul l'an 602 de la fondation de Rome. Il avoit écrit l'histoire Romaine en grec. Il prioit, dans son ouvrage, ses lecteurs de l'excuser, s'il ne parloit pas bien cette langue : ce qui donna sujet à Caton de se moquer de lui, & de lui reprocher qu'il aimoit mieux qu'on souffrît ses fautes, que de s'exempter d'en faire, en n'écrivant point. Cicéron parle de lui dans son traité des orateurs, & Plutarque dans la vie de Caton.

Cassius Hemina vivoit l'an 608 de Rome. Il composa quatre livres d'annales. Pline en fait mention, aussi-bien qu'Aulu-Gelle qui le cite souvent.

Caïus Fannius fut questeur de Rome l'an 614 de sa fondation, selon la plus commune opinion. M. l'abbé Dubois (1) veut que ce soit l'an 616. Il composa une histoire qui lui acquit beaucoup de réputation : Cicéron en parle souvent. Brutus mit en abrégé les annales de Caïus Fannius.

(1) Dans la traduction du livre de l'amitié de Cicéron, chap. 1. not. 8.

Marcus Portius Caton (1), surnommé *Caton le censeur*, tiroit son origine de la ville de Tusculum ; & avant qu'il allât à la guerre, il demouroit dans le pays des Sabins, où il avoit des terres qu'il cultivoit. Il vint à Rome (2) à la sollicitation de Valerius Flaccus ; il fut élu en Sicile (3) tribun des soldats, l'an 550 de Rome ; il fut ensuite questeur en Afrique, dans l'armée de Scipion (4) ; & Cornelius Nepos nous apprend qu'il eut fort peu d'égard pour ce grand général. Quelque-tems après il fut tribun dans la guerre de Syrie, gagna le sommet des montagnes au détroit des Thermopiles, & donna de grandes marques de courage en combattant contre

(1) Cato ortus municipio Tusculo, adolescentulus, priusquam honoribus operam daret, versatus est in Sabinis; quod ibi hæredium à patre relictum habebat. *Corn. Nep. in vit. Cat.*

(2) Hortatu Valerii Flacci, quem in consulatu censuraque habuit collegam, ut M. Perpenna censoribus solitus est, Romam demigravit. *Id. ibid.*

(3) Quinto Fabio Maximo, M. Claudio Marcello Coss. tribunus militum in Sicilia fuit. *Id. ib.*

(4) Quæstor obtigit P. C. Scipioni Africano consuli, cum quo non pro sortis necessitudine vixit. Namque ab eo perpetua dissenfit vita. *Id. ibid.*

Antiochus le Grand. Il fut fait ensuite censeur , qui étoit une charge des plus importantes de la république , & l'exerça avec une intégrité qu'on n'avoit point encore vûe dans aucun de ceux qui l'avoient devancé dans cet office. Il s'opposa au luxe (1) ; il fit condamner les méchans , sans que ses ennemis , qui l'avoient déferé plusieurs fois en justice , pussent jamais noircir son innocence par leur calomnie. Il étoit âgé (2) quand il voulut sçavoir le grec ; on dit qu'il commença à l'apprendre à soixante ans. Un de ses amis le plaisantant sur cela , il lui dit , un an après : hé bien , je sçais

(1) At Cato censor factus cum eodem Flacco , severè præfuit ac potestati ; nam & in complures nobiles animadvertit , & multas res novas in editum addidit , quare luxuria reprimeretur , quæ jam incipiebat pullulare. Circiter annos octoginta , usque ad extremam ætatem , ab adolescentia reipublicæ causa suscipere inimicitias non destitit. A multis tentatus non modo nullum detrimentum existimationis fecit , sed quoad vixit , virtutum laude crevit. *Id. ibid.*

(2) Ut ego ( Cato ) feci qui litteras græcas senex didici , quasquidem sic avidè arripui , quasi diurnam sitim explere cupiens , ut ea ipsa mihi , nota essent quibus me nunc exemplis uti videtis. *Cicer. de senect. cap. 9.*



actuellement le grec ; n'est-ce pas pour moi aujourd'hui la même chose que si je l'avois sçu dès la plus tendre enfance ? Il se repentoit ordinairement de trois choses , d'avoir passé un jour sans rien apprendre , d'avoir dit son secret à sa femme , & d'avoir voyagé par eau lorsqu'il pouvoit aller par terre. A l'âge de quatre-vingt ans il épousa une jeune femme , appelée Saloma , fille d'un de ses domestiques , & il en eut un fils. Il fit des harangues étant encore fort jeune ; & étant déjà vieux , il écrivit sept livres d'histoire. Selon Cornelius Nepos , qui a écrit la vie de Caton (1) , le premier livre de son ouvrage contenoit les actions des rois de Rome ; le second & le troisième apprenoient où chaque ville avoit pris son origine ; c'est pour cela qu'il avoit intitulé son histoire du nom d'*origine* ; le quatrième parloit de

(1) Senex scribere historias instituit , quarum sunt libri septem : primus continet res gestas regum in populum Romanum , secundus & tertius unde quæque civitas orta sit Italica. Ob quam rem omnes origines viderur appellasse. In quarto autem bellum punicum primum , in quinto secundum. *Cornel. Nep. in vit. Cat. cap. 3.*

la première guerre punique, & le cinquième de la seconde. On ne sçait pas bien en quelle année il mourut ; l'opinion la plus commune fixe sa mort en l'an 606 de Rome, qui étoit la quatre-vingt-sixième de son âge.

M. l'abbé Dubois, de l'académie Françoisè, a commis une très-grande erreur dans une des notes qu'il a mises avec la traduction qu'il a donnée du livre de la vieillesse de Ciceron. Voicī ce qu'il dit au sujet de l'histoire de Caton. *Cet ouvrage est perdu. Il étoit divisé en cinq livres, dont le premier traitoit des plus mémorables actions des rois de Rome. Le second & le troisième de l'origine des villes d'Italie, & de-là vient qu'il étoit intitulé : des origines. Le quatrième traitoit de la première guerre punique, & le cinquième de la seconde.* Il est certain que l'ouvrage *des origines* étoit divisé en sept, & non pas en cinq livres. Cornelius Nepos, qui dit précisément, sur les cinq premiers, la même chose que M. l'abbé Dubois, nous apprend ensuite ce que contenoient les deux derniers. Ils traitoient des guerres qui

avoient été faites jusqu'à la préture de Servius Galba , qui soumit les Lusitaniens. Ce qu'il y a de plus singulier dans la faute de M. l'abbé Dubois , c'est qu'il n'a pas pris garde que Caton lui-même disoit , dans Cicéron , qu'il travailloit au septième (1) livre de ses *origines*. Il faut avouer que l'inadvertance de M. l'abbé Dubois est singulière.

Caton le Censeur , dont nous venons de parler , étoit grand oncle de Caton d'Utique , appelé d'Utique , parce qu'il se tua dans cette ville d'Afrique , où il avoit passé avec Scipion après la bataille de Pharsale & la mort de Pompée. En arrivant en Afrique , il avoit donné le commandement de l'armée à Scipion , qui fut défait. Ayant appris cette nouvelle dans Utique où il étoit , il conseilla à ses amis de prendre la fuite , & à son fils d'éprouver la clémence du vainqueur. Pour lui , il se mit au lit , & se fit apporter le traité de l'immortalité de l'ame de Platon , qu'il

(1) *Septimus mihi originum est in manibus : omnia antiquitatis monumenta colligo. Cicero. de senect. cap. 11.*

fut deux fois ; ensuite il se donna un coup de poignard : mais le coup n'ayant pas été mortel, on lui mit à la playe un appareil, qu'il défit lui-même, & il mourut âgé de quarante-huit ans. Le fils de Caton d'Utique ayant obtenu la grace de César, mourut ensuite dans la bataille de Philippe, combattant contre Auguste & Antoine, l'an 712 de Rome. Il est important de connoître ces trois Catons, sçavoir, Caton le Censeur, Caton d'Utique, & Caton le fils de celui d'Utique, pour ne pas les confondre : le premier étant mort avant les guerres civiles ; le second ayant été contemporain de César & de Pompée, & ayant eu beaucoup de part à leur démêlé ; le troisième étant mort à la bataille qui rendit Auguste & Antoine maîtres de la république.

Assellio Sempronius, tribun militaire, vivoit l'an 621 de Rome. Il se trouva cette année au siège de Numance en Espagne. Il eut soin de laisser, dans un ouvrage particulier, une relation de ce qui s'étoit passé dans cette expédition. Cette histoire devoit être considérable,

puisqu'Aulu-Gelle cite le quatorzième livre, & que quelques autres auteurs parlent du quarantième. Il avoit encore fait plusieurs autres ouvrages que nous avons perdus.

Il y a une chose très-remarquable sur les historiens dont nous venons de parler, & dont nous n'avons plus les ouvrages. Un nommé Anneius de Viterbe, religieux de l'ordre de saint Dominique, maître du sacré palais, & qui nâquit l'an 1437 ( il y a donc 312 ans dans le moment que j'écris ceci ), étoit sçavant & avoit fait un grand progrès dans la connoissance de l'antiquité. Outre la langue latine & grecque, il sçavoit aussi la chaldéenne, l'hébraïque & l'arabe; mais il deshonna tous ses talens par une imposture odieuse. Il supposa *les origines de Caton*, le traité du siècle d'or de Fabius Pictor, & l'Italie de Sempronius Pictor. Il étoit lui-même l'auteur de tous ces ouvrages qu'il attribuoit à ces anciens historiens, & par lesquels il vouloit en imposer au public & à la postérité. Il ne se contenta pas de supposer de faux historiens Latins, il

**donna** aussi des auteurs Grecs, dont nous n'avons plus les ouvrages ; & il publia des pièces supposées qu'il attribuoit à Manethon , à Beralde , à Megastene , & à Archilochus. Tous les sçavans , & sur-tout Joseph Scaliger , Louis Vivès , Volteran , Vossius , Aubert le Mire , ont averti les jeunes gens d'éviter ces écueils dangereux dans la lecture des belles-lettres.

Pour être mieux persuadé de la mauvaise foi du moine Anneius , il ne faut que voir ce qu'Antonius Augustinus rapporte , dans le dixième de ses dialogues , comme une chose qu'il sçavoit d'original ; car il l'avoit apprise de Latinus , natif aussi de Viterbe , qui étoit un homme très-sçavant. Il dit qu'Anneius , son compatriote , faisoit graver des inscriptions , qu'il cachoit ensuite dans des vignes peu éloignées de la ville : quelque-tems après , il faisoit creuser dans le même endroit ; & trouvant les inscriptions qu'il avoit cachées lui-même , il les faisoit porter en triomphe aux magistrats , leur faisant accroire que leur ville étoit plus ancienne que

celle de Rome. Anneius mourut l'an 1500 à Rome, sous le pape Alexandre VI. Il est enterré dans l'église des dominicains de la Minerve.

## §. II.

*Saluste.*

Gaius Crispus Salustius étoit d'Amiterne(1), nommée aujourd'hui *San Victorino*. Il fut élevé à Rome, où il eut des emplois importans. Jamais personne n'a parlé si bien en faveur de la vérité, & si fortement contre le vice & le luxe, que l'a fait Saluste dans ses ouvrages. Malgré cela, ses débauches le firent chasser du sénat par les censeurs; & ayant été surpris en adultere par Milon, il ne put éviter (2) le fouet & l'a-

(1) Natus autem est Amiterni in Sabinis, anno uno post natum Veronæ Catullum, ut notat Eusebius ad annum MDCCCXXXI. *Gerad. Joan. Vossius de hist. Latin.*

(2) In quæ, quia in Faustæ, L. Sullæ filiæ, adulterio deprehensus, virgis à Milone esset cæsus, nec nisi pecunia data demissus. Nempe istud in causa est cur Claudianis semper studuerit adversus Milonem. Vide Pedianum, Gellium, Servium, Horatii interpretes. *Id. ibid.*

mende , qu'on lui fit payer. C'est Aulugelle qui nous apprend ces particularités. César le rétablit dans la suite (1) dans la dignité de sénateur , lui fit obtenir la prèture , & l'envoya en Numidie (2). Il pilla cette province , & revint si riche à Rome , qu'il acheta une place au mont Quirinal , où il fit faire un superbe jardin. Il épousa Terentia , que Cicéron avoit répudiée. Cela le brouilla avec cet orateur , à qui il s'étoit déjà opposé depuis long-tems. Nous avons deux oraisons , l'une de Cicéron contre Saluste , & l'autre de Saluste contre lui ; mais il y a apparence qu'elles sont supposées.

Il ne nous reste aujourd'hui que des fragmens très-petits de la principale

(1) Etiam discimus iisdem ex scriptoribus , à Caio Julio Cæsare , rerum politico , dignitatem senatoriam recuperasse , quæstoremque factum & postea præturam obtinuisse. *Id. ibid.*

(2) Refertur ut Cæsar Numidiæ præfecerit Salustium. Ille autem provinciam expilaverit : ac à Cæsare quidem fuerit absolutus. Sed infamiam non effugerit . . . . . ex hac autem præda Numidica ita ditatus fuit ; ut in Quirinali monte forum emeret , quod Salustii vocatur , ubi nunc ædes S. Sufanæ : item hortosque qui hodie *Salustiani* nominantur. *Id. ibid.*



histoire que Saluste avoit composée (1). Elle commençoit à la fondation de Rome. Mais nous avons de lui deux ouvrages entiers, *la conjuration de Catilina*, & *la guerre de Jugurta*. Ce qui m'empêche de croire que ces deux morceaux ayent été extraits de son histoire principale, ce sont les discours préliminaires qu'il a placés à la tête de l'un & de l'autre. Il me semble que ces discours préliminaires auroient été déplacés dans le milieu d'une histoire. Je pense donc que les deux ouvrages qui nous restent de Saluste, ont été écrits comme des ouvrages séparés, & qui n'ont jamais fait une partie de sa grande histoire. Saluste est considéré, par bien des sçavans, comme le plus parfait des historiens Latins. Aucun n'a aussi bien peint que lui; parmi plusieurs excellens portraits, ceux de Catilina (2) &

(1) At ex nobili historiarum opere, quo imprimis historici principis nomen meruerit, nihil habemus præter quatuor oratiunculas, epistolas duas, & lacera aliquot fragmenta quæ ex grammaticis antiquis, atque aliis scriptoribus collecta sunt. *Id. ibid.*

(2) Lucius Catilina nobili genere natus, fuit

de Sempronia sont des chef d'œuvres.

Les Romains ont considéré Saluste comme leur meilleur historien. Martial

magna vi, & animi, & corporis: sed ingenio malo pravoque. Huic ab adolescentia bella intestina, cædes, rapinæ, discordia civilis, grata fuerunt, ibique juventutem suam exercuit. Corpus patiens inedia, vigiliæ, algoris, supra quam cuiquam credibile est. Animus audax, subdolos, varius, cujus libet rei simulator, & dissimulator, alieni appetens, sui profusus, ardens in cupiditatibus, satis eloquentiæ, sapientiæ parum. Vastus animus immoderata, incredibilia, nimis alta semper cupiebat. Hunc post dominationem L. Syllæ libido maximè invaserat reipublicæ capiendæ: neque id quibus modis adsequeretur, dum sibi regnum pararet, quicquam pensi habebat; agitabatur magis magisque in dies ferox animus, inopia rei familiaris, & conscientis scelerum, quæ utraque his artibus auxerat, quas supra memoravi: incitabant prætereà corrupti civitatis mores, quos pessima ac diversa inter se mala, luxuria atque avaritia vexabant; res ipsa hortans videtur, quoniam de motibus civitatis tempus admonuit supra repetere, ac paucis instituta majorum, domi, militiæ, quo modo rempublicam habuerint quantamque reliquerint: utque paulatim immutata, ex pulcherrima & optima, pessima ac flagitiosissima facta sit differere . . . . . in his erat Sempronia, quæ multo sæpe virilis audaciæ facinora commiserat. Hæc mulier genere atque forma, prætereà viro, atque liberis satis fortunata fuit: litteris græcis & latinis docta: psallere, saltare elegantius, quam necesse est probæ: multo alia, quæ instrumenta luxuriæ sunt; sed ei cariora semper omnia, quam decus atque

lui donne ce titre glorieux : *Crispus Romana primus in historia*. Les modernes lui ont confirmé le même éloge ; Juste-Lipse dit (1) qu'il ne feroit aucune comparaison de Saluste aux autres historiens Latins, si l'on avoit tous ses ouvrages ; mais qu'il nous en reste assez pour l'admirer. Il le compare à Thucydide ; & dit que quoiqu'il n'ait point traité, ainsi que cet auteur Grec, ni de grandes choses, ni des faits nombreux, il a surpassé ceux qui ont embrassé des sujets beaucoup plus vastes & plus grands. Juste-Lipse ajoute qu'il a, ainsi que Thucydide, le style concis & majes-

pu dicitia fuit. Pecuniæ an famæ minus pararer, haud facile discerneres ; lubidine sic accensa, ut sæpius peteret viros, quam peteretur. Sed ea sæpe ante hanc fidem prodiderat, creditum abjuraverat, cujus conscia fuerat, luxuria atque inopia præceps abierat. Verùm ingenium ejus haud absurdum : posse versus facere ; jocum movere, sermones uti vel modesto, vel molli, vel procaci, prorsus multæ facetiæ, multusque lepos inerat. C. Crisp. Salust. bellum Catilinarium.

(1) Caius Salustius omnino primus si libros modo ejus haberemus. Sed historiarum corpus illud totum periit : & ex his pauculis admirari eum magis libet, quam anxie judicare. Illum video Thucididi simillimum esse. Just. Lips. polie. lib. 1. cap. 9.

tueux,

tureux , qu'il est sententieux , qu'il instruit par-tout , & qu'il est presque divin dans ses harangues.

Malgré ces louanges que Saluste mérite véritablement , ce n'est pas tout-à-fait sans sujet qu'on lui a reproché d'être trop brief & de rendre par-là quelquefois son style obscur & difficile ; c'est pourquoi Quintilien ordonne aux jeunes gens de s'attacher plus à la lecture de Tite-Live qu'à celle de Saluste ; il leur recommande d'éviter ce style rompu & raccourci , dont Saluste a fait usage , & qu'il a véritablement rendu très-agréable , mais qu'on ne doit pourtant jamais se proposer pour modèle , parce que cette imitation rend infailliblement moins intelligible , ce qui est contraire à la véritable éloquence.

Un habile professeur (1) de rhétorique , qui , ainsi que Quintilien , convient que Saluste est venu à bout de se faire un style tout particulier qui ne convient qu'à lui seul , dit que la brièveté de cet historien vient de la force &

(1) Rolin , histoire ancienne , tom. 12. p. 233.

de la vivacité de son génie ; il pense fortement & noblement, il écrit comme il pense ; on peut comparer son style à ces deux fleuves , qui ayant leur lit plus ferré que les autres , ont aussi leur eaux plus profondes , & portent des fardeaux plus pesans.

Saluste mourut l'an sept cent dix-neuf de Rome.

### §. III.

#### *César.*

Il faut ignorer jusques aux moindres élémens de l'histoire , pour ne pas sçavoir les principaux événemens de la vie de César. Un homme qui se rendit maître de la république Romaine , & qui malgré Caton , Pompée , Cicéron , & tous les personnages les plus illustres , devint souverain d'un peuple & d'un sénat , si jaloux de la liberté , & si ennemi de la royauté , a dû être un mortel doué de qualités supérieures à celles qu'ont eues ceux qui ont vécu avant & après lui. Je me contenterai de placer ici un por-

Portrait court mais excellent qu'en a fait un ancien historien , afin que ceux qui sont tentés d'égalier à ce grand homme des héros anciens & des héros modernes , voyent d'un coup d'œil , en jettant les yeux sur ce portrait , si le parallele qu'ils font est bien juste. (1) César étoit le mieux fait des Romains , il avoit un génie supérieur , d'une force & d'une étendue surprenante. Il étoit généreux , & portoit la magnificence jusqu'à la profusion. Il paroissoit élevé au-dessus des autres hommes par un esprit & un courage qui passent toute croyance. La grandeur de ses projets , sa rapidité dans la maniere de faire la guerre , sa hardiesse intrépide à affronter les dangers , l'ont rendu semblable à Alexandre le Grand ; mais à Alexandre sobre & maître de sa colere. Il usoit de la nourriture &

(1) Cæsar forma omnium civium excellentissimus , vigore animi acerrimus , munificentiaë effusissimus , animo super humanam & naturam & fidem erectus magnitudine conciliorum , celeritate bellandi , patientia periculorum , magno illi Alexandro , sed sobrio , non iracundo simillimus : qui denique semper & somno & cibo in vitam , non in voluptatem uteretur. *Patercul. hist. lib. 2. c. 41.*

## 212 MÉMOIRES SECRETS

du sommeil, non pour le plaisir, mais uniquement pour satisfaire au besoin de la nature. J'ajouterai deux choses à ce portrait ; la première, c'est que jamais personne ne fut aussi doux & aussi clément envers ses ennemis que César. La seconde, c'est que ce portrait a été fait trois regnes après celui de cet empereur. Cette remarque détruit tout soupçon de flatterie. Au reste César fut aussi grand dans ses derniers momens qu'il l'avoit été pendant le cours de ses prospérités, entouré dans le sénat d'assassins qui le perçoient de coups, il ne lui échappa pas la moindre marque de foiblesse.

Ce grand homme nous a laissé l'histoire des différentes guerres qu'il a faites, & il a donné à son ouvrage le titre de *Commentaires* ; ces commentaires contiennent trois livres de la guerre civile, & sept de celles des Gaules. Un nommé Hirtius a fait le huitième livre de la guerre des Gaules, & les commentaires sur la guerre d'Alexandrie, d'Afrique & d'Espagne.

L'ouvrage de Jules César a fait dans tous les tems les délices des gens de goût. Les grands capitaines l'ont regardé comme le livre qui leur étoit le plus nécessaire. Cicéron qui n'aimoit pas César donne de grandes louanges à ces commentaires, quoiqu'il fût déjà mort, & qu'il n'eût plus aucune raison pour le ménager.

La façon d'écrire de César est simple, mais noble dans sa simplicité. On la compare ordinairement à celle de Xenophon. Cependant un grand critique moderne a cru y découvrir quelques défauts. César, dit-il (1), a écrit lui-même l'histoire de ces gestions avec beaucoup de liberté & de modestie. Il y a dans la diction & dans le style plusieurs choses que je blâme. Ce n'est point à César a qui j'attribue ces fautes, mais plu-

(1) C. Cæsar res suas ipse digessit : compositæ genio sano, & pari modestia ac libertate ; in stilo sunt quæ culpant, sine ejus tamen culpa, nam malam aliquam & alienam manum accessisse satis mihi liquet. Prudentiam non è verbis ejus hauries, sed è factis : & maxime militarem : commentarii enim sunt, & nihil pollicentur præter nudam simplicemque narrationem. *Just. Lips. polit. lib. 1. cap. 9.*



tôt à de mauvais copiste, qui ont transcrit ses ouvrages. On apprend à devenir prudent & guerrier en lisant ses commentaires, non pas par les préceptes qu'il donne, mais par le simple récit de ses actions. Car il n'a écrit que des commentaires; ainsi il donne à ses lecteurs ce qu'il leur promet, c'est-à-dire, une simple narration des choses telles quelles sont arrivées.

## §. I V.

*Tite-Live.*

Tite-Live étoit de Padoue. Il vint à Rome, & son mérite lui fit bien-tôt des amis, entre lesquels Auguste fut un des premiers. Il fit une partie de son histoire à Rome, & l'autre à Naples, où il se retiroit quelquefois pour travailler avec moins d'embarras, & sans interruption. Après la mort d'Auguste il retourna à Padoue, où il mourut la quatrième année du regne de Tibere, âgé de soixante-seize ans, le jour des calendes de Janvier; ce fut aussi celui de la mort d'Ovide, à ce que prétendent quelques auteurs.

L'histoire de Tite-Live commençoit à la fondation de Rome, & finissoit à la mort de Drusus, arrivée en Allemagne sous l'empire d'Auguste l'an sept cent quarante-trois de Rome, elle contenoit cent quarante livres; nous n'en avons plus aujourd'hui que trente-cinq. Cette histoire est divisé par décade, une décade contient dix livres; il ne nous reste aujourd'hui que la première, la troisième, la quatrième décade, & la moitié de la cinquième. Nous avons perdu la seconde, & toutes celles qui suivoient la cinquième.

Suetone dit que Tite-Live avoit été choisi pour avoir soin de l'instruction du jeune Claude, qui fut depuis empereur, comme étant un des plus sçavans hommes de l'empire.

La Mothe-le-Vayer remarque que plusieurs personnes ont donné le même éloge à Tite-Live, que Seneque le rhéteur attribue à Cicéron, d'avoir eu l'esprit égal à la grandeur de l'empire Romain.

M. de Fontenelle qui n'aime pas les anciens, dit cependant en parlant de

Tite-Live dans sa digression sur les anciens & les modernes. *Je n'imagine rien au-dessus de Ciceron, & de Tite-Live ; ce n'est pas qu'ils n'ayent leurs défauts. Mais je ne crois pas qu'on puisse en avoir moins avec tant de qualités, & l'on sçait assez que c'est la seule maniere dont on puisse dire que les hommes sont parfaits sur quelque chose.*

Asinius Pollio reprochoit à Tite-Live, qu'on sentoit dans son style une certaine *patavinité*, c'est-à-dire, des expressions d'un homme qui ne parloit pas sa langue avec la pureté d'un Romain, mais qui conservoit quelque chose du style d'un homme né & élevé à Padoue. Quintilien (1) qui nous apprend cette particularité ( qu'il nous est aujourd'hui impossible d'appercevoir ) ne laisse pas de comparer

(1) In Tito Livio mira facundia ; vero putat esse Pollio Asinius quamdam Patavinitatem. Quare si fieri potest, & verba omnia, & vox hujus alumnum urbis oleant : ut oratio Romana planè videatur, non civitate donata. *Quintil. lib. 8. cap. 50. . . . .* Nec indignetur sibi Herodotus æquari Titum Livium tum in narrando miræ jucunditatis, clarissimi candoris, tum in concionibus supra quam dici potest eloquentem : ita di-

Tite-Live

Tite-Live à Herodote pour le style , & à Saluste pour les autres qualités d'un grand historien. Il loue le style doux & coulant de ses narrations , l'éloquence sublime de ses harangues , la vérité de ses caractères , & son habileté à manier les passions. C'est par de si grandes qualités , ajoute Quintilien , que Tite-Live est parvenu par un chemin différent que Saluste , à mériter la même estime que celui-ci s'est acquise par sa brièveté admirable.

Juste Lipse ne balance pas à mettre Tite-Live au-dessus de tous les autres historiens (1) par l'étendue & par la ma-

cuntur omnia cum rebus , tum personis accommodata. Sed affectus quidem , præcipuè eos qui sunt dulciores , ut parcissimè dicam , nemo historicorum commendavit magis. Ideoque immortalè istam Salustii velocitatem diversis virtutibus consecutus est. *Id. lib. 10. cap. 1.*

(2) Titus Livius magnitudine quidem & majestàte operis ante omnes. Diffusus ille & placidus , in concionibus maxime disertus , talis omnino qualem Fabius inscripsit. Patavinitas ei objecta est ab Asinio. Id est , nisi fallor , sermonis quædam peregrinitas , nec tam in verbis quam stilo toto. Nos quoque supinum eum alibi , aut frigidum , imò & ταῦτο λόγον agnoscimus : derivaturi libenter tamen in exscriptoribus hanc cul-

jesté de son histoire ; il dit que sa diffusion plaît, qu'il est éloquent dans ses harangues. Il pense que la patavinité qu'Asinius Pollio reprochoit à Tite-Live, consistoit plus dans un certain goût qui regnoit dans tout le style que dans quelques expressions particulieres. Juste Lipse accuse ensuite Tite-Live d'être quelquefois un peu froid, & même trop verbeux. Mais ce défaut est réparé par de si grandes qualités, qu'il pense qu'on doit le lui pardonner facilement. Le même critique loue les maximes & les sentences de cet historien, quoiqu'elles ne soient pas fréquentes dans son ouvrage ; mais il ajoute, que si Tite-Live n'instruit pas souvent par des maximes, il supplée à cela par la quantité de faits & d'exemples qu'il rapporte, qui servent également à notre instruction.

Un rhéteur moderne (1) fait une remarque bien judicieuse sur l'histoire

pam. *Judiciis sententiisque bonus est etsi non frequens. Quid refert? pro ipso loquitur docetque copia tot eventuum & exemplorum. Just. Ii. s. polit. lib. 1. cap. 9.*

(1) Rollin, hist. ancienne, tom. 12. pag. 239.

de Tite-Live , je la copierai ici mot  
à mot. » Ce n'est pas seulement par  
» son éloquence ou par la beauté &  
» les agrémens de sa narration , que  
» Tite-Live a mérité la réputation dont  
» il jouit depuis tant de siècles ; il ne  
» s'est pas rendu moins recommanda-  
» ble par sa fidélité : vertu si nécessai-  
» re & si désirée dans un historien.  
» Ni la crainte de déplaire aux puis-  
» sances de son tems , ni l'envie de  
» leur faire la cour ne l'ont empêché  
» de dire la vérité ; il parle dans son  
» histoire avec éloge des plus grands  
» ennemis de la maison des Césars ,  
» comme de Pompée , de Brutus , de  
» Cassius , & d'autres sans qu'Augus-  
» te s'en soit trouvé offensé : de sorte  
» qu'on ne sçait ce qu'on doit le plus  
» admirer , ou la vaine modération  
» du prince , ou la généreuse liberté  
» de l'historien. Dans les trente-cinq  
» livres qui nous restent de Tite-Live ,  
» il ne parle d'Auguste qu'en deux  
» endroits seulement ; & il en parle  
» avec une retenue , & une sobriété  
» de louanges qui fait honte à ces écri-

» vains flatteurs & intéressés qui pro-  
 » digent sans discernement & sans  
 » mesure aux places & aux dignités  
 » un encens qui n'est dû qu'au mérite  
 » & à la vertu. Si l'on peut repro-  
 » cher quelque défaut à Tite-Live ,  
 » c'est le trop grand amour de sa pa-  
 » trie, Ecueil dont il n'a pas eu assez  
 » de soin de se garantir. Perpétuel  
 » admirateur de la gloire des Romains,  
 » non-seulement il exagere leurs ex-  
 » ploits , leurs succès & leurs vertus ;  
 » mais il dissimule , ou il diminue leur  
 » vices , & les fautes où ils sont tom-  
 » bés « ,

Quoiqu'en dise M. Rollin , on peut  
 encore reprocher un défaut considéra-  
 ble à Tite-Live , & qui choquera tou-  
 jours les lecteurs d'un certain génie.  
 C'est ce tas de prodiges ridicules qu'il  
 rapporte , & qui heurtent le bon sens.  
 On dira peut-être qu'il les a rapportés  
 sans les croire ; cela se peut , & je  
 n'en doute même pas ; mais pourquoi  
 faire mention d'un nombre d'histoires  
 pueriles , dont il n'y avoit sans doute  
 pas un Romain de bon sens qui ne se

mocquât. Si l'on ajoute pour excuser Tite-Live, qu'un historien est obligé de rapporter les bruits publics, & que c'est assez pour lui qu'il fasse sentir qu'il n'y ajoute aucune foi; je dirai qu'il faut rapporter les bruits publics qui ont eu quelques vraisemblances; mais non pas ceux que font les vieilles auprès de leur cheminée: sans cela l'histoire deviendra le registre de tous les contes de peau d'âne. Et quel est l'homme sensé, qui ne soit fâché de voir rapporter gravement des contes puerils dans une histoire d'ailleurs excellente. Tantôt Tite-Live bouleverse les élémens (1); il fait naître un cheval d'un bœuf quelquefois, les statues ont sué du sang, il a plu des pierres. Ce sont tous ces faux prodiges qui obligerent saint Gregoire à condam-

(1) In locum Marcelli, ubi is se magistratū abdicavit, suffectus Fabius Maximus tertium. Mare aësit eo anno: ad Sinuessam bos equuleum peperit. Signa Lanuvii ad Junonis sospitæ cruore manere: lapidibus circa id templum pluit: ob quem imbrem novendiale, ut assolet, sacrum fuit: cætera prodigia cum cura expiata. *Tit. Liv. dec. 3. lib. 3.*



ner les ouvrages de Tite-Live au feu , comme pleins d'évenemens , dont la croyance étoit contraire à la religion chrétienne.

## §. V.

*Paterculus.*

Velleius Paterculus étoit originaire de Naples ; son grand-pere avoit tenu un rang considérable entre les amis du grand Pompée , & son pere avoit servi en Allemagne en qualité de colonel de la cavalerie ; Paterculus eut le même emploi ; il fut ensuite tribun militaire , questeur , & enfin lieutenant général de Tibere dans les armées d'Allemagne & de Hongrie.

Après avoir quitté les armes , Velleius Paterculus travailla à un abrégé de l'histoire romaine en deux livres ; nous avons perdu une grande partie du premier , mais le second nous est presque resté dans son entier.

Velleius Paterculus est exact à marquer les tems où sont arrivées les choses dont il parle ; il fait mention de

**L'**origine des villes & des nouveaux établissemens. Il a fait d'excellens portraits des hommes qui se sont rendus célèbres dans la guerre, dans le gouvernement, & dans les belles-lettres. Nous avons déjà rapporté un de ces portraits dans l'article de César, & nous placerons ceux de Pompée & de Caton au bas de la page (1).

La Mothe-le-Vayer, dans ses jugemens sur les historiens latins, dit que

(1) Innocentia eximius, sanctitate præcipuus, eloquentia medius; potentia, quæ honoris causâ ad eum deferretur, non ut ab eo occuparetur, cupidissimus. Dux bello peritissimus; civis in toga ( nisi ubi vereretur ne quem haberet parem ) modestissimus. Amicitiarum tenax, in offensis exorabilis, in reconcilianda gratia fidelissimus, in accipienda satisfactione facillimus. Potentia sua nunquam, aut raro, ad impotentiam usus: pœnè omnium vitiorum expers, nisi numeraretur inter maxima, in civitate libera dominaque gentium indignari, cum omnes cives jure haberet pares, quemquam æqualem dignitate conspiceret. *Paterc. hist. lib. 2. cap. 29. . . . .* M. Cato genitus proavo Marco Catone, principe illo familiæ Porciæ: homo virtuti simillimus, & per omnia ingenio diis quam hominibus prior: qui nunquam rectè fecit, ut facere videretur, sed quia aliter facere non poterat; cuique id solum visum est rationem habere, quod haberet justitiam, omnibus humanis vitiis immunis, semper fortunam in sua potestate habuit. *Id. ibid. cap. 35.*

*le style de Paterculus est très-digne de son siècle, qui est encore celui du beau langage. Il ajoute, qu'il excelle quand il loue ou quand il blâme ceux dont il parle, ce qu'il fait avec les plus beaux termes, & avec les expressions les plus délicates qu'on voye dans aucun autre orateur ou historien.*

On blâme Paterculus d'avoir trop flatté le parti & la famille d'Auguste, & d'avoir donné des éloges outrés & ridicules, non-seulement à Tibere, mais encore à Séjan son favori, dont il parle plusieurs fois de la manière la plus avantageuse, & qu'il dépeint comme homme le plus vertueux & le plus estimable. Mais cette faute de Paterculus est commune à presque tous ceux qui ont publié l'histoire de leurs tems, & qui ont parlé des princes & des ministres sous le pouvoir desquels ils vivoient.

L'on ignore dans quel tems est mort Paterculus; Juste Lipse a cru qu'il fut enveloppé lors de la disgrâce de Séjan avec les principaux amis de ce favori, qui furent condamnés à la mort,

& qu'il eut ainsi lieu de se repentir des louanges excessives qu'il lui avoit donné ; mais cette conjecture de Juste-Lipse n'est fondée sur rien.

## §. VI.

*Quinte-Curce.*

On ignore le tems où vivoit *Quinte-Curce* ; quelques uns ont cru , à cause de l'excellence de son style , qu'il étoit aussi ancien que *Tite Live* & *Paterculus* : mais ces historiens vivoient sous *Auguste* & sous *Tibere* , & la plus commune opinion est que *Quinte Curce* vécut du tems de *Vespasien*. On s'étonne de ce que *Quintilien* n'a pas dit un mot de l'histoire de *Quinte-Curce* ; mais cet habile rhéteur n'a pas parlé de tous les historiens qui ont vécu avant lui ; ainsi il se pourroit fort bien que *Quinte-Curce* eut été avant *Quintilien* , qui vivoit du tems de *Vespasien* , de *Titus* , de *Domitien* , ou qu'il eut été contemporain de ce fameux rhéteur.

L'ouvrage de Quinte-Curce contient l'histoire d'Alexandre le Grand, depuis sa naissance jusques à sa mort, il est divisé en dix livres. Les deux premiers, la fin du cinquième, le commencement du sixième, & quelques petits endroits du dixième sont perdus.

Christophe Bruno, Freinshemius, & quelques autres sçavans, ont fait des supplémens à la place des morceaux que nous avons perdu de Quinte-Curce. Ces modernes se sont servi de ce que Arrien, Diodore de Sicile, Justin, & quelques autres nous ont laissé par écrit des actions d'Alexandre. Les supplémens de Freinshemius sont les meilleurs. Quant à l'ouvrage de Quinte-Curce, la Mothele-Vayer dans son jugement des historiens, dit qu'*Alexandre peut se consoler de n'avoir pas comme Achille un Homère pour trompette de ses ouvrages, puisqu'il a trouvé parmi les latins un historien tel que Quinte-Curce, qui est certainement un des grands auteurs qu'il y ait eu* (1).

(1) Quintus Curtius, me judice, probus est le-

Juste Lipse , dit que l'histoire de Quinte-Curce & les commentaires de César , doivent être sans cesse dans les mains des princes. Il loue le style de cet auteur , son élégance , sa clarté ; & il ne doute pas qu'on n'y trouvât plus de maximes & de sentences , si la vie d'Alexandre avoit fourni d'autres matieres qu'un récit perpétuel de guerre.

## §. V I I.

*Cornelius Nepos.*

Cornelius Nepos florissoit du tems de Jules-César ; saint Jérôme assure qu'il vécut jusqu'à la sixième année de l'empire d'Auguste. Communément on croit qu'il nâquit dans le village *Deipo*.

gitimusque historicus , si quisquam fuit ; mira in sermone ejus facilitas , in narrationibus lepos ; astrictus idem & profluens , subtilis & clarus , sine cura ulla accuratus. Verus in judiciis , argutus in sententiis , in orationibus supra quam dixerim facundus. Quod si magis varium argumentum habuisset , fallor , aut variæ prudentiæ eximium magis specimen præbuisset. Sed Alexander quid nisi bella ? *Just. Lips. polit. lib. 1. cap. 9.*

Catule le fait Italien, & Aufone veut qu'il soit né dans les Gaules. L'un & l'autre peuvent avoir raison, parce que la Gaule Cisalpine est en Italie. Léandre Alberti croit que Verone est la patrie de Cornelius Nepos. Il est certain qu'il nâquit dans cette ville, ou dans le voisinage. Ciceron & Atticus furent de ses amis. Il est certain qu'il écrivit les vies des historiens Grecs (1) que nous avons perdues, puisqu'il en fait mention en celle de Dion, parlant de Philistus. Ce qu'il dit dans la vie d'Annibal (2), prouve aussi qu'il avoit écrit les vies des capitaines Latins. Il avoit laissé aussi d'autres ouvrages qui se sont perdus, & nous n'avons plus de lui que les vies des plus illustres généraux Grecs, que le malheur destems vouloit

(1) Eodem tempore Philistum, historicum Syracusas reduxit, hominem amicum non magis tyranno quam tyrannidi. Sed de hoc in meo libro plura sunt exposita qui de historicis Græcis conscriptus est. *Corn. Nepos in vit. Dion. cap. 3.*

(2) Sed nos tempus est hujus libri facere finem, & Romanorum explicare imperatores, quo facilius, collatis utrorumque factis qui viri præferendi sint possit judicari. *Id. in vit. Annibal. sub fin.*

encore lui dérober, pour en attribuer toute la gloire à Emilius Probus, qui n'étoit qu'un copiste ; mais dans la suite on a reconnu la vérité, & l'on a vû, par plusieurs manuscrits, que l'ouvrage qu'on attribuoit à Emilius étoit celui de Cornelius Nepos, que le même Emilius Probus n'avoit fait que transcrire.

## §. VIII.

*Valere-Maxime.*

Valere Maxime étoit Romain, & de la famille des Valeres du côté de son pere & de sa mere. Il descendoit des Fabiens, d'où il tira le nom de Valere-Maxime. Il s'appliqua d'abord à l'étude des belles-lettres, & il suivit ensuite Sextus Pompée, fils du grand Pompée, à la guerre ; mais cette guerre ayant fini par la mort de ce même Sextus Pompée, il se retira à Rome, où il écrivit les actions & les discours les plus remarquables des Romains & des autres grands hommes, qu'il dédia à l'empereur Tibere. Nous avons encore



un abrégé de cet ouvrage, en neuf livres, fait par un certain Népotien d'Afrique : fans lui, nous aurions perdu entierement l'ouvrage de Valere Maxime ; car cet auteur ayant ramassé un grand nombre de faits & d'exemples des Grecs & des Romains, cet ouvrage, quoique d'ailleurs écrit avec toute la délicatesse du siècle d'Auguste, fut négligé à cause de sa trop grande étendue, & seroit totalement péri fans l'extrait qu'en a fait Népotien.

## §. I X.

*Tacite.*

Tacite a vécu sous l'empire de Vespasien & sous les regnes suivans. Il fut estimé & chéri des premiers de la république. Pline le Jeune lui donne de grands éloges, & dit, dans une de ses lettres (1), qu'il l'avoit pris pour mo-

(1) Equidem adolescentulus quum jam tu fama gloriâque floreres, te sequi tibi longo sed proximus intervallo, & esse, & haberi concupiscebam. Et erunt multo clarissima ingenia, sed tu mihi (ita similitudo naturæ ferebat) maxime imitabilis, maxime imitandus videbaris. *Plin. epist. lib. 7.*

**D**éle de l'éloquence parmi un très-grand nombre d'orateurs qu'on trouvoit pour lors à Rome.

Tacite écrivit d'abord son histoire, dont nous n'avons plus que cinq livres; & ensuite ses annales, dont nous avons perdu une bonne partie. Outre ces deux ouvrages, il a aussi composé un traité de divers peuples qui de son tems habitoient l'Allemagne. Il parle d'une maniere intéressante de leurs mœurs & de leurs coutumes. Il a aussi écrit la vie de son beau-pere Agricola. M. Rolin dit que cet écrit est un des plus précieux morceaux de l'antiquité. Quelques-uns lui attribuent encore un discours de la cause de la corruption du goût dans l'éloquence latine; mais d'autres donnent cet ouvrage à Quintilien: peut-être n'est-il ni de l'un ni de l'autre; il est cependant très-bon.

Quoique Tacite ait écrit son histoire avant ses annales, on imprime cependant ordinairement ses annales au commencement de ses ouvrages; parce qu'elles commencent dans les dernières années du regne d'Auguste, & conti-

nuent jusqu'à la fin de celui de Néron, dont les douze dernières années nous manquent, le tems nous les ayant enlevées. L'histoire de Tacite commence au contraire à l'époque de la mort de Néron, & s'étend jusqu'à l'heureux gouvernement de Nerva & de Trajan. Il est cependant certain que Tacite a composé son histoire avant ses annales, puisqu'il la cite dans l'onzième livre de ces mêmes annales, où il renvoye son lecteur à ce qu'il avoit déjà écrit des actions de Domitien, dont on ne peut dire qu'il ait parlé ailleurs que dans les livres de son histoire. Juste-Lipse croit qu'outre les cinq qui nous restent, il y en a dix pour le moins de perdu.

Cette histoire s'étendoit depuis Galba jusqu'à Nerva & Trajan, ce qui renfermoit un espace de vingt-un ans pour le moins. Il y a donc apparence que la plus grande partie manque, puisque les cinq livres qui nous restent ne contiennent gueres que ce qui se passa pendant une année.

Le style de Tacite, dans son histoire, est

est un peu plus fleuri que celui des annales , qui sont écrites d'une façon sèche & pressée , comme le genre de cet ouvrage le demande. Cependant l'éloquence de Tacite ne laisse pas d'y paroître , & sa maniere d'écrire conserve toujours quelque chose de sublime.

Les ouvrages de Tacite sont remplis de pensées mâles , élevées & exprimées dans peu de mots. Il n'est aucun historien aussi sententieux , aussi politique que lui ; & tous les princes & les ministres doivent s'instruire dans la lecture de ses écrits.

L'empereur Tacite , qui vivoit deux cens ans après la mort de l'auteur dont nous parlons , se glorifioit du nom qui lui étoit commun avec ce grand homme , & s'estimoit heureux de l'avoir eu pour ancêtre , & d'être reconnu pour être de sa postérité. Il fit mettre sa statue dans toutes les bibliothèques , & fit écrire chaque année dix fois les livres , afin qu'ils passassent de main en main & de siècle en siècle.

Le grand-duc de Toscane , Cosme de Médicis , choisit Tacite , entre tous

les historiens, comme celui dont la lecture pouvoit lui être la plus utile. Il faut pourtant convenir que Tacite est quelquefois obscur, & c'est à sa brièveté & à sa précision qu'il faut attribuer ce défaut. Juste-Lipse (1), qui, pour la force des pensées & pour la beauté des maximes, ne balance pas à mettre Tacite au-dessus de Tite-Live, cherche à excuser le reproche qu'on lui fait d'être obscur. Mais en cela il ne réussit point; car il est certain que quelque

(1) Latini sequuntur quorum agmen Cornelius Tacitus mihi ducat. Ante Livium, inquires? non eloquentio aut aliis virtutibus: sed iis quas nunc consideramus, prudentiæ & iudicii notis. Quis illo verius narrat aut brevius? qui narrando magis docet? in moribus quid est quod non tangat? in affectibus quod non revelet? mirabilis omninò scriptor, & qui serio hoc ipsum agit quod non agit; nec enim historia solum est, sed velut hortus & sœminarium præceptorum. Ut ii qui vestes acu pingunt, ingeniosè gemmas inserunt, sine confusione aut noxa formarum. Sic iste passim sententias serie narrationis nihil omiffa aut læsa. Scaber tamen quibusdam, & obscurus videtur. Suo ne vitio, an ipsorum? nam acutè argutèque scripsisse fateor: & tales esse debere qui cum legent. Ideò conciliariis principum magis quam ipsis commendo: qui habeant hunc sapientiæ simul & prudentiæ verum ducem. *Just. Lips. polit. l. ib. 1. cap. 9.*

pénétration qu'ait un lecteur, il y a certains endroits qui lui paroîtront obscurs dans Tacite. Cet historien paroît aussi trop attentif à chercher des crimes aux empereurs.

Quelques critiques modernes ont prétendu que le style de cet historien n'étoit pas pur. Voici ce que leur a répondu le sage la Mothe-le-Vayer (1).

» Quant à ceux qui ont été assez hardis pour prononcer que Tacite ne parloit pas bien latin ; je les trouve plus dignes de pitié dans un tel délire, que de réponse. Alciat soutenoit que la diction de Paul Jove, auteur moderne, étoit meilleure que celle de cet historien, toute pleine, disoit-il, d'épines ; & Ferret condamnoit de même la phrase de Tacite, comme n'étant pas assez romaine à son jugement. S'il y eut jamais un ridicule, c'est celui-là ; & j'ose dire, plein d'indignation que je suis contre de si déraisonnables sentimens, qu'apparemment le moindre cuisinier ou

(1) La Mothe-le-Vayer, jugemens des historiens Latins, pag. 230. édit. in-fol. tom. 2.

236 MÉMOIRES SECRETS

» palefrenier de Tacite parloit mieux  
» latin que Ferret & Alciat . . . . . Qui  
» n'admira qu'il se trouve des bar-  
» bares, tels qu'Alciat & Ferret, à  
» l'égard des anciens Romains, qui  
» sont assez téméraires pour dire qu'un  
» auteur d'une aussi grande considéra-  
» tion que Tacite ne sçavoit pas seule-  
» ment parler sa langue maternelle ? En  
» vérité, il faut avoir un front d'airain  
» & une cervelle bien à l'effor, pour  
» avancer de semblables propositions.  
» Pour moi, quand je verrois mille  
» choses dans Tacite qui ne me plai-  
» roient pas, j'accuserois plutôt ma foi-  
» ble connoissance, le vice des exem-  
» plaires, ou quelque autre défaut qui  
» ne pourroit lui être imputé, que de  
» donner le démenti à toute l'antiqui-  
» té, tombant dans une imagination  
» aussi folle que celle que je réfute. «

Ce passage doit être appliqué dans toutes les occasions, où des gens qui vivent aujourd'hui sont assez insensés pour juger du style d'un auteur ancien, & pour blâmer ce qui a été généralement applaudi par les contemporains

de cet écrivain, dans un tems où les gens, qui louoient son style, connoissoient toutes les délicatesses d'une langue qui nous est aujourd'hui totalement étrangere. De nos jours, l'on a poussé la licence du paradoxe jusqu'à vouloir soutenir qu'Homere ne parloit pas le grec purement; & que son style faisoit le même effet que feroit le style d'un homme qui écriroit même-tems françois, normand, provençal & breton.

## §. X.

*Florus.*

Annæus Florus étoit de la famille des Anneiens, de laquelle étoient les Sénèques & Lucain. Il vivoit deux ans après le regne d'Auguste, comme il le dit lui-même dans la préface de son *histoire romaine*, qu'il a écrite en quatre livres. Il y a apparence qu'il est le même poëte dont parle Spartian, & dont il rapporte ces vers, dans la vie d'Adrien. Il dit que Florus les avoit écrits familièrement à cet empereur.



*Ego nolo Cæsar esse ,  
Ambulare per Britannos ,  
Scythicas pati bruinas.*

L'empereur lui répondit :

*Ego nolo Florus esse  
Ambulare per tabernas ,  
Latitare per popinas ,  
Culices pati rotundos.*

On voit par le style de l'histoire de Florus, qu'il devoit être poëte. L'amour de la poësie lui a fait souvent employer les hémistiches de Virgile.

L'histoire de Florus est plutôt un panégyrique du peuple Romain, qu'une histoire bien suivie. Un critique moderne en condamne le style, quoiqu'il convienne qu'il soit élégant & même agréable ; mais il remarque, avec raison, qu'on y trouve, en plusieurs endroits, trop d'emphase & de pompe, & quelquefois même de l'enflure.

On doute si le Florus dont nous parlons, est le même qui a fait des argumens sur tous les livres de Tite-Live. *Il est difficile*, dit la Mothe-le-Vayer

**D**ans ses jugemens sur les historiens Latins, de bien déterminer si c'est un même Florus qui a fait les quatre livres de l'histoire Romaine, & qui a dressé les argumens sur tous ceux de Tite-Live. Quoiqu'il en soit, l'on se tromperoit lourdement de croire que l'intention de Florus eût été de réduire en abrégé, dans ces quatre livres, l'histoire entière de Tite-Live, puisqu'il ne la suit pas en beaucoup de lieux, & a souvent des opinions qui lui sont entièrement particulières; elles sont sur-tout telles à l'égard de la chronologie ou de la suite de tems, qu'il est très dangereux de le prendre pour guide en cela, à cause des grandes fautes qu'il a commis par négligence, ou autrement.

L'histoire de Florus commence à la fondation de Rome, & finit à Auguste.

§. XI.

Suetone.

Suetone florissoit sous Trajan, & Adrien. Il fut secrétaire de ce dernier empereur. Son pere s'appelloit Suetonius Lenis, & fut tribun de la troisié-

me légion sous Othon. On prétend que Suetone fut privé de la charge de secrétaire d'Adrien, à cause de quelque privauté qu'il avoit eue avec l'impératrice Sabine. Cette disgrâce lui fit naître la pensée d'écrire pour le public ; il composa les vies des douze premiers Césars, qui sont également utiles & agréables ; on a accusé Suetone d'avoir rapporté trop naturellement les débauches & les excès de quelques empereurs, mais il n'a fait en cela que le devoir d'un bon historien ; & il n'y a que des courtisans accoutumés à la plus basse flatterie qui puissent trouver mauvais qu'on dépeigne un prince, après sa mort, tel qu'il a été pendant sa vie. J'ai lû dans les *boléana*, imprimés à la tête de la dernière édition de Paris des œuvres de Despréaux, que M. de Colbert ne pouvoit pas souffrir Suetone, à cause de la façon dont il avoit parlé de certains empereurs. M. Despréaux trouvoit cette haine ridicule, & il avoit grande raison.

Pline le jeune étoit des amis particuliers

culiers de notre historien ; & dans une lettre qu'il lui écrit (1), il le prie de ne plus tarder à publier son ouvrage, de peur qu'il ne le gâte à force de le polir. Dans une autre lettre, il dit que plus il le connoît, plus il l'aime, à cause de sa probité, de son honnêteté, de sa bonne conduite, de son application aux lettres, & de son érudition.

Nous avons encore de Suetone un livre des grammairiens illustres, & un des rhéteurs, dont la meilleure partie nous a été enlevée par le tems. Nous avons aussi perdu de lui un autre ouvrage, qui contenoit la vie des poëtes ; car celle de Terence est presque toute de sa composition. Celles que nous avons d'Horace, de Juvenal, de Lucain, de Perse, sont encore vraisemblablement de lui ; du moins

(1) *Perfectum opus, absolutumque est, nec jam splendescit lima, sed ateritur. Patere me videre titulum tuum, patere audire, describi, legi, venire volumina Tranquilli mei. Æquum est nos in amore tam mutuo, eandem percipere ex re voluptatem qua tu perfrueris ex nobis. Plin. epist. lib. 5.*

bien des sçavans le pensent. Quant à la vie de *Pline l'ancien* ou le *naturaliste*, que nous avons sous le nom de *Suetone*, elle n'est point de lui. C'est ce qu'il est facile d'appercevoir par le style de cet ouvrage.

## §. XII.

*Justin, & Trogue-Pompée.*

Justin vivoit, selon la plus probable opinion, du tems d'Antonin le pieux, qui succéda à Adrien. Il a abrégé l'histoire universelle de Trogue-Pompée, dont nous avons perdu entierement l'ouvrage; & l'on accuse Justin d'en être la cause par son abrégé.

Troque-Pompée avoit divisé son ouvrage en quarante-quatre livres; & Justin a gardé ce même ordre. La Mothe-le-Vayer dit que la façon d'écrire de Justin est si excellente, qu'on la juge digne du siècle d'Auguste plutôt que de celui des Antonins. Mais le même la Mothe-le-Vayer remarque

avec raison (1) que l'on ne sçauroit excuser Justin en ce qui regarde la chronologie, où il s'est si fort mépris qu'on doit bien s'empêcher de le suivre toujours ; & ce qui rend sa faute plus grande, c'est que la réputation de Trogue-Pompée, & l'estime que tous les anciens ont fait de lui, obligent à croire que ces mécontes sont de l'abréviateur, & non pas de l'auteur primitif.

L'abregé de Justin commence à Ninus & Sémiramis, & finit à Auguste.

Quant à Trogue-Pompée, il écrivit son histoire sous Auguste & sous Tibere. Ses parens venoient de la Gaule Narbonnoise, & son ayeul avoit été fait citoyen Romain par la faveur du grand Pompée, dont il prit vraisemblablement le nom, qu'il ajouta à celui de Trogue. Il est fâcheux que le tems nous ait ravi les ouvrages de cet historien.

§. X I I I.

*Spartien.*

Elius Spartien est ordinairement

(1) La Mothe-le-Vayer, jugemens des historiens Latins, pag. 307.

placé à la tête des historiens qui ont écrit l'*histoire Auguste*. C'est ainsi qu'on appelle celle de six auteurs Latins qui ont écrit les vies des empereurs Romains, depuis Adrien jusqu'à Carin. Ces auteurs sont Spartien, Lampride, Vulcace, Capitolin, Pollion & Vopisque. Nous dirons un mot de chacun d'eux ; car ils n'ont ni assez de mérite, ni assez de réputation pour que nous croyons devoir en parler plus au long. Juste-Lipse a sagement remarqué (1) que tous ces écrivains n'ont pas même mérité d'être loués comme médiocres, & qu'ils ont souvent mêlé, dans leurs ouvrages, le faux avec le vrai, & augmenté les faits véritables qu'ils ont rapportés, pour les rendre plus merveilleux.

Spartien vivoit du tems de Dioclétien, auquel il dédia la vie d'Adrien, & celles d'Ælius Verus, de Didius Ju-

(1) Inter mediæ ætatis scriptores (pro dedecus) non est quem pro mediocri historico laudem. Adco labente imperio barbaries statim, & squalor omnia occuparunt : & si qui scripserunt, hi fere ad vana delapsi, falsa vero, aut majora vero miscuerunt. *Just. Lips. polit. lib. 1. cap. 9.*

lianus, de Severe, de Picennius Niger. Nous avons aussi de lui la vie de Caracalla. Il en avoit écrit quelques autres, qui ne sont point venues jusqu'à nous.

## §. X I V.

*Lampride.*

Plusieurs sçavans ont cru que Lampride & Spartien n'étoient qu'un seul auteur. Ce qui les a fait pencher vers ce sentiment, c'est que Lampride avoit le surnom d'*Ælius*, comme Spartien; & que, dans plusieurs manuscrits, on attribue à Spartien des vies que d'autres donnent à Lampride. Mais il est cependant très certain que ces deux auteurs n'ont point été la même personne, comme on l'a vérifié par un grand nombre de manuscrits.

Lampride vivoit sous le regne de Constantin le Grand. Nous avons de lui les vies des empereurs Commode, Antonin, Diadumede, Héliogabale & Alexandre Severe. Quoique les ouvrages de cet historien soient



très-médiocres , on y trouve pourtant quelquefois des réflexions utiles , comme ce qu'il dit de la sagesse de l'empereur Severe , qui ne voulut admettre aucun eunuque à sa cour & dans ses conseils. Ce que Lampride dit de ces gens peut être attribué à bien des courtisans aujourd'hui (1). Ces favoris , selon lui , perdent les princes , en leur apprenant à vivre d'une façon trop retirée , & à la maniere des rois de Perse. Ils les éloignent , pour ainsi dire , de leurs peuples ; ils deviennent leurs uniques interprètes , & leur font très-souvent dire ce qu'ils ne disent point , & mettent tout en usage pour éloigner la vérité du trône : enfin , ces hommes , étant d'une naissance basse , se ressentent toujours de leur origine , & ne peuvent rien faire de grand.

(1) Eunuchos nec in consiliis , nec in ministeriis habuit , qui soli principes perdunt , dum eos more gentium aut regum Persarum volunt vivere , qui à populo etiam amicissimi principem semovent ; qui internuncii sunt , aliud quum respondetur saepe referentes , claudentes principem suum , & ante omnia agentes , nequid sciat. Qui cum empti sunt , & pravi fuerunt , quid tandem boni possunt sapere. *Lamprid. cap. 66.*

## §. X V.

*Vulcace.*

Vulcatius Gallicanus vivoit sous le regne de Dioclétien. Il ne nous reste de lui que la vie d'Avidius Cassius, général Romain fort valeureux, qui se révolta contre Marc-Aurele, & fut élu empereur par l'armée qu'il commandoit ; mais trois mois après, les mêmes soldats qui lui avoient déferé le titre d'empereur, le massacrèrent, & envoyèrent sa tête à Marc-Aurele.

## §. X V I.

*Capitolin.*

Julius Capitolinus a écrit la vie d'Antonin le Débonnaire, & celle de Verus. Il les adressa à Dioclétien, sous lequel il vivoit. Il dédia ensuite à Constantin celles de Claude Albin, de Macrin, des deux Maximes, & des trois Gordiens. Il a aussi écrit celles de Maxime & de Balbin. Il en avoit fait plusieurs autres, qui ont péri par l'injure des tems.

Malgré la médiocrité de l'ouvrage de cet historien , il y a quelques endroits instructifs. Je me contenterai d'en citer un (1), qui peut être utile aux princes & aux ministres qui accordent leur confiance à des gens qui s'en servent pour vendre jusqu'aux moindres graces , & qui mettent à l'encan les emplois , les honneurs ; & , ne se contentant pas des biens que leur rapportent les graces qu'ils font aux particuliers , vendent l'état à qui veut payer leur trahison.

(1) Evassisse nos gravem temporum maculam , qua per spadones & perillos qui amici tibi videbantur ( erant autem vehementes inimici ) omnia vendebantur, voluptati nobis est, & eo magis quo tibi gratior emendatio est. Neque enim quisquam ferre potuit datas , ennuclis suffragantibus , militum præposituras , negatum laboribus præmium aut intemperatos aut liberatos, pro libidine atque mercede quos non decebat : vacuatum ærarium per eos qui quotidie insidiosisime frequentabant : initas factiones , ut tu decipereris , cum inter se de bonis pessimi quique haberent concilia tibi: nec suggeranda : bonos pellerent , detestandos insinuant , omnes postremo tuas fabulas venderent. Diis igitur gratias quod volente te ipso ( *Gordiano* ) emendata est respublica , delectat sane esse boni principis socerum , & ejus qui omnia requirat & velit scire , & qui pepulerit homines per quos antea velut in auctione positus nundinabatur. *Capitolin. in Gordian. 3. cap. 24.*

## §. X V I I.

*Vospisque.*

Vospiscus Flavius étoit de Syracuse. Il vivoit sous le regne de Dioclétien, & de Constantin Chlore son successeur. Il se retira à Rome, où il écrivit les vies des empereurs Aurélien, Tacite, Florianus; ensuite il composa celle de Probus, qu'il adressa à Celsus Ruffus; & ajouta à cet ouvrage la vie des quatre tyrans Firme, Saturnin, Proculus & Bonose, qui furent vaincus par l'empereur Probus, sous le regne duquel ils s'étoient révoltés. Il fit encore la vie des empereurs Carus, Carinus & Numerianus. L'ordre qu'observe Vospisque est assez méthodique; il y a même de l'érudition dans son ouvrage, & quelquefois des réflexions intéressantes. En voici quelques-unes (1). *J'ai entendu dire à mon pere, que Dioclétien,*

(1) Sed ego à patre meo audivi, Diocletianum principem, jam privatam dixisse: Nihil esse difficilius quam bene imperare. Colligunt se quatuor vel quinque, atque unum concilium ad decipien-

*s'étant démis de l'empire, disoit souvent qu'il n'y avoit rien de si difficile que de bien gouverner un état. Il arrive ordinairement que quatre ou cinq personnes s'unissent ensemble dans le dessein de gouverner le souverain, & de s'emparer de son esprit. Eux seuls lui conseillent ce qu'il doit faire. Cependant le prince, renfermé dans son palais, ne voyant que les gens qui l'entourent sans cesse, ne peut connoître la vérité des choses, & ne sçait que ce que ceux qui l'approchent veulent bien lui dire. Qu'arrive-t-il de cela? Qu'il met dans les charges ceux qu'il devoit en éloigner, & qu'il les ôte à ceux qui les méritent. Enfin, ajoutoit Dioclétien, il arrive par-là que le prince le meilleur, & même le plus rusé, devient tout à la fois & dupe & mauvais. Ceux qui connoissent les cours, trouveront qu'il en est bien*

*dum imperatorem capiunt; dicunt quid probandum sit. Imperator qui domi clausus est, vera non novit; cogitur hoc tantum scire quod illi loquuntur. Facit iudices quos nos oportet, amovet à republica quos debeat obtinere. Quid multa? Ut Diocletianus ipse dicebat bonus, cautus, optimus venditur imperator. Vospisc. in Aurelian. cap. 43.*

DE LA RÉP. DES LETTRES. 251  
auxquelles ces réflexions peuvent être  
appliquées.

§. XVIII.

*Ammien Marcellin.*

Ammien Marcellin nâquit à Antioche. Il étoit d'une famille distinguée. Après avoir servi long tems dans les armées Romaines, sous le regne de Constance, il quitta le métier de la guerre, pour se livrer aux muses. Il se retira à Rome, où il écrivit son histoire, qu'il divisa en trente-un livres. Elle commençoit à la fin du regne de Domitien, où finit Suetone, & s'éten-  
doit jusqu'à la mort de Valens. Nous avons perdu les treize premiers livres de cet auteur; & nous n'avons plus que les dix-huit derniers, qui commencent à la fin de l'année 353, immédiatement après la mort de Magnence. Quoiqu'il fût Grec, il écrivit son histoire en latin; mais son latin, dit un sçavant rhéteur moderne, *sent beaucoup son grec & son soldat.* Juste-Lipse (1), qui con-

(1) Ammianus tamen Marcellinus fidei & judicii  
fatis clarus est. *Just. Lips. polit. cap. 9.*

252 MÉMOIRES SECRETS

damne de même la dureté du style de Marcellin , le loue beaucoup sur sa bonne foi & sur son jugement. Il l'ex-  
cepte du nombre des historiens de *l'histoire Auguste*. Vossius parle aussi fort  
avantageusement de cet auteur ; & il  
faut convenir qu'outre le mérite de la  
sincérité , il a encore celui de nous ap-  
prendre un nombre de choses sur l'ori-  
gine des premiers François , Alle-  
mands , Bourguignons , que nous igno-  
rerions entierement sans lui. Quoiqu'il  
fût payen , il a montré de l'équité en  
parlant de Constance , qu'il dépeint ,  
avec raison , comme un mauvais prin-  
ce ; & a blâmé Julien , lorsqu'il a cru  
qu'il étoit blâmable. Il condamne la  
superstition de cet empereur : il fait  
plus , il la tourne en ridicule ; & par-  
lant du grand nombre de sacrifices qu'il  
faisoit , il dit (1) que , s'il fût retourné  
victorieux de la guerre des Parthes ,  
il eût dépeuplé la terre de bœufs. Mais  
par la même raison qu'en rendant jus-  
tice à quelques vertus qu'eut Constan-

(1) Ut estimaretur , si victor revertisset de Par-  
this , boves jam defuturos. *Amm. Marcell.* p. 319.

ce, il relève les défauts considérables qu'il eut ; de même, en blâmant les défauts de Julien, il en relève toutes les grandes qualités, qui furent très-nombreuses.

## §. I X.

*Eutrope.*

Si l'on jugeoit, dit M. Rollin, de la naissance d'Eutrope par son style, on croiroit qu'il étoit Grec. Je m'étonne que cet habile rhéteur ait pû avoir quelque soupçon sur la patrie d'Eutrope. Il est sûr qu'il étoit Italien. Suidas l'appelle sophiste Italien. Il a composé dix livres fort abrégés de l'histoire Romaine, que nous avons encore. Son ouvrage commence à la fondation de Rome, & s'étend jusqu'à l'empire de Valens, à qui il dédie son histoire, & par l'ordre duquel il l'avoit écrite.

L'abrégé d'Eutrope est utile, surtout pour la suite des empereurs. On peut regarder cet ouvrage comme un petit extrait fait avec jugement. Il paroît qu'Eutrope ne l'a considéré lui-



même que de cette manière, puisqu'il l'a intitulé : *breviarium rerum Romanarum*.

Je remarquerai ici une méprise grossière qu'ont faite Ptolomée de Luques, Raphaël Volteran, Gesner, Possévin, & quelques autres. Ils se sont figuré qu'Eutrope avoit été un prêtre Africain, disciple de saint Augustin. Trompés par un certain Eutrope, dont Genade (1) parle dans son *catalogue des hommes illustres*, ces auteurs n'ont pas pris garde qu'outre qu'il y a assez d'apparence qu'Eutrope n'étoit pas chrétien, par la manière dont il parle de Julien & de Constantin, louant le premier & racontant les mauvaises actions de l'autre ; l'Eutrope, dont parle Ge-

(1) Voici ce que Genadius dit de cet Eutrope, qui, bien loin d'écrire une histoire qui favorisât les empereurs payens, avoit composé des ouvrages en faveur de deux vierges qui s'étoient consacrées à Jesus-Christ. » Eutropius presbyter, scrip- » sit ad duos sorores ancillas Christi, quæ ob de- » votionem pudicitiae, & amorem religionis ex- » hæredatæ sunt apparentibus epistolas in mo- » dum libellorum consolatorias eleganti & aperto » sermone duas, non solum ratione, sed etiam » & testimoniis scripturarum unitas. « *Viror. illustr. Genad. catalog.*

nade, vivoit sous Théodose, Arcadius & Honorius ; & l'autre, qui a écrit l'histoire que nous avons, a vécu sous le regne des enfans de Constantin, sous celui de Julien, de Jovien & de Valens.

J'ai été, monsieur, beaucoup plus concis sur les historiens Latins que sur les Grecs ; parce que tout le monde a leurs ouvrages dans les mains, & que la langue, dans laquelle ils sont écrits, étant beaucoup plus commune que celle des auteurs Grecs, il n'est point d'homme de lettres, qui ne puisse par lui-même en porter un jugement peut-être meilleur que celui que j'en ai fait.

Je suis, avec respect,

Monsieur,

Votre très-humble &  
très-obéissant, &c.

## LETTRE VINGT-UNIÈME.

*Sur les poètes Grecs , Latins ,  
& François.*

§. I.

*Homere,*

MONSIEUR,

**O**N ne sçait point où nâquit Homere. Sept villes se sont disputé l'honneur d'avoir produit ce grand homme. Ciceron parle de cette dispute dans l'oraison pour le poëte Archias. *Les Colophonniens , dit-il , veulent qu'Homere ait été leur citoyen , ceux de Salamine & de Chio prétendent la même chose , ceux de Smirne protestent qu'il leur appartient , & lui ont même pour cela dédié un temple dans leur ville : une si belle querelle est encore la querelle de divers peuples & de diverses cités.*

Le tems de la naissance d'Homere est aussi incertain que le lieu où il la reçut.

reçut. Plusieurs modernes ont dit qu'Homere avoit vécu du tems de Pythagore ; c'est-à-dire, sous le regne de Servius Tullius, fixième roi des Romains. Plusieurs auteurs anciens & modernes assurent qu'il nâquit dans le tems que la ville de Smirne fut bâtie en Asie par les Eoliens, sçavoir dix-huit ans après la fondation de la ville de Cumes, cent soixante-huit ans depuis la prise de Troye : c'est-là le sentiment de l'auteur qui a écrit la vie d'Homere que nous avons aujourd'hui, qui est véritablement très-ancienne, mais qui n'a point été écrite par Hérodote, sous le nom duquel elle a été mise quelquefois ; car comment Hérodote pourroit-il être l'auteur de cette vie, où il est dit qu'Homere nâquit cent soixante-huit ans après le siège de Troye, tandis qu'Hérodote dit expressément, dans le second livre de son histoire, qu'Homere n'avoit été que quatre cens avant lui ? Par conséquent il devoit être né trois cens quarante ans après la prise de Troye ; car Hérodote florissoit sept cens quarante ans après la destruction

de cette ville. Au reste, ce que dit Hérodote augmente l'incertitude du tems & du lieu de la naissance d'Homere, & rend suspect tout ce qu'on dit de lui dans cette vie faussement attribuée à Hérodote par quelques éditeurs ignorans (1). Je crois donc qu'on peut réduire à un très-petit nombre de choses ce que nous sçavons de la vie d'Homere. Les principales, qui sont incontestables & reçues généralement de tous les auteurs, se réduisent à celles-ci.

Homere s'appelloit de son nom *Mellegene*; il prit celui d'Homere, lorsqu'il fut devenu aveugle. Il étoit pauvre; & quoiqu'il fût considéré pendant sa vie par son génie; il resta toujours dans l'indigence, & tout ce qu'il put acquérir suffit à peine pour son entretien. Cicéron, dans son *traité de la vieillesse*, dit (2) que ce poëte mourut

(1) Dans l'édition de Sébastien Castalion, cette vie est donnée à Plutarque beaucoup plus judicieusement, & les meilleurs éditeurs d'Homere ont pensé de même.

(2) Num igitur hunc, num Homerum, num Hesiodum, num Simonidem . . . . . coegit in suis studiis obmutescere senectus? An non in omnibus his studiorum agitatio vitæ æqualis fuit?

fort âgé , & travailla toujours , malgré les incommodités de la vieillesse. On prétend qu'il se maria , lorsqu'il eut gagné quelque bien , à Chio , où il avoit établi une école , dans laquelle il lisoit publiquement ses ouvrages. On ajoute qu'il eut deux filles ; l'une mourut jeune , & l'autre fut mariée.

On ignore quelle fut la mort d'Homere. Quelques auteurs ont cru qu'elle fut causée par la douleur de n'avoir pû expliquer un énigme que lui proposèrent des pêcheurs qu'il trouva sur le rivage. Les meilleurs écrivains anciens qui ont parlé de ce fait , l'ont regardé comme un conte ; & les modernes l'ont mis au rang de ces fables inventées pour donner aux grands hommes des morts & des naissances extraordinaires.

Tous les grands génies , anciens & modernes , ont estimé Homere. L'on peut aisément se convaincre de cette vérité , en citant les noms de ceux qui se sont élevés contre lui , & de ceux qui l'ont défendu : le parallele ne seroit pas flatteur pour les ennemis d'Homere. Il faut pourtant avouer que l'a-

mour qu'ont eu pour ses écrits quelques grands hommes, les a portés à louer Homere avec excès. Il étoit homme ; il créa , pour ainsi dire , son art ; il étoit impossible qu'il n'eût point de défaut : aussi s'en trouve-t-il plusieurs dans ses ouvrages. Parmi les plus considérables sont ses répétitions : il dit souvent , mot à mot , les mêmes choses qu'il a dites vingt vers auparavant. Les longs discours de ces héros prêts à combattre , & qui même quelquefois haranguent en combattant , sont encore défectueux , malgré tout ce qu'on dit pour les justifier. Quant aux injures grossieres qui se trouvent dans son ouvrage , il est plus aisé de les excuser ; car il y a des mots qui sont ignobles & grossiers dans une langue , & qui ne le sont pas dans une autre : par exemple , le mot de *carnifex* en latin est une injure grossiere ; il est noble en françois , & peut entrer dans la poësie la plus élégante & la plus sublime. Racine & d'autres bons poëtes se sont servi du mot de *bourreau* , en l'employant comme une injure.

On reproche encore à Homere la foiblesse de ses dieux & la grossiereté de ses héros. M. de Voltaire a raison de dire que » c'est reprocher à un » peintre d'avoir donné à ses figures » les habillemens de son tems. Homere a peint les dieux tels qu'on les » croyoit, & les hommes tels qu'ils » étoient. Quant à ce qu'on appelle » grossiereté dans les héros d'Homere, » on peut rire, tant que l'on voudra, » de voir Patrocle, au neuvième livre » de l'Iliade, mettre trois gigots de » moutons dans une marmite, allumer, » souffler le feu, & préparer le dîné » avec Achille; Achille & Patrocle ne » sont pas moins grands & moins éclatans. Charles XII, roi de Suede, a » fait six mois sa cuisine à Démotica, » sans perdre rien de son héroïsme; » & la plûpart de nos généraux, qui » portent dans un camp tout le luxe » d'une cour efféminée, auront bien » de la peine à égaler ces héros qui » faisoient leur cuisine eux-mêmes. On » peut se moquer de la princesse Nausicaa, qui, suivie de toutes les fem-



## 262 MÉMOIRES SECRETS

» mes, va laver ses robes & celles du  
» roi & de la reine. On peut trouver  
» ridicule que les filles d'Auguste ayent  
» filé les habits de leur pere, lorsqu'il  
» étoit le maître du monde ; cela n'em-  
» pêchera pas qu'une simplicité si res-  
» pectable ne vaille bien la pompe,  
» l'orgueil, & l'oïfiveté dans laquelle  
» sont nourries les personnes d'un haut  
» rang. Si l'on reproche à Homere d'a-  
» voir tant loué la force de ses héros ;  
» c'est qu'avant l'invention de la pou-  
» dre, la force du corps decidoit de  
» tout dans les batailles ; c'est que  
» cette force est l'origine de tout pou-  
» voir chez les hommes ; c'est que par  
» cette supériorité seule les nations du  
» Nord ont conquis toute la terre de-  
» puis la Chine jusqu'au mont Atlas ;  
» les anciens se faisoient une gloire  
» d'être robustes ; leurs plaisirs étoient  
» les exercices violens ; ils ne passoient  
» point leurs jours à se faire traîner  
» dans des chars, à couvert de l'in-  
» fluence de l'air, pour aller porter lan-  
» guissamment, d'une maison à une  
» autre, leur ennui & leur inutilité ;

» en un mot, Homere avoit à repré-  
» senter un Ajax, un Hector, & non  
» pas un courtifan de Versailles & de  
» Saint-James. «

Voilà comme parle M. de Voltaire sur les plus grands défauts que les ennemis d'Homere lui reprochent. Je me suis fait un plaisir de rapporter cet endroit, parce qu'il est difficile de mieux détruire les critiques qu'on fait contre ce poëte Grec. Voyons encore ce que dit le même M. de Voltaire sur l'irrégularité de *l'iliade* & de *l'odyssée*. Je rapporterai ses propres paroles. » Il y  
» a peu de nouvelles où les événemens  
» ne soient mieux ménagés & préparés  
» avec plus d'artifice, arrangés avec  
» mille fois plus d'industrie que dans  
» Homere. Cependant douze beaux  
» vers de *l'iliade* sont au-dessus de la  
» perfection de ces bagatelles, autant  
» qu'un gros diamant, ouvrage brute  
» de la nature, l'emporte sur des co-  
» lifichets de fer ou de laiton, quelque  
» bien travaillés qu'ils puissent être par  
» des mains industrieuses. Le grand  
» mérite d'Homere est d'avoir été un

» peintre sublime ; inférieur de beau-  
 » coup a Virgile dans tout le reste , il  
 » lui est supérieur en cette partie. S'il  
 » décrit une armée , c'est un feu dé-  
 » vorant , qui , poussé par les vents ,  
 » consume la terre devant lui. Si c'est  
 » un dieu qui se transporte d'un lieu à  
 » un autre , il fait trois pas , & au qua-  
 » trième il arrive au bout de la terre.  
 » Veut-il fléchir la colere d'Achille ,  
 » il personnifie les prieres ; elles font  
 » filles du maître des dieux , elles mar-  
 » chent tristement , le front couvert de  
 » confusion , les yeux trempés de lar-  
 » mes , & ne pouvant se soutenir sur  
 » leurs pieds chancelans. Quand il dé-  
 » crit la ceinture de Vénus , il n'y a  
 » point de tableaux de l'Albane qui  
 » approchent de cette peinture rian-  
 » te. «

M. Despréaux , en parlant de cette  
 ceinture de Vénus , où se trouvoient tous  
 les charmes les plus séducteurs , les at-  
 traits , l'amour , les desirs , les amuse-  
 mens , les entretiens secrets , les inno-  
 centes tromperies , & le charmant badi-  
 nage qui insensiblement surprend l'esprit

&

& le cœur des plus insensés (1). M. Despréaux, dis-je, en parlant de cette ingénieuse fiction, s'explique en ces termes dans son art poétique :

On diroit que pour plaire, instruit par la nature,

Homere ait à Vénus derobé sa ceinture ;  
Son livre est d'agrémens un fertile trésor,  
Tout ce qu'il a touché se convertit en or,  
Tout reçoit dans ses mains une nouvelle  
grace,

Par-tout il divertit, & jamais il ne lasse,  
Une heureuse chaleur anime ses discours.

Aimez donc ses écrits, mais d'un amour  
sincere :

C'est avoir profité, que de sçavoir s'y  
plaire.

Aristote, dans sa poétique, ouvrage excellent, prétend qu'Homere n'a pas seulement excellé dans le poëme épi-

(1) Dixit & à pectoribus solvit textile cingulum  
Pictum : illic autem & illecebræ omnes factæ sunt :  
Ibi inerat quidem amor, & desiderium & mulie-  
bris

Blandiloquentia quæ decepit mentem valde etiam  
prudentium.

Homer. iliados, lib. 13.

que , mais qu'il a encore donné les idées des autres genres de poésie les plus importans ; c'est-à-dire , de la tragédie & de la comédie. » Comme Homere , » dit-il , a tenu sans contredit le premier rang dans le genre héroïque & » tragique ; car il est le seul qui mérite le nom de poëte , non-seulement » parce qu'il a bien écrit , mais encore » parce qu'il a fait des imitations dramatiques (1). Il a été aussi le premier qui ait donné un crayon de comédie , en changeant en plaisanteries les railleries piquantes. «

Les anciens ont tous admiré le style d'Homere , & les plus grands critiques lui ont donné de grandes louanges , qui font voir le ridicule de quelques modernes qui ont voulu le critiquer. Longin , dont le goût est si sûr , loue plusieurs fois le style d'Homere , & son

(1) Donnons un exemple évident de ce que dit Aristote ; nous citerons le seul dialogue d'Andromaque & d'Hector , lorsqu'il est prêt d'aller combattre Achille. Nous ne craignons point d'avancer qu'il n'y a pas dans aucune tragédie ancienne , ni même dans aucune moderne , une scène aussi tendre & aussi touchante que cette conversation.

choix dans les mots propres à exprimer noblement les choses les plus simples.

Horace dit, dans la seconde épître du premier livre, qu'Homere est un plus grand maître de morale que Crantor & Chryssippe. » Il expose, dit cet » excellent poëte Latin (1), d'une ma- » niere plus claire, & plus persuasive, » la beauté & l'avantage de la vertu, » la laideur & le danger des vices.....

(1) Quid sit pulchrum, quid turpe, quid utile,  
quid non,

Plenius ac melius Chryssippo & Crantore dicit.

Cur ita crediderim, nisi quid te detinet audi.

Fabula, qua Paridis propter narratur amorem

Græcia barbariæ lento collisa duello,

Stultorum regum & populorum continet æstus.

Antenor censet belli prædicere causam.

Quid Paris? Ut salvus regnet, vivatque beatus

Cogi posse negat. Nestor componere lites

Inter Peleiden festinat & inter Atriden:

Hunc amor, ira quidem communiter urit utrum-  
que.

Quidquid delirant reges, plectuntur Achivi.

Seditione, dolis, scelere, atque libidine, & ira,  
Iliacos intra muros peccatur & extra.

Rursus, quid virtus, & quid sapientia possit,

Utile proposuit nobis exemplar Ulyssem:

Qui domitor Troiæ, multorum providus urbes

Et mores hominum inspexit. Latumque per æquor

Dum sibi, dum sociis reditum parat, aspera multa

Pertulit, adversus rerum immerfabilis undis.

*Horat. epist. lib. 1. epist. 2.*

» Ce poëme , où les amours de Pâris  
 » engagent l'Europe dans une guerre  
 » opiniâtre , n'est-il pas un fidèle ta-  
 » bleau des folles passions qui agitent  
 » également les peuples & les rois ?  
 » Du côté des Troyens , Antenor veut  
 » qu'on rende Heléne , pour retrancher  
 » la cause de la guerre ; & Pâris dé-  
 » clare que rien ne peut l'obliger d'a-  
 » cheter à ce prix la paix & le bon-  
 » heur de l'état. De l'autre côté , Nes-  
 » tor s'empresse d'appaiser les querelles  
 » d'Achille avec Agamemnon : celui-  
 » ci est dévoré par le feu de son amour ;  
 » mais la colere les transporte l'un &  
 » l'autre. Enfin , dans la ville & dans  
 » le camp , on ne voit que révolte ,  
 » que tromperie , que crime , que dé-  
 » bauche , que fureur ; & il arrive de  
 » ce désordre , que les peuples sont les  
 » victimes des folies de leurs princes.  
 » Dans l'odyssée , Homere nous pro-  
 » pose Ulysse comme un modèle utile  
 » de sagesse & de vertu. Ce héros ,  
 » après avoir vû tomber Ilion sous ses  
 » coups , alla de ville en ville , tou-  
 » jours guidé par sa prudence , & ob-

» serva soigneusement les mœurs des  
 » peuples chez lesquels il passa. Obligé  
 » de traverser de vastes mers pour re-  
 » tourner à Itaque , il fut plongé dans  
 » la plus grande adversité , qu'il sur-  
 » monta. «

Voilà un précis , fait de main de maître , de l'Iliade & de l'Odyssée ; & l'on doit regarder les louanges qu'Horace donne à Homère , comme sincères ; car il a condamné ce poète , lorsqu'il a cru devoir le blâmer. Il n'a pas fait difficulté de dire , dans son art poétique , que l'excellent Homère dormoit quelquefois. *Quandoque bonus dormitas Homerus.* Je ne doute pas que le sommeil , dont Horace parle , ne soit les mêmes défauts que nous avons blâmés ci-dessus , les répétitions , les longues harangues au moment de combattre , la description que font les héros , avant d'en venir aux mains , du nombre de charues qui labourent leurs terres , & les généalogies que récitent ces mêmes héros. Au reste , le passage d'Horace , que nous venons de voir , prouve évidemment combien le sentiment de M. Perault



étoit ridicule. Il prétendoit que lorsqu'Horace disoit *bonus Homerus*, il traitoit Homere de rêveur : & que ce mot de *bonus*, au lieu de signifier l'*excellent*, portoit avec lui l'idée que nous attachons aux termes de *bon-homme* ou de *radoteur*. Comment Horace auroit-il pu se contredire aussi grossièrement ? Je m'étonne que cette remarque soit échappée à M. Despréaux, dans ses réflexions sur Longin, où il a si bien montré les bévues de M. Perault, qui cependant étoit un homme d'esprit & de mérite.

Ce que je viens de dire me conduit à parler de la fameuse dispute, sur les anciens & les modernes, qui s'éleva vers la fin du dix-septième siècle, & qui fit tant de bruit pendant plusieurs années. Elle arriva par une jalousie mal entendue ; & ceux qui soutenoient la bonne cause, la défendoient moins pour elle-même, qu'ils ne vengeoient l'affront qu'ils croyoient leur avoir été fait : ainsi la vérité, dans cette occasion, fut protégée par des gens qui l'auroient sans doute abandonnée, s'ils n'avoient pas cru que leur cause fût étroitement

liée à la fienne. Un poëte moderne a dit avec bien de raison :

N'attendons des humains rien que de leur foiblesse.

Cela doit sur-tout s'appliquer aux gens de lettres. Ceux qui connoissent leurs cabales, leurs complots, leur haine, leur ambition, sont également en garde contre les motifs qui les portent à louer & à blâmer. Revenons à la dispute dont il s'agit.

M. Perault composa un petit poëme sur le siècle de Louis le Grand, qu'il lut à l'académie françoise. Il prétendoit, dans cet ouvrage, que les François l'emportoient sur les anciens dans toute sorte de genre; & non-seulement il comprenoit dans les anciens les Grecs & les Romains, mais encore les sçavans qui avoient vécu au commencement du renouvellement des lettres. Cependant, en donnant la préférence au siècle de Louis XIV sur tous ceux qui l'avoient précédé, il louoit les anciens, & ne blâmoit gueres en eux que ce qu'il y avoit de blâmable. Personne

n'auroit rien dit de ce poëme , si M. Perault , en parlant des modernes , eût fait l'éloge de tous ceux qui méritoient d'être loués ; mais comme il n'étoit point ami de Despréaux & de Racine , il choisit Quinault pour son héros , qui étoit brouillé avec ces deux poëtes , & sur-tout avec Despréaux , qui l'avoit choqué dans ses satires. Cela mit de mauvaise humeur l'Horace & l'Euripide modernes. Ces deux grands hommes , bien supérieurs à M. Perault , se déclarerent hautement pour les anciens , & la guerre fut publiée. Tous les sçavans prirent parti , non pas selon ce qu'ils pensoient sur la question dont il s'agissoit , mais selon qu'ils aimoient ou qu'ils haïssoient les différens chefs des deux cabales. M. Perault fit alors ses paralleles , dans lesquels parmi bien de mauvaises choses , il y en a de fort bonnes. Ce ne fut pas à celles-là , comme l'on pense bien , que s'attacha Despréaux , dans ses réflexions sur Longin. Il saisit , au contraire , toutes les bévues qui se trouvoient dans cet ouvrage ; & il faut convenir qu'il battit son adver-

faire à platte-couture. D'un autre côté, M. de Fontenelle se déclara pour les modernes ; parce qu'il n'aimoit point Despréaux ni Racine. La haine qu'il avoit pour eux, venoit de la rivalité de Racine & de Corneille. Attaché par les liens du sang au grand Corneille, il étoit assez naturel qu'il n'aimât pas deux hommes, dont l'un avoit fait abandonner le théâtre au grand Corneille, par les succès qu'il y avoit eus, & l'autre avoit composé des épigrammes contre les dernières pièces de ce même Corneille.

M. de la Mothe, ami intime de M. de Fontenelle, seroit peut-être malgré cela resté neutre. Né d'un tempérament doux, & haïssant les disputes, il évitoit d'entrer dans aucun parti. Il avoit même traduit quelques odes d'Horace, & imité très heureusement plusieurs de celles d'Anacréon. Dans la suite, ayant donné une traduction en vers de l'Iliade d'Homère, dont il avoit crû devoir retrancher bien des choses ; madame Dacier, qui avoit un respect pour le poète Grec qui alloit jusqu'à

l'idolâtrie , attaqua grossièrement M. de la Mothe , qui répondit avec beaucoup de politesse ; mais cette dispute le jeta dans le parti des modernes. M. l'abbé Terrasson embrassa aussi la même cause ; il fit un gros ouvrage , contre Homere , en trois volumes.

M. de Fontenelle ne resta point dans l'inaction. Il fit , dans son discours sur la nature de l'épique , une digression sur les anciens ; & se servant de cet esprit philosophique qu'il a répandu dans tous ses ouvrages , il voulut habilement détourner la question , & la réduire à ce point : sçavoir , si la nature produisoit aujourd'hui des arbres aussi gros que du tems d'Auguste. Si elle les produisoit , elle n'étoit pas épuisée ; elle pouvoit donc former encore des cerveaux faits comme ceux de Virgile & de Tite-Live. Mais ce n'étoit point là la question : il ne s'agissoit pas si on pouvoit surpasser les anciens , mais si on les avoit surpassés : c'est une autre chose de dire qu'on n'a pas atteint à un but , ou de prétendre qu'on n'y atteindra jamais.

Il faut convenir cependant que ceux qui soutenoient les modernes avoient raison ; mais , par une singularité assez plaisante , ils ne pouvoient pas prouver la vérité qu'ils défendoient , parce qu'ils n'opposoient point aux anciens ceux qu'il falloit leur opposer , puisque ces écrivains étoient les plus zélés partisans de l'antiquité. Cette particularité fut une des principales causes du peu de réussite qu'eut la cause des modernes. Quant à moi , j'avouerai naturellement que nous l'emportons en bien des choses sur les anciens. Nous n'avons point de poëme épique qui approche de l'éneïde de Virgile ; mais Racine & Crébillon me paroissent supérieurs à Sophocle & à Euripide. Despréaux égale Horace dans ses épîtres , dans quelques-unes de ses satires ; & le surpasse dans son art poétique. Rousseau a l'élévation de Pindare , & beaucoup plus de clarté que lui. Moliere , dans ses bonnes pièces , est au-dessus de Térence , & est beaucoup plus varié que ce poëte Latin , qui , dans toutes ses pièces , peint toujours

les mêmes caractères. De Thou peut être mis à côté de Fite-Live, sur-tout pour les réflexions & les maximes de politique. Quant aux physiciens Grecs & Romains, il seroit ridicule de vouloir les comparer à nos Descartes, à nos Cleraut, à nos Mairan, & à tant d'autres qu'ont produits ces derniers tems.

## §. III.

*Hésiode.*

Hésiode, s'il faut en croire Hérodote (1), vivoit dans le même tems qu'Homere, & par conséquent plus de trois cens ans après le siège de Troye, ainsi que nous l'avons vû dans l'article d'Homere. Cependant Hésiode nous apprend lui-même qu'il écrivoit dans

(1) Car Hésiode & Homere, que je ne pense pas avoir été quatre cens ans avant moi, sont ceux qui ont enseigné aux Grecs la connoissance des dieux & leur origine; qui leur ont donné des noms, assigné des honneurs, attribué des fonctions; & qui, enfin, les ont revêtus de leurs formes. Pour les autres poètes, qu'on dit être plus anciens que ceux-là, j'estime qu'ils ne sont venus que depuis eux. *Herodot. liv. 4. pag. 262.* Je me sers de la traduction de Duryer.

l'âge qui suivoit la guerre de Troye ; & que cet âge , dans lequel il vivoit , finiroit avec la génération qui existoit alors. Il s'ensuit donc , ou qu'Hésiode est plus ancien qu'Homere , ou qu'Hérodote s'est trompé , lorsqu'il l'a fait vivre trois cens ans après la prise de Troye ; & il n'y a pas de doute qu'Hérodote ne se soit trompé sur le tems de la naissance d'Hésiode & de celle d'Homere. Sur celle d'Hésiode , puisque ce poëte nous apprend lui-même qu'il a vécu environ cent cinquante ans plutôt que ne le fait vivre Hérodote ; & sur celle d'Homere , puisqu'il est indubitable qu'il a vécu dans le même tems qu'Hésiode ; & que peut-être , quoique son contemporain , il l'avoit devancé de quelques années.

Hésiode étoit natif d'Ascra , petit bourg de Béotie. On dit qu'il devint poëte en gardant les moutons , par une faveur toute particuliere des muses. Il a composé un poëme , que nous avons encore aujourd'hui , intitulé : *les œuvres & les jours* , où il donne des préceptes de morale , d'agriculture & d'écono-



mie. Nous avons encore de lui **deux** poèmes. Le premier est la *génération des dieux*. Dans ce poème, Hésiode établit d'abord que la terre, sortie du chaos, est le principe de toutes choses : il ajoute qu'elle est l'épouse du ciel ; & il explique poétiquement ses productions causées par les influences célestes. Le second poème, c'est le *bouclier d'Hercule*. Longin, dans son traité du sublime, paroît douter que cet ouvrage soit de lui : quoiqu'il en soit, il est parvenu jusqu'à nous. Hésiode en avoit fait plusieurs autres : un entr'autres qui contenoit l'éloge des femmes illustres ; mais le tems nous a ravi tous ces ouvrages. On dit qu'Hésiode fut tué par les Locriens, & jetté dans la mer, où il fut recueilli par quelques dauphins, qui le porterent au chef d'Orion, où il fut enterré près du temple de Némée. On voit bien que c'est-là une fable qui n'a d'autre fondement que celles qu'on a débitées sur Orion, Orphée, & quelques autres.

Cicéron (1), parlant des grands hom-

(1) Nous avons rapporté le passage dans l'article d'Homere.

mes que la vieillesse ne fit point renoncer à l'étude , fait mention d'Hésiode.

M. Despréaux a loué ce poëte , dans son art poëtique.

Hésiode , à son tour , par d'utiles leçons ,  
Des champs trop paresseux vint hâter les  
moissons.

§. IV.

*Sapho.*

Sapho , que presque tous les auteurs de romans ont fait contemporaine d'Anacréon , nâquit cent ans avant lui. Elle étoit de Mitilene , capitale de l'isle de Lesbos. Elle eut trois freres : elle aima l'aîné tendrement , qui s'appelloit Larischus ; mais au contraire elle déchira le troisiéme , parce qu'il aima une courtisane appelée Rodope ou Doricée. Cette courtisane fit faire , à ce que l'on dit , une pyramide d'Egypte ; superbe monument du grand nombre de ses amans , & de l'excès de leur libéralité. Cette libéralité coûta à Churasus tout son bien.

Il est étonnant que Sapho, qui n'étoit pas scrupuleuse, ait si fort condamné la passion de son frere. Sans doute que ce qui la lui fit blâmer, étoit le peu de délicatesse qu'elle y trouvoit : elle étoit indignée de voir une femme qui vendoit ses faveurs au prix de l'or. Quant à elle, elle avoit l'ame trop tendre & trop passionnée pour aimer par intérêt.

Sapho n'étoit pas belle, à ce que nous apprennent les anciens. Sa taille étoit médiocre ; elle avoit le teint fort brun, & les yeux extrêmement vifs & brillans. Elle étoit douée d'un esprit qui charmoit tous ceux à qui elle vouloit plaire. Elle épousa Cercola, l'un des plus riches hommes de l'isle d'Andros ( si nous en croyons Suidas ), & elle en eut une fille appelée Claïs. Son mari étant mort, elle renonça, quoique fort jeune, au mariage ; mais non pas au plaisir d'aimer, auquel elle se livra avec emportement. C'est ce qu'on peut voir par la tendresse qui est répandue dans ses ouvrages qui nous restent. Elle eut non-seulement des amans, mais elle aima tendrement plusieurs femmes :  
c'est

c'est ce qui lui fit donner le nom de *mascula Sapho*, par les anciens. Il n'est rien de si singulier, & en même-tems de si plaisant, que le zèle qu'a montré madame Dacier, pour défendre la chasteté de Sapho. Elle a crû sans doute être obligée, non-seulement en qualité de commentateur, mais encore comme femme d'esprit, de défendre les mœurs de Sapho. *Ce qui me fait croire, dit madame Dacier, qu'il ne faut pas ajouter foi à tout ce qu'on trouve écrit contr'elle, c'est que si elle avoit été de l'humeur dont on l'a dépeinte, il n'y a point d'apparence qu'elle eût eu tant de chagrin de l'amour de Caroxus, ni qu'elle eût osé l'en reprendre avec tant de raison . . . . . Les poètes l'ont appelée mascula Sapho, la courageuse Sapho.* Quant au déchaînement de Sapho contre Rodope, qui étoit fort belle, loin de l'attribuer à un effet de sa vertu, je l'attribuerois volontiers à sa jalousie & à l'envie. Et quant à l'explication que madame Dacier donne à ces mots de *mascula Sapho*, personne, avant elle, ne s'en étoit jamais avisé. Pour la rendre vraisemblable, elle au-

roit dû faire supprimer d'un dialogue de Lucien, ce que dit une jeune courtisane à une de ses camarades ; car il paroît, par un passage de ce dialogue, que Sapho devoit avoir établi une espece de secte à Lesbos, qui duroit encore du tems de Lucien. *Je ne comprends rien*, dit une courtisane dans Lucien, *à ce que tu me dis ; il faut que la femme, dont tu me parles, soit une tribade. Il y a encore de pareilles femmes dans l'isle de Lesbos, qui ne veulent point souffrir les hommes ; & qui se font faire, par d'autres femmes, tout ce que ces hommes, qu'elles rejettent, voudroient leur faire.*

Il me semble que, par la suite des tems, les Lesbiennes avoient été encore plus loin que Sapho ; car, quoiqu'elle aimât les femmes, elle étoit pourtant très-sensible à l'amour des hommes. Voilà ce qui arrive dans toutes les sectes ; ceux qui viennent après les fondateurs, ajoutent toujours quelque chose aux premières opinions : on croit par-là perfectionner les dogmes que les premiers n'ont fait qu'établir ;

de même qu'une partie des jansénistes passa au fanatisme ; de même aussi les Lesbiennes, de l'amour des femmes, vinrent à l'antipathie des hommes. Revenons à Sapho. Il semble qu'elle n'aima jamais personne avec tant de tendresse & de violence que Phaon, jeune homme de Lesbos : elle lui écrivit en Sicile, où il s'étoit retiré pour ne la plus voir ; & c'est de cette lettre, que nous n'avons plus, qu'on veut qu'Ovide ait tiré ce qu'il y a de plus tendre dans celle de ses héroïdes qui a pour titre : *Sapho à Phaon*. Cette sçavante Lesbienne, voyant que ses lettres étoient inutiles, les suivit bientôt ; & n'ayant rien pû obtenir, ni par son amour, ni par son esprit, ni par ses prières, elle se précipita dans la mer.

Sapho avoit composé neuf livres d'odes, plusieurs livres d'épigrammes, des élégies, des épithalames, & beaucoup d'autres poësies. Il ne nous reste plus, de tant d'excellens ouvrages, que deux pièces assez courtes, mais d'une grande beauté. Denis d'Halicarnasse nous a conservé l'une, & Longin l'autre.

## §. V.

*Anacréon.*

Anacréon nâquit à Théos, ville d'Ionie : il fut contemporain de Solon, d'Ésope, de Cyrus, de Crésus & de Pisistrate ; ainsi c'est un des plus anciens auteurs Grecs que nous ayons, & il a vécu avant Eschile. Platon dit qu'Hipparcus, prince d'un grand mérite, frere de cet Hippias qui sollicita Darius, fils d'Hisarpac, d'entreprendre le voyage qu'il fit contre les Athéniens, envoya un vaisseau à cinquante rames à Anacréon ; & lui écrivit fort obligeamment, pour le conjurer de vouloir bien passer la mer Egée, & faire un voyage à Athènes, où son mérite trouveroit des admirateurs qui connoissoient le prix de ses ouvrages, & qui sçavoient rendre justice à des gens tels que lui.

Anacréon eut une pente extrême aux plaisirs. Ses ouvrages ne respiroient que la joye, l'amour & la bonne-chere. Ovide, qui assurément n'étoit pas scrupuleux, accuse Anacréon d'avoir trop

aimé le vin. Il ne fut pas moins sensible à l'amour. On voit par-tout, dans ses vers, que sa main écrit ce que son cœur sent, & que jamais peut-être cette passion n'a eu plus d'empire sur personne. Les anciens n'ont rien de plus galant que les odes d'Anacréon, & les modernes n'ont rien qui les efface : si quelque chose en égale la beauté & le naturel, ce sont les odes anacréontiques de M. de la Mothe.

Anacréon parvint à une extrême vieillesse, & mourut à quatre-vingt-cinq ans. Valere-Maxime & Pline assurent qu'il mourut étranglé d'un pepin de raisin.

### §. V I.

#### *Eschile.*

Eschile étoit sorti d'une des plus illustres familles de l'Attique. Il étoit homme de lettres & homme de guerre. Il se trouva à la bataille de Marathon, qui se donna la troisième année de la soixante-douzième olympiade, l'an 264 de Rome. Il fut aussi au combat naval



de Salamine , qui se donna dix ans après la bataille de Marathon. Il fut encore à celle de Platée , ville de Béo- tie , où les Grecs battirent Mardonius , général de Xerxès , un an après l'af- faire de Salamine. Eschile étoit frere du fameux Cynegyre , qui s'étant fait couper les deux mains en voulant ar- rêter un vaisseau , le retint avec les dents. Eschile s'adonna dès son enfance à la tragédie. Il composa soixante-dix pièces ; quelques-uns en comptent jus- qu'à cent. Il ne nous en reste plus au- jourd'hui que sept. Avant Eschile , la tragédie n'étoit que des especes de far- ces. Horace dit » que Thespis s'avisa » le premier d'une sorte de tragédie , » où il promenoit , sur des charrettes , » des acteurs barbouillés de lie , dont » les uns chantoient & les autres dé- » clamoient. Eschile les fit paroître en- » suite avec plus de dignité ; il les » plaça sur un théâtre médiocrement » exhausé , leur donna des masques , » les habilla de robes traînantes , » leur chaussa le cothurne , & leur fit » prendre un style plus relevé. «

Eschile fut le premier qui introduisit le dialogue dans la tragédie. Avant lui, elle n'étoit composée que de chœurs & de monologues. Sur la fin de sa vie, il se retira près d'Hieron, roi de Syracuse, ne pouvant souffrir que Sophocle, qui ne commençoit qu'à paroître, lui fût préféré. Il fut en grande estime aux habitans de Géla, que les Siciliens appellent aujourd'hui Chizza. Etant un jour à la campagne, un aigle qui avoit enlevé en l'air une tortue, ne pouvant arracher la chair cachée sous l'épaisseur de l'écaille, la laissa tomber sur sa tête chauve, qu'il prit malheureusement pour la pointe d'un rocher; ce qui vérifia un oracle qui lui avoit été rendu à Delphes, qu'il mourroit de la chute d'une maison.

On met la mort de ce poëte la première année de la quatre-vingt-unième olympiade, l'an 298 de Rome.

Ses tragédies étoient si terribles, que, s'il en faut croire les scholiastes Grecs, la première fois qu'il fit jouer les Euménides, plusieurs enfans qu'on avoit amenés au théâtre moururent de

frayeur, & plusieurs femmes grosses y accouchèrent.

Il faut convenir que ce qui nous reste d'Eschile, montre combien les commencemens des choses les plus grandes sont souvent foibles & petits. Ces tragédies ne sont que des dialogues toujours peu touchans, souvent révoltans par les idées qu'ils offrent, & presque jamais instructifs. C'est de quoi l'on pourra se convaincre en lisant sa tragédie de Prométhée. Que diroit-on aujourd'hui, si le principal acteur d'une tragédie étoit un homme attaché à une roue? Ce qu'il y a de surprenant, c'est que le théâtre étant encore aussi grossier sous Eschile, fut porté avant sa mort, par Sophocle, au plus haut degré de perfection. Nous aurions peine à comprendre cela, si nous n'avions pas vû, pour ainsi dire de nos jours, le même homme faire des tragédies dans le goût de celles d'Eschile, & produire ensuite des chef-d'œuvres égaux à ceux de Sophocle. Corneille, qui, dans sa Médée, faisoit parler pendant une heure, fort ennuyeusement, deux personnes,

DE LA RÉP. DES LETTRES. 289  
personnes, qui brûloient d'un feu qui  
les consumoit, fit, quelques années  
après, Cinna & Rodogune.

§. V I I.

*Sophocle.*

Sophocle nâquit à Athènes, dans la  
soixante-onzième olympiade. Il servit  
pendant plusieurs années, & se signala  
en diverses actions, ayant été général  
de l'armée Athénienne avec Periclès.  
Il composa cent & une tragédie, quel-  
ques élégies, & des hymnes à Apollon.  
Il ne nous reste aujourd'hui, de tant  
d'ouvrages, que sept tragédies com-  
plètes, & quelques fragmens de trois  
autres. Sophocle conduisit le théâtre à  
sa perfection, & laissa bien loin tous  
ceux qui l'avoient précédé. Avant lui,  
le chœur de la tragédie n'étoit com-  
posé que de douze personnes; il y en  
ajouta trois autres. M. Despréaux, dans  
son art poétique, fait mention des aug-  
mentations que reçut la tragédie grec-  
que depuis son commencement, jus-

qu'aux tems où elle fut portée par Sophocle à son plus haut point (1).

La tragédie informe & grossiere en naissant,  
 N'étoit qu'un simple chœur, où chacun en dansant,  
 Et du dieu des raisins entonnant les louanges,  
 S'efforçoit d'attirer de fertiles vendanges.  
 Là, le vin & la joie éveillant les esprits,  
 Du plus habile chantre un bouc étoit le prix.  
 Thespis fut le premier, qui, barbouillé de lie,  
 Promena dans les bourgs cette heureuse folie,  
 Et d'acteurs mal ornés chargeant un tom-  
 bereau,  
 Amusoit les passans d'un spectacle nouveau.  
 Eschile, dans le chœur, jetta des personnages,  
 D'un masque plus honnête habilla les visages,  
 Sur les ais d'un théâtre en public exhaussé,  
 Fit paroître l'acteur d'un brodequin chaussé.  
 Sophocle enfin, donnant l'essor à son génie,

(1) Despréaux, art poétique.

Accrut encor la pompe, augmenta l'har-  
 monie,  
 Intéressa le cœur dans toute l'action,  
 Des vers trop raboteux polit l'expression,  
 Lui donna, chez les Grecs, cette hauteur  
 divine,  
 Où jamais n'atteignit la foiblesse latine.

Quelqu'estime qu'eût M. Despréaux pour M. Corneille & pour M. Racine, il croyoit cependant qu'on ne devoit point encore les comparer à Sophocle & à Euripide, & qu'il falloit laisser faire cette comparaison à la postérité. Voici les propres termes de M. Despréaux (1) : » Je suis persuadé que les » écrits de M. Racine & de M. Cor- » neille passeront aux siècles suivans ; » mais jusques-là ni l'un ni l'autre ne » doit être mis en parallèle avec Eu- » ripide & Sophocle, puisque leurs » ouvrages n'ont point encore le sceau » qu'ont les ouvrages d'Euripide & de » Sophocle ; je veux dire, l'approba- » tion de plusieurs siècles. « Les an- ciens ont admiré les ouvrages de So-

(1) Despréaux, réflexions sur quelques passages de Longin.

*lui faisoit négliger ses affaires, se pourvurent pour le faire interdire, comme il se pratique parmi nous. Sophocle, pour toute défense, ne fit que lire aux juges la tragédie d'Œdipe, qu'il venoit d'achever; & leur ayant demandé s'ils trouvoient que cette pièce fût d'un homme qui avoit perdu l'esprit, il fut renvoyé de l'action que ses enfans avoient intentée contre lui.*

On prétend que Sophocle mourut de joie d'avoir remporté le prix d'une de ses tragédies, dans une extrême vieillesse. Il avoit joui vingt-trois fois de cet honneur.

Nous avons une traduction de plusieurs pièces de Sophocle & d'Euripide, par le P. Brumoy, qui est excellente; & à cette traduction, ce sçavant & spirituel jésuite a joint des réflexions & des critiques très-sensées.

## §. VII.

### *Euripide.*

Euripide nâquit dans l'isle, quoique fils d'un Athénien, dans la soixante-quinzième olympiade, l'an de Rome

274 ; ainsi Euripide vint au monde environ dix-huit ans après Sophocle. Prodicus lui enseigna la rhétorique ; il fit ensuite , selon quelques auteurs , le voyage d'Égypte , avec Platon , pour y voir les sçavans & profiter de leur conversation. Il étoit aussi très-ami de Socrate , & quelques-uns ont cru qu'il l'aidoit dans la composition de ses tragédies , qu'il a remplies de sentences très-belles & de maximes philosophiques : c'est pourquoi on l'a appelé le philosophe du théâtre. Il a réussi à inspirer la terreur & la pitié. Longin dit , en parlant du mérite d'Euripide (1) :

» Je ne sçaurois bien dire si Euripide  
 » est aussi heureux à exprimer les au-  
 » tres passions ; mais pour ce qui re-  
 » garde l'amour & la fureur , c'est à  
 » quoi il s'est étudié particulièrement ,  
 » & il y a fort bien réussi ; & même en  
 » d'autres rencontres , il ne manque pas  
 » quelquefois de hardiesse à peindre  
 » les choses ; car bien que son esprit  
 » de lui-même ne soit pas porté au  
 » grand , il corrige son naturel , & le

(1) Longin , traité du sublime , chap. 10.



## 296 MÉMOIRES SECRETS

» force d'être tragique & relevé , prin-  
» cipalement dans les grands sujets ; de  
» sorte qu'on lui peut appliquer ces  
» vers d'Homere :

A l'aspect du péril , au combat il s'anime ;  
Et le poil hérissé , les yeux étincelans ,  
De sa queue il se bat les côtes & les  
flancs.

M. de Racine a pris , dans la préface de sa tragédie d'Iphigénie , la défense d'Euripide contre la critique de quelques auteurs modernes. Il dit qu'il avoit trop d'obligation à Euripide pour ne pas prendre soin de sa mémoire. En effet , les deux plus belles pièces de Racine , Phèdre & Iphigénie , sont prises des deux tragédies d'Euripide qui traitent les mêmes sujets. Racine a non-seulement imité & traduit plusieurs grands morceaux du poëte Grec , mais il a pris de lui ses plus belles scènes , entr'autres de Phèdre , qui commence par ces vers :

N'allons pas plus avant , demeurons , chere  
Emone ;  
Je ne me soutiens plus , ma force m'aban-  
donne !

Il a aussi obligation à Euripide de la première scène d'Iphigénie, & de celle de cette princesse avec Agamemnon son père ; enfin de plusieurs autres qu'il n'a fait que traduire : c'est ce qu'on peut voir dans le *théâtre grec* du P. Brumoy.

Les anciens parlent de quatre-vingt-douze tragédies d'Euripide ; nous n'en avons présentement que dix-neuf.

Il faut convenir qu'Euripide a ordinairement négligé l'exposition de ses pièces & le dénouement. Il a employé des dieux ou des machines.

Euripide mal satisfait du peuple, qui lui préféroit des poètes comiques, & entr'autres Aristophane, qui l'avoit maltraité dans plusieurs de ses comédies, se retira chez Archelaüs, roi de Macédoine, où il passa les trois dernières années de sa vie. Ce prince en fit beaucoup de cas. On parle diversement de sa mort : les uns disent que les femmes, dont il avoit mal parlé, le mirent en pièces. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il a affecté de maltraiter le beau-sexe par-tout où il en a trouvé l'occasion dans ses pièces. D'autres auteurs

prétendent qu'il fut déchiré par les chiens de chasse d'Archelaüs, que quelques envieux firent lâcher sur lui. Il y a des écrivains qui prétendent que ce malheur lui arriva par hazard. Il mourut âgé de soixante-quinze ans.

On a souvent agité la question de la préférence entre Euripide & Sophocle ; pour moi, j'avoue que quoique j'estime infiniment Euripide, je préfère cependant Sophocle, soit pour l'exposition & le dénouement des pièces, soit pour le pathétique & l'art d'exciter la terreur. Je ne crois pas qu'on ait écrit rien de plus capable d'exciter la pitié, que la tragédie de Philoctete ; & rien qui cause autant de terreur que le dernier acte d'Œdipe.

Personne n'a plus fait intervenir de dieux pour le tirer d'affaire, qu'Euripide. Souvent il les a mal employés ; au lieu que dans les endroits où Sophocle s'en est servi, ils viennent fort à propos, ainsi que dans Philoctete, où l'apparition subite d'Hercule, dans la dernière scène, semble naître naturellement de la situation des choses.

Nous croyons , en finissant cet article , devoir avouer naturellement que , quelque respect & quelque admiration que nous ayons pour les anciens , nous sommes persuadé que Corneille & Racine ont été beaucoup plus loin qu'eux , & ont poussé à un degré plus éminent la perfection du théâtre. La simplicité qu'on loue si fort dans Euripide & dans Sophocle , devient quelquefois , non-seulement languissante , mais même insipide ; il y a des scènes , dans presque toutes leurs tragédies , qui sont entièrement hors d'œuvre , & qu'on pourroit retrancher ; les situations y sont quelquefois peu ménagées , les bienséances mal observées : ajoutons à cela que les anciens ont ignoré l'art de mêler la plus sublime politique aux actions qu'ils ont traitées ; il y a plus de maximes d'état , je ne dis pas dans les pièces de Sertorius , de Pompée , de Nicomède , mais dans les simples scènes du Vifir & d'Osmin de Bajazet , de Mithridate avec ses enfans , dans la pièce qui porte le nom de ce roi , que dans toutes les tragédies des anciens.

Cette politique si bien traitée par nos modernes, ne les a pas empêché de connoître l'art d'émouvoir les passions au suprême degré. Enfin, il nous semble que nos grands poètes tragiques sont aussi au-dessus des anciens, pour la conduite de leurs pièces, pour la dignité des caracteres, par les grandes maximes qu'ils y ont répandues, que la république Romaine sous Jules-César étoit supérieure en puissance à la même république sous le consulat de Papirius Cursor. Il est cependant vrai, que de même que les Romains contemporains de César devoient l'origine de leur grandeur à ceux qui avoient vécu dans le siècle de Papirius, nos modernes sont redevables de leur goût à celui des anciens qu'ils ont perfectionné.

### §. VIII.

#### *Aristophane.*

Aristophane, poète comique, vivoit du tems d'Euripide, de Demosthene, de Socrate & de Sophocle. On ne sçait

pas précisément de quelle ville il étoit ; car les uns le font Athénien , les autres Eginete , Rhodien ou Eolien. Il a écrit plus de cinquante comédies , dont il ne nous en reste plus qu'onze. Les Athéniens firent tant de cas de ces pièces , que , par un décret public , ils l'honorèrent d'une couronne faite d'une branche de l'olivier sacré , qui étoit dans la citadelle , en reconnoissance du soin qu'il avoit de découvrir les fautes de ceux qui gouvernoient la république. Il fut ennemi de Socrate ; & la haine outrée qu'il avoit contre ce grand homme , paroît assez dans la comédie des *Nues* , pleine d'invectives contre ce philosophe illustre. Il attaqua aussi plusieurs fois Euripide , comme nous l'avons remarqué dans la vie de ce poëte tragique. Il n'y avoit que la malignité humaine qui pût faire goûter un excès aussi condamnable que l'étoit celui où les poëtes comiques Grecs portoient la satire : enfin , il alla si loin , que les Athéniens , malgré le penchant qu'ils avoient à la médifance , furent obligés de le condamner. Voici ce que dit Horace

fur ce sujet , dans l'art poétique (1) :  
 » Après que la tragédie eut pris toute  
 » sa forme , parut la vieille comédie ,  
 » & ses commencemens eurent de  
 » grands succès ; mais la liberté que  
 » se donnerent les poètes comiques ,  
 » dégénéra bientôt en une licence qui  
 » ne put être réprimée que par l'au-  
 » torité des loix. On fit sur cela des  
 » ordonnances , & le chœur se vit en-  
 » tierement réduit à garder le silence ,  
 » après qu'on lui eut ôté le moyen de  
 » médire avec impunité. « Ce régle-  
 ment si sage , dont parle Horace , ne  
 fut fait cependant qu'après la mort d'A-  
 ristophane.

## §. IX.

*Ménandre.*

Nous venons de voir , dans la vie  
 d'Aristophane , l'excès de la vieille co-  
 médie ; nous remarquerons ici que la  
 comédie a eu trois âges ou trois diffé-

(1) Successit vetus his comœdia , non sine multa  
 Laude : sed in vitium libertas excidit , & vim  
 Dignam lege regi. Lex est accepta , chorusque  
 Turpiter obticuit , sublato jure nocendi.

*Horat. art. poet. v. 281.*

rens états chez les Grecs. Dans l'ancienne comédie on se donnoit la liberté non-seulement de représenter les aventures véritables & connues, mais de nommer publiquement les gens. Socrate, comme nous l'avons dit, s'est entendu lui-même nommer, & s'est vû jouer sur le théâtre d'Athènes. Cette licence fut réprimée par l'autorité des magistrats; & les comédiens n'osant plus désigner les gens par leur nom, firent paroître des masques ressemblans aux personnes qu'ils jouoient, ou les désignerent de quelque autre maniere semblable: ce fut la comédie moyenne. Ce nouvel abus, presque'aussi grand que le premier, fut encore défendu; on ne marqua plus les noms ni le visage, & la comédie se réduisit aux regles de la bienséance: c'est la nouvelle comédie, dont Ménandre fut l'auteur. M. Despréaux, dans son art poétique, a fait un abrégé de l'histoire de la comédie Grecque, qui finit par l'éloge de Ménandre.

Des succès fortunés du spectacle tragique;  
 Dans Athènes nâquit la comédie antique;



Là, le Grec né moqueur, par mille jeux  
plaisans,

Distilla le venin de ses traits médifans ;  
Aux accès insolens d'une bouffonne joye,  
La sagesse, l'esprit, l'honneur furent en  
proye ;

On vit par le public un poëte avoué,  
S'enrichir aux depens du mérite joué ;  
Et Socrate, par lui, dans un chœur de  
nuées,

D'un vil amas de peuple attirer les huées.  
Enfin, de la licence on arrêta le cours ;  
Le magistrat des loix emprunta le secours,  
Et rendit par édit les poëtes plus sages,  
Défendit de marquer les noms & les vi-  
fages ;

Le théâtre perdit son antique fureur,  
La comédie apprit à rire sans aigreur,  
Sans fiel & sans venin sçut instruire & re-  
prendre :

Et plus innocemment, dans les vers de  
Ménandre,

Chacun peint avec art dans ce nouveau  
miroir,

S'y vit avec plaisir, ou crut ne s'y point  
voir.

L'avare, des premiers, rit du tableau fidele  
D'un avare tracé souvent sur son modele ;  
Et mille fois un fat, finement exprimé,  
Méconnut le portrait sur lui-même formé.

Ménandre

Ménandre vivoit du tems d'Alexandre le Grand. Plutarque a composé un traité, où il fait la comparaison d'Aristophane & de Ménandre : il donne tout l'avantage à ce dernier. C'est un grand malheur qu'on ait perdu tous les ouvrages de ce poëte, & qu'il ne nous en reste plus que quelques fragmens. On peut juger de la beauté de ses pièces, par celles de Térence ; ce poëte en ayant pris quatre de lui, qu'il n'a fait presque que traduire, & auxquelles il a très-peu ajouté. Ménandre avoit fait cent huit comédies. On le nomma le prince de la nouvelle comédie, comme on avoit nommé Aristophane le prince de la vieille. Ménandre supprima entierement les chœurs dans la comédie, qu'Aristophane & les anciens comiques y avoient introduits.

## §. X.

*Pindare.*

Pindare a été nommé le prince des poëtes lyriques. Il étoit de Thebes, & vivoit en la quatre-vingt-sixième olym-

piade, l'an 280 de Rome. Ainsi Sophocle, Euripide, Aristophane & Pindare ont été contemporains. Pindare apprit l'art poétique de Latus Hermione & d'une dame Grecque nommée Mirthis, qui étoit sçavante en poésie. Pindare composa un très grand nombre de livres; mais nous n'avons que les odes qu'il fit pour ceux qui avoient remporté le prix aux quatre jeux solennels de la Grece; les Olympiques, les Isthmiques, les Pythiques & les Néméaques. Les auteurs ne sont pas d'accord du tems de sa mort; les uns disent qu'il n'avoit que cinquante un an, d'autres disent qu'il en avoit soixante-six, & d'autres veulent qu'il en eût quatre-vingt. Les Grecs conserverent une si grande estime pour Pindare, qu'en considération de son mérite, ils eurent toujours beaucoup d'égard pour ceux de sa famille. Alexandre le Grand, qui vivoit plus de cent ans après ce poëte, ayant assiégé la ville de Thebes, après l'avoir prise, l'ayant fait raser, il épargna la maison où avoit autrefois demeuré Pindare.

Il n'est point de poëte qui soit plus élevé ni plus sublime que Pindare. Horace dit (1), qu'il est comme un grand fleuve qui marche à flots bouillonnans ; & que de sa bouche , comme d'une source profonde , il sort une immensité de riches & de belles choses. Le célèbre M. Despréaux, en parlant de l'ode, dans son art poétique , dit en faisant allusion aux ouvrages de Pindare :

L'ode , avec plus d'éclat & non moins d'énergie ,

Elevant jusqu'au ciel son vol ambitieux ,  
Entretient dans ses vers commerce avec  
les dieux ;

Aux athlètes , dans Pise , elle ouvre la barrière ,

Chante un vainqueur poudreux au bout de  
la carrière.

Son style impétueux souvent marche au  
hazard ,

Chez elle un beau désordre est un effet de  
l'art.

(1) Monte decurrens velut amnis , imbres  
Quem su er notas aluere ripas  
Feryet immensusque ruit profundo  
Pindarus ore.

*Horat. odar. lib. 4. od. 2.*

Longin donne de grands éloges au mérite de Pindare ; mais il dit pourtant qu'au milieu de sa plus grande violence , durant qu'il tonne & qu'il foudroye , pour ainsi dire , souvent son ardeur vient à s'éteindre , & qu'il tombe malheureusement. On peut aussi reprocher à Pindare d'être obscur dans plusieurs endroits , qui autrefois pouvoient n'être pas obscurs , mais qui sont aujourd'hui inintelligibles. Quant aux digressions qu'on lui reproche , outre que le caractère de l'ode les demande , lorsqu'elles sont bien ménagées , Pindare y étoit obligé par une autre raison : il étoit contraint d'élever les vainqueurs qu'il chantoit ; leur louange ne fournissant point assez de matière pour remplir son poëme , il se jettoit sur les éloges des grands hommes & des demi-dieux qui s'étoient distingués par leurs actions. Le sujet qu'il traitoit en devenoit plus composé , mais aussi plus brillant.

La meilleure excuse du commencement de la première ode de Pindare est faite par Rousseau. M. Perault s'é-

soit efforcé de la tourner en ridicule ;  
**M. Despréaux**, au contraire, l'avoit  
 défendue avec beaucoup de zèle. **Rouf-**  
**seau** a décidé la question, il a mis le  
 commencement de cette ode de **Pin-**  
**dare** dans une des fiennes qu'il adresse  
 à l'empereur ; & il a montré évidem-  
 ment que ce que **M. Perault** regardoit  
 comme un galimathias, étoit digne  
 d'être employé dans la plus sublime  
 poésie. Voici la traduction de l'endroit  
 dont il s'agit. » Il n'y a rien de si ex-  
 » cellent que l'eau : il n'y a rien de  
 » plus éclatant que l'or ; il brille parmi  
 » les richesses superbes, comme un feu  
 » qui éclaire pendant la nuit. Mais, ô  
 » mon esprit ! puisque c'est des com-  
 » bats que tu veux chanter, ne te  
 » figures point, ni que dans les vastes  
 » déserts du ciel, quand il fait jour,  
 » on puisse voir quelque astre aussi lu-  
 » mineux que le soleil ; ni que, sur la  
 » terre, on puisse dire qu'il y ait quel-  
 » que autre combat aussi excellent que  
 » le combat olympique. « Voyons à  
 présent la façon sublime dont **Roufseau**  
 a rendu la pensée de **Pindare**. Quand

on sçait aussi-bien imiter les beautés des  
anciens , on ne les critique point.

Dans sa carrière féconde ,  
Le soleil sortant des eaux ,  
Couvre d'une nuit profonde  
Tous les célestes flambeaux ;  
Entre les causes premières ,  
Tout cède aux vives lumières  
Du feu créé par les dieux ;  
Et des dons que nous étale  
La richesse orientale ,  
L'or est le plus radieux.

Tel , ô prince magnanime ,  
Ta lumineuse clarté ,  
Offusque l'éclat sublime  
De toute autre majesté , &c.

### §. X I.

#### *Théocrite.*

Théocrite étoit natif de Syracuse. Il vivoit du tems de Ptoloméé Lagus , un des généraux d'Alexandre , qui , après sa mort , lorsque son empire fut divisé , eut l'Egypte pour son partage , & fut le chef de la famille des Ptoloméés ,

qui regnerent jusqu'aux tems où le dernier des Ptolomées, frere de Cléopâtre, fut privé par César de son royaume, & tué dans un combat qu'il livra à Alexandrie contre ce prince. Théocrite est donc le moins ancien des bons poëtes Grecs, dont il nous reste encore des ouvrages. Il a fait des idylles qui ont été estimées des anciens. Virgile en a imité plusieurs; mais il les a surpassées. Longin dit que dans Théocrite, ôtez quelques endroits où il sort du caractère de l'églogue, il n'y a rien qui ne soit heureusement imaginé. M. Despréaux, en donnant des regles pour l'églogue dans son art poétique, dit :

Telle qu'une bergere, au plus beau jour  
de fête,  
De superbes rubis ne charge point sa tête,  
Et sans mêler à l'or l'éclat des diamans,  
Cele en un champ voisin ses plus beaux  
ornemens;  
Tel aimable en son air, mais simple dans  
son style,  
Doit éclater sans pompe une élégante  
idylle;  
Son tour simple & naïf, n'a rien de facti-  
eux,



312 MÉMOIRES SECRETS

Et n'aime point l'orgueil d'un vers pré-  
somp-tueux ;  
Il faut que sa douceur frappe , châtouille ,  
éveille ,  
Et jamais de grands mots n'épouvante l'o-  
reille ;  
Mais souvent , dans ce style , un rimeur  
aux abois ,  
Jette là , de dépit , sa flutte & son haut-  
bois ;  
Et follement pompeux dans sa muse in-  
discrète ,  
Au milieu d'une églogue entonne la trom-  
pette :  
De peur de l'écouter , Pan fuit dans les  
roseaux ,  
Et les nymphes d'effroi se cachent sous  
les eaux.  
Au contraire , cet autre , abject dans son  
langage ,  
Fait parler ses bergers comme on parle au  
village ;  
Des vers plats & grossiers , dépouillés d'a-  
grément ,  
Toujours baissent la terre & rampent triste-  
ment :  
On dirait que Ronfard sur ses pipeaux  
rustiques ,  
Vient encore fredonner ses idylles gothi-  
ques ,

Et

Et changer sans respect de l'oreille & du son,

Licidas en Pierrot, & Philis en Toinon.

Entre ces deux excès la route est difficile;

Suivez, pour la trouver, Théocrite & Virgile;

Que leurs tendres écrits, par les graces dictés,

Ne quittent point vos mains, jour & nuit feuilletés;

Seuls, dans leurs doctes vers, ils pourront vous apprendre

Par quel art, sans bassesse, un auteur peut descendre,

Chanter Flore, les champs, Pomone, les vergers,

Au combat de la flutte animer deux bergers,

Des plaisirs de l'amour vanter la douce amorce,

Changer Narcisse en fleur, couvrir Daphné d'écorce,

Et par quel art encor l'églogue quelquefois

Rend digne d'un consul la campagne & les bois.

Telle est de son poëme & la force & la grace.

M. de Fontenelle, qui n'étoit pas

*Tome VI.*

D d

pour les anciens , a reproché à Théocrite , dans un discours sur la nature de l'églogue , qu'il a mis à la tête de celles qu'il a composées , qu'il faisoit souvent parler les bergers avec trop de naïveté & même de grossiereté ; mais lui , au contraire , ne les a-t-il point fait parler avec trop d'esprit , & n'a-t-il pas donné dans un autre excès ? Ce qui me feroit croire que M. de Fontenelle a moins connu la nature de l'églogue , qu'il ne le pense , c'est qu'il a aussi condamné celles de Virgile dans plusieurs endroits. Il n'y a cependant , parmi les gens de goût , qu'une seule voix à leur sujet , & elles ont été reconnues pour des chef-d'œuvres par tous les grands poètes anciens & modernes.

On prétend que Hieron , tyran de Syracuse , fit mourir Théocrite pour avoir mal parlé de lui.

## §. XII.

### *Bion & Moschus.*

On sçait peu de chose de la vie de ces deux poètes : on croit qu'ils vivoient

dans la cent-vingt-quatrième olympiade, l'an 478 de Rome. Il nous reste encore quelques morceaux & quelques églogues entières de ces deux poètes, dont M. de Fontenelle fait l'éloge dans son discours sur la nature de l'églogue.

» Ce qui nous reste, dit-il, de Moschus & de Bion dans le genre pastoral, me fait extrêmement regretter ce que nous avons perdu : ils n'ont

» nulle rusticité ; au contraire, beau-

» coup de délicatesse, des idées neu-

» ves & tout-à-fait riantes. On les accuse d'avoir un style un peu trop

» fleuri : & j'en conviendrois bien à

» l'égard d'un petit nombre d'endroits ;

» mais je ne sçais pourquoi les critiques ont plus de penchant à excuser

» la grossiereté de Théocrite, que l'élégance de Moschus & de Bion. Il

» me semble que ce devrait être le

» contraire. N'est-ce point parce que

» Virgile a prévenu tous les esprits

» à l'avantage de Théocrite, & ne faisant qu'à lui seul l'honneur de l'imiter

» & de le copier ? N'est-ce point que

» les sçavans ont un goût accoutumé

» à dédaigner les choses délicates ?  
 » Quoi qu'il en soit , je crois que leur  
 » faveur est toute pour Théocrite , &  
 » qu'ils ont résolu qu'il seroit le prince  
 » des poètes bucoliques. «

Il n'est pas étonnant que M. de Fontenelle préfère Bion & Moschus à Théocrite ; leurs églogues ont assez ce tour d'esprit que M. de Fontenelle a donné aux siennes ; mais en convenant que Bion & Moschus sont deux poètes délicats , il ne faut pas pour cela regarder Théocrite comme un auteur grossier ; il y a au contraire dans ses ouvrages des endroits très-ingénieux , & d'une charmante simplicité. Mais cette simplicité n'est pas du goût de tout le monde. Aujourd'hui sur-tout nous voulons que tout se ressente de l'épigramme ; elle entre même dans nos tragédies , & le pathétique s'allie avec la pointe , par un effet d'un mauvais goût , qui tôt ou tard nous fera perdre entièrement le naturel. Peut-être ce tems est il déjà arrivé.



## §. XIII.

*Phocilide.*

Phocilide étoit de Milet, ville d'Ionie. Ce poëte vivoit dans la soixantième olympiade, l'an 216 de Rome. Nous avons perdu ses ouvrages ; & ceux que nous avons aujourd'hui sous le nom de Phocilide, sont d'un auteur supposé. Quelques-uns ont cru que c'étoit un chrétien qui vivoit dans les premiers siècles de l'église ; en quoi il y a assez d'apparence, sur-tout si l'on réfléchit qu'on a trouvé dans ce livre la vérité de la résurrection des corps, qui n'a jamais été connue par les anciens. Il y a quelques pièces très-jolies du faux Phocilide.

## §. XIV.

**ANCIENS POETES RENOMMÉS**

*dont on a perdu les ouvrages.*

Orphée étoit de Thrace. Il vivoit avant Homere. On dit qu'il fit trente-

neuf poèmes, qui sont perdus. Les hymnes & les fragmens qui nous restent sous son nom, sont d'Onomacrite, qui vivoit du tems de Pisistrate. La fable a feint qu'Orphée étoit fils d'Apollon, qu'il arrêtoit le cours des rivières & faisoit marcher les rochers par la douceur de ses vers; qu'ayant perdu sa femme Euridice, il fut aux enfers pour la chercher; que les femmes de Thrace le tuerent; que les muses eurent soin de son corps, & que sa lyre fut placée dans le ciel.

Simonide, poète lyrique, étoit natif de Théos, isle de la mer Egée. Il fleurissoit dans la soixante-cinquième olympiade, & il mourut dans la quatre-vingt-huitième, ayant vécu cent moins un an. Il avoit fait des odes, des élégies, & un poème sur les batailles de Marathon & de Salamine. Tous ces ouvrages, qui étoient fort estimés, sont perdus.

Archiloque nâquit à Pharos dans la vingt-huitième olympiade, l'an 40 de Rome. Il fit des vers iambiques si piquans, contre un nommé Licambe,

qui lui avoit promis sa fille en mariage , & qui la lui refusa ensuite , que ce Licambe se pendit de douleur. Les ouvrages d'Archiloque étoient si emportés & si peu respectueux , qu'on en avoit défendu la lecture à Sparte.

## §. X V.

## SUR LES POETES LATINS.

*Lucile.*

Lucile , chevalier Romain , & grand-oncle maternel de Pompée , nâquit l'an de Rome 605 , à Sueffa-Aranca , sur les frontieres de la Campanie , & mourut à Naples vers l'an 660 , âgé d'environ cinquante-cinq ans. Il ne fut pas l'inventeur de la satyre parmi les Latins ; mais il en fut comme le restaurateur , par le nouveau tour qu'il lui donna , en se réglant sur le nouveau goût de l'ancienne comédie des Grecs. Il avoit beaucoup de facilité à faire des vers , mais ils étoient foibles. Voici ce qu'Horace dit des ouvrages de ce poëte , que nous n'avons plus aujourd'hui ,



& dont il ne nous reste que quelques fragmens (1). » Lucille sçavoit railler » agréablement, & saisir le ridicule » des hommes; mais ses vers étoient » extrêmement durs; car c'étoit-là son » défaut: aussi faisoit-il souvent en une » heure des tirades de deux cens vers, » étant debout & sans changer de place. Il croyoit avoir fait des merveilles: ce grand feu de composition ne lui laissoit pas le tems d'épurer son style, & il lui échappoit des choses qu'on voudroit n'y être pas; il donnoit dans le verbiage, & n'aimoit point le travail de la composition; je veux dire, d'une composition correcte & châtiée. «

(1) Eupolis atque Cratinus, Aristophanesque poeta,  
Atque alii, quorum comædia prisca virorum est,  
Si quis erat dignus describi, quod malus aut fur,  
Quod mœchus foret, aut sicarius, aut alioquis  
Famosus, multa cum libertate notabant.

Hinc omnis pendet Lucilius, hosce sequutus  
Mutatis tantum pedibus numerisque, facetus,  
Eunctæ naris, durus componere versus.

Nam fuit hoc vitiosus, in hora sæpe ducentos  
Ut magnum, versus dictabat stans pede in uno.  
Quum flueret hilarentus, erat quod tollere velles.  
Garrulus atque piger scribendi ferre laborem.  
Scribendi rectè, nam ut multum nihil moror.

*Horat. sat. 4. lib. 1.*

## §. X V I.

*Lucrece.*

**L**ucrece étoit d'une famille très-distinguée parmi les Romains. Elle s'appelloit la famille des **Lucrétiens**. Il resta toujours dans l'ordre des chevaliers, quoiqu'il eût beaucoup de parens qui s'étoient élevés à de plus grandes dignités. On place communément la naissance de Lucrece sous le consulat d'**Enneius Domitius Enobarbus** & de **Caius Auffius**, l'an 657 de la fondation de Rome. Quelques auteurs veulent que ce poëte soit né une année plus tard ; de sorte que, selon ce calcul, Ciceron auroit eu douze ans moins que notre philosophe : ainsi Ciceron, Jules-César, Catule, Lucrece étoient à peu près du même âge. On prétend que Lucrece ayant choisi la secte d'**Epicure**, alla à Athènes, où **Zénon**, qui étoit le chef de la secte épicurienne, s'étoit acquis une estime générale par son âge, par son sçavoir, & par sa vertu. Ce fut sous ce philosophe qu'il

322 MÉMOIRES SECRETS :

reçut toutes les grandes impressions dont son esprit étoit capable. C'est à l'amour que Lucrece eut pour l'étude de la physique, que nous sommes redevables de son poëme, qui charma les sçavans de son siècle, & qui a toujours été depuis l'admiration des esprits délicats. Cicéron (1) écrit à Quintus Tullius, son frere, que c'étoit avec justice

(1) *Æneadum genitrix, hominum divûmque voluptas,*

*Alma Venus, cœli subter labentia signa,  
Quæ mare navigerum, quæ terras frugiferentis,  
Concelebras; per te quoniam genus omne animantum,*

*Concipitur, visitque exortum lumina solis;  
Te, dea, te fugiunt venti, te nubila cœli,  
Adventumque tuum: tibi suaveis Dædala tellus  
Summittit flores; tibi rident æquora ponti,  
Placatumque nitet diffuso lumine cœlum.*

*Nam simul ac species patefacta est verna diei,  
Et referata viget genitalis aura favoni;*

*Aeriæ primùm volucres te, diva, tuumque  
Significant initum, percussæ corda tua vi:  
Inde feræ pecudes persultant pabula læta,  
Et rapidos tranant amneis: ita capta lepore,  
Illecebrisque tuis omnis natura animantum  
Te sequitur cupidè, quò quamque inducere pergis.  
Denique per maria, ac monteis, fluviosque rapaceis,*

*Frondeferisque domos avium, camposque virentis.*

*Omibus incutiens blandum per pectora amorem;*

qu'il estimoit l'ouvrage de ce philosophe, puisqu'on y trouvoit l'art joint aux lumieres de l'esprit. Ovide (1) ne donne point d'autres limites aux écrits de Lucrece que la fin du monde. Casaubon, Lambin, Scaliger, & les autres grands critiques, lui ont donné des louanges. Le sçavant Gassendi estimoit si fort Lucrece, qu'il sçavoit par cœur tout son poëme, qu'il a presque entièrement inséré dans sa philosophie.

On ne sçait point de quelle maniere Lucrece mourut : les historiens en parlent différemment ; mais presque tous veulent que sa mort ait été tragique, & qu'il se la soit donnée lui-même,

*Efficis, ut cupidè generatim sæcla propagent.  
Quæ quoniam rerum naturam sola gubernas;  
Nec sine te quidquam diis in luminis oras,  
Exoritur; neque sit lætum, nec amabile quid-*

*quam,  
Te sociam studeo scribundis versibus esse,  
Quos ego de rerum natura pangere conor.*

(1) *Quod superest, vacuas aurcis mihi Memmius,  
& te,*

*Semotum à curis adhibe veram ad rationem,  
Ne mea dona tibi studio disposita fideli,  
Intellecta priùs quàm sint, contempta relinquant;  
Nam tibi de summa cæli ratione, delinque,  
Differere incipiam; & rerum primordia pandam.*

### 324 MÉMOIRES SECRETS

parce qu'il vit la république agitée par des troubles qui s'éleverent pour lors; ou à cause de la disgrâce de son ami Memmius; ou parce qu'enfin sa maîtresse Lucilia, pour être aimée plus fortement, lui donna un philtre amoureux dont la violence lui altéra l'esprit, & ne lui laissa que quelques intervalles de santé, qu'il employa à composer son poëme; de sorte qu'ennuyé de souffrir son mal, il s'ôta lui-même la vie, quelques-uns disent à quarante-deux ans, l'année 710 depuis la fondation de Rome, sous le troisiéme consulat du grand Pompée. Il est certain que ce philosophe vécut peu, si l'on compte la vie des hommes par les termes que la nature leur prescrit ordinairement; mais ce ne sont pas les jours ni les ans qui font sa durée, c'est la maniere dont on l'employe.

Lucrece, au commencement de son poëme (1), s'adresse à Vénus, afin

(1) Quapropter locus est intractus, inane vacansque;  
Quod si non esset, nulla ratione moveri  
Res possent; namque officium quod corporum  
existat,

qu'elle obtienne de Mars la fin des troubles qui agitent la république. En invoquant Vénus, c'est plus en philosophe qu'en poëte : car, dans le fond, il ne regardoit point la maîtresse de Mars comme une déesse, puisque lui-même, dans son second livre, dit que Bacchus & Cérès, le vin & le bled, sont la même chose. Il ne pensoit pas non plus que Mars fût un dieu ; mais comme il écrivoit un poëme sur la nature des choses, il ne pouvoit mieux s'adresser qu'à la génération, qu'il entend par la mere des amours, & que tous les naturalistes ont reconnu pour cet appétit secret qui a été donné à chaque espece pour sa propagation ; c'est pourquoi les anciens ont voulu qu'elle fût fille de *Cælus* ou du Ciel, le premier des dieux, qui l'a infusée

*Officere atque obstare, id in omni tempore adesset ;  
Omnibus, haud igitur quidquam procedere possent ;  
Principium quoniam cedendi nulla daret res.  
At nunc per maria, ac terras sublimaque cœli,  
Multa modis multis varia ratione moveri,  
Cernimus ante oculos : quæ, si non esset inane,  
Non tam sollicito motu privata carerent,  
Quam genita omnino nulla ratione fuissent,  
Undique materies quoniam stipata quiesset.*

### 326 MÉMOIRES SECRETS

par toute la nature. Ainsi Lucrece, en priant Vénus, prie cette cause de la nature de fléchir Mars, sous le nom duquel il entend la corruption, afin que, par une mutuelle intelligence, il arrive que les destructions n'aient lieu qu'autant qu'elles sont utiles à la multiplication des êtres.

Lucrece adresse son poëme (1) à son ami Memmius, qui étoit une personne considérable. Il étoit poëte & philosophe. Il fut préteur sous le consulat de Pison. Il eut ensuite le gouvernement de Bithynie, & demanda le consulat par la faveur de César; mais ce fut sans succès: au contraire, étant accusé d'avoir aspiré aux charges par des moyens illicites, il fut exilé dans l'isle de Patras, malgré l'éloquence de Cicéron qui parla en sa faveur.

(1) Omnis ut est igitur per se natura duabus  
Consistit rebus: nam corpora sunt, & inane.  
Hæc in quo sita sunt, & qua diversa moventur:  
Corpus enim per se communis dedicat esse  
Sensus: quo nisi prima fides fundata valebit,  
Haud erit; occultis de rebus quo referentes  
Confirmare animi quidquam ratione queamus.  
Tum porro locus, ac spatium quod inane vocamus.

Le poëme de Lucrece est intitulé : *de la nature des choses*. Dans le premier livre , il établit que l'univers est composé (1) de vuide & d'atomes : il explique la nature de l'atome (2), qui est

(1) Heraclitus inquit quorum dux praelia primus,  
 Clarus ob obscuram linguam magis inter inanes,  
 Quam re gravis inter Graios, qui vera requirunt.  
 Omnia enim stolidi magis admirantur amantque,  
 Inversis quæ sub verbis latitantia cernant :

Veraque constituunt, quæ bellè tangere possunt  
 Aures, & lepidè quæ sunt fucata sonore.  
 Nam cur tam variæ res possent esse requiro,  
 Ex vero si sint igni, puroque creatæ,  
 Nihil prodessè calidum denserier ignem;  
 Nec rareferi, si partes ignis eandem  
 Naturam, quam totus habet super ignis, habe-  
 rent,

Acrior ardor enim conductis partibus esset  
 Languidior porro disjectis, disquesupatis.  
 Amplius hoc fieri nihil est, quod posse rearis.  
 Talibus in caussis, nedum variantia rerum  
 Tantaque at densis, rarisque ex ignibus esse.  
 Atque hi si faciant admistum rebus inane,  
 Densari poterunt ignes, rarique relinqui.  
 Sed quia multa sibi cernunt contraria esse,  
 Et fugiant in rebus inane relinquere purum,  
 Ardua dum metuunt, amittunt vera viai  
 Nec rursus cernunt exempto rebus inani  
 Omnia densari, fierique ex omnibus unum.

(2) Et qui principium gignundis aëra rebus.  
 Constituere : aut humorem quicumque putarunt  
 Fingere res ipsum perse : terramve creare  
 Omnia, & in rerum naturas vertier omnis,  
 Magnopere à vero longeque errasse videntur



indivisible, non pas à cause de sa petitesse, mais à cause de sa dureté & de sa solidité, qui n'admet point de vuide, & par conséquent de séparation dans ses parties, rien n'étant divisible que par le vuide : il prouve ensuite la nécessité du vuide par le mouvement, qui, sans lui, ne pourroit avoir lieu : il apporte ensuite les principales raisons que disent encore aujourd'hui ceux qui rejettent le plein.

Après avoir établi l'existence des atomes & du vuide, Lucrece réfute les différens systèmes des principaux physiciens, entr'autres celui d'Héraclite (1),

Adde etiam, qui conduplicant primordia rerum  
 Aera jungentes igni, terramque liquori  
 Et qui quatuor ex rebus posse omnia rentur  
 Ex igni, terra, atque anima procreescere, & imbri  
 Quorum Agrigentinus cum primis Empedocles est.  
 (1) Nec perscrutari primordia singula quæque,  
 Ut videant, qua quidque geratur cum ratione.  
 At quidam contra hæc, ignavi, materiai  
 Naturam non posse Deum sine numine rentur,  
 Tantopere humani rationibus, ac moderatis,  
 Tempora mutare annorum frugesque creare,  
 Et jam certe, mortalis quæ suadet adire,  
 Ipsamque deducit dux vitæ dia voluptas  
 Ut res per Veneris blandiriem sæcla propagent  
 Ne genus occidas humanum; quorum omnia  
 causa

qui

qui prétendoit que le feu étoit le principe de tout : celui de Thalès (1), qui vouloit que tout vînt de l'eau : celui d'Empedocle (2), qui admettoit les

Constituisse deos confingunt : omnibu'rebus  
Magnopere à vera lapsi ratione videntur.  
Nam quamvis rerum ignorem primordia quæ sint,  
Hoc tamen ex ipsiis cœli rationibus ausim  
Confirmare, aliisque ex rebus reddere multis.  
Nequaquam nobis divinitus esse creatam  
Naturam mundi, quæ tanta est prædita culpa,  
Quæ tibi posterius, Memmi, faciemus aperta.

(1) Quare etiam atque etiam paulum clinare necesse est

Corpora, nec plus quàm minimum, ne fingere motus

Obliquos videamur, & id res vera refuter.

(2) Hoc accedit, uti mellis lactisque liquores,  
Jucundo sensu linguæ tractentur in ore.  
At contra tetra absinthi natura, ferique  
Centauri scedo pertorqueat ora sapore,  
Ut facile agnoscas è levibus, atque rotundis,  
Esse ea quæ sensus jocundè tangere possunt;  
At contra quæ amara atque aspera cumque videntur,

Hæc magis hamatis inter se nexa teneri.  
Proptereaque solere vias rescindere nostris  
Sensibus introituque suo percurrere corpus.  
Omnia postremò bona sensibus, & mala tactu  
Dissimili inter se pugnant perfecta figura.  
Ne tu fortè putes ferræ stridentis acerbum  
Horrorem constare elementis lævibus æquè  
Ac muscanele, per chordas organici quæ  
Mobilibus digitis expergefacta figurant,  
Neu simili penetrare putes primordia forma.

quatre élemens, l'eau, l'air, le feu & la terre, & qui vouloit que ce fût la simpathie & l'antipathie qui faisoient leurs différentes unions & leurs désunions ; c'est-à-dire, que par le rapport qu'il y a entre les choses, elles s'assemblent & se concilient, de même qu'elles se détruisent par leur méintelligence : celui d'Anaxagore (1), qui soutient que

*In nares hominum, cum tetra cadavera torrens  
Et cum scena croco Cilici perfusa recens est  
Araque Panchræos exhalat propter odores.*

(1) sunt igitur solida, ac sine inani corpora prima  
Præterea quoniam genitis in rebus inane est,  
Materiam circum solidam constare necesse est:  
Nec res ulla potest vera ratione probari.

Corpore inane suo celare, atque intus habere  
Si non, quod cohibet solidum constare relinquant.

Id porro nihil esse potest, nisi materiai  
Concilium, quod inane queat rerum cohibere,  
Materies igitur solido quæ corpore constat;  
Esse æterna potest, cum cætera dissolvantur.

Tum porro si nihil esse, quod inane vocaret,  
Omne foret solidum: nisi contra corpora certa  
Essent, quæ loca complerent quæcumque tenerent,  
Omne quod est spatium, vacuum constaret inane;

Æternis igitur nimirum corpus inani  
Distinctum est; quoniam nec plenum naviter exstat,  
Nec porro vacuum: sunt ergo corpora certa,  
Quæ spatium pleno possint distinguere inane:  
Hæc neque dissolvi plagis extrinsecus icta,  
Possunt, nec porro penitus penetrata retexi;  
Nec ratione queunt alia tentata labare,

les choses n'ont point d'autres principes que les petites parties des parcelles qui les composent, parce qu'il est impossible qu'il se fasse une chose de ce qui n'est pas cette chose. Selon ce philosophe, si nous prenons une nourriture simple & uniforme, comme du pain, de l'eau, ces choses nourrissant les veines, les arteres, les nerfs, les cheveux, &c. il faut nécessairement qu'elles enferment en elles des natures pareilles à ces choses; & les cheveux, les veines, les nerfs y trouvent, pour leur augmentation, des parcelles qui leurs sont semblables, & qu'il appelle *similaires*.

Dans le second livre, Lucrece établit que le concours fortuit des atomes s'étant fait dans l'espace du vuide, ils

Id quod jam suprâ tibi paullo ostendimus ante.  
 Nam neque conlidi sine inani posse videtur  
 Quidquam, nec frangi, nec findi in bina secando,  
 Nec capere humorem, neque item manabile frigus,

Nec penetralem ignem, quibus omnia conficiuntur,

Et quo quæque magis cohibe: res intus inane,  
 Tam magis his rebus penitus tentata labascit:  
 Ergo si solida, ac sine corpora prima,  
 Sunt, ita uti docui; sint hæc æterna, necesse est.

332 MÉMOIRES SECRETS

ont pris de telles liaisons & de tels mouvemens , que les choses se font faites de la maniere que nous les voyons à présent. Il veut que le monde soit l'assemblage fortuit (1) de ces premiers

(1) Principiis tamen in terram fecere ruinas ,  
Et graviter magno cecidere ibi casu.  
Primum quò motus exempto rebus inani ,  
Constituunt , & res molles rarasque relinquunt  
Hera solem , ignem , terras animalia , fruges ,  
Nec tamen admiscunt in eorum corpus inane.  
Deinde quod omnino finem non esse secandis  
Corporibus faciunt , neque pausam stare fragori ,  
Nec prorsum in rebus minimum consistere quid-  
quam ,  
Cum videamus id extremum cujusque cacumen ,  
Esse quod ad seufus nostros minimum esse vi-  
detur ;  
Conjicere ut possis ex hoc quæ cernere non quis ,  
Extremum quod habent , minimum consistere re-  
bus.  
Huc accedit item , quoniam primordia rerum  
Mollia constituunt , quæ nos nativa videmus  
Esse , & mortali cum corpore funditus atqui  
Debeat ad nihilum jam rerum summa reverti  
De nihiloque renata vigescere copia rerum ,  
Quorum utrumque quid à vero , jam , distet ha-  
bebas.  
Deinde inimica modis multis sunt , atque venena ,  
Ipsa sibi inter se , quare congressa peribunt ,  
Aut ita diffugient , ut tempestate coacta  
Fulmina diffugere , atque imbres , ventosque ide-  
mus.  
Denique quatuor ex rebus si cuncta creantur ,  
Atque in eas rursus res omnia dissolvuntur.

principes ; & que la conduite , l'augmentation & la génération des êtres ne soient que l'effet & la suite de leur première union ; en cela fort différent d'Aristote , qui , ayant cru le monde éternel , n'a pas laissé que de faire régir la nature par un être souverain intelligent , admettant une intelligence co-éternelle avec la matière.

Epicure veut , & après lui Lucrece , que les atomes , étant des corps solides , suivent la pente ordinaire de tous les corps , qui est de tomber d'en haut en droite ligne. Mais le même Epicure ,

*Qui magis illa queunt rerum primordia dici ,  
 Quam contra res illorum , retroque putari :  
 Alternis gignuntur enim , mutantque colorem  
 Et totam inter se naturam tempore ab omni.  
 Sin ita forte putas , ignis , terræque coire ,  
 Corpus , & aereas auras , rerumque liquorum ,  
 Nihil in concilio naturam ut mutet eorum.  
 Nulla tibi ex illis poterit res esse creata  
 Non animans ; non ex animo cum corpore , ut  
 arbor*

*Quippe suam quidque in cœtu variantis acervi  
 Naturam ostendet : mistusque videbitur aër ,  
 Cum terra simul , atque ardor cum rore manere.  
 At primordia gignundis in rebus oportet  
 Naturam clandestinam cæcamque adhibere  
 Emineat ne quid , quod contra pugnet , & obstat  
 Quo minus esse queat propriè quodcumque creatur.*

voyant qu'on lui pouvoit objecter que dans ce mouvement perpendiculaire, jamais un atome n'en rencontreroit un autre, il a imaginé que ces premiers principes des choses déclinoient tant soit peu, & qu'ils s'accrochoient par le moyen de cette déclinaison. Cicéron se moque, avec raison, de cette prétendue *vertu déclinative*.

Lucrece prétend prouver ensuite que les différentes figures des atomes font les plaisirs ou les chagrins des sens. Que le lait, flattant le goût par sa douceur, est formé de principes ronds & polis; & que l'absinthe, qui blesse par son amertume, est faite d'atomes crochus. La diversité des figures fait la variété des choses. Les principes, par exemple, qui forment la douceur du lait, ne sont pas les mêmes que ceux dont le vinaigre est composé, & qui lui donnent son aigreur. C'est la même chose de la vûe & des autres sens. Mais il y un certain milieu qui résulte de l'union des principes; de sorte que, sans être blessé ou réjoui, il se peut faire un assemblage d'atomes, dont la forme

n'est ni tout-à-fait polie, ni tout-à-fait crochue, mais qui jettent de petits angles qui châtouillent. Aujourd'hui les cartésiens & tous les bons philosophes modernes, de quelques sectes qu'ils soient, expliquent la cause des différentes sensations comme Lucrece; & ne croient point, comme l'ont pensé plusieurs philosophes anciens, & comme le pensent la plupart des philosophes scholastiques, que la cause des diverses sensations est réellement dans les objets qui les produisent, comme si le feu étoit chaud, le lait doux, & la glace froide.

Dans le troisième livre, Lucrece continue de donner de grandes louanges à Epicure; il persiste dans ses sentimens, & le suit toujours comme son maître. C'est par son moyen qu'il prétend avoir découvert la naissance des choses; & que la nature agissant toute seule, les dieux ne président point à la conduite ni à la conservation de l'univers. Il dit qu'il est ridicule de s'imaginer des enfers autre part que dans les écrits des poètes. Pour supprimer





entièrement cette crainte, il s'efforce de prouver que l'ame est mortelle. Ses principaux argumens roulent sur ces deux points. Premièrement, l'ame doit être étendue; & qui n'a point d'étendue, ne peut agir sur le corps, & le corps à son tour ne peut pas agir sur lui: l'ame doit donc être étendue, puisqu'elle agit sur le corps, & le corps sur elle. Secondement, tout ce qui est étendue a des parties, tout ce qui a des parties est sujet à la division, tout ce qui est sujet à la division est sujet à la destruction; l'ame est étendue, elle a par conséquent des parties, elle est donc sujette à la division, & sa nature n'est point immortelle.

Selon Lucrece, l'ame & l'esprit sont d'une même nature. L'esprit est la partie la plus subtile de l'ame; il est composé de principes plus déliés. L'ame est répandue par-tout le corps; l'esprit, au contraire, ou l'entendement est dans la poitrine. L'ame répandue dans tout le corps peut être regardée comme les esprits vitaux; & l'esprit comme l'ame, que nous croyons aujourd'hui spirituelle.

tuelle. En sorte que, lorsqu'on coupe un bras à un homme, on diminue bien son ame, mais non pas son entendement, ou, si l'on veut, son esprit, qui renfermé dans la poitrine, ne souffre aucune atteinte, & n'est point altéré par la diminution des esprits vitaux qui constituent l'ame. L'esprit est composé de trois principes, qui sont l'air, le vent & la chaleur; mais comme ces principes sont impuissans à causer des mouvemens sensibles, il y en a un quatrième, sans nom, qui est plus mobile & plus délié, qui se joint à eux: il est la source de la pensée & du mouvement. Aussi Lucrece l'appelle *l'ame de l'ame*, puisque c'est par lui que l'esprit jouit de tous ses avantages.

Lucrece montre que les trois principes qui reçoivent leurs mouvemens du quatrième, qui n'a point de nom, forment différemment l'esprit des hommes: ceux chez qui la chaleur domine sont sujets à la colere & ont du courage; le vent & le froid font les timides; & l'air donne l'égalité du tempérament entre la fureur & la crainte.

Lucrece remarque que c'est à cause de cela qu'il est bien difficile de changer les premières impressions en des habitudes qui y soient parfaitement contraires ; & quoique la science adoucisse les hommes , il reste toujours de certaines traces ineffaçables.

Lucrece , au commencement du livre quatrième , traite des simulacres. Il appelle *image* ce qui émane de la chose. Il prouve cette émanation par les corps , qui envoient tous probablement quelque chose hors d'eux , comme le bois brûlé qui jette de la fumée. Il admet quatre sortes de simulacres : les uns partent de la superficie du composé ; les autres du fond ; quelques-uns se forment eux-mêmes dans le vague de l'air ; & d'autres se font par la rencontre de plusieurs images , qui s'unissent , s'augmentent & prennent quelquefois une forme bisarre par leurs assemblages différens. Lorsque les simulacres viennent à rencontrer des corps contraires à leur durée , comme la pierre , ils se rompent ; si c'est un élément , ils le traversent ; si c'est un corps poli ,

comme l'eau & le miroir, ils se réfléchissent. Après avoir établi l'existence des simulacres, Lucrece parle de leur petitesse; & montre, par l'exemple de certains petits animaux, par ce qu'on voit de leurs intestins, & par les premiers qui forment leurs ames, qu'il est impossible d'exprimer la petitesse des simulacres qui sortent des corps, puisqu'ils sont infiniment plus déliés que ces parties. Notre philosophe traite ensuite de la vitesse des simulacres, qui est causée par la petitesse des corps qui les forment: il montre que l'électricité de la lumière & de la chaleur est l'effet de leurs corpuscules très-menus, qui cependant n'approchent point par leur petitesse de ceux qui font la tiffure des simulacres.

Lucrece soutient, dans le même livre, la certitude des sens; il montre qu'une tour quarrée paroissant ronde à l'œil, il n'est pas trompé, quoique cette même tour soit quarrée; parce que le simulacre de la tour s'envolant pour venir à lui, l'air rencontre la pointe de ses angles. Il dit ensuite que, lorsque

nous consultons nos sens attentivement, & que nous les mettons en état d'agir selon leur force & leur étendue, ils ne nous trompent jamais. Il ajoute que les sens ont une notion parfaite, puisqu'ils discernent le vrai d'avec le faux; à la différence de l'esprit, qui doute toujours, & qui ne s'est pas plutôt arrêté à une chose, qu'il la rejette pour en produire une autre, à laquelle il ne s'arrête pas davantage: mais les sens décident entièrement sans hésiter; le doigt touche une pierre, & il affirme qu'elle est dure; l'œil voit le soleil, sans qu'il se trompe. Lucrece réfute ensuite les académiciens, qui disoient qu'on ne pouvoit rien sçavoir, parce que les sens étoient trompeurs, & qu'ainsi toutes les notions que nous avons par leur moyen étoient trompeuses.

Lucrece, dans le reste de ce livre, parle de la génération. Je ne fais point de remarque sur cet article; car, comme dit Quintilien, il est certaines choses qu'il est plus séant de supprimer que d'éclaircir.

Dans le cinquième livre, Lucrece

avance que non-seulement le monde périra , mais encore tous les autres qui sont dans la vaste immensité du vuide ; & il ajoute que le monde périssant par la dissolution de ses parties , le soleil , la lune , le ciel , les astres , la mer & la terre seront détruits. Il dit que ce sentiment est sans impiété , puisqu'il est ridicule de s'imaginer que ces choses soient des divinités.

Il y a , dans le cinquième livre , un des endroits les plus défectueux de la philosophie d'Épicure : c'est celui où Lucrece assure que le disque du soleil n'est pas plus grand qu'il le paroît à nos yeux. Les partisans d'Épicure ont fait de vains efforts pour diminuer , autant qu'il étoit possible , une erreur aussi grossière ; ils auroient mieux fait d'avancer que les plus grands hommes commettent quelquefois les fautes les plus lourdes.

Dans le sixième & dernier livre , Lucrece explique les différens phénomènes de la nature ; & après avoir parlé de beaucoup de choses qui paroissent extraordinaires , & qui sont

pourtant naturelles, il répète ce qu'il a dit souvent, que la terre contient une infinité de principes diversement figurés, & de leurs assemblages résultent ces sortes d'effets surprenans. Il faut donc, dans l'explication des phénomènes, considérer toujours attentivement la disposition des composés, leurs voyes, leurs intervalles, & la situation de leurs principes; alors on découvre que ce qu'on avoit cru surnaturel, n'étoit qu'un simple effet de la nature.

Nous avons souvent & amplement parlé de Lucrece, lorsque nous avons fait mention des philosophes; mais nous croyons devoir encore remarquer ici, qu'il est étonnant qu'un homme qui avoit autant d'esprit que lui, l'ait employé à défendre un système aussi mauvais. Il n'est pas moins surprenant qu'Épicure & Démocrite ayent soutenu tant de rêveries & d'impertinences; car enfin, pour peu que l'on ne soit point privé du sens commun, on ne peut regarder autrement la réunion fortuite des atomes, qui produit l'arrangement parfait que nous voyons dans le monde.

N'est-il pas insensé de croire que le hasard peut faire ce qu'exige l'intelligence la plus parfaite ? Si quelqu'un soutenoit que des caracteres jettés au hasard ont produit l'énéide de Virgile, on regarderoit cet homme comme digne des petites-maisons. Eh ! quoi, est-il moins fou de prétendre que de petites particules de matiere réunies ensemble ont formé un ouvrage aussi parfait que l'est l'univers, & dont les parties sont aussi bien d'accord ? Les gens dont l'imagination est assez dérégulée pour soutenir une pareille erreur, sont obligés d'admettre, en suivant leurs principes, que non-seulement le hasard a produit l'ordre le plus parfait, mais que ce même hasard est lui seul la cause de cet ordre. N'est-ce pas vouloir éprouver bien mal-à-propos la licence du paradoxe, que de soutenir que la régularité que nous voyons dans le changement des saisons, dans le cours des astres, dans la perpétuité des semences, dans la vertu des plantes, toujours la même dans les mêmes plantes ; enfin, que cent autres choses qui



demandent naturellement d'avoir été produites par une intelligence, & d'être conservées par elle, ne sont que l'effet d'un pur hasard.

Je propose une seule question aux athées, & je les prie de vouloir la résoudre. D'où vient, depuis que nous connoissons par l'histoire les événemens qui sont arrivés dans le cours de près de quatre mille ans, le soleil n'a-t-il jamais avancé ni diminué son cours, & a-t-il éclairé l'univers, comme s'il étoit guidé par une intelligence? C'est le hasard qui en a été la cause. Et d'où vient la lune a-t-elle été aussi réglée que le soleil? C'est encore le hasard. Et les plantes? Hasard. Et la naissance des animaux, toujours conservée dans leur espèce? Hasard. Oh! les plus imbécilles ou les plus méchans de tous les hommes, vous voulez que le hasard fasse toujours sagement, toujours tout dans les règles, toujours tout avec autant de sagesse que le pourroit faire l'intelligence la plus parfaite! Mais comment cela peut-il être? La lumière naturelle ne nous montre-t-elle pas que

dans plusieurs choses produites par le  
 hasard , il doit nécessairement y arriver  
 du changement , puisque rien ne les  
 soutient ? Examinons les choses du petit  
 au grand ; voyons si dans les événe-  
 mens que le hasard produit sur la terre ,  
 nous y trouverons long-tems de la du-  
 rée , si nous y découvrirons un ordre  
 qui ne soit jamais défectueux par aucun  
 endroit. Hé quoi ! tout parle en faveur  
 d'une intelligence ; toute la nature mon-  
 tre sa sagesse ; les cieux annoncent sa  
 puissance , *cæli enarrant gloriam Dei :*  
 & vous , dont les sophismes n'ont au-  
 cune vraisemblance , vous croyez l'em-  
 porter sur tant de sujets que nous avons  
 d'adorer un être à qui nous devons  
 tout. Une vanité aussi folle est digne  
 d'un cœur aussi méchant que l'est celui  
 des athées , & d'un esprit aussi insensé  
 que le leur. J'ose leur déclarer au nom  
 de l'univers , dont ils sont l'horreur ,  
 qu'ils inspirent autant de mépris aux  
 véritables philosophes , que de scan-  
 dale aux honnêtes gens , à qui la lu-  
 mière naturelle suffit pour sentir toute  
 la méchanceté de leur folie.

Voilà ce que je déclare hardiment à tous les athées. Mais, me diront-ils, s'il y a un Dieu, un Etre intelligent, expliquez-nous d'où viennent le mal moral & le mal physique. Si vous n'avez à nous dire que le choix du meilleur monde, vous ne nous convaincrez pas davantage que l'a fait Leibnitz. Athées, soyez d'aussi bonne foi, lorsque vous disputerez, que le sont les gens qui veulent vous éclairer. Je ne sçais pas d'où vient le mal, & j'avoue que cette question est indissoluble. Mais mon ignorance à ce sujet ne fait rien aux preuves de l'existence de Dieu. Ces preuves sont évidentes, & ne peuvent être détruites par des difficultés qui ne sont qu'accessaires au fond principal de la question dont il s'agit. Que diroit-on d'un homme qui refuseroit de croire un fait, qu'on lui prouveroit être arrivé, par des raisons claires, évidentes, & fondées sur les principes les plus simples & les plus naturels, parce qu'il y auroit dans ce fait certains évènements qu'il ne sçauroit comprendre? Ne feroit-on pas en droit de lui dire: plai-

gnez-vous de votre peu de pénétration , qui vous empêche de connoître comment une chose a pû se faire ; mais ne refusez pas de croire la réalité de cette même chose qu'on vous démontre évidemment ? Il en est de même de l'existence de Dieu. Notre raison nous fait connoître l'absolue nécessité d'un premier être intelligent ; il est vrai qu'ensuite elle rencontre certaines choses qu'elle ne sçauroit pénétrer ; nous devons nous plaindre de son peu d'étendue , mais non pas rejeter ce qu'elle nous démontre avec évidence : autrement nous agissons aussi follement qu'un homme , qui , ne pouvant appercevoir les objets qui sont à cinq cens pas de lui , nieroit que ceux qu'il voit distinctement de quatre ayent aucune réalité.

Par un malheur réservé à ce siècle , il semble que l'athéisme, banni avec horreur de la société , prenne de nouvelles forces ; on voit des hommes nés avec une effronterie qui leur tient lieu de tout mérite , répandre des écrits capables de séduire les esprits foibles , & d'entretenir les libertins dans leurs

opinions. On ne ſçauroit trop punir les auteurs de ces ouvrages dangereux ; & les légiflateurs , les plus ſages & les plus tolérans , ont connu la néceſſité de ſévir avec la plus grande ſévérité contre les athées qui écrivoient , ou qui dogmatifioient. Il faut punir les athées , dit Grotius , au nom de la ſociété humaine , contre laquelle ils péchent ſans une raiſon tant ſoit peu apparente. Pufendorff eſt du même ſentiment que Grotius ; & Barbeirac dit qu'il faut punir les athées , par la même raiſon que l'on puniroit un homme qui enſeigneroit qu'il eſt permis de voler , ou de commettre des meurtres , ou de violer la foi donnée. En effet , c'eſt-là ce qu'il ſ'enſuit de l'athéiſme ; & un athée moderne n'a-t-il pas dit , dans un de ſes ouvrages , que , pour être heureux , on doit étouffer tous les remords , qui ne ſont faits que pour des ames foibles. Il faut convenir que , de tous les athées qui ont écrit , celui dont je parle a été le plus impudent. Il y en a pluſieurs qui , conſervant du moins une ombre d'honneur & une apparence de vertu , ont mis

des regles de morale dans leurs ouvrages. Mais ces regles, à quoi peuvent-elles servir, si on ajoute foi au système des athées? Dès qu'on est persuadé qu'il n'y a point de Dieu, & qu'il n'y a réellement aucun mal, puisque tout est produit par le hazard; on doit, en raisonnant conséquemment, n'admettre aucune différence entre les actions; elles sont toutes indifférentes. L'on peut donc regarder les préceptes de morale des athées, comme des discours faits pour en imposer aux hommes; pour atténuer, autant qu'il est possible, l'horreur qu'inspirent leurs opinions; & pour se mettre à couvert des justes reproches qu'on leur fait de renverser la société. C'est principalement cette raison qui a engagé Lucrece à placer un grand nombre de préceptes fort beaux & fort utiles. Ce poëte, bien loin de chercher à éteindre les remords, ainsi que l'athée moderne, les regarde comme une punition utile, ou, pour mieux dire, comme ces peines de l'enfer que les criminels essuyent pendant leur vie.

Finissons cet article par un passage

de Lucrece contre l'ambition ; cette passion rend ordinairement les hommes criminels , & les conduit enfin à l'athéisme , par l'envie qu'ils ont d'étouffer la crainte de la punition qu'ils sentent avoir méritée. » Si l'homme régloit la conduite de sa vie par les conseils d'une sage raison , & qu'il sçût unir la sobriété avec l'égalité de l'esprit , il seroit toujours riche ; il ne peut jamais arriver de disette où l'on est satisfait de peu. Mais les mortels veulent se distinguer du commun , & donner , par leur puissance , un établissement solide à leur fortune , s'imaginant que la magnificence , les richesses font les douceurs de la vie ; mais leur attente est trompée , puisque dans le tems qu'ils sacrifient tout pour s'élever au faite des honneurs , ils sont arrêtés au milieu de leur course ; & l'envie très-souvent , comme un coup de foudre , les vient prendre au plus haut degré de la gloire , pour leur faire souffrir une infâmie : de maniere qu'il y a beaucoup plus de sûreté d'obéir , que de commander. «

L'*Anti-Lucrece*, du cardinal de Polognac, est un fort bon ouvrage ; les vers en sont harmonieux, la diction digne du siècle d'Auguste, & les sophismes du philosophe payen sont parfaitement réfutés par le philosophe chrétien. J'ai connu personnellement le cardinal : c'étoit un homme doux, aimable, dont les mœurs étoient pures, mais n'avoient rien d'austère. On doit le placer au rang de ces philosophes qui font aimer la vertu, en la rendant praticable même à ceux qui semblent craindre le plus la gêne, & qui ont les passions les plus vives.

## §. XVII.

*Virgile.*

Je placerai Virgile après Lucrece, parce qu'ils ont écrit tous les deux des poëmes ; car je n'observe point, dans les poëtes Latins, le même ordre que j'ai gardé pour les Grecs. Je ne les place point selon qu'ils ont vécu, mais selon les ouvrages qu'ils ont faits. Ainsi Plaute & Terence, que j'aurois dû



mettre avant Lucrece , se trouveront à la fin , à côté de Sénèque le tragique , parce qu'ils ont tous les trois composé des pièces de théâtre.

Je reviens à Virgile. La vie de ce poëte , qu'on trouve à la tête de plusieurs éditions de ses ouvrages , est pleine de puérités. Celle que Martignac a écrite , & qui se trouve au commencement de la traduction de cet auteur , contient aussi bien des choses peu sensées. Il y est fait mention d'une branche de peuplier , qu'on planta au même endroit où la mere de Virgile étoit accouchée : ce rameau ayant pris racine , devint bientôt aussi gros que d'autres peupliers qu'on avoit plantés depuis long-tems : il fut ensuite appelé l'arbre de Virgile ; & on le révéroit de telle sorte , dans les lieux circonvoisins , que les femmes grosses y faisoient des vœux , & y attachoient des offrandes.

On peut mettre en peu de lignes ce que nous sçavons de la vie de Virgile. Ce poëte nâquit l'an 604 de la fondation de Rome , sous le consulat de Pompée & de Crassus. Il étoit fils d'un potier ,

potier , d'un village appelé *Andès* , auprès de Mantoue. Il commença ses études à Cremone , où il prit la robe virile à l'âge de quatorze ans. Il alla ensuite à Milan , où il entendit le philosophe Sciron , qui suivoit les opinions d'Epicure. Il avoit au nombre de ses disciples ce même Varus , dont Virgile parle avantageusement dans la sixième de ses églogues.

Quand Virgile eut environ vingt-quatre ans , il arriva que les Triumvirs de Rome , pour récompenser leurs troupes , leur abandonnerent la possession de plusieurs contrées d'Italie. Le territoire de Mantoue eut le malheur d'être du nombre , les champs de Virgile furent partagés à des soldats. Néanmoins son bonheur voulut que Pollion , qui protégeoit les gens de lettres , étant chef des troupes de ces quartiers , prit soin de recommander les intérêts de Virgile à Mécène , favori d'Auguste , qui lui procura un établissement à Rome , & les bonnes graces de l'empereur.

La réputation de Virgile commença par les *bucoliques* , ou églogues , qui

passent pour des chef-d'œuvres dans le genre pastoral. Ces églogues, qui sont au nombre de dix, ont la douceur & la naïveté de celles de Théocrite, mais elles ont plus de politesse.

Après que Virgile eut achevé ses églogues, Mécène, son protecteur, le pria de composer ses géorgiques. Cet ouvrage contient quatre livres : le premier traite du labourage, le second des arbres fruitiers & de la vigne, le troisième du bétail, & le quatrième des abeilles. De tous les ouvrages de Virgile, les sçavans trouvent que celui des géorgiques est le plus achevé, quoique la matière qu'il y traite ne semble pas susceptible de beautés. Il y a mis plusieurs agréables épisodes, entr'autres celle d'Aristée, dans le quatrième livre.

Virgile commença l'énéïde en sa quarantième année, & l'on tient qu'il y employa onze ans. L'iliade & l'odyssée d'Homere lui servirent de modèle ; mais il est sans doute infiniment plus exact que le poëte Grec, soit pour l'ordonnance de son poëme, soit pour le caractère de ses héros.

M. de Voltaire ne balance pas à mettre Virgile au - dessus d'Homere.

» Il ne pouvoit, dit-il, éviter de mettre sur la scène les dieux d'Homere, » qui étoient aussi les siens, qui, selon » la tradition, avoient eux-mêmes guidé Enée en Italie ; mais assurément » il les fait agir avec plus de décence » & de jugement, que le poëte Grec. » Il parle, comme lui, du siège de » Troye. J'ose dire qu'il y a plus d'art » & de beautés touchantes dans la description que fait Virgile de la prise » de cette ville, que dans toute l'Iliade » d'Homere. On nous crie que l'épisode » de Didon est d'après celle de Circé » & de Calipso ; qu'Enée ne descend » aux enfers qu'à l'imitation d'Ulyssé. » Le lecteur n'a qu'à comparer ces » prétendues copies avec l'original supposé, il y trouvera une prodigieuse » différence. Homere a fait Virgile, » dit-on. Si cela est, c'est sans doute » son plus bel ouvrage. «

Après avoir justifié Virgile sur l'accusation de plagiat, M. de Voltaire le défend encore sur le caractère d'Enée.

### 356 MÉMOIRES SECRETS

» M. de Saint-Evremond, dit-il, pré-  
» tend qu'Enée est plus propre à être  
» fondateur d'un ordre de moines, que  
» d'un empire. Il est vrai qu'Enée passe,  
» auprès de bien des gens, plutôt pour  
» un dévot, que pour un guerrier ;  
» mais leur préjugé vient de la fausse  
» idée qu'ils ont du courage ; ils ont  
» les yeux éblouis de la fureur d'A-  
» chille, ou des exploits gigantesques  
» des héros de roman. Si Virgile avoit  
» été moins sage ; si, au lieu de repré-  
» senter le courage calme d'un chef  
» prudent, il avoit peint la témérité  
» emportée d'Ajax & de Diomede,  
» il auroit plû davantage à ses criti-  
» ques ; mais il mériteroit moins de  
» plaire aux gens sensés. «

Quoique l'énéide nous paroisse un poëme accompli, & qu'il ait fait également l'admiration des grands hommes anciens & modernes, Virgile avoit résolu de le corriger ; & il en étoit si peu content, qu'il ordonna, avant de mourir, qu'on le jettât dans le feu, comme indigne de voir le jour ; mais Auguste l'empêcha : c'est à cet empe-

reur à qui nous devons la conservation de cet ouvrage.

Octavie, sœur d'Auguste, fut si vivement touchée de l'éloge du jeune Marcellus, qui est dans le sixième livre de l'Énéide, que se remettant l'idée de ce cher fils, que la mort lui avoit enlevé, elle en pleura & s'évanouit : elle envoya ensuite un présent considérable à Virgile. On dit que ce poëte ne fut que quatre ans à faire les six derniers livres de son ouvrage : aussi paroissent-ils un peu moins travaillés que les autres. Voici comment s'explique M. de Voltaire à ce sujet, dans son essai sur la poésie épique. » Les six derniers  
 » chants, dit-on, sont indignes des six  
 » premiers. Mon admiration pour ce  
 » grand génie ne me ferme point les  
 » yeux sur les défauts ; je suis persuadé  
 » qu'il les sentoit lui-même, & que  
 » c'étoit la vraie raison pour laquelle  
 » il avoit eu dessein de brûler son ou-  
 » vrage. Il n'avoit voulu réciter, à Au-  
 » guste, que le premier, le second, le  
 » quatrième & le sixième livres, qui  
 » sont effectivement la plus belle partie

» de l'énéïde. Il n'est pas donné aux  
» hommes d'être parfaits : Virgile a  
» épuisé tout ce que l'imagination a de  
» plus grand , dans la descente d'Enée  
» aux enfers : il a dit tout au cœur ,  
» dans les amours de Didon : la ter-  
» reur & la compassion ne peuvent  
» aller plus loin que dans la description  
» de la ruine de Troye. De cette haute  
» élévation où il étoit parvenu au mi-  
» lieu de son vol , il ne pouvoit gueres  
» que descendre. Le projet du mariage  
» d'Enée avec Lavinie , qu'il ne con-  
» noît pas , ne sçauroit nous intéresser  
» après les amours de Didon. La guerre  
» contre les Latins , commencée à l'oc-  
» casion d'un cerf blessé , ne peut que  
» refroidir l'imagination , que la ruine  
» de Troye a échauffée. Il est bien  
» difficile de s'élever , lorsque le sujet  
» baisse. Cependant il ne faut pas croire  
» que les six derniers livres de l'énéïde  
» soient sans beautés ; il n'y en a aucun  
» où vous ne reconnoissiez Virgile. Ce  
» que la force de son art a tiré de ce  
» terrein ingrat est presque incroyable :  
» vous voyez par - tout la main d'un

» homme sage , qui lutte contre les  
» difficultés : il dispose , avec choix ,  
» tout ce que la brillante imagination  
» d'Homere avoit répandu avec une  
» profusion sans regle. «

Ajoutons à ce que vient de dire M. de Voltaire, qu'il y a dans les six derniers livres, des épisodes très-considérables, qui feroient honneur aux six premiers : telles sont celles d'Evandre & de Pallas, & celle de Nifus & d'Euriale.

Virgile, après avoir achevé l'énéide, s'embarqua pour aller en Grece, à dessein d'y travailler avec une grande application & dans une grande tranquillité; mais il rencontra en chemin Auguste, qui revenoit d'Athènes à Rome; il se rembarqua & le suivit. Les fatigues d'une longue navigation le firent tomber malade dans la ville de Brunduse, où il mourut à l'âge de cinquante-un ans. On porta son corps à Naples, comme il l'avoit ordonné par son testament, & on lui dressa un tombeau sur le grand chemin de Pouzole. Virgile avoit acquis une si belle répu-



tation, que le sénat & le peuple Romain lui rendoient de grands honneurs. Un jour qu'il se trouva à la représentation de quelques jeux, dès qu'il parut, les spectateurs se leverent, comme si César fût arrivé.

Silius Italicus, dont nous avons encore les ouvrages, avoit une si grande vénération pour Virgile, qu'il célébroit religieusement toutes les années le jour de sa naissance; & il faisoit tous les ans un voyage à Naples, pour voir le tombeau de ce grand homme, comme s'il fût allé dans un temple pour s'acquitter d'un vœu. Ce Silius Italicus fut consul de Rome l'année de la mort de Néron. Le sujet de son poëme est la guerre punique: Pline dit qu'il y a plus de travail que d'esprit. Quelques-uns ont cru que Silius Italicus étoit de Séville, ville d'Espagne; mais les autres prétendent qu'il prit naissance dans une ville d'Italie.

En voilà assez sur Silius Italicus: ce peu que j'en ai dit tiendra lieu de son article. Retournons à Virgile. On prétend que deux payens se convertirent

à notre religion , après avoir fait de grandes réflexions sur la quatrième églogue des bucoliques , persuadé que notre auteur avoit prédit la naissance de Jesus - Christ dans ses vers , dont voici la traduction. *Voici le dernier que la sybille avoit prédit ; le grand enchaînement des siècles recommence de nouveau ; Astrée revient présentement avec le règne de Saturne ; le ciel nous envoie une nouvelle race : soyez seulement favorable à la naissance de cet enfant , ô chaste Lucine ; car de son vivant nous allons voir finir le siècle de fer , & recommencer le siècle d'or.* M. de Voltaire a eu tort de vouloir absolument réfuter ce fait comme un conte ridicule : il peut être faux ; mais il peut être vrai. On sçait combien les premiers chrétiens ont fait valoir en leur faveur les prédictions des sybilles ; par une fourbe pieuse , ils en avoient même composé plusieurs ; & les critiques conviennent unanimement que toutes celles qui nous restent , ont été supposées au commencement du christianisme : qu'y auroit-il donc d'impossible qu'un payen , croyant apperce-

voir dans Virgile une vérité annoncée par l'oracle des sybilles, se fût, en conséquence de cet oracle, fait instruire de notre religion, & l'eût ensuite embrassée. Pour moi, je ne vois rien là d'absurde.

Nous avons parlé amplement, dans les premières lettres de cet ouvrage, de la folie du P. Hardouin, qui vouloit que l'énéide de Virgile eût été faite, dans le treizième siècle, par un moine bénédictin : nous avons montré toute l'absurdité d'un pareil sentiment ; ainsi nous ne dirons ici qu'un mot sur le prétendu but que le P. Hardouin prête à l'auteur de l'énéide, dans une longue dissertation qu'il a faite pour prouver sa supposition. Nous traduirons mot à mot ses propres paroles, en faveur de ceux qui n'entendent pas le latin : ils pourront voir s'il y a jamais eu aux petites-maisons de fou plus fou que le pere Hardouin, qui cependant avoit beaucoup d'érudition ; mais à quoi sert-elle, lorsqu'on n'a pas de jugement ? Elle n'est pas d'une plus grande utilité que l'esprit, lorsque ce même jugement manque.

Voici la traduction de ce passage.

» Jamais il ne vint dans l'esprit à Vir-  
 » gile d'écrire l'énéïde : il avoit résolu  
 » au contraire , après avoir composé  
 » les géorgiques , de chanter , non pas  
 » les actions d'Enée , mais celles d'Au-  
 » guste , comme il paroît par le qua-  
 » rante-fixième vers du troisième livre  
 » des géorgiques . . . . . Je ne sçaurois  
 » assez m'étonner que , parmi tant de  
 » personnes qui ont loué l'énéïde , en-  
 » tre lesquelles il y en a eu de très-  
 » sçavantes , aucune n'ait compris le  
 » véritable but qu'a eu l'auteur de ce  
 » poëme. Il n'en a eu d'autre que celui  
 » de prouver que tous les accidens qui  
 » arrivoient dans ce monde , étoient  
 » causés uniquement par un destin ab-  
 » solu & inévitable , auquel il étoit  
 » impossible de résister : ni Junon , ni  
 » Vénus , enfin , aucun dieu ni aucune  
 » déesse ne peuvent éloigner ni empê-  
 » cher les événemens , bons ou mau-  
 » vais , qui sont arrêtés par le destin.  
 » Jupiter lui-même , le maître des  
 » dieux , ne fait point les destins ; mais  
 » il les prend au hazard dans une urne ,

» & n'en est pas plus le maitre que les  
» autres dieux. Or le destin est ( se-  
» lon , que le définit le faux Ciceron ,  
» ou , pour mieux dire , l'auteur qui a  
» emprunté son nom ) l'ordre & la suite  
» nécessaire des événemens ; une cause  
» est toujours enchaînée à une autre  
» cause, & produite nécessairement par  
» elle. Quelques autres appellent cette  
» prédestination absolue , les loix de la  
» nature . . . . Je pourrois encore citer  
» un grand nombre d'endroits où l'au-  
» teur de ce poëme enseigne que tout  
» se fait par l'enchaînement du destin,  
» & que les dieux & les déesses ne  
» peuvent lui résister , ni le fléchir par  
» leurs prieres. Il falloit donner un  
» exemple fameux de cette prétendue  
» force inévitable du destin , & l'impie  
» assemblée qui a composé les préten-  
» dus auteurs anciens que nous avons  
» aujourd'hui , choisit celui du triom-  
» phe de la religion chrétienne sur la  
» juive , & la réception du christianif-  
» me à Rome , après la destruction de  
» Jérusalem & l'embrâsement du tem-  
» ple. Or le poëte , auteur de l'énéide ,

» voulant passer pour payen , n'a pas  
 » osé traiter clairement cette matiere.  
 » Il la couvre donc sous le voile d'une  
 » fable qui avoit avec elle une grande  
 » ressemblance ; & voici ce qu'il fait.  
 » Au lieu de Jérusalem brûlée , il sup-  
 » pose Troye embrâsée. Au lieu de la  
 » religion chrétienne , portée à Rome  
 » par les premiers Juifs chrétiens , il  
 » se sert allégoriquement des dieux  
 » d'Enée transportés en Italie. Pour  
 » exprimer le judaïsme éteint , & la  
 » synagogue abolie , il employe la mort  
 » de Turnus , tué par Enée ; & celle  
 » d'Amate , qui se pend de désespoir. «

Ne serions-nous pas aussi fous que le  
 P. Hardouin , si nous perdions notre  
 tems à vouloir réfuter de pareilles ex-  
 travagances ; & ne suffit-il pas d'avoir  
 le sens commun , pour en sentir toute  
 l'impertinence ?

§. X V I I.

*Lucain.*

Marcus-Anneius Lucain étoit de Cor-  
 doue, en Espagne. Il nâquit environ l'an

trente-neuf de l'ère chrétienne , sous l'empereur Caligula. Il étoit fils d'Annius Mela , frere de Sénèque le philosophe. Il n'avoit que huit mois lorsqu'on l'amena à Rome , où il fut élevé , dans la maison de Sénèque son oncle. M. de Voltaire à raison de dire que ce fait suffit pour imposer à des critiques qui ont révoqué en doute la pureté de son langage. Ils ont pris Lucain pour un Espagnol qui a fait des vers latins ; trompés par ce préjugé , ils ont cru trouver dans son style des barbarismes qui n'y sont point ; & qui , supposé qu'ils y fussent , ne pourroient être apperçus par aucun moderne.

Lucain eut pour précepteurs Palémon , Virginius & Cornutus ; le premier étoit grammairien célèbre , & les deux autres avoient acquis beaucoup de réputation dans les belles-lettres & la philosophie. Lucain fit de si grands progrès sous ses maîtres , qu'à l'âge de quatorze ans il déclamoit parfaitement en grec & en latin. Son esprit fit du bruit à Rome : il devint favori de Néron , jusques à ce qu'il eut l'impruden-

ce , que M. de Voltaire appelle *noble audace* , de disputer avec lui le prix de la poésie , & le dangereux honneur de l'emporter. Le sujet , qu'ils traitèrent tous deux , étoit Orphée. Les juges qui eurent la hardiesse de déclarer Lucain vainqueur , montrèrent pour le moins autant de fermeté qu'il seroit à souhaiter que ceux qui jugent aujourd'hui , entre les particuliers & les princes , en montraissent.

Tandis que Néron fit les délices de Rome , Lucain crut pouvoir lui donner des éloges. Il le loua même avec trop de flaterie ; & en cela il a imité Virgile , qui avoit la foiblesse d'offrir à Auguste un encens , que jamais un homme ne doit donner à un autre homme. Auguste , quelque amour qu'il eût pour les louanges , auroit dû rougir de la fade adulation de Virgile , qui lui demandoit fort sérieusement , si , lorsqu'il seroit dieu , il aimeroit mieux habiter le ciel , être le modérateur des saisons , ou s'il préféreroit l'empire des mers , ou enfin s'il aimeroit mieux être un nouvel astre. Virgile exhorte ensuite Auguste



à n'avoir pas l'étrange passion de vouloir regner aux enfers, quelques merveilles que les Grecs racontent des champs Eliséens.

Néron démentit bientôt les louanges outrées dont Lucain l'avoit comblé ; il força Sénèque à conspirer contre lui. Lucain piqué contre cet empereur, qui s'opposoit à la réputation de ses vers, entra dans cette fameuse conspiration, dont la découverte coûta la vie à trois cens Romains du premier rang, parmi lesquels étoit Pison, qui en étoit le chef. Lucain, étant condamné à la mort, se fit ouvrir les veines dans un bain chaud, & mourut en récitant des vers de sa *Pharsale*, qui exprimoient le genre de mort dont il expiroit.

Lucain composa plusieurs ouvrages, un poëme de la descente d'Orphée aux enfers, un de l'embrâsement de Rome, un autre des louanges de sa femme Polla-Argentaria, qui étoit aussi illustre par son érudition & par son esprit, que par sa naissance & par sa beauté. Lucain fit encore un poëme des saturnales, dix livres des sylves, plusieurs

Épîtres, une oraison contre Antonius Sagitta, qu'il fit condamner à la mort pour avoir tué Poncia; mais de toutes ces pièces, il ne nous reste que son grand poëme sur les guerres civiles de César & de Pompée, intitulé la *Pharsale*.

Pierre Corneille estimoit infiniment Lucain, & le préféroit même à Virgile. C'est contre ce jugement que s'est élevé M. Despréaux, lorsqu'il a dit, dans le quatrième chant de son art poétique.

Mais ce parfait censeur se trouve rarement,  
 Tel excelle à rimer, qui juge sotement;  
 Tel s'est fait par ses vers distinguer dans la  
 ville,  
 Qui jamais de Lucain n'a séparé Virgile.

Les journalistes de Trevoux ont pris la défense de Corneille contre Despréaux, qu'ils n'aimoient point; ainsi leur jugement doit paroître suspect: quoi qu'il en soit, voici ce qu'ils en disent: » On reproche à Corneille d'a-  
 » voir estimé Lucain, & sur cela on  
 » l'accuse d'avoir le goût peu sûr, &

» de juger sotement. Une décision si  
 » magistrale & si noblement exprimée,  
 » soutenue, même, de tant de traits  
 » lancés contre la belle traduction de la  
 » Pharsale de Brebeuf, en vers Fran-  
 » çois, où Brebeuf est aussi Lucain que  
 » Lucain même, n'empêcheront pas un  
 » nombre de connoisseurs, de trouver  
 » dans Lucain, & dans Brebeuf son  
 » traducteur, des pensées brillantes  
 » sans être fausses, des sentimens géné-  
 » reux, une expression pleine de force,  
 » des peintures qui frappent enfin un  
 » vrai sublime.» On peut répondre,  
 dans un mot, aux journalistes de Tre-  
 voux, que Despreaux n'a point fait un  
 crime à Corneille d'avoir estimé Lu-  
 cain; mais de l'avoir estimé autant que  
 Virgile. Il ne s'agit pas de nier qu'il y  
 ait de beaux endroits dans la Pharsale;  
 tout homme de goût ne sçauroit en dou-  
 ter. Mais il est question de prononcer  
 entre le mérite de Virgile & de Lucain,  
 comme ayant fait tous les deux un poë-  
 me épique. Or, il est certain que Vir-  
 gile doit avoir de beaucoup la préfé-  
 rence sur Lucain; & que c'est juger

Cotement que de mettre , entre ces deux poètes , la moindre égalité. L'un , à mon avis , est un grand poète ; & l'autre , un versificateur , homme d'esprit.

M. de Voltaire , juge compétent sur le poème épique , me paroît avoir porté une décision très-sensée sur le mérite de Lucain , & sur les beautés & les défauts de son ouvrage. « Lucain , » dit-il , ne fut pas le premier qui choisit » une histoire récente , pour le sujet » d'un poème épique. Varius , con- » temporain , ami , rival de Virgile , » mais dont les ouvrages ont été per- » dus , avoit exécuté , avec succès , » cette dangereuse entreprise. La pro- » ximité des tems , la notoriété publi- » que , de la guerre civile , le siècle » éclairé politique , & peu superstitieux , » où vivoit César & Pompée , ôtoit à » son génie toute liberté , l'invention » fabuleuse. La grandeur véritable des » héros réels , qu'il falloit peindre d'a- » près nature , étoit une difficulté. Les » Romains , du tems de César , étoient » des personnages bien autrement im- » portans que Sarpedon , Diomedé ,

» Mezence , & Turnus. La guerre de  
» Troie étoit un jeu d'enfans , en com-  
» paraison des guerres civiles de Rome,  
» où les plus grands capitaines , & les  
» plus grands hommes qui aient jamais  
» été , disputoient de l'empire de la  
» moitié du monde connu. Lucain n'a  
» osé s'écarter de l'histoire ; par-là, il a  
» rendu son poëme sec & aride ; il a  
» voulu suppléer au défaut d'invention  
» par la grandeur des sentimens ; mais  
» il a caché trop souvent sa sécheresse  
» sous l'enflure ; ainsi, il est arrivé qu'A-  
» chille & Enée, qui étoient peu impor-  
» tans par eux-mêmes , sont devenus  
» grands dans Homere & dans Virgile ;  
» & que César & Pompée sont devenus  
» petits dans Lucain. Il n'y a dans son  
» poëme aucune description brillan-  
» tante , comme dans Homere ; il n'a  
» point connu , comme Virgile , l'art  
» de narrer , & de ne rien dire de trop :  
» il n'a ni son élévation , ni son harmo-  
» nie ; mais aussi nous trouvons dans  
» la Pharsale des beautés , qui ne sont ,  
» ni dans l'Iliade , ni dans l'Enéïde.  
» Au milieu de ses déclamations em-

» poulées, il y a de ces pensées mâles  
 » & hardies, de ces maximes politi-  
 » ques, dont Corneille est rempli; quel-  
 » ques-uns de ses discours ont la majesté  
 » de ceux de Tite-Live, & la force  
 » de ceux de Tacite; il peint comme  
 » Saluste: en un mot, il est grand par-  
 » tout, où il ne veut point être poète.  
 » Une seule ligne, telle que celle-ci,  
 » en parlant de César: *nil actum re-*  
 » *putans, si quid super esset agendum,*  
 » croyant n'avoir rien, s'il restoit  
 » quelque chose à faire, vaut bien une  
 » description poétique.

» Virgile & Homere avoit fort bien  
 » fait d'amener les divinités sur la scé-  
 » ne; Lucain fait tout aussi-bien de s'en  
 » passer. Jupiter, Junon, Mars, Ve-  
 » nus, étoient des embellissemens né-  
 » cessaires aux actions d'Enée & d'A-  
 » gamemnon: on sçavoit peu de chose  
 » de ces vainqueurs; ils étoient com-  
 » me ces vainqueurs des jeux olympi-  
 » ques, que Pindare chantoit, & dont  
 » il n'avoit presque rien à dire; il fal-  
 » loit qu'il se jettât sur les louanges de  
 » Castor, de Pollux & d'Hercule. Les

» foibles commencemens de l'empire  
 » Romain avoient besoin d'être relevés  
 » par l'intervention des dieux ; mais  
 » César , Caton , Pompée , Labiénus ,  
 » vivoient dans un autre siècle qu'Enée ;  
 » les guerres civiles , de même , étoient  
 » trop sérieuses pour les jeux d'imagi-  
 » nation. Quel rôle César joueroit-il  
 » dans la plaine de Pharfale , si Iris ve-  
 » noit lui apporter son épée , ou si Ve-  
 » nus descendoit dans un nuage d'or à  
 » son secours ?

» Ceux qui prennent le commence-  
 » ment d'un art , pour les principes de  
 » ce même art , sont persuadés qu'un  
 » poëme ne pourroit subsister sans divi-  
 » nité , parce que l'Iliade en est plei-  
 » ne ; mais ces divinités sont si peu  
 » essentielles au poëme , que le plus  
 » bel endroit qui soit dans Lucain , &  
 » peut-être dans aucun poëte , est le  
 » discours de Caton , dans lequel ce  
 » Stoïque , ennemi des foibles , refuse  
 » d'entrer dans le temple de Jupiter  
 » Ammon. » Voici ce passage de la tra-  
 » duction de Brebeuf :

Laiſſons , laiſſons , dit-il , un ſecours ſi  
honteux

A ces ames qu'agite un avenir douteux. . .

Pour être convaincu , que la vie eſt à  
plaindre ,

Que c'eſt un long combat , dont l'iſſue eſt  
à craindre ;

Qu'une mort glorieuſe eſt préférable aux  
fers ,

Je ne conſulte point les dieux, ni les enfers. . .

Alors , que du néant nous paſſons juſqu'à  
l'être ,

Le ciel met dans nos cœurs tout ce qu'il  
faut connoître ;

Nous trouvons Dieu par tout , par tout il  
parle à nous ,

Nous ſçavons ce qui fait ou détruit ſon  
courroux ;

Et chacun porte en ſoi ce conſeil ſalutaire ,  
Si le charme des ſens ne le force à ſe taire.

Penſez-vous qu'à ce temple un Dieu ſoit  
limité ,

Qu'il ait dans ces déferts caché la vérité ?  
Faut-il d'autre ſéjour à ce monarque au-

guſte ,  
Que les cieux , que la terre , & que le cœur  
du juſte ?

C'eſt lui qui nous ſoutient , c'eſt lui qui  
nous conduit ;

C'eſt ſa main qui nous guide , & ſon feu  
qui nous luit.



Tout ce que nous voyons est cet être  
suprême . . .

C'est bien assez, Romains, de ces vives le-  
çons,

Qu'il grave dans notre ame au point que  
nous naissons ;

Si nous n'y sçavons pas lire nos aventu-  
res,

Percer avant le tems dans les races futu-  
res ;

Loin d'appliquer en vain nos soins à le  
chercher,

Ignorons sans douleur ce qu'il nous veut  
cacher.

Je placerai encore ici un passage de  
Lucain sur l'invention de l'écriture.

C'est de lui que nous vient cet art ingé-  
nieux,

De peindre la parole & de parler aux  
yeux ;

Et par les traits divers des figures tracées,  
Donner de la couleur & du corps aux pen-  
sées.

### §. XIX.

#### *Stace.*

Publius Papirius Stace naquit à Na-  
ples : son pere Stace étoit né dans une  
ville

ville de l'Épire, & possédoit parfaitement les langues grecques & latines. Il avoit aussi beaucoup de talens pour la poésie & pour le barreau ; il s'établit à Rome, où il eut plusieurs élèves d'une grande naissance ; entr'autres Domitien, qui ayant été dans la suite élevé à l'empire, récompensa son mérite du laurier des muses & d'une couronne d'or ; il avoit épousé une femme appelée Angelina, de laquelle il eut Stace le poète, dont nous parlons ; il nous apprend toutes ces circonstances dans la troisième Silve du cinquième livre.

Nous avons de Stace un poème en douze livres sur la Thebaïde. C'est la guerre qu'eurent les deux fils d'Édipe & de Jocaste. Nous avons encore un autre poème en deux livres, appelé l'Achilléïde, qui est imparfait ; Stace a aussi composé cinq livres des Silves. Il se retira à Naples avec sa femme Claudia, & mourut peu de tems après Domitien. Quelques auteurs ont cru que Stace après la mort de sa femme avoit épousé Polla Argentaria, qui étoit veuve de Lucain ; mais il y a peu d'ap-

parence à cela. Il avoit composé des pièces de théâtre que nous avons perdues, aussi bien que l'Agave, dont parle Juvenal.

Le mérite de Stace est fort inférieur à celui de Virgile, & même à celui de Lucain. M. de Voltaire semble si fort le dédaigner, qu'il n'en parle point dans son Essai sur le poëme épique; cependant plusieurs consciencieux en ont fait mention d'une façon avantageuse; & il paroît par les satires de Juvenal, que les vers de ce poëte étoient fort goûtés de son tems: « Stace, dit-il, n'a pas plutôt annoncé le jour, qu'il doit lire sa Thebaïde, que toute la ville est ravie: on acourt de toute part; ses beaux vers, sa voix sonore & agréable enchantent tout le monde: on l'entend avec un plaisir inexprimable. Mais malgré cela il mourroit de faim, & n'auroit pas même de quoi payer les bans que les auditeurs auroient rompus, s'il ne vendoit pas quelque nouvelle pièce de théâtre au comédien Paris. »

Il est étonnant que les vers de Stace

aient été autant goûtés : car quoiqu'il y ait dans sa Thebaïde d'assez beaux endroits , il faut pourtant convenir qu'en général Stace est un poëte médiocre. Il avoit une si grande vénération pour l'Enéïde qu'elle alloit jusqu'à l'adoration : « ne tente point , » dit-il dans le commencement de son poëme , « de t'élever jusqu'à l'Enéïde ; mais » contente toi de la suivre de loin , & » adore toujours ses traces. »

*Fin du sixième Tome.*

Picard

27.1.92

[VOLT.]

6 vds.

